Lisez en Pages 5 L'ANNONCE de Paquet

l'Action

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

QUEBEC — 59e ANNEE — Numéro 17,630

SEPT CENTS — Samedi, 9 avril 1966

SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
5363 L 1 JANV 66

METEO

Nuageux, averses ou giboulées. Un peu plus frais. Minimum et maximum: 30 et 40.

INDEX

Sociale, p. 6—7 — Sport, p. 12-13-14-15
Finance, p. 16—17 — Spectacles, T.V., p. 20

Le Pape rappelle aux fidèles le devoir de porter la croix

CITE DU VATICAN. (A.F.P.) — Fidèle au rendez-vous du Vendredi-Saint, le mauvais temps a ajouté à l'atmosphère de tristesse que revêt la liturgie de ce jour où l'Eglise célèbre le sacrifice du Golgotha.

A Ste-Marie-Majeure, où il a été accueilli par le cardinal archiprêtre Carlo Confalonieri, le Pape a présidé l'office célébré par le cardinal Fernando Cento, grand pénitencier.

Le Pape a participé au chemin de croix du Vendredi-Saint à Rome. Précédé de trois jeunes gens portant l'un la croix, les autres deux flambeaux, Paul VI, portant simplement la mozette rouge sur le rochet de dentelle, a franchi les 14 étapes symboliques du calvaire.

La foule s'était massée le long des imposantes ruines du Colisée jusqu'aux monuments du Forum, dominés par le clocher de l'église Sainte-Françoise romaine, tandis que le Pape, les mains jointes sur la poitrine, les doigts entrelacés dans un geste qui lui est habituel, se joignait aux prières.

A chaque station, annoncée en italien, français, anglais, allemand et espagnol, des passages de l'ancien et du nouveau testament ont été lus, suivis de Pater et d'Ave-Maria.

Puis, avant de franchir les marches menant à l'autel dressé devant une haute croix flamboyante, Paul VI a pri la croix qu'il a portée pendant les trois dernières stations.

PORTER LA CROIX

Prenant la parole après la dernière station, le Pape a rappelé aux fidèles le devoir de porter la croix. Porter la croix, a-t-il dit en substance, signifie reconnaître le pouvoir de rachat de la souffrance, accepter sans révolte la douleur et les sacrifices dont les hommes n'ont pas été dispensés ici-bas. Soulignant que certains ont été tentés de croire, pendant le Concile, que l'on pouvait rendre la pratique du christianisme plus aisée, en la conformant au mode de vie d'autrui, aux exigences du monde, le Souverain Pontife a revendiqué pour les chrétiens le devoir et le privilège de porter la croix, source de force et d'énergies spirituelles.

Pendant que les choeurs des séminaires romains chantaient le "Vexilla Regis", Paul VI s'est recueilli devant l'autel. Recevant ensuite des mains d'un maître des cérémonies le reliquaire renfermant un fragment du bois de la croix, il a béni la foule qui s'étendait jusqu'à l'arc de Constantin.

A Jérusalem, sous un ciel de printemps, des dizaines de milliers de pèlerins remplissent les rues de la Ville Sainte. L'affluence est d'autant plus grande qu'aux chrétiens se joignent les hadjis musulmans qui viennent d'achever le pèlerinage de La Mecque. Après leur visite à la tombe du prophète à Medine, ils viennent terminer leur pieux voyage par la mosquée d'Omar à Jérusalem.

ESPRIT OECUMENIQUE

Au Saint-Sépulcre, dans la journée d'hier, les trois patriarches de Jérusalem: le latin Alberto Gori, le grec-orthodoxe Benedictos et le patriarche Yeghiche Derderian des Arméniens orthodoxes, ont tour à tour présidé l'office devant le tombeau du Christ. Dans la cour, qui précède la basilique du Saint-Sépulcre, s'est déroulée la cérémonie traditionnelle du lavement des pieds pour les Grecs orthodoxes. On estime à 20,000 le nombre des fidèles qui y ont assisté. Elle fut marquée par un moment d'émotion lorsque le vieux patriarche Benedictos fut frappé d'une syncope au cours de la liturgie.

Toutes les communautés chrétiennes d'Orient, catholiques et orthodoxes, ont célébré le Vendredi-Saint à Beyrouth. Depuis jeudi les cérémonies se succèdent dans les églises de tous les rites. La dernière cène du Seigneur a été chantée devant des affluences considérables de fidèles en latin, en arabe, en syriaque, en grec, en arménien, en copte et en aramien.

Pour la première fois en Orient, le patriarche arménien catholique, Sa Béatitude Mgr Ignace Pierre Batanian, utilisant une des facultés données par le récent Concile, a concélébré la messe du Jeudi-Saint avec 12 prêtres. Autre suite du Concile, les fidèles visitant les églises n'ont fait aucune distinction entre les rites dans l'esprit oecuménique qui leur est maintenant conseillé.

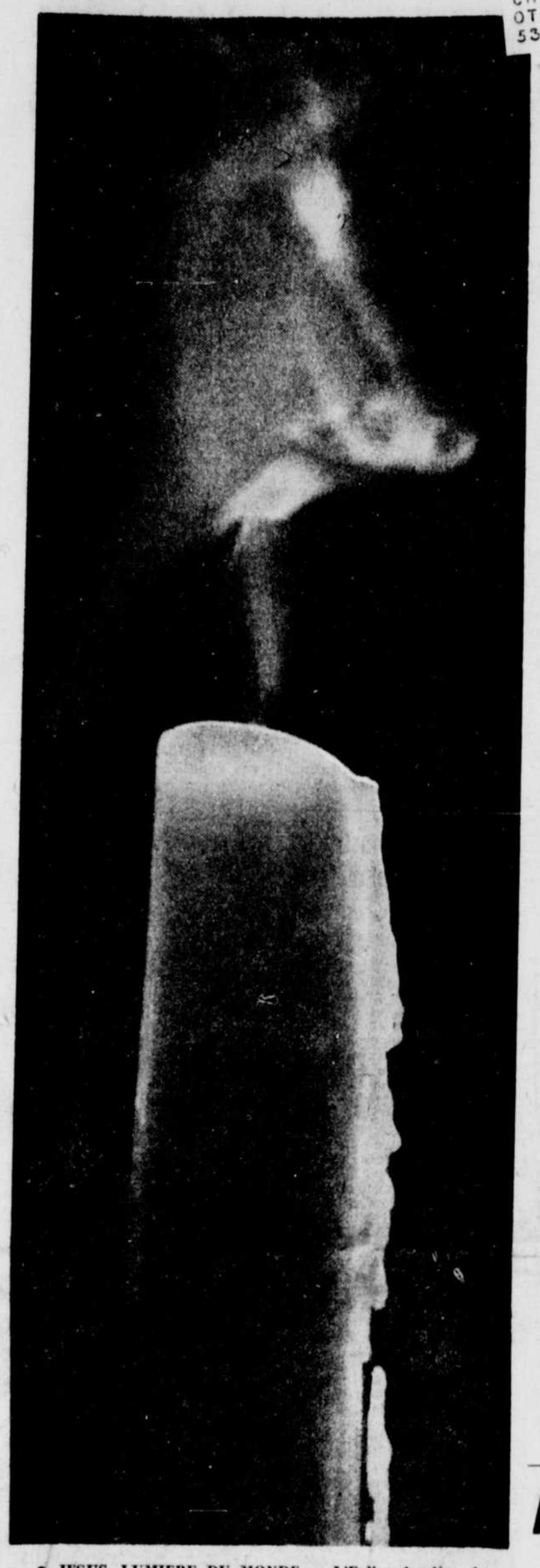

● JESUS, LUMIERE DU MONDE... L'Eglise, lumière des nations... Le passage de la mort à la vie est signifié d'abord par le passage des ténèbres à la lumière. Dans leur marche vers la Terre promise, les Hébreux étaient conduits par une nuée lumineuse. Le Christ est ressuscité à l'heure où l'aurore dissipe la nuit. La veillée pascale, préparatoire au baptême ou au renouvellement de l'engagement baptismal, commence par une liturgie de la flamme. Dans la nuit, les hommes qui marchent en aveugles, se dirigent vers le Christ. L'humanité est guidée par l'Eglise. "La Lumière brille dans les ténèbres et les ténèbres n'ont pu arrêter la lumière".

● La mort de Jésus est source de vie, passage vers la Résurrection. La vie du Christ est une source jaillissante, dans l'Esprit-Saint pour renouveler l'humanité. L'eau est indispensable à la vie. Il ne peut y avoir de vie sur la Lune parce qu'il ne peut y avoir d'eau. Les hommes qui vivent dans le désert de l'absence de Dieu, étanchent leur soif de Vie au Christ présent dans l'Eglise. L'homme du Sahara sait apprécier l'eau vitale. Ici, nous polluons les rivières. De même, beaucoup d'hommes refusent la lumière du Christ et meurent de soif. Jésus est ressuscité. Fait historique; "si le Christ n'est pas ressuscité, notre foi est vaine". Pâques rappelle cette immense Espérance. Pâques est synonyme de printemps, synonyme de vie.

Nations Unies. — (AFP) — L'épicentre de l'affaire rhodésienne est maintenant à l'ONU où une situation critique s'est créée jeudi soir. Devant la menace imminente d'une rupture de l'embargo sur les pétroles destinés à la Rhodésie, La Grande-Bretagne avait demandé que le Conseil de sécurité des Nations unies se réunisse d'urgence afin de donner au gouvernement de Londres les moyens d'empêcher au besoin par la force, les pétroliers pirates d'approvisionner la Rhodésie par le port mozambiquais de Beira. Mais fait sans précédent, le président en exercice du Conseil de sécurité, M. Moussa Leo Keita, du Mali, n'a pas déféré à cette demande appuyée par une majorité de membres du conseil.

A la suite d'un entretien avec le secrétaire général des Nations unies U Thant M. Moussa Keita a annoncé que le Conseil de sécurité se réunira aujourd'hui.

Londres — (AFP) — Le pétrolier grec Manuela, transportant 14,000 tonnes de carburant, semble avoir renoncé à relâcher au port de Beira, au Mozambique, d'où part le principal oléoduc qui ravitaille la Rhodésie.

Les bâtiments de la Royal Navy qui surveillent la position du pétrolier grec depuis qu'il a pénétré par le nord dans le canal du Mozambique, ont en effet informé Londres vendredi que le Manuela avait doublé Beira et poursuivait sa route vers le sud.

On estime à Londres que la destination du pétrolier pourrait être maintenant un port sud-africain, Durban par exemple.

Saigon. — (AFP) — Bien loin d'évoluer vers l'apaisement, la situation politique s'est encore aggravée vendredi au Sud-Vietnam. La tendance dure paraissait l'emporter chez les bouddhistes qui ont créé un "Comité de lutte contre le gouvernement" et ceci 24 heures à peine après l'annonce de la conclusion d'un accord avec ce même gouvernement.

Dans la capitale les manifestants, dont la violence s'accroit s'en prenaient de façon ouverte aux Américains et non plus au seul gouvernement militaire du général Nguyen Cao Ky. Dans les rues du quartier bouddhique, qui peu à peu avait été abandonné aux émeutiers et que les autorités américaines interdisaient à leurs ressortissants, les mur sétaient tapissés d'inscriptions: "US Go Home" et "A bas le génocide", slogans que répétaient les banderoles brandies. Deux journalistes américains ont été chassés de leur voiture à coups de pierres. Pour la première fois une grenade explosive a été lancée contre la police vietnamienne, dont une voiture a été incendiée. Des heurts ont mis aux prises manifestants et parachutistes.

Des réseaux de barbelés ont été placés devant l'entrée de l'immeuble, proche de l'Institut, où se trouvent les bureaux des contingents des troupes alliées: Corée, Australie et Nouvelle-Zélande.

Madrid. — (AFP) — "La quatrième et dernière bombe nucléaire tombée près de Palomares et récupérée jeudi sera directement transportée aux Etats-Unis", a indiqué un bref communiqué de l'ambassade des Etats-Unis à Madrid, émis vendredi

Ce communiqué précise cependant qu'aucune trace de radioactivité n'a été décelée dans les eaux côtières et que tous les débris des deux avions entrée en collision ainsi que le matériel qu'ils transportaient ont été également localisés et récupérés.

La bombe à hydrogène sera transportée aux Etats-Unis pour y être soumise à une étude minutieuse des effets de son séjour de 80 jours sous l'eau.

On déclarait au département de la marine à Washington, vendredi, que la bombe serait transbordée du Petrel, le navire qui hissa l'engin du fond de l'eau, au Cascade qui le ramènera aux Etats-Unis.

Les éléments de plutonium et d'uranium de la bombe, déclarait-on, pourront être éventuellement renversés aux stocks de l'arsenal nucléaire des Etats-Unis s'ils sont considérés en bon état.

Moment critique

La bombe a failli retomber vendredi alors qu'elle n'était plus qu'à une centaine de pieds de la surface... Cela a été le moment le plus critique de l'opération, a révélé l'amiral William S. Guest, au cours de la conférence de presse qu'il a donnée à bord de l'Albany, devant une centaine de journalistes, photographes et caméramen, massés à une trentaine de pieds du cylindre gris légèrement cabossé dans sa partie postérieure.

M. Darabaner est condamné à neuf ans de pénitencier après avoir plaidé coupable

(Par Robert Giroux)

Moise Darabaner, homme d'affaires de 43 ans, de Québec, a enregistré, jeudi, un plaidoyer de culpabilité à toutes les accusations portées contre lui, soit à dix, et a été condamné à un total de neuf ans de pénitencier par S. H. le juge Achille Pettigrew.

Me Roland Blais, avocat de l'accusé, a laissé entendre, à la même occasion, que son client abandonnerait sa poursuite en appel de sa sentence et de son jugement qu'il avait intentée après avoir été trouvé coupable d'une fraude de $115,000 aux dépens de Rachel Smiley et avoir ensuite été condamné à sept ans d'emprisonnement.

Les accusations auxquelles Darabaner a plaidé coupable, jeudi, comprennent trois incendies criminels, soit celui de la maison de Mme Cora B. Cyr, à St-Lambert de Lévis; de l'hôtel Beaurivage, de Neuville, propriété de Mme Wilfrid Gagnon et d'Eugène Bérubé, ainsi que de celui de l'édifice La Tour, propriété du Club Athlétique Champlain Inc. et autant de complots préalables avec diverses personnes.

Une autre offense consiste en une fraude de $4,620 aux dépens de la Banque Canadienne Nationale, succursale du 380, boulevard Charest, Québec, ainsi que conspiration avec d'autres individus.

Enfin, l'accusé a plaidé coupable à deux nouvelles offenses, soit à celles d'avoir, en 1963, comploté avec Eugène Bérubé, Conrad Bouchard et Louis Côté en vue de frauder une banque de Sherbrooke d'une somme de $300,000 ainsi que d'avoir été en en possession de $5,000 d'argent courant préalablement volé, propriété d'une banque de Québec.

Ces deux dernières accusations en remplaçaient deux autres qui ont été retirées.

Le procureur du prévenu a fait valoir que malgré la gravité des crimes, il s'agissait d'offenses où il n'y avait pas eu de violence.

Me Blais se dit également assuré que son client ne recommencerait pas et il a profité de l'occasion pour blâmer certains journaux d'avoir relié son client à des meurtres.

Dans son jugement, S. H. le juge Pettigrew a pris en considération le fait que l'accusé avait enregistré un plaidoyer de culpabilité aux crimes dont il était imputé.

L'Exécutif de la ville de Québec: pas de construction ni d'exploitation d'une usine de filtration par une entreprise privée

Par Jacques JOBIN

L'exécutif de Québec s'est refusé hier à ce que la ville confie à une entreprise privée le soin de construire et d'exploiter une usine de filtration.

Une offre avait été faite par une compagnie de Montréal nommée la Société générale d'épuration et d'assainissement Ltée, mais elle a été repoussée après l'étude qu'en ont faite les ingénieurs et le gérant de la cité.

On sait que Québec a inscrit une demande d'emprunt de $7,000,000 dans son prochain bill pour avoir la possibilité de construire un filtre suivant les plans que les ingénieurs Piette, Audy, Lépinay et Bertrand doivent remettre très bientôt aux autorités municipales. Un montant de $200,000 avait été prévu pour la confection des plans.

Selon le gérant de la ville, il en coûterait $413,000 de plus par année à la ville si elle décidait de confier son problème d'épuration de l'eau à la SGEA Ltée.

En effet, l'offre faite par cette compagnie à la ville signale que la filtration serait faite moyennant un coût de 10 cents du mille gallons d'eau sur une base de consommation de 40,000 gallons par jour.

A ce coût, signale le gérant, M. C.-R. Fontaine, la redevance payable par la cité serait de $1,460,000 par année. Or, M. Fontaine établit que si la ville construisait et opérait elle-même l'usine de filtration il ne lui en coûterait que $1,047,000 annuellement.

Cette somme, explique le gérant est composée d'abord d'un montant de $547,587 qui représente la charge annuelle au service de la dette pour un emprunt de $7,000,000 à 6%. Selon les estimations des ingénieurs le coût annuel d'exploitation et d'entretien ne devrait pas excéder $435,000.

RESPONSABILITE

Tel qu'indiqué dans le rapport du gérant à l'exécutif la décision de refuser l'offre de la compagnie provient aussi du fait qu'il y aurait difficulté d'établir la responsabilité en cas de panne du système de filtration si cela relevait d'une compagnie privée.

"Le blâme porterait-il sur les tuyaux d'adduction et de distribution ou sur l'exploitation du filtre?" signale M. Fontaine.

Au surcroit, les recherches faites par les autorités municipales dans les journaux de Montmagny où la compagnie a construit une usine de filtration au coût de $683,000 indiquent que cette ville n'a pas été très satisfaite de son expérience.

Québec se ressent de plus en plus du manque d'argent

Québec se ressent de plus en plus du manque d'argent dans ses coffres.

Ainsi, l'ingénieur en circulation, M. Marcel Laliberté, ne peut donner son plein rendement parce qu'il ne possède pas les outils nécessaires.

Présentement M. Laliberté doit travailler seul, sans secrétaire ni personnel lui permettant de faire les recherches nécessaires à l'élaboration d'une politique suivie dans le domaine de la circulation.

"Il doit aller au plus pressé", a commenté le maire Lamontagne en soulignant que ce manque d'argent doit aussi être considéré au moment où la ville s'apprête à engager un directeur du Service des loisirs.

"Encore là, dit M. Lamontagne, c'est bien beau d'engager un directeur des loisirs, mais il faut être capable de lui donner ce qu'il faut pour travailler. Nous venons de consentir une subvention de $13,000 à l'O.T.J. pour lui permettre d'opérer jusqu'au premier mai. Mais après cette date il faudra reprendre tout le problème à sa base et procéder à l'intégration progressive de l'O.T.J.".

Dans cet optique, l'exécutif est conscient du fait que lorsqu'un service qui fonctionnait en grande partie grâce au bénévolat est municipalisé, il en coûte plus cher parce que les gens veulent alors être payés pour leur travail.

"Nous voulons conserver une partie du bénévolat qui a permis à l'O.T.J. de survivre", a souligné M. Lamontagne.

Par J. J.

Précisions de M. Wagner sur le déplacement du constable Vachon et commentaires du président Pépin, de la CSN

A lire en page 11

La ville de Québec est prête à signer des ententes pour le barrage de la St-Charles

Détails en page 11

Grèves qui ont coûté plus d'un demi-million en salaires aux enseignants de la Province

Détails en page 3

Les Eglises chrétiennes ont une prière commune

A lire en page 3

La rivière Rouge continue à se faire vilaine et violente

WINNIPEG. — (P.C.) — Un autre appel aux volontaires pour monter des digues a été lancé vendredi par les municipalités du Winnipeg métropolitain alors que les résidants de ces endroits entreprennent leur deuxième fin de semaine de Pâques consécutive à ériger des barricades de sacs de sable pour contenir les flots de la rivière Rouge.

On s'attend que le danger maximum de débordement et d'inondations survienne entre le 16 et le 24 avril, alors que la crue s'élèvera de 27 à 29 pieds au-dessus du niveau normal des eaux. On a déjà commencé à ériger les digues hautes de 31 pieds et demi au-dessus du niveau moyen d'hiver. Des milliers et des milliers d'acres de terrain à culture sont déjà inondés et l'eau entoure déjà complètement les villages de Morris et de St-Jean-Baptiste.

St-Jean-Baptiste est un village canadien-français à une quarantaine de milles au sud de Winnipeg.

LÉVIS et la RÉGION

A St-Jean Chrysostome, avant de subdiviser des lots, soumettre un plan à la commission d'urbanisme

SAINT - JEAN - CHRYSOSTOME — A l'avenir, toute personne désireuse de subdiviser des lots devra soumettre un plan à la commission d'urbanisme afin que celle-ci le fasse étudier par son arpenteur.

Ainsi le décrète, le règlement no 175 ou règlement de lotissement en vigueur sur tout le territoire municipal.

Groupe 441

Le conseil municipal a renouvelé son adhésion au groupe 441 de la Protection Civile du Québec pour une autre année.

Samedi vs mardi

L'entrepreneur qui a le contrat pour la cueillette des vidanges, demande l'autorisation de procéder à son travail le samedi au lieu du mardi. Le conseil accorde cette autorisation à la condition que les usagers reçoivent pleine et entière satisfaction.

Subvention

Le trésor municipal a reçu dernièrement une subvention de $12,400, de la Régie des Eaux du Québec, subvention applicable au financement de l'usine d'épuration en usage depuis plus d'un an.

Achat projeté

Les membres du conseil sont de plus en plus convaincus que la ville devrait posséder un compresseur, considérant l'usage que fait la ville d'une telle pièce de machinerie.

Sans toutefois prendre de décision ferme à ce sujet, le conseil a demandé à son secrétaire de prendre les informations utiles en regard d'un achat possible.

M. Cajétan Alain est de nouveau nommé garde de feu.

Messe à 7 h. 30 le soir tous les dimanches

LEVIS — M. le curé de la paroisse Sainte-Jeanne d'Arc nous prie d'informer nos lecteurs qu'à compter du dimanche 10 avril, il y aura messe, à 7.30 heures p.m., tous les dimanches.

Le congrès annuel de la Chambre de Commerce régionale Chaudière-Etchemin le 22 mai prochain

LEVIS — Le congrès annuel de la Chambre de Commerce régionale Chaudière-Etchemin aura lieu cette année, le 22 mai prochain, à Saint-Prosper de Dorchester.

Cette décision a été prise hier soir, lors d'une réunion des membres du bureau de direction siégeant sous la présidence de M. Louis-René Morency.

Le thème de ce congrès sera "Possibilités' de développement de la région. Plusieurs commissions se partageront l'étude des différents aspects de ce thème.

POUR UN MEMOIRE

Le bureau de direction a aussi formé un comité de 3 membres qui sera chargé de préparer un mémoire sur la règlementation des heures d'ouverture et de fermeture des commerces.

Il apparait déjà assez clairement que le mémoire recommande des heures uniformes pour chacun des secteurs de l'activité commerciale.

Le lieut-général Jean-Victor Allard invité d'honneur

Le lieutenant-général Jean-Victor Allard, CBE, DSO, ED, CD, commandant de la Force Mobile, sera l'invité d'honneur dimanche prochain le 10 avril à l'ouverture officielle du Centre Communautaire du secteur résidentiel de la Base des Forces Canadiennes de Valcartier. La cérémonie qui aura lieu à 2 hres p.m. sera suivie de la bénédictin du centre et d'une réception pour les invités.

Parmi les invités présents à cette cérémonie, nous remarquerons le général de Brigade Marcellin Lahaie, commandant du district de l'Est du Québec et le colonel Louis Frémont Trudeau, commandant de la base de Valcartier.

La musique du Royal 22e Régiment sous la direction de son directeur attitré, le lieutenant Jean Pierret, se chargera de la partie musicale lors de cette cérémonie.

Réunion des familles Ouellet à La Pocatière

Le 4 avril, plusieurs représentants de diverses familles Ouellet des paroisses de St-Denis de Rivière-Ouelle, St-Onésime, St-Roch des Aulnaies, de Ste-Louise et de Ste-Anne-de-la-Pocatière se sont réunis à ce dernier endroit.

Le but de cette réunion était de former un comité en vue de l'organisation des fêtes du 3e centenaire de l'arrivée de René Ouellet, en Nouvelle-France.

M. Jos-Eugène Ouellet, généalogiste de Québec et secrétaire du pélerinage familial assistait à cette réunion.

On sait que le 30 avril prochain se tiendra à l'Oratoire St-Joseph du Mont-Royal, à Montréal, un grand congrès des familles Ouellet (te) : que l'on appelle pélerinage familial.

Un comité a donc été formé à La Pocatière et les officiers choisis sont : M. J.-Lucien Ouellet, de La Pocatière, a la charge de la présidence. M. Donald Ouellet également de La Pocatière a été choisi vice-président. MM. Albert Ouellet de St-Onésime, Joseph Ouellet de Rivière-Ouelle, Roger Ouellet de La Pocatière, Alfred Ouellet de Ste-Louise et Lucien Ouellet de St-Roch des Aulnaies ont été nommés directeurs; tandis que Mlle Isabelle Ouellet, institutrice de La Pocatière a été nommée secrétaire. De plus M. Ls-Philippe Ouellet de La Pocatière a été nommé président honoraire.

C'est à espérer que cette belle initiative sera prise par d'autres familles en faisant groupes et en réunissant trois ou quatre paroisses, ainsi d'autres comités pourront être formés.

Ceci permettra de réaliser un fait historique important et que cet illutre colon parisien, René Ouellet recevra de ses descendants, l'honneur qui lui est dû.

Pour les ruminants

La plus grande partie de la gomme à mâcher distribuée à travers le monde provient de la jungle d'El Peten, au Guatemala.

Le plus dur coup jamais porté contre l'autonomie des commissions scolaires

(Le président de la Corporation des Instituteurs catholiques du Québec)

"Les règles d'approbation des budgets 1966-67 que vient d'édicter le ministère de l'Education sont le plus dur coup jamais porté par le gouvernement à l'autonomie des commissions scolaires," a déclaré hier, le président de la Corporation des Instituteurs catholiques du Québec. M. Raymond Laliberté commentait alors les déclarations faites, vendredi dernier, par le ministre de l'Education concernant l'éducation permanente, l'enseignement pré-universitaire et professionnel, le système de financement ds institutions indépendantes, la formation des maitres et les subventions du gouvernement aux commissions scolaires.

LES NOUVELLES NORMES

"Comme il s'agit de normes administratives entre le gouvernement et les commissions scolaires, a précisé le président de la C.I.C., les enseignants ne se sentent pas liés et continueront comme dans le passé à négocier leurs conditions de travail avec leurs employeurs, les commissions scolaires".

"Nous tenons cependant à aviser le public que le nouvel esprit de ces normes ainsi que certaines de leurs directives contredisent l'orientation qu'avait l'habitude de leur donner le ministère de l'Education et dont il fait encore grand état dans le texte de présentation générale". Ainsi en est-il, a précisé M. Laliberté, de l'échelle de référence des salaires du personnel académique, de la nette influence que le ministère désire jouer en ce qui concerne la répartition locale de la masse des traitements, de la "vérification" qu'il fera des étapes vers la parité de salaire et du contrôle qu'il veut exercer sur la classification du personnel académique.

Le président de la C.I.C. a de plus affirmé que ces normes imposeront une surcharge automatique de taxes à toutes les commissions scolaires qui s'étaient basées sur les critères officiels de l'an dernier pour établir leurs perspectives d'avenir. M. Laliberté estime même que ces nouvelles règles d'approbation des budgets conduisent à une détérioration progressive des subventions gouvernementales au poste des traitements du personnel enseignant.

"Si le gouvernement considère que le rattrapage est terminé, il semble bien, à l'exament des nouvelles règles, que ce soit quant aux subventions qu'il verse aux commissions scolaires", commenta-t-il.

LA FORMATION DES MAITRES

Abordant ensuite le sujet de la formation des futurs enseignants, M. Laliberté a fait remarquer que le ministère de l'Education est moins exigeant que les enseignants eux-mêmes qui, par la voix de la C.I.C. avaient préconisé une scolarité minimum de 15 ans, alors que le règlement no 4 la fixe à 14 ans.

Selon lui, ce règlement perpétue une situation où des maitres fraichement diplômés sont aussitôt dévalorisés aux yeux du public et doivent s'inscrire dans la course à de nouveaux parchemins. "Il nous semble qu'une seule année de formation professionnelle, sans début de spécialisation universitaire, est nettement insuffisante pour les futurs maitres, eu égard aux exigences croissantes de l'éducation et des services que la société attend des enseignants".

Dans la même optique, la C.I.C. n'adhère pas à l'idée de confier la formation entière des maitres à un niveau pré-universitaire.

"C'est aux centres universitaires et aux universités, privées ou publiques, qu'elle devrait être donnée, rappelle M. Laliberté, ajoutant que dans ce domaine, le ministre de l'Education se doit de prendre la responsabilité et d'user des pouvoirs de coordination que lui accorde le bill 60.

LE FINANCEMENT DES INSTITUTIONS PRIVEES

"Il est heureux que les parents conservent la liberté de confier leurs enfants aux institutions de leur choix, qu'elles soient associées ou non au système public", a de plus commenté le président de la C.I.C. au sujet du financement des institutions indépendantes. Il se réjouit cependant que l'on tente de dissiper l'équivoque qui régnait dans l'organisation des cours secondaire et post-secondaire, en facilitant l'intégration des institutions privées au système public et ce, apparemment sans discrimination.

"Equivo que qui se perpétue cependant en ce qui a trait a ...nement pré-universitaire et professionnel, précise ...té, car l'article 3 du ...t créant le niveau des instituts laisse supposer que ...tions se verront vraisemblablement obligées de donner les options terminales du cours secondaire pour les élèves ne possédant pas les pré-requis nécessaires.

On recrée ainsi une situation que l'on a dénoncée en ce qui concerne les universités".

La C.I.C. partage par ailleurs les objectifs d'éducation permanente du ministère de l'Education, mais souhaite que les commissions scolaires s'en occupent plus activement.

Comité régional Léon Provancher en marche

En raison des événements socio-religieux qui se sont déroulés dans le Comté de Portneuf le mois dernier, et qui ont accaparé le temps et l'attention des citoyens, le Comité Régional Léon Provencher a décidé, lors de son assemblée du 6 avril, de prolonger la période normale de recrutement des membres de la Société Saint-Jean-Baptiste sur le territoire qui est de son ressort.

C'est le 10 mai prochain qu'aura lieu à Portneuf-Station le colloque de la Société Saint-Jean-Baptiste sur "LA PETITE INDUSTRIE". Le thème de la rencontre n'a pas été davantage précisé, non plus que le nom des panélistes qui seront choisis vraisemblablement dans le monde de l'industrie et des affaires. A ces fins, un comité d'organisation, formé de MM. Jean-Noël Marcotte, Roger Paquin, de M. Jean-Paul Brown et de M. Jean Dion, a été constitué. Ce colloque auquel assisteront une élite du Conseil diocésain et nombre de personnes comme nous l'espérons, sera précédé de l'assemblée générale trimestrielle du Comité Régional Léon Provencher.

Le site et le monde de célébration pour 1966 n'ont pas été encore définitivement arrêtés. Des pourparlers sont en cours qui nous permettront de fixer ces choix d'ici quelques semaines.

Enfin, la Société Saint-Jean-Baptiste, toujours à l'affût pour intéresser les jeunes, prévoit un plan d'organisation tripartite qui, d'après la nature du projet, commencera d'être mis en application à plus ou moins longue échéance.

Les deux premières parties du plan sont des initiatives nouvelles de la Société. CARREFOUR-JEUNESSE, le premier projet, entend grouper des jeunes de 18 à 25 ans, travailleurs ou étudiants. La première rencontre aura lieu le 24 du courant à l'Ecole Secondaire Sainte-Foy, les délégués de nos jeunes y traceront eux-mêmes leur programme de rencontres subséquentes dans les cadres fournis par la Société. On en prévoit huit, à savoir une dans le territoire de chacun des Comités Régionaux du diocèse de Québec. La rencontre-visite patronnée par le Comité Régional Léon Provencher aura lieu à Saint-Ubald (Lac Blanc) dimanche le 11 septembre prochain. Cette formule semble devoir remporter un grand succès auprès des jeunes.

Le second projet, autre initiative prometteuse de notre Société, consistera dans un échange d'étudiants ONTARIO-QUEBEC pour cette année, qui se fera grosso modo de cette manière: il s'agit pour un jeune du Québec d'aller séjourner 15 jours dans une ville de la province voisine dans une famille appartenant au même milieu social et de rendre la politesse à un jeune de cette famille une fois de retour dans le Québec, les déplacements se faisant en groupe sous la surveillance de moniteurs spécialisés.

Le troisième projet n'est pas une initiative nouvelle, c'est une réplique de la formule des camps de jeunesse expérimentée avec succès en 1965 dans le site pittoresque de la Baie Saint-Paul (Charlevoix). Cette initiative reposera sur une collaboration à l'échelon régional, et semble intéresser une certaine fraction des jeunes de nos Conseils locaux pour lesquels le projet no 2 reste inaccessible.

ICI ET LA DANS L'ÉDUCATION

NOUVEAU REGIME DE SUBVENTIONS AUX INSTITUTIONS PRIVEES

Il y a quelques jours, M. Gérin-Lajoie rendait public un "Document d'éducation dans lequel il annonçait une nouvelle politique en vertu de laquelle les institutions privées actuelles pourront s'associer aux commission scolaires régionales pour offrir l'enseignement au niveau secondaire".

Or, parallèlement au régime des institutions associées, le ministre a fait connaitre l'essentiel d'un nouveau régime de subventions aux institutions privées, régime que devra être soumis à l'approbation du Parlement et qui s'appliquerait pour l'année scolaire 1966/1967.

En vertu du régime proposé, le gouvernement hausserait ses subventions aux institutions privées à $150 par élève au niveau secondaire et à $400 par élève au niveau post-secondaire

Par le régime proposé de subventions aux institutions privées, le gouvernement vise à ce que, sauf exception, les frais de scolarité exigés par ces institutions ne dépassent pas $300 ou $350 par année au niveau secondaire. Est maintenu, par ailleurs, le versement du $200 effectué par la Commission scolaire, de sorte que les frais payables par les parents ou par l'élève ne dépasseraient pas $100 ou $150.

Au niveau post-secondaire, le régime proposé vise à ce que les frais d'inscription et de scolarité n'excèdent pas, sauf exception, $400 ou $450 par année. Les étudiants de ce niveau sont éligibles au régime de bourses et de prêts du ministère de l'Education.

MECANISME DU SYSTEME D'ENTENTES

En rendant public le **Document d'éducation** sur les institutions associés et les institutions privées, le ministre de l'Education, M. Gérin-Lajoie, a précisé quelles commissions scolaires et quelles institutions privées seront autorisées à conclure des ententes d'association.

Les commissions scolaires régionales seront autorisées à conclure des ententes avec les institutions privées de leur territoire qui offrent un enseignement de niveau secondaire et qui désirent s'associer. Par exception, elles pourront être autorisées à conclure des ententes avec des institutions privées situées hors de leur territoire.

Elles seront également autorisées à conclure des ententes avec les institutions privées de leur territoire qui offrent l'enseignement élémentaire à des catégories d'enfants exceptionnels, de même qu'avec certaines écoles pilotes offrant l'enseignement élémentaire en expérimentant de nouvelles méthodes pédagogiques.

Outre les régionales, quelques commissions scolaires locales, telles celles des régions métropolitaines de Montréal et de Québec, pourront être autorisées à conclure de telles ententes.

Dans tous les cas, les institutions privées visées par la nouvelle politique sont celles qui sont reconnues pour fins de subventions par le ministère de l'Education ou tout autre ministère du gouvernement du Québec.

Le projet d'amendement à la **Loi de l'instruction publique**, nécessaire pour l'application de ce régime d'ententes, a été lu en première lecture jeudi dernier à l'Assemblée législative.

OPERATION 55 : HOMOLOGATION . . .

Quatre autres plans d'équipement scolaire régional ont reçu l'homologation du ministère de l'Education. Ces projets, dont le coût total est de l'ordre de $30,000,000 ont été conçus en fonction d'une population de 12 à 16 ans qui, en 1971, atteindra 31,664 enfants.

Les plans d'équipement en question sont ceux soumis au ministère par les comités de planification scolaire des régionales Meilleur, Louis-Fréchette, Duvernay et Charlevoix.

Les 44 plans d'équipement scolaire régional homologués jusqu'à ce jour, dans le cadre de l'Opération 55, prévoient des investissements de $410,790,000.

L'U.G.E.Q. PRESENTE UN MEMOIRE A M. GERIN-LAJOIE

Mardi, le 29 mars dernier, l'exécutif de l'U.G.E.Q. a rencontré l'honorable Paul Gérin-Lajoie, ministre de l'Education, pour lui remettre son mémoire sur l'accessibilité générale à l'Education.

Ce mémoire faisait suite au congrès spécial de l'U.G.E.Q. tenu à Montréal, les 19 et 20 mars, et au cours duquel les délégués s'étaient entendus pour former un front commun sur la question de l'accessibilité.

Le mémoire se divise en trois grands chapitres traitant de l'accessibilité dans le cadre de la démocratisation du système d'éducation, de son financement et du programme en matière d'aide aux étudiants.

Au sortir de cette rencontre, l'exécutif de l'U.G.E.Q. estime que ses revendications ont de fortes chances de réussir, compte tenu de l'accueil réservé par le ministre et de l'annonce de l'adoption prochaine par le cabinet du règlement sur les instituts, ce qui était incidemment l'une des revendications contenues dans le mémoire.

L'exécutif de l'U.G.E.Q. de plus, est fermement résolu à mener d'ici septembre une campagne pour l'obtention des principales recommandations qui visent à doter le Québec d'un système d'éducation véritablement démocratique qui garantisse à tous ceux qui le peuvent et le veulent de poursuivre des études jusqu'à la limite de leurs aptitudes.

Projet de construction d'un centre culturel, à Jonquière, approuvé

L'honorable Bona Arsenault, secrétaire de la Province, et ministre chargé du programme du Centenaire dans le Québec, annonce que le projet de construction d'un centre culturel dans la cité de Jonquière a été officiellement approuvé.

Ce centre culturel comprendra un auditorium de 400 sièges avec scène et services connexes, scène amovible et fosse d'orchestre, un hall d'entrée, une salle polyvalente pouvant se subdiviser en trois locaux pour l'enseignement des arts plastiques, un studio pour l'enseignement du ballet, un bureau administratif, divers studios pour les arts, cinq cabines pour la pratique de la musique, trois locaux pour les professeurs, un hall d'expostion et foyer, et une cuisinette. Le coût de cet édifice est évalué à $250,000.

En vertu de l'entente fédérale-provinciale concernant l'exécution de projets commémoratifs du Centenaire, le gouvernement du Québec versera $83,333.33 tandis que le gouvernement fédéral contribuera pour $83,333.33 et la municipalité, $83,333.34.

Le coût des projets du Québec ayant reçu l'approbation de principe de la Commission du Centenaire s'élève maintenant à $13,694,790.

Le Dr Bernard Michel aux recherches hydrauliques (glaces)

Le Dr Bernard Michel, professeur agrégé du département de génie civil de l'Université Laval, vient d'être nommé président du comité des glaces de l'Association internationale de recherches hydrauliques. Il succède au Dr Rundgren de Suède. Ce comité groupe des représentants des différents pays nordiques où l'on effectue des recherches sur les problèmes de glace affectant les ouvrages hydrauliques. Le Dr Michel se rendra à Paris le 13 avril prochain, afin d'organiser la prochaine conférence sur les glaces qui aura lieu au Colorado en 1967.

ABONNEZ-VOUS A "LA SAINTE-CROISADE"

"LA SAINTE CROISADE" l'organe de la Pieuse Union St-Joseph, est honorée d'une bénédiction de S. S. Pie XI et elle a été recommandée à maintes reprises par feu S. E. le cardinal Villeneuve, o.m.i., archevêque de Québec.

Elle publie des articles de fond, des traits édifiants des légendes charmantes sur saint Joseph, ainsi que de nombreuses faveurs obtenues par l'intercession de ce grand saint.

"LA SAINTE CROISADE" est imprimée sur papier de luxe et ses illustrations, oeuvres d'excellents artistes, tout en agrémentant la matière à lire, permettent d'admirer les plus belles productions de l'art chrétien.

Un numéro spécimen est envoyé gratis sur demande. On s'abonne à n'importe quelle date de l'année. Prix de l'abonnement : $1.00 au Canada; $1.25 aux Etats-Unis.

De très belles récompenses sont offertes aux zélatrices de la revue.

Adresse: "LA SAINTE CROISADE" 500 chemin Sainte-Foy, Québec-6.

Dentistes

Dr Yvan Bourget
B.A., B.D.S., D.D.S.
Tél. : 837-0633
BUREAU: tous les jours:
9 heures à midi — 2 à 5 heures
LE SOIR: SUR RENDEZ-VOUS
40, St-Joseph, LAUZON
59311 2-4 (mar.j.s. au 30-4) 74 C.L.

A vendre — Divers

Pour de L'AMEUBLEMENT et des ACCESSOIRES électriques de qualité
Venez nous visiter
LES NECESSITES DOMESTIQUES
43 TRANS-CANADA ouest. Rond-Point Lévis
Pour rendez-vous
Tél. 837-9381
58895 19-3 (s. au 9-4) 21 C.L.

Logements à louer

ST-ROMUALD, face à Sillery, 3, 4 et 5 pièces, chauffés ou non, plus chambre de bain, eau chaude, "220", marché Olivier Inc. Tél.: 839-9408. Appeler avant la fin de l'échéance.
58572 1-4 (1 ms, 6 fs) 118 C.L.

Ecoles

837-9472 837-2744

COURS DE CONDUITE
AUTO-ECOLE MODELE
● Cours théoriques ● Leçons au volant
● Leçons de perfectionnement
Approuvés par le "Ministère des Transports"
STATION - ESSO - CHOUINARD
G. CHOUINARD, Moniteur - Propriétaire
ROND-POINT, LEVIS, Qué.
59415 9-4 (30-4) 81 C.L.

Maison à vendre

MAISON A VENDRE
Lévis — 12 rue de la Vigie — Place Capitaine Bernier
Maison seule, style canadien, 1½ étage, 4 chambres à coucher. Sous-sol fini. Très bien située près d'école, etc. Conviendrait très bien pour homme d'affaires ou professionnel.
TEL. : 837-7458
59496 9-4 (2 fs) 127 C.L.

VIDEZ VOS GRENIERS
AU PROFIT DES PAUVRES DE QUEBEC
La demande est pressante . . . on récupère de tout . . :
Téléphonez-nous, on ira chercher vos surplus →
LE COMPTOIR EMMAUS
160 St-Paul, Québec — 692-0365

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney

LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore

PHILOMENE — par Ernie Bushmiller

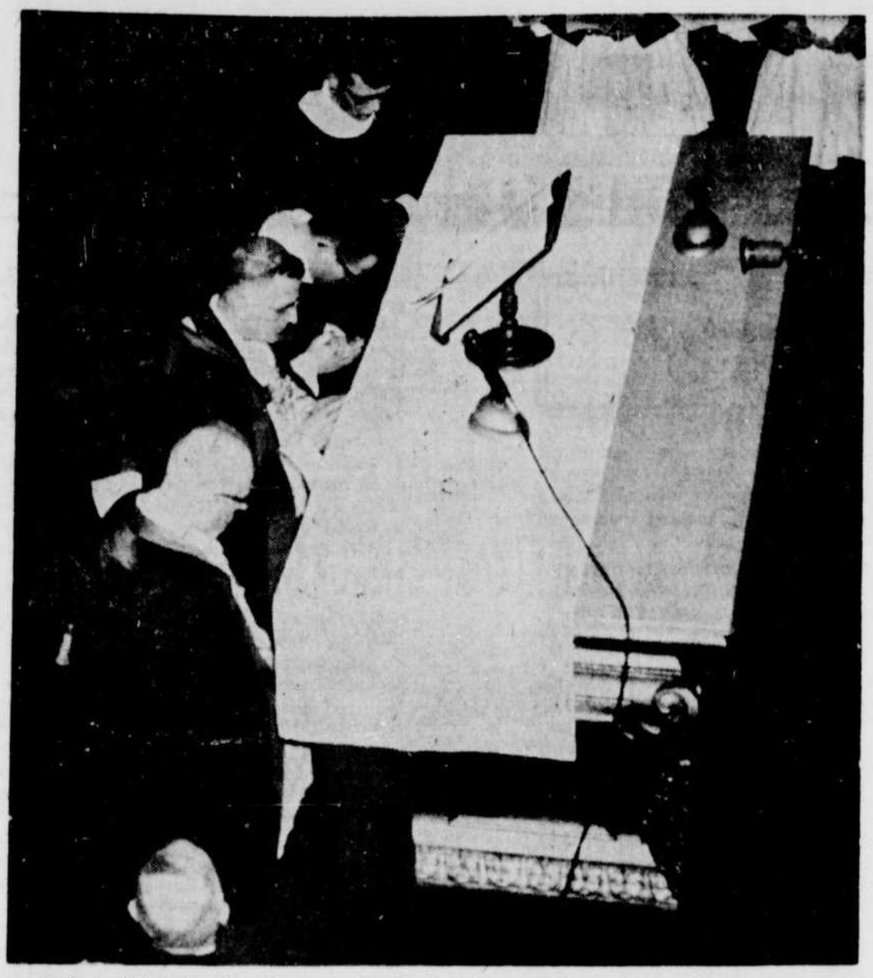

● Les cérémonies liturgiques du Vendredi Saint rappellent chacune à leur façon la mort de Jésus en Croix. Cette mort acceptée, assumée par Jésus, même si elle paraissait absurde, inutile, est source de salut pour tous les hommes. Sur la photo ci-haut, Son Eminence le cardinal Maurice Roy, qui présidait l'office liturgique hier après-midi à la Basilique Notre-Dame de Québec, effectue la deuxième partie de cette cérémonie : la prière universelle. Il demande au Père que la mort de son Fils donne à son Eglise de demeurer inébranlable dans la foi pour proclamer le nom de Dieu. Il prie pour le pape Paul, pour le clergé, pour les fidèles chrétiens, pour tous les pouvoirs publics, pour les catéchumènes, pour tous les fidèles dans l'épreuve, pour l'unité des chrétiens, pour les Juifs et pour tous ceux qui ne croient pas encore au Christ. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

● La cérémonie du Vendredi Saint manifeste que tous ceux qui veulent suivre Jésus sont soumis à sa loi, la loi de la croix. Tous les fidèles sont invités à adorer ce "signe de contradiction", cette pierre angulaire sur laquelle plusieurs butent et tombent, cette pierre qui en écrasera plusieurs. Simple laïc ou grand de l'Eglise, tous doivent mourir avec le Christ sur la Croix pour ressusciter avec lui. Sur cette photo, Son Eminence le cardinal Maurice Roy s'agenouille devant la croix, il la baise en signe d'adhésion au plan du Christ sur lui. Jésus a été le serviteur des hommes qu'il sauve par sa mort. L'évêque est esclave de sa charge, de son service. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

● "Si le Christ n'est pas ressuscité, notre foi est vaine". Chaque chrétien qui vient baiser la croix après son dépouillement dans la cérémonie du Vendredi Saint, chaque disciple de Jésus qui s'agenouille devant ce paradoxe de la foi, pense à la solitude de Jésus devant la croix. Il affirme par ce geste vouloir suivre chacun des pas de Jésus. Il affirme sa foi en la vie qui jaillit de la mort. Il manifeste aux yeux de tous les chrétiens son appartenance à la communauté des baptisés, à la communauté de tous ceux qui ont été lavés dans le sang de Jésus, à la communauté de tous ceux qui, mourant à eux-mêmes au long de leur vie, font grandir en eux ce germe de résurrection déposé par leur baptême. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

En la basilique Notre-Dame de Québec

CÉRÉMONIES DU VENDREDI-SAINT

Son Eminence le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec et primat de l'Eglise canadienne, a présidé hier après-midi, à la basilique cathédrale Notre-Dame de Québec, les cérémonies du Vendredi Saint. Leurs Excellences Nosseigneurs Lionel Audet et Laurent Noël, évêques auxiliaires du diocèse de Québec, assistaient au choeur, de même que Son Exc. Mgr Napoléon-Alexandre Labrie, directeur national de l'Oeuvre Pontificale de la Propagation de la Foi.

Plusieurs membres de la Curie diocésaine étaient présents à la cérémonie. Plusieurs séminaristes du Grand Séminaire de Québec servaient dans des fonctions liturgiques. De même, le chant était assuré par les séminaristes. Une foule nombreuse a assisté à la cérémonie.

La cérémonie

L'office du Vendredi-Saint veut manifester la croix comme source du salut des hommes. La première partie de la cérémonie contient plusieurs lectures. Les deux premières sont des prophéties de l'Ancien Testament. La troisième, l'Evangile de la Passion selon S. Jean, montre la réalisation de ces prophéties en la personne de Jésus. Les dernières heures de Jésus y sont présentées sobrement, dans une perspective biblique. On y voit les Juifs de l'époque, poussés par leurs chefs spirituels, manigancer la mort de Jésus; les premiers, parce que Jésus les déçoit dans leur désir d'un Messie temporel; les seconds, parce que le prophète Jésus de Nazareth a mis à jour leurs intentions secrètes. Pilate, de son côté, trahit sur son propre terrain : il ne rend pas la justice mais abandonne un innocent à la mort. Les Apôtres fuient; ils ont peur; ils sont dans le désarroi ...

La deuxième partie de cette cérémonie liturgique comporte un ensemble de prières pour toute l'humanité. Elle marque la foi de l'Eglise dans le pouvoir de la croix. L'Eglise prie pour tous ses fils, spécialement ceux dont la foi est persécutée. Elle prie pour tous les pouvoirs publics pour qu'ils remplissent leurs devoirs de justice. Elle prie pour l'unité des chrétiens, sûre d'être exaucée par la puissance de la croix de Jésus. Elle prie pour les Juifs, le peuple racheté en premier. Elle prie pour tous ceux qui ne croient pas encore au Christ, pour tous ceux qui ne l'ont pas encore rencontré ou qui l'ont refusé ...

La troisième partie de l'office est consacrée au dévoilement de la croix. L'Eglise présente la croix à l'adoration de tous. Elle rappelle le mystère d'un Dieu qui meurt dans le supplice le plus vil du temps, pour sauver tous les hommes. Depuis la mort du Christ, la croix s'identifie à sa mission; elle est le signe de ralliement des chrétiens; elle est le signe de reconnaissance du disciple du Christ ...

Finalement, tous les chrétiens présents communient au corps et au sang du Christ. C'est la communion. Chacun devient le corps du Christ. Tous acceptent de mourir avec lui, comme lui, pour ressusciter avec lui. Tous les participants, par leur communion au Christ, offrent à la Trinité, leurs souffrances afin qu'elles soient vraiment une mort à soi-même. Chacun communie à la vie qui est dans le Christ ressuscité, dans son corps qui est passé par la mort et qui en est sorti victorieux.

Vigile pascale

Son Eminence le cardinal Maurice Roy doit présider ce soir la cérémonie de la vigile pascale. Il y bénira le feu nouveau, signe de la Lumière qui est venu dans le Monde par le Christ. Il y bénira l'eau, symbole de la v.. et moyen de communion à la mort et à la vie de Jésus dans le baptême. Au cours de cette cérémonie qui doit avoir lieu à 10 hres 15, Son Eminence conférera vraisemblablement le baptême à un nouveau-né.

Dimanche de Pâques

Le jour de Pâques, Son Eminence chantera une messe pontificale à la Basilique. Il y présentera son message pascal à ses diocésains. Cette cérémonie doit avoir lieu à 9 hres 15.

A compter d'aujourd'hui

LES ÉGLISES CHRÉTIENNES ONT UNE PRIÈRE COMMUNE

Par André Jean

L'Eglise catholique a accepté une nouvelle formule du Notre Père qui entrera en vigueur à compter du Samedi-Saint. Jusqu'ici, les formules de cette prière variaient d'une confession à l'autre. Nous possédons désormais une prière que nous pourrons réciter en commun lors de réunions où l'on cherche le bien de l'unité.

C'est en ces termes que s'exprimait récemment Mgr Ernest Lemieux, alors qu'il prenait la parole devant les membres du club Kiwanis de Québec.

Mgr Lemieux a rappelé que nous sommes tous fils de Dieu, et que cette paternité est manifeste dans la prière du Notre Père. C'est pourquoi il était regrettable de voir que lors de réunions oecuméniques on ne pouvait réciter en commun cette prière à cause de la formule différente.

Le conférencier a fait remarquer qu'une commission spéciale a été formée avant le Concile pour préparer un texte commun à toutes les confessions spéciales pour viser à une même unité de pensée et de sentiment.

CHANGEMENTS APPORTES

La nouvelle formule de la prière par excellence ne comporte que quelques changements secondaires. Ainsi, l'on tutoie Dieu comme on le fait déjà dans l'église protestante. Mgr Lemieux a rappelé que cette attitude n'a rien de nouveau pour l'église catholique. En effet, le tutoiement a existé en France jusqu'au 17e siècle; nous l'avions perdu depuis cette époque pour des raisons de rite.

Le tutoiement est le signe de la grande intimité que nous avons avec Dieu. Il marquera aussi le souci d'une plus grande fidélité à la tradition chrétienne primitive.

Ce qui compte, a poursuivi le conférencier, c'est de renouveler notre foi en Dieu plus, cette prière va connaître une nouvelle notre père qui nous a redonné la vie. De ferveur, ce sera ainsi un gage de fraternité humaine. Voici le texte de la nouvelle formule du Notre Père qui entre en vigueur à compter d'aujourd'hui :

Notre Père ...
qui es aux cieux,
que ton nom soit sanctifié,
que ton règne arrive,
que ta volonté soit faite
sur la terre comme au ciel.
Donne-nous aujourd'hui
notre pain de ce jour.
Pardonne-nous nos offenses
comme nous pardonnons aussi
à ceux qui nous ont offensés.
Et ne nous soumets pas
à la tentation
mais délivre-nous du Mal.

M. Marcel-G. Bouré réélu président du Bureau de Crédit de Québec Ltée

M. Marcel-G. Bourré, C.G.A., secrétaire-trésorier de Prémont Ltée, fourrures, et président du Centre d'affaires St-Roch Inc. a été réélu président du Bureau de Crédit de Québec Ltée lors de l'assemblée générale de cette compagnie.

M. Roland Drolet, gérant de la Caisse populaire de Sillery et président de la bijouterie Mich-Nic Inc. a été élu secrétaire du Bureau de Crédit de Québec Ltée, en remplacement de Me Wilbrod Bhérer, C.R., lequel occupait cette fonction depuis 25 ans. Me Bhérer a été élu directeur, membre du conseil d'administration du Bureau de Crédit de Québec Ltée.

Les autres officiers réélus sont MM. Lionel-J. Chenier, réélu vice-président, Paul Croteau, réélu trésorier et Damien Doré, réélu gérant et membre de l'exécutif. M. Doré en est le gérant depuis la fondation, donc depuis plus de 25 ans. Les autres directeurs sont MM. Gérard Robitaille, René Bergeron et Donald Simons.

M. Marcel G. Bourré, président du Bureau de Crédit de Québec Ltée, remercie tous les hommes d'affaires et compagnies qui se prévalent des services d'information de crédit et de perception de comptes que leur offre cette organisation locale.

Marchands, commerçants industriels, manufacturiers, en un mot, tous les hommes d'affaires sont invités à profiter des services du Bureau de Crédit de Québec Ltée, car, ce faisant, leurs entreprises en bénéficieront en facilitant leurs opérations et leur bonne administration.

Le Bureau de Crédit de Québec Ltée est affilié à l'Association des Bureaux de Crédit du Québec et du Canada.

Grèves qui ont fait perdre plus d'un demi million en salaires aux enseignants

Dans la dernière livraison de la Revue scolaire, le service des relations du travail de la Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec publie un tableau complet des résultats des grèves qui eurent lieu dans 3 commissions scolaires régionales, au tout début de 1966.

On se souvient que les commission scolaires régionales concernées étaient celles de Le Gardeur, de L'Outaouais et de Papineau.

Un total de 18,089 élèves furent touchés par ces grèves. Ces élèves étaient sous la responsabilité de 856 enseignants.

La grève à Le Gardeur a duré 22 jours. Celle à l'Outaouais a pris 30 jours tandis que celle de la Régionale Papineau, 27 jours.

Au point de vue salaires, les enseignants ont assumé une perte totale brute de $633,060. Dans 2 régionales, celle de Le Gardeur et celle de Papineau, la récupération totale des salaires se chiffre à $115,750. Cela laisse donc une perte nette de $517,310.

Du côté des heures de classe, les pertes brutes se sont élevées à 3,077,787. Par suite du règlement des grèves, il s'est récupéré un total de 819,640 heures-élèves pour laisser une perte totale nette de 2,258,147 heures-élèves.

La tableau indique dans une dernière colonne que chacun des professeurs de la Régionale Le Gardeur avait perdu en moyenne $239 alors que ceux de la Régionale de l'Outaouais avait perdu $640 et ceux de la Régionale Papineau, $89.

Dans les commentaires qui accompagnent le tableau, le secrétaire général de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec se demande si le droit de grève, accordé tout récemment aux enseignants, est réellement si avantageux.

Université Bishop's

Le gouvernement garantit un emprunt de $450,000

Le gouvernement garantit un emprunt de $450,000. contracté par l'université Bishop's.

Le gouvernement a accordé une subvention de $450,000 à l'université Bishop's pour rembourser, au fur et à mesure des échéances, l'emprunt de ce montant que cette institution a contracté, avec la garantie du gouvernement du Québec, auprès de la Société centrale d'hypothèque et de logement.

Cette subvention s'ajoute au montant de $120,000, payable comptant, accordé à la même institution au cours de l'exercice financier 1965/1966, ce qui forme une subvention totale de $570,000.

Le montant de la nouvelle subvention sera affecté à la construction d'une maison d'étudiants.

A Montréal, du 11 au 13 avril

Session d'étude sacerdotale des aumôniers de l'Action Catholique

La prochaine session d'étude sacerdotale organisée par les aumôniers nationaux et diocésains de l'Action Catholique aura lieu les 11, 12 et 13 avril 1966 à la Maison Marie-Reine-des-Coeurs, 4,000, rue Bossuet, Montréal.

La rencontre portera sur l'approfondissement de la mission prophétique du prêtre par rapport aux diverses médiations humaines de salut.

Il apparaît important, dans la perspective pastorale actuelle, d'établir une liaison, de construire un pont, entre l'Eglise (considérée comme présence historique du salut) et le monde). L'Eglise se voit de plus en plus coupée de la société, du monde profane : de là la préoccupation très grande d'un dialogue à instaurer entre Elle et le monde. La pastorale qui a été mise en oeuvre jusqu'ici était formulée presque exclusivement à partir de la mission juridique de la hiérarchie. C'est pourquoi la médiation plus diffuse et de nature plutôt prophétique de l'Eglise considérée comme Peuple de Dieu a été mise dans l'ombre. Et comme cette médiation est exercée, de façon habituelle et plus générale, par le laïcat (qui constitue la partie importante du Peuple de Dieu), et se réalise au niveau concret, au ras de la vie, on en est venu à négliger pratiquement cette médiation et à ne plus considérer l'événement (l'activité profane) comme porteur, lui aussi, de la grâce, comme objet ou instrument du dessin de salut de Dieu.

L'A.C. représente, chez nous, un effort sérieux d'attention des chrétiens aux réalités du monde. On a même pu lui reprocher d'être plus préoccupée du profane que du religieux. Aujourd'hui encore, par la revision de vie qu'elle propose aux chrétiens engagés dans la construction du monde, elle continue d'orienter sur la recherche et la révélation du dessein de salut de Dieu en marche à travers les réalités du monde dans lequel nous vivons. L'A.C. apparaît donc comme une manifestation importante de l'exercice de la fonction phophétique du Peuple de Dieu.

● L'Eglise offre aux fidèles, le Vendredi Saint, le récit de la Passion à travers la vision de St-Jean, le disciple que Jésus aimait. Hier après-midi, trois lecteurs ont solennisé cette lecture en le psalmodiant. La violence et la brutalité ne sont pas mis en évidence dans ce texte. C'est le drame religieux à l'état pur. Jésus est haï des Juifs parce qu'il dévoile les coeurs ... Il est abandonné par Pilate pour des raisons bassement politiques. Pilate trahit sur son propre terrain, sur le terrain de la justice. Ses disciples s'éloignent de lui, parce qu'ils ont peur, parce qu'ils sont dans le désarroi, parce qu'ils ne savent plus où ils en sont. Jésus est seul face à sa mission.
(Photo l'Action, par Marcel Laforce)

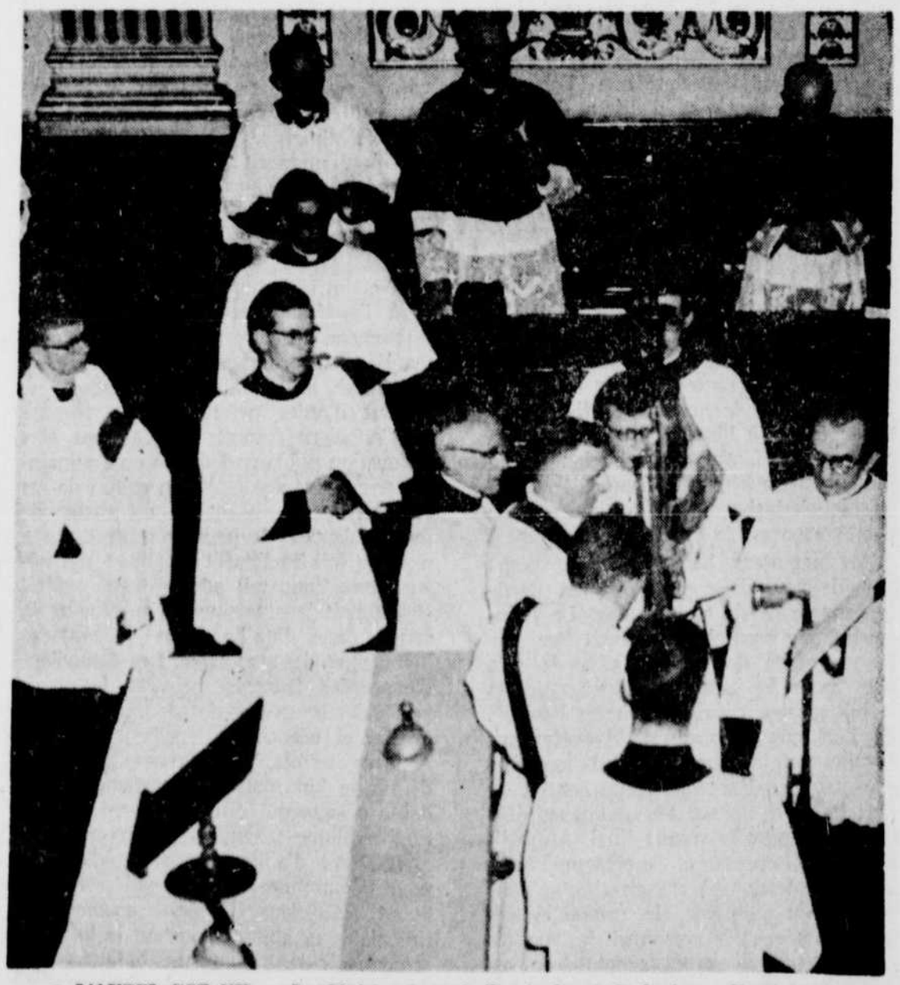

● L'AUTEL EST NU — Le Christ est mort, il est absent de la terre. Il est aux enfers. C'est la croix qui règne, passage vers la Résurrection, vers la manifestation de la Gloire du Père dans son Fils ressuscité. Son Eminence le cardinal Maurice Roy procède ici au dévoilement de la croix. "Voici le bois de la croix qui a porté le salut du monde", proclame-t-il. Tous adore ce signe. Car, maintenant elle s'identifie au Christ, elle est l'instrument de la mission de Jésus. Elle est le signe de ralliement des disciples du Christ. Elle est le signe de reconnaissance du chrétien. Chacun s'humilie et adore ce qui signifie le supplice le plus horrible ... (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

EDITORIAL

Comme le Ressuscité, être tous des saints

Pour manifester la gloire de Son Père, pour bien faire voir Sa toute-puissance et aussi, pour appuyer, soutenir notre peu de foi, le Christ, après Sa Passion, a voulu ressusciter, glorieux et immortel. Saint. Il était au ciel; saint, Il est demeuré sur la terre; et saint Il est à jamais dans les célestes parvis. Sa volonté est qu'à Son exemple, après d'inévitables épreuves, nous soyons tous, un jour, des ressuscités; et, en attendant, des hommes nouveaux, disons le mot, des saints.

Nous ! Etre des saints ! Voyons ! Ce peut être là le fait d'ermites, de gens retirés au désert; de moines et de nonnes passant, pour ainsi dire, toute leur vie, devant l'autel, le tabernacle. Au surplus, ne faut-il pas, pour être saint, accomplir miracles et autres merveilles inouïes, être nanti de charismes impressionnants ?

* * *

Non ! Disons-nous-le bien : Là n'est pas, en soi, la sainteté. La sainteté vécue, vraie, est chose accessible à tous et à toutes. Consultons les Ecritures : Elles sont claires, péremptoires : —*"La volonté de Dieu*, écrit l'Apôtre saint Paul aux Thessaloniciens (I, 4, 3), c'est votre *sanctification*". En d'autres termes, Dieu veut que, tous, nous soyons des saints. Et c'est précisément en exécutant, en accomplissant Sa volonté divine que nous serons, que nous deviendrons des saints. Non pas, certes, par nos seuls et bien fragiles ressources. Mais en accueillant Sa grâce, en coopérant pleinement avec elle.

A ce compte, sous le signe de la véritable bonne volonté, de l'effort continu; de l'irremplaçable humilité, de la constance, de la fidélité, aux jours sombres comme aux jours ensoleillés, nous ferons, Dieu aidant, en nous-mêmes et autour de nous, des conquêtes que croiront à peine nos propres yeux.

* * *

La sainteté accessible à tous ? Eh ! oui ! Tout récemment, le 16 mars dernier, lors d'une audience générale accordée à nombre de laïcs, dont une foule d'écoliers, d'étudiants, le Souverain Pontife lui-même le disait et le réaffirmait, après bien d'autres voix illustres et autorisées : —*"La sainteté — écoutez bien — est possible à tout le monde. Ce l'est pour les adultes et pour la jeunesse, pour les hommes et pour les femmes. Il s'agit d'un appel qui est présenté comme possible, bien plus, comme nécessaire. La sainteté, Nous le disons avec joie et émerveillement, est pour tous"*.

On pourrait difficilement être plus ajoutait en substance : Le nom même du chrétien est "fidèle". Le chrétien ne saurait être médiocre, se complaire dans la faiblesse, dans l'ignorance de ses devoirs, dans la paresse, dans la malhonnêteté. *"Qu'il s'agisse du plan naturel ou de celui de la religion, la vie doit être pleine, bien remplie, parfaite. Or, qu'est-ce que nous appelons la vie parfaite d'un chrétien ? On appelle cette vie la sainteté. Tout chrétien doit être un véritable chrétien, un parfait chrétien. Dès lors, tout chrétien doit être saint.*

* * *

Mon Dieu ! serons-nous tentés de dire, ne voilà-t-il pas qu'il nous faille être saints !

Oui ! C'est bien là la volonté de notre Créateur, Sauveur et Consolateur.

Mais, comment faire ? —*"Deux choses*, expliquait S. S. Paul VI, *sont nécessaires pour produire la sainteté: la grâce de Dieu et la bonne volonté. Avez-vous ces deux choses ? Oui ? Dans ce cas, vous êtes des saints"*.

—*"La Sainteté*, poursuivait le Souverain Pontife, *est une chose unique. Elle consiste dans l'union vitale à Dieu par le moyen de la charité. Mais elle se réalise de bien des façons différentes et à bien des degrés différents... Chaque condition* de vie a ses propres vertus particulières. *Chaque personne, pouvons-nous dire, a sa façon propre d'atteindre à la sainteté selon ses inclinations particulières propres et les devoirs qui lui incombent. Toutefois, ce dont nous devons nous souvenir est ceci : Chacun de nous est appelé à être un saint, c'est-à-dire, à être vraiment bon, vraiment chrétien"*.

* * *

Chose difficile, voire impossible, *"si nous ne comptons que sur notre propre force, si nous nous laissons rebuter par les obstacles que nous rencontrerons sûrement, tant de l'intérieur de nous-mêmes que de l'extérieur."* Ceux et celles qui, par ailleurs, se montrent courageux, prêtent l'oreille à la parole de Dieu et persévèrent dans Sa grâce, verront que le joug du Seigneur est doux et Son fardeau léger. —*"Seuls ceux qui sont vraiment bons, les saints, sont heureux"*.

Le Christ ressuscité — *"Ayez confiance, j'ai vaincu le monde"* (Jean 16.33) est un Ami qui ne trompe pas. Vouons-Lui notre bonne volonté et Il fera de nous des hommes nouveaux ! Puis, à l'heure dite, comme Lui, nous ressusciterons.

Odilon ARTEAU

Une volonté de bilinguisme

Sur l'épineuse question du bilinguisme, M. Pearson a adopté l'attitude pragmatique, la meilleure dans les circonstances. Les mesures frappent en effet beaucoup plus les fonctions que les individus, ce qui évitera et les malentendus et les blessures d'amour-propre. Désormais, comme aurait dit M. Paul Sauvé, tel poste exigera le bilinguisme et le candidat devra faire face à cette condition comme aux autres qualifications.

Les visées de M. Pearson sont fort claires et fort respectables. On ne peut mettre en doute la sincérité du premier ministre quand il déclare que "l'objectif du gouvernement est d'attirer dans la fonction publique les hommes les plus compétents de toutes les parties du Canada". Il demeure que les buts fixés par le premier ministre possèdent plus de clarté que les moyens suggérés pour parvenir à un véritable bilinguisme dans la fonction publique. Certaines balises fournissent quand même un certain tracé : la connaissance pratique des deux langues officielles ou la volonté de l'acquérir dans des délais prescrits sera portée au mérite des candidats; les communications orales ou écrites à l'intérieur de la fonction publique se feront dans la langue de l'auteur; le mérite que confère le bilinguisme s'attache à la fonction et non à la personne...

De nombreux bémols risquent pourtant de neutraliser au moins en partie le dynamisme de ces mesures. Le bilinguisme, par exemple, qui devait être porté au mérite des candidats ne le sera que "pour les postes administratifs où le bilinguisme correspond à un besoin". Et l'on pourra continuer d'ergoter sur l'utulité ou la nécessité du bilinguisme dans tel ou tel secteur, et on continuera sans doute de laisser les unilingues déjà en place rendre le verdict final. Autre limitation d'importance, "le personnel technique, professionnel et scientifique dans la fonction publique, le personnel des forces armées et le personnel des sociétés de la Couronne seront exempts de ces dispositions parce que des problèmes particuliers se posent dans ces secteurs"... On ne saurait torpiller une loi de façon plus suave ! Avec autant d'optimisme que de naïveté, on invite évidemment la direction de ces secteurs à soumettre des suggestions, des programmes, des améliorations, des nuances, des réserves, des mémoires, et tout ce que vous voudrez, pour que peut-être un jour, n'est-ce pas ? on puisse vraisemblablement envisager à plus ou moins longue échéance la possibilité d'entreprendre une enquête en profondeur qui nous acheminera à pas mesurés jusqu'à un véritable bilinguisme ! Que de foutaises !

Quand je disais donc que M. Pearson avait pris la voie la meilleure, j'entendais donc l'établissement de repères aisément vérifiables : tel poste exige le bilinguisme du candidat. Personne ne peut se considérer comme lésé, car, dès le départ, l'individu sait qu'on attendra de lui des activités bilingues. Cette attitude fort réaliste perd pourtant beaucoup de son efficacité au moment où M. Pearson entreprend une fois de plus de louvoyer à travers les récifs : l'excès de nuances appauvrit l'exposé si bien qu'on se demande à la fin si le but demeure accessible.

A l'actif des mesures présentées par le premier ministre, citons une volonté manifeste d'encourager le bilinguisme. A cet égard, la fécondité des mesures est surtout d'ordre psychologique : nombre de Canadiens français s'orienteront vers la fonction publique fédérale ou s'y maintiendront plus volontiers en raison de cet engagement que vient de contracter de façon solennelle le pouvoir central. On a maintes fois souligné l'instabilité des nôtres dans l'appareil administratif fédéral et il fallait le plus souvent en trouver la cause dans l'unilinguisme général des hommes et des structures. Les Canadiens d'expression française peuvent désormais tabler sur les propos de M. Pearson pour espérer et négocier un meilleur sort. En d'autres termes, M. Pearson vient de définir le but mais il appartiendra sans doute à ceux qui oeuvrent dans la fonction publique fédérale d'y parvenir.

Il serait d'ailleurs utopique d'espérer pour demain une transformation radicale de ce secteur. Il serait encore plus ridicule de ne compter que sur la loi pour promouvoir le bilinguisme à Ottawa et dans toutes les avenues de l'administration fédérale. M. Pearson vient de publier un excellent bouquin sur le bilinguisme. Un grand nombre de pages sont encore vierges et attendent l'inspiration de nos fonctionnaires eux-mêmes.

Laurent Laplante

MYSTÈRE PASCAL
état de passage

"Et celui-là n'habite point le même univers qui habite ou non le Royaume de Dieu". (Saint-Exupéry)

La frontière... Elle sépare et unit à la fois; ouvre et ferme une même porte; révèle en son milieu les franges de mondes qui se joignent.

par Jean-Marie LAVOIE, o.s.b.

Un mystère ? Oui, un mystère... Ce qu'est un mystère ? Une "frontière", un milieu où l'on passe dans les deux sens, où on va et vient libre comme des brebis dans le pâturage.

Voilà qui est assez loin de l'enseignement de notre petit catéchisme. "Un mystère, nous disait-il, c'est une vérité que l'on ne comprend pas et qu'il faut croire" (...). Faisons-nous alors de la fantaisie ? Non, certes, le Christ lui-même a dit : "En vérité, en vérité, je vous le dis : C'est moi qui suis la porte (la frontière). Je suis la Porte; si quelqu'un entre par moi, il sera en sûreté; et il entrera et sortira librement; et il trouvera des pâturages" (Jn. X : 7-9).

Eh bien non. Un mystère, ce n'est pas "une vérité". Une vérité c'est une abstraction, une idée. Et le Christ n'est pas une idée abstraite. Il est une Personne. Un mystère (chrétien), c'est une Personne. Aucune alternative possible. Le Mystère chrétien : le Christ. Méditer un Mystère du Christ, c'est rencontrer la Personne du Christ (ou bien non, l'on se paye de mots).

Le Christ est cette frontière entre Dieu et nos "idées". Nous distinguons, nous, avec le petit catéchisme, plusieurs mystères : le mystère de la Sainte Trinité (le plus grand de tous...), le mystère de l'Incarnation (moins inabordable...), le mystère de la Rédemption (on a de la chance...), le mystère de l'Ascension (le Christ qui disparaît au-delà des nuages...), le mystère de la Résurrection (les gens laids deviendront beaux...), etc. Ce que la raison peut inventer de naïvetés quand elle fait face à un mystère-vérité, au lieu de rencontrer une Personne; quand elle se bute à un mur, au mur du "crois ou meurs". Avouons qu'une personne est plus sympathique et engageante qu'un mur...

Si les personnes qui nous entourent offrent autant de "mystères" impénétrables dans leur fond, les Personnes divines — à l'image de qui nous avons été créés — ne sont pas des mystères, mais "LE" Mystère. Le Christ qui nous révèle tout du Mystère Trinitaire est Unique. Unique aussi le Mystère chrétien. "Je suis "LE" bon Pasteur. Et je connais mes brebis et mes brebis me connaissent, comme mon Père me connaît et que moi-même je connais mon Père" (Jn. X : 14-16). Il n'est qu'un Mystère à connaître, puisqu'il n'est qu'"Une" Personne à rencontrer : le Christ. Celui, qui, dans sa Personne, a "tout" dit du Mystère de Dieu : LE VERBE Incarné, — l'alpha et l'oméga, le commencement et la fin de tout. "Si vous me connaissiez, vous connaîtriez aussi mon Père" (Jn. VIII : 19).

Par le Christ, "nous avons reçu un esprit d'adoption qui nous fait crier : Abba, Père ! L'Esprit en Personne se joint à notre esprit pour attester que nous sommes enfants de Dieu" (Rom. VIII : 15-16).

Les pâturages du Christ... Oui, c'est bien là que nous paissons, allant et venant en toute liberté, franchissant "la" FRONTIERE à loisir, plus ou moins avant selon le Souffle de l'Esprit. Dans ce pâturage tous les faits et gestes du Christ représentent "SON" Mystère, qu'il donne à brouter à ses brebis, en proportion de leur appétit (leur foi) et suivant leur vocation intérieure (leur itinéraire spirituel personnel).

Toute l'histoire du salut de l'humanité, tout aussi bien que celle de chacune de nos personnes, ce sont les Ecritures tout entières qui la déroulent devant nos yeux, recouvrant toutes et chacune des étapes des "passages" à la grâce. Les Ecritures : le Mystère du Christ mis en film, ou mieux : le Christ-Pasteur qui, depuis plus de quatre mille ans, paît ses brebis dans les près du temps, les instruisant petit à petit des brindilles de Son Mystère d'Amour, Se révélant à elles de plus en plus en profondeur suivant le développement de leur coeur — (il faut bien prendre le temps de "grandir" —, le Christ lui-même a "grandi en âge, en sagesse et en grâce, devant Dieu et les hommes). Adam, comme les tout petits enfants, a entendu "du bruit" et il s'est affolé : "J'ai entendu ton pas dans le jardin, et j'ai eu peur"... (Gen. III : 11). Le "mystère de la peur" des tout petits, nous avons tous connu cela. Voilà un premier fruit à manger dans le pré de la connaissance du Mystère du Christ. Les Hébreux au "cou raide" ont vécu les fredaines de l'adolescence, dans l'aventure et le noviciat de leur exode du désert. Il leur fallait faire table rase de tout l'acquis par "crainte puérile", pour se découvrir peu à peu des "personnes". Mais on n'est jamais "personne" sans connaturalité... Les implacables défaites guerrières ont éveillé dans leur coeur le souvenir de "quelque Alliance" avec Quelqu'un... (Qui n'a vécu semblable expérience personnelle en une adolescence ?...). "Il est Quelqu'un... Oui, il est Quelqu'un qui rassure le "fidèle", qui donne les victoires"... C'est là le message du souvenir. Mais nul ne sait encore que ce Quelqu'un est la Personne du Christ. L'avenir s'ouvre devant soi navrant d'inquiétude. On se sent désespérément seul. Nul Pasteur qui entende "sa" voix à soi, toute personnelle, qui donne réponse compréhensive, appelle par son nom "propre", reste présent après l'abandon de tous.

Mais le désert a deux rives, et l'on finit bien par aboutir à l'horizon du pré vert de la maturité. Le "passage" franchi, cette fois, est considérable... Si considérable — la Parole du VERBE a pris chair comme la mienne et Celui-ci s'est même fait PAIN VIVANT — que, à la rencontre de la Source de sa Personnalité, l'on ne peut que s'écrier : "Et je vis, non ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi. La vie pour moi c'est le Christ; mourir (ou souffrir) m'est un gain" (Gal. II : 20; Ph. 1 : 21).

Un "mystère" ce n'est donc plus une vérité que l'on ne comprend pas et qu'il faut croire, mais une Personne que l'on n'a jamais fini de comprendre, qui laisse de plus en plus sur son appétit, et à distance de l'étreinte parfaite. Qui ne se rendrait compte progressivement de l'immensité infinie de l'océan à le vouloir vider avec un dé ? L'Océan à connaître : le Christ. Il n'est pas d'autre mystère que le Christ. Quand son règne arrive, Dieu est tout en tous. Et Dieu est Amour.

Le Mystère "Pascal", c'est le mystère du "passage" — du silence de peur au dialogue d'Amour. Ce passage s'effectue dans la trame des événements de la vie quotidienne —, dont les plus marquants sont nos souffrances, sous toutes leurs formes. Pour qui le Christ n'est pas une pierre d'achoppement, il n'est plus question de "passer le temps" (de tuer le temps...) — pour oublier ou chasser la souffrance et l'ennui. C'est le temps qui "passe" en lui pour devenir éternité. Le temps ! Cet artisan qui tend notre "chair" sur le métier de la Croix victorieuse du Christ. "En toutes ces épreuves nous remportons la victoire, grâce à Celui qui nous a aimés" (Rom. VIII : 37). Le tout de notre vie n'est que "passage"; nous sommes en "état de passage", de transformation "en grâce" — pierre d'attente de l'"Etat de Gloire".

Le "problème" de la souffrance n'est plus — en son essence — de l'éliminer, mais de la transformer, d'en faire une "pâques" : un passage, un milieu de "Résurrection" — par et dans le Christ. "Mon royaume n'est pas de ce monde" : il n'est pas temporel, mais éternel. Le Royaume, ce n'est pas un lieu, c'est un "état". Toute souffrance a valeur d'"appel" à une conquête d'"éternité". Elle a, comme la mort, signification de "vie ressuscitée". Tous les jours, nous sommes en "état de Résurrection", si tous les jours nous souffrons le "passer avec le Christ", si nous laissons le Ressuscité devenir nous-mêmes.

Le Mystère Pascal aujourd'hui : le Christ qui "passe" en ses membres, qui "passe" en moi.

Qu'est-il le Christ pour moi ?...
Alleluia ! Alleluia ! Alleluia !

(Les Etincelles)
St-Pierre, La Martinique

courants et remous

Le persistant problème de la Palestine et des Lieux Saints

Quand revient Pâques, les agences de nouvelles ont coutume de faire écho aux cérémonies qui se déroulent précisément dans le cadre historique de la Palestine, cette Terre Sainte si chère à tous les chrétiens.

Depuis une quinzaine d'années, la sauvegarde des Lieux Saints — particulièrement ceux de Jérusalem et de Bethléem — fait l'objet d'appels répercutés chaque fois à travers les nations chrétiennes. Le problème reste de suprême importance puisque le Saint-Siège n'a pas caché sa conviction que la seule façon convenable d'assurer cette sauvegarde était de constituer Jérusalem tout entière et ses environs en un tout homogène recevant le statut international. Cette proposition ne reçoit évidemment pas l'agrément de la Jordanie et d'Israël, surtout des chefs de celui-ci, qui espèrent sans doute voir Jérusalem unifiée devenir un jour la capitale incontestée du nouvel Etat proclamé en 1948.

* * *

La situation actuelle est-elle de nature à évoluer, à écarter d'abord l'aggravation du conflit israélo-jordanien ? On peut en douter, car sous la cendre des accalmies dues à un fragile armistice, il y a encore et toujours ce feu des hostilités, susceptible de se rallumer et de tout embraser.

L'Organisation des Nations Unies, malgré sa mission formelle de régler ce problème, n'a pu encore établir dans les faits un statut des Lieux Saints de la Palestine. Ses décisions d'internationalisation, trois fois votées n'ont jamais pris effet. Cette hésitation, cette faiblesse pratique amène un double résultat: pour les Arabes, la volonté de reconquérir le pays dont ils ont été chassés, ce qui leur apparaît comme une revendication nationale; pour les Israéliens, Jérusalem demeure la capitale traditionnelle. De plus le territoire du pays présentement occupé reste, à leurs yeux, économiquement insuffisant, surtout en prévision d'une immigration de plus en plus large.

On signale que les oppositions locales se multiplient, la question du détournement des eaux du Jourdain suscite de sérieux embarras, sans parler des difficultés de passage aux frontières, notamment au coeur de la Ville sainte.

Le sort tragique des Palestiniens arabes entretient, par ailleurs, une plaie ouverte quand on songe que les 800.000 réfugiés de 1948 (dont 60,000 chrétiens) sont maintenant 1.2 million rejetés dans les pays voisins. La Jordanie en compte à elle seule quelque 600,000 parqués dans des camps d'attente !

Israël n'est guère en position d'améliorer le sort de ces Arabes. Certes, chez lui, il entend les bien traiter mais en leur mesurant la place. Il n'acceptera jamais d'en recevoir qu'une minime quantité pour des raisons politiques et économiques. On observe, par ailleurs, que les réfugiés arabes, plutôt que de renoncer à rentrer massivement en Palestine, se montreraient d'ordinaire fort enclins à demeurer passivement dans leur misérable condition. Ce n'est pas tout d'exercer en leur faveur, la charité par la multiplicité des secours matériels accordés à l'année longue. Quand donc saura-t-on trouver la solution pacifique qui les intégrerait à une vraie patrie ?

Quoi qu'il en soit, une chose semble de plus en plus évidente: seul un grand mouvement de fraternité pourra ouvrir les frontières de plusieurs pays en vue d'accueillir ces réfugiés de façon définitive: non comme des mendiants de passage, mais comme des citoyens de plein droit. N'est-ce pas tout le Moyen-Orient qui verrait son climat social s'améliorer et plusieurs de ses conflits s'éteindre ?

* * *

En attendant, deux adversaires se guettent et se défient dans la Ville sainte. Des sanctuaires vénérés par tous les croyants — juifs et musulmans aussi bien que chrétiens — restent à la merci d'incidents pouvant entraîner des dévastations, sans qu'on ait pris des mesures radicales, destinées à éviter la reprise de la guerre, à limiter les terribles conséquences qui en résulteraient éventuellement.

En période d'hostilités ouvertes comme au cours des tensions qui risquent souvent de troubler les rapports entre les diverses communautés religieuses et nationales de Palestine, les Lieux Saints ne seront vraiment protégés que par une autorité et une force internationales. Quelle autre solution, d'ailleurs pourrait suffisamment garantir et contrôler leur zone très exposée ? Limiter l'internationalisation à une protection surtout symbolique des seuls sanctuaires ne paraît pas réaliste. L'O.N.U. l'a plutôt écartée comme illusoire, sans réelle efficacité dans les conjonctures présentes. Ses principes d'internationalisation sont restés saufs et combien valables au vrai. Il faut donc y tenir et travailler l'opinion public à partir de là.

Cette opinion publique, il est grandement temps de la ressaisir par l'influence spirituelle rayonnant plus que jamais de ces monuments eux-mêmes. Paul VI, par son pèlerinage quasi prophétique en Terre Sainte, y a déjà fortement contribué. Qui ne voudrait dès lors s'associer au mouvement universel demandé en ces dernières années par le Saint-Siège en faveur des Lieux Saints, pour que ceux-ci soient définitivement dotés d'un statut de sécurité. Voilà qui serait digne des centaines de millions de croyants et des milliers de pèlerins qui continuent de les considérer comme un patrimoine commun d'histoire, de culture, de foi traditionnelle et — pour plusieurs déjà — comme le symbole des plus hautes espérances oecuméniques ?

J.-P. Lemieux

VOTRE OPINION

Amuser ne suffit pas

M. le rédacteur,

La vogue est de plus en plus aux centres de loisirs. C'est normal me direz-vous, puisque le nombre d'heures de travail diminuent. C'est vrai, mais ce qui n'est pas normal c'est de ne pas savoir occuper ses loisirs d'une façon apostolique.

On prétexte d'aider les jeunes, pour organiser des loisirs, afin de mieux les exploiter, afin de s'approprier leur argent. C'est à qui les attirera ? Pour cela on ira même jusqu'à leur offrir des spectacles dégoûtants et scandaleux. CE N'EST PAS AINSI QU'ON doit s'occuper des jeunes si l'on veut obtenir moins de débauche, de scandale, et de délinquance. N'oublions pas ces paroles très dures du Seigneur : "MALHEUR A CELUI PAR QUI LE SCANDALE ARRIVE".

Bref, on se sert des centres pour donner trop souvent, aux jeunes, le mauvais exemple. Les adultes agissent comme des païens, comment peut-on espérer que les enfants agissent autrement ? Apprenons-leur à prier avant d'agir, avant de jouer, de travailler, de manger etc... faisons en sorte que tous nos actes soient dignes d'un catholique, dignes de notre foi.

Le problème n'est pas nouveau, il est surtout d'actualité. On a oublié, dans ces organisations de loisirs comme dans bien d'autres, le nécessaire, la lumière, la vérité, la vie, DIEU.

Oui on a oublié que les centres de loisirs doivent être en premier lieu un moyen de donner Dieu aux âmes. Tout doit nous rapprocher de Dieu, surtout la joie de donner le bonheur que l'on possède, car ce bonheur il nous vient de Dieu. Le don qui fait augmenter notre avoir c'est celui de la FOI. Si nos actions n'entraînent pas les autres au bien, ce seront des actions qui entraîneront au mal, car elles entraînent inévitablement. C'est cela l'EXEMPLE.

Est-ce que nos organisations répondent pleinement aux voeux de S. S. Paul VI. Il faisait connaître ses voeux le 23 janvier 1964 devant les représentants de la Fédération des mouvements paroissiaux de jeunes catholiques : "Notre second voeu est que vos oeuvres aient toujours à coeur de conserver leur original et magnifique caractère religieux et familial. Nous sommes les premiers à souhaiter qu'elles acquièrent tout le développement intérieur et extérieur possible, de manière à attirer, intéresser, former la jeunesse, en perfectionnant leur pédagogie et en étendant partout leur organisation... en offrant aux jeunes des loisirs sportifs, récréatifs, touristiques bien appropriés, ainsi que des orientations professionnelles et culturelles, aussi bonnes et complètes que possible. Mais Nous pouvons penser que cela ne serait pas UN VRAI PROGRES pour ces oeuvres, si elles n'avaient pas toujours comme BUT PRINCIPAL LA CATECHESE, L'INSTRUCTION RELIGIEUSE, LA CULTURE, LA FORMATION CONSTANTE A LA PRIERE ET A LA VIE CHRETIENNE".

Pour que votre action soit efficace lisez le sensationnel livre du Dr Paul Campbell et Peter Howard : "Refaire des hommes". Edition du Réarmement Moral.

Si Dieu n'est pas dans les loisirs, Satan y sera. Alors les loisirs deviendront un but et les jeunes y rechercheront ce qui peut le mieux satisfaire leurs passions. Comme Paul VI je trouve que rien n'est possible sans une véritable passion du bien.

Qu'en pensez-vous

Gérald Guay

Journée mondiale des vocations le 24 avril

MONTREAL. (CCC). — Le Comité conjoint de la Conférence Catholique Canadienne et de la Conférence Religieuse Canadienne s'est réuni ici le 21 mars dernier et a adopté une affiche qu'on espère voir exposée dans toutes les églises paroissiales du pays quelque temps avant la Journée mondiale de prière pour les vocations le 24 avril prochain.

Des rencontres de supérieurs majeurs ont déjà été organisées dans le passé, mais elles n'avaient pas l'ampleur des prochaines réunions régionales qui se dérouleront bientôt. A ces réunions, sont invités non seulement les supérieurs qui résident dans la région, mais tous ceux qui y comptent des maisons.

Comme le signalait dans une lettre récente adressée aux supérieurs majeurs, le T. R. P. Thomas-Marie Rondeau, o.p., président de la Conférence religieuse canadienne, les quatre réunions régionales prévues pour 1966 ne se répéteront pas les unes les autres et ne seront pas de simples dédoublements des assemblées annuelles, même si fondamentalement elles sont centrées sur le thème de l'année, "le gouvernement des instituts religieux". Les quatre sessions régionales s'emboîteront plutôt les unes dans les autres d'une façon progressive de manière à assurer une préparation adéquate des assemblées annuelles.

Lancement prochain de la revue "Mouvement"

(C.C.C.) — Vendredi, le 15 avril 1966, aura lieu à l'Académie de Québec le lancement de la revue MOUVEMENT, organe officiel de la Fédération d'Education Physique et de Récréation du Québec. Cette revue professionnelle et scientifique paraitra trimestriellement, en mars, juin, septembre et décembre.

La revue MOUVEMENT publiera des articles de fond et des contributions originales dans tous les secteurs de la sceince de l'homme en mouvement ou de ses disciplines et domaines d'application. Les articles prendront la forme de communications, de notes préliminaires, de documents de recherche, de revues, de documentation scientifique et de dossiers techniques ou pédagogiques.

Le lancement de la revue aura lieu dans les cadres du premier congrès provincial de la Fédération d'éducation physique et de récréation du Québec, lors de l'inauguration du congrès, le vendredi soir.

Communisme et catholicisme

ROME. (C.C.C.) — "Plus on parle du communisme — et l'on en parle depuis cinquante ans — et moins on le connait dans sa logique intérieure élémentaire", écrit "L'Osservatore Romano" à propos de l'évolution qui se serait manifestée depuis deux ans au sein du parti communiste français dans le sens notamment d'une plus grande disposition au dialogue avec les catholiques.

Or, pour le journal, cette attitude n'est pas nouvelle de la part du communisme qui, depuis le septième congrès de 1935, affirme-t-il, a vu se manifester la tendance à vouloir adopter les voies légales pour s'emparer du pouvoir.

Après avoir souligné que les communistes italiens n'ont jamais cessé de tendre la main aux catholiques et qu'ils n'ont pas craint pour cela de voter en faveur de l'inclusion dans la Constitution républicaine d'un article reconnaissant les accords du Latran, conclus entre l'Eglise et l'Etat en 1929, sous le régime fasciste, "L'Osservatore Romano" conclut :

"Mais étant donné que, malgré tout, le communisme ne renie rien de son idéologie, de son éthique, c'est-à-dire de lui-même, la réponse des catholiques ne peut pas différer de celle qui a été la leur au cours de toutes ces années. A une antichèse de conceptions et de principes ne peut correspondre qu'une antichèse de caractère moral, c'est-à-dire pratique, d'où, dans un cadre de liberté, l'impossibilité de toute collaboration".

Expulsion de la Birmanie

RANGOON. (C.C.C.) — Selon des sources dignes de foi, le gouvernement Birman procédera d'ici à la fin de l'année, à l'expulsion de tous les missionnaires établis dans le pays depuis l'indépendance de celui-ci en 1948.

Cette mesure toucherait les missionnaires catholiques — qui formeraient le groupe visé le plus nombreux, avec 332 missionnaires — les anglicans et les baptistes. Parmi les missionnaires catholiques, la plupart sont de nationalité française. Les membres de l'épiscopat, toutefois, ne seraient pas contraints de quitter le pays.

Au nombre des missionnaires catholiques se trouvent 73 prêtres, dont la plupart sont affectés au ministère paroissial, et 14 frères et 245 religieuses, qui exerçaient leur apostolat dans les écoles, qui ont été toutes nationalisées l'année dernière.

LIVRES et AUTEURS CANADIENS 1965

présente :

Un panorama de la production littéraire de l'année.

Des articles de Gérard Bessette, Jean-Louis Major, Guy Robert, Réjean Robidoux, Pierre Savard, Michel Tétu, Eva Kushner, Maximilien Laroche, André Major, Paul Wyczynski, Bernard Julien, Adrien Thério, Cécile Cloutier, Henri Tuchmaier, Pierre Gobin et de nombreux autres collaborateurs.

Une rétrospective du roman, de la poésie et des essais des cinq dernières années :

Romans, contes, nouvelles, 1960-65
par André Renaud

La poésie québécoise, 1960-65
par Michel Van Schendel

Les Essais, 1960-65
par Jean Marcel

La technique romanesque de Gérard Bessette par Réjean Robidoux

Un texte de Pierre Savard sur Jules-Paul Tardivel, directeur de la **Vérité**.

Livres et Auteurs canadiens est dirigé par Adrien Thério, Guy Robert, Pierre Savard et Odette Leroux.

Une revue de 180 pages, illustrée, en vente partout au prix de $2.00.

AGENCE DE DISTRIBUTION POPULAIRE
1130 Lagauchetière est, Montréal.
Tél. : LA.3-1182

● *La Palestine, pays du Christ, est une terre sans fard et sans luxe. C'est un pays d'aridité, un "désert" propre à la découverte de Dieu. Sur cette photo, un jeune berger israélite porte sur ses épaules une jeune brebis. Le Christ dira lui-même qu'il connait chacune de ses brebis, que pour en retrouver une seule qui s'est perdue, il abandonnerait le reste de son troupeau. Dieu a choisi comme signe d'alliance, chez ce peuple de pasteurs, le sang et la chair d'un agneau. Jésus est le nouvel Agneau qui nous donne sa chair à manger et son sang à boire. Cette nourriture est source d'unité pour tous les chrétiens et pour tous les hommes dans le Christ. Le samedi Saint commémore la mort de l'Agneau et le temps où il "germe" en terre pour ressusciter le dimanche de Pâques et se manifester dans sa Gloire, vainqueur de la mort. C'est le signe de Jonas : trois jours dans le ventre de la terre, "le seul signe que vous obtiendrez du Fils de l'Homme . . . Détruisez ce temple et je le rebâtirai en trois jours."*

Un non-chrétien parle des prêtres catholiques

TOKYO. (C.C.C.) — "Risshokoseikai", l'une des plus puissantes parmi les nouvelles religions du Japon (le nombre de ses fidèles est en effet de 2,500,000), a fêté récemment le 28ième anniversaire de sa fondation.

A cette occasion, son fondateur et président, le Vénérable Niwano — invita le Père Joseph Spae, C.I.C.M., directeur de "The Oriens Institute for Religious Research" de Tokyo, à prendre la parole devant plus de 30,000 personnes rassemblées au "Sacred Hall" de Tokyo.

C'est après avoir entendu le Père Spae parler pendant plus de trois quarts d'heure sur les Béatitudes que le Vénérable Niwano a fait les déclarations suivantes : "Cet enseignement sublime du Christ va droit au coeur. Le bouddhisme contient, lui aussi, de semblables vérités, mais sous une autre forme . . ."

Faisant allusion à l'invitation lancée par le Père Spae afin que les bouddhistes prient pour les chrétiens comme ces derniers prient pour eux, le Vénérable Niwano a affirmé que cela lui paraissait "un moyen très puissant pour promouvoir entre les hommes une entente spirituelle" et a promis au nom de toutes les personnes présentes, sa collaboration.

Enfin, parlant des prêtres, il a dit : "Ce qui me frappe le plus dans l'Eglise catholique, c'est le grand nombre de prêtres qui s'expatrient, pratiquent le célibat et font vraiment partie de notre peuple. Et ils font tout cela par amour du message qui leur a eté confié par le Christ. Nous sommes une organisation de laïcs. J'envie à l'Eglise catholique ses prêtres.

Retraites

Chez les Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, 766, rue du Cénacle, Chicoutimi, P. Qué. Tél.: 549-2523 :

—Du 22 avril (soir), au 28 : retraite des exercices spirituels, prédicateur, R. Père J. Ledit, S.J.;

—Du 6 mai (soir) au 8: retraite conjugale;

—Du 13 mai (soir) au 15 : retraite de spiritualité;

—Du 20 mai (soir) au 22 : retraite de fiancés.

—Du 20 mai (soir) au 22 : retraite de jeunes filles.

Une nouvelle revue :

"La Bible et son message"

(C.C.C.) — La revue bien connue "Fêtes et Saisons" a commencé en mars la publication d'une nouvelle revue, "La Bible et son message".

"Après le renouvellement de la présentation de **Fêtes et Saisons**, qui nous permet de faire une revue plus copieuse et de maniement plus commode, écrit la rédaction de la revue en première page du numéro de mars, nous entamons, en lançant **La Bible et son message**, une nouvelle tranche de notre programme sans sortir de notre rôle.

"Nous avons certes beaucoup à faire au long des années qui viennent pour approfondir les grandes questions religieuses soulevées de tout temps dans les consciences mais plus vivement au cours du Concile et après le Concile. Le message que Dieu adresse à tous les hommes aujourd'hui à travers les vieux textes sacrés de la Bible, est une de ces questions primordiales. La Bible n'est plus un livre réservé. Non seulement la liturgie de l'Eglise en fait un usage abondant pour la catéchèse et pour la prière, mais de nombreux chrétiens tiennent à lire ce livre, à l'avoir dans leur maison, à portée de main.

"Mais la Bible n'est pas un livre comme les autres. Pour le lire comme pour entendre correctement le message dont il est porteur, il est quasiment indispensable de se faire aider. Il existe bien des cercles bibliques, des cours, des revues plus ou moins savantes, pas toujours à la portée du grand public. **La Bible et son message**, dans la ligne et avec le style de **Fêtes et Saisons**, est fait par hommes compétents dont le souci principal est de répondre clairement et simplement aux questions".

Beaucoup de foyers se sont procurés une Bible au cours des dernières années, car ils voulaient se familiariser avec la Parole de Dieu, mais ils ont été bien vite déconcertés par le texte. Or "La Bible et son message" veut justement être le guide de ceux qui veulent découvrir et approfondir le message de la Bible. C'est une revue réalisée en collaboration avec des spécialistes de l'Ecriture Sainte, mais pour un public très vaste. Par exemple, dans le premier numéro, aucun article n'a plus d'une page et il a une illustration par page.

Que la nouvelle revue biblique soit réalisée par "Fêtes et Saisons", présente une excellente garantie de qualité. En effet, depuis une vingtaine d'années, "Fêtes et Saisons" offre à la masse des chrétiens une documentation en textes et en images sur tous les grands sur les plus ardus et les plus délicats.
thèmes de la foi, parfois même

La nouvelle revue, en plus de bénéficier des techniques de rédaction, d'illustration et de diffusion de "Fêtes et Saisons", jouira de la collaboration des animateurs de la Ligue catholique de l'Evangile qui ont, par leurs expositions à travers la France et même à l'étranger, essayé de montrer ce qu'est l'Ecriture Sainte.

Au Canada, "La Bible et son message" est diffusée par l'agence d'abonnement "Periodica", 5090 avenue Papineau, Montréal 34. Un abonnement d'un an (10 numéros) coûte $2.75. Sur demande accompagnée de 15 sous en timbre, on peut obtenir un spécimen.

Assemblée

Il y aura assemblée des paroissiens de Sacré-Coeur de Jésus, lundi soir le 18 avril, à la salle de la caisse populaire, 115 avenue Renaud, sous les auspices de la ligue du Sacré-Coeur.

Cette réunoin présidée par M. Maurice Hamel sera sous le distingué patronage de M. le curé Paul Michaud. Deux conférences seront prononcées à cette occasion. La première par Monseigneur Gédéon Petit, Docteur en Droit Canon, qui fera des commentaires sur la nouvelle loi de fabrique. Le R. P. Clet Leclerc, s.v., Chapelain au Patronage Laval, parlera pour sa part de la nouvelle liturgie en rapport avec le concile.

Ces conférences seront suivies de discussions libres sur les sujets traités, et d'une allocution du curé Michaud.

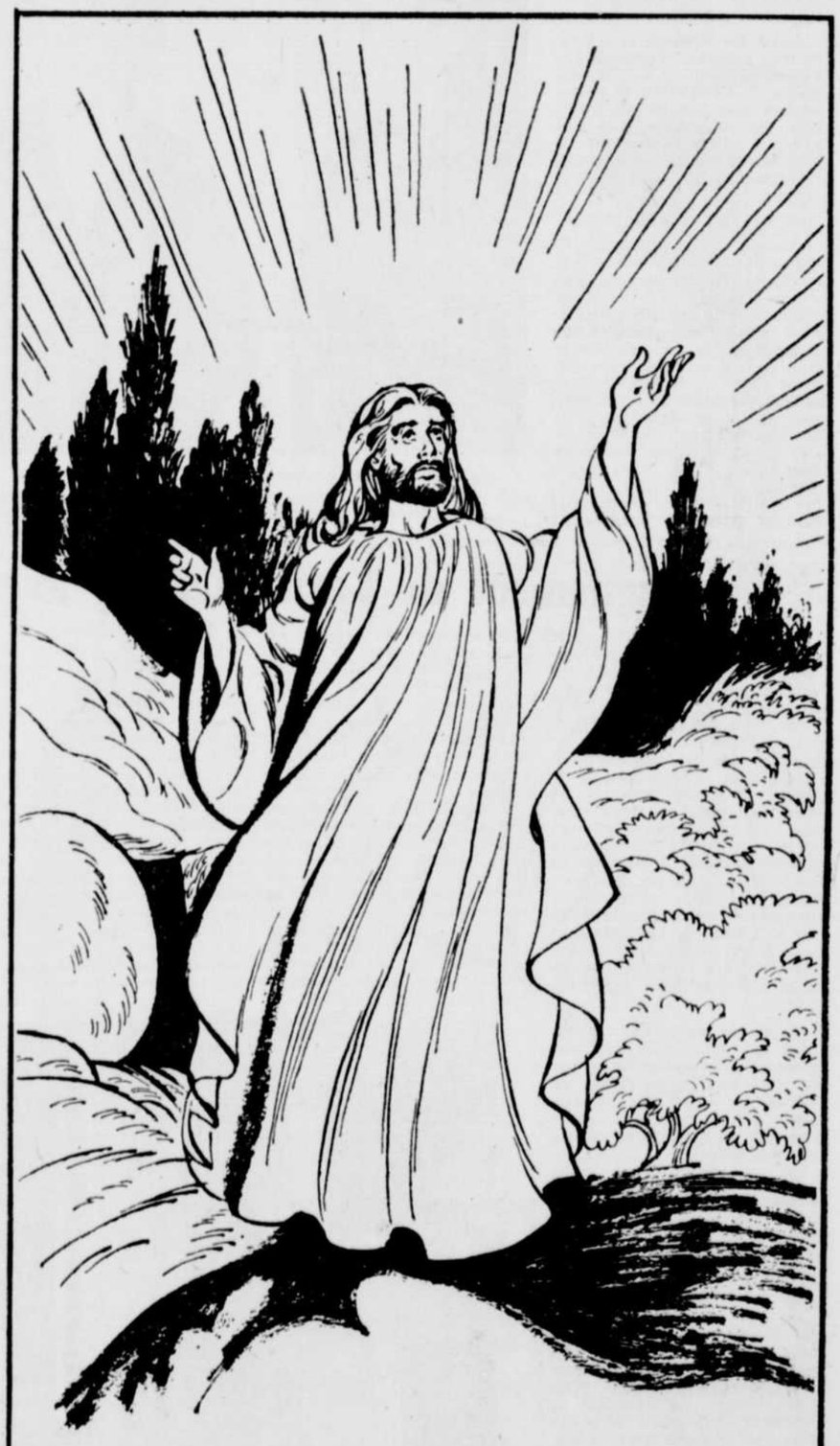

"Je suis la résurrection et la vie
qui croit en moi; s'il vient à
mourir vivra.
Qui croit et vit en moi
ne mourra jamais."

Jean II : 25-26

JOYEUSES PAQUES

LA COMPAGNIE PAQUET INC.

St-Roch Place Laurier Chibougamau

HEURES D'AFFAIRES A ST-ROCH : DE 9H A 5H30 TOUS LES JOURS. JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9H30. A PLACE LAURIER : LUNDI, MERCREDI ET SAMEDI 9H30 A 5H30. MARDI, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9H30 P.M.

FEMME DE MAISON FEMME DE RAISON

En marge du centenaire de la Confédération

La Catholic Women's League aidera de ses deniers l'Institut Vanier de la famille

par LUCIE PLANTE

Afin de célébrer le centenaire de la Confédération, l'Association nationale de la Catholic Women's League a entrepris d'amasser un montant de $100,000, à travers la Canada entier et elle le remettra à l'Institut Vanier de la Famille afin de l'aider dans ses recherches. La Catholic Women's League préfère cette façon de commémorer le centenaire plutôt que de faire ériger un monument. Les membres de tous les cercles doivent participer activement.

Voilà ce que nous avons appris lors d'une rencontre avec Mlle Elizabeth Robinson, présidente diocésaine.

Le diocèse de Québec, dont Mlle Robinson est la présidente, comprend sept cercles : ceux de St-Vincent à Ste-Foy, St. Stephen à Sillery, St-Agnès à Donnacona, St-Joseph à Shannon, St-Gabriel à Valcartier, Our Lady of Lourdes à Thetford-Mines et la paroisse St. Patrick.

Cette Association qui s'étend de Halifax à Vancouver a comme devise : "For God in Canada." Elle compte 150,000 membres sur le plan national et 571, dont cinquante-huit religieuses et un membre à vie, au diocésain.

BUTS

Aider les missions et les familles pauvres, apporter de l'encouragement dans le domaine de l'éducation et porter secours aux immigrants. Tels sont les principaux buts que visent à atteindre la Catholic Women's League. Son action est donc sociale, éducative et civique.

ACTIVITES NOMBREUSES

Chaque année, l'Association donne des bourses d'études aux étudiants et étudiantes du High School St.Pat. Et en plus, chaque cercle contribue sur le plan national en apportant une aide financière, car une bourse d'études est accordée annuellement soit à un homme ou une femme qui désire se perfectionner dans le service social. Mais la personne qui reçoit cette aide doit ensuite travailler deux ans. C'est là la règle obligatoire. Des revues de modes, parties de cartes et ventes de friandises sont aussi organisées au profit des missions. Au cours de l'année dernière, il a été possible de faire instruire deux jeunes Africains, d'aider financièrement des missionnaires du Japon et nombre d'articles personnels ont été envoyés en Amérique du Sud. L'Association n'oublie pas les immigrants. Loin de là. Chaque mois, quelques dames se rendent à l'hopital St-Michel Archange afin de visiter les immigrants qui y sont hospitalisés et par le fait même délaissés. Il y en a dix-huit. On leur prodigue diverses gâteries telles que friandises, cigarettes et effets personnels. Quoique cette visite mensuelle en elle-même apporte déjà beaucoup de réconfort à ces personnes délaissées. D'ailleurs lorsque les immigrants reçoivent leur acte de naturalisation au Palais de Justice, une dame de la Catholic Women's League se trouve toujours là pour leur souhaiter la bienvenue. De plus, les membres de cette Association apportent leur aide à la Croix-Rouge en leur fabriquant les tampons utilisés lors des cliniques de donneurs de sang. Au moment de la vente annuelle de la jonquille, par la Société Canadienne du Cancer, elles tiennent des kiosques dans les divers magasins de la ville. Et à l'hôpital Jeffery Hale, les dames de l'Association exercent un contrôle des visiteurs afin d'éviter que les chambres de malades soient surchargées.

Faisant partie de l'Interclub (organisme groupant toutes les associations féminines locales), la Catholic Women's League collabore aussi au projet d'obtention d'une bibliothèque publique.

L'an dernier, l'Association a payé des uniformes à des Guides et à des Jeannettes. Elle en a aussi envoyé quelques-unes à leur camp d'été. Il y a même six dames qui ont suivi des cours à l'île d'Orléans afin de devenir cheftaines.

Chacun des sept cercles compris dans le diocèse de Québec organise une réunion mensuelle pour ses membres. La plupart du temps il s'agit d'une réunion d'affaires et quelques conférences figurent aussi au programme. Les activités se déroulent de septembre à mai.

Et lorsqu'une émission de télévision est amorale, l'Association communique aussitôt avec le poste impliqué et apporte ses critiques. Car elle constate qu'un très grand nombre de personnes regardent la télévision, les jeunes enfants y compris, et elle juge que c'est un devoir que de condamner certaines émissions qui peuvent être néfastes.

SES DEBUTS

Il y a déjà 37 ans que la Catholic Women's League a été fondée à Québec. Elle a pris naissance le 1er octobre 1929, c'est-à-dire durant la guerre. Son but primordial était d'aider le grand nombre d'immigrants qui habitaient Québec et les environs à ce moment. La première présidente diocésaine fut Mme J.-E. Turcot.

Le 7 mai prochain, l'Association tiendra sa convention annuelle à Valcartier. Le cercle St-Gabriel sera l'hôte, à cette occasion. Tous les membres du diocèse seront présents.

● THE CATHOLIC WOMEN'S LEAGUE — Sur notre photo, dans l'ordre habituel : Mlle Susan McKenna, trésorière; Mlle Elizabeth Robinson, présidente diocésaine; Mme Desmond Lonergan, secrétaire. (Photo l'Action, Marcel Laforce)

L'échange des oeufs multicolores : une tradition

Toronto (P.C.) — Comme à l'accoutumée, plusieurs coutumes anciennes, associées à la fête de Pâques, seront à l'honneur dimanche, notamment les cérémonies religieuses au lever du soleil et l'échange d'oeufs multicolores.

Cette dernière tradition remonte à des siècles alors qu'au sommet d'une montagne de la Perse antique, des adorateurs du Soleil se réunissaient à l'aube autour d'un feu de joie pour célébrer la venue du printemps. Ces rites païens comprenait aussi d'échange d'oeufs colorés avec des herbages. Les premiers chrétiens continuèrent à Pâques d'échanger des oeufs en les colorant rouge foncé. Au Moyen-Age, des oeufs colorés offerts comme cadeaux de Pâques, constituaient un symbole d'affection.

Les membres de familles royales échangeaient entre eux des oeufs à brillante dorure, parfois garnis de bijoux.

OEUF FASTUEUX

L'oeuf de Pâques le plus fastueux de tous les temps avait été offert le dimanche pascal de l'an 1906, par le star Nicolas II de Russie à la tsarine. La coquille de l'oeuf, d'un mauve délicat sur un fond d'émail doré, était entourée d'un ruban de dentelle rehaussée de diamants. A l'intérieur de l'oeuf se trouvait une ravissante surprise, soit un bijou représentant un minuscule cygne en platine et des lis d'eau en or, placés sur un lac miniature en aigue-marine.

En appuyant sur un mécanisme, le cygne se mettait à tourner remontant le cou et ouvrant les ailes. Ce cadeau magnifique avait été réalisé par le joaillier de la Cour, Carl Faberge, qui a créé pour les deux derniers tsarts, les célèbres oeufs de Pâques de la Russie impériale.

● TRES CHIC — Ce chapeau a quelque chose d'une grande dame. Ce petit poulet dans son nid qui a été créé à Paris par le coiffeur Roger Pasquier offre un coup d'oeil original.

Les C.E.D. : corps intermédiaire

Les Cercles d'Economie Domestique s'identifient de plus en plus comme corps intermédiaire.

C'est ce qui ressort des rapports donnés par les présidentes des fédérations de toute la province, réunies récemment à Montréal, en présence de leur exécutif général, sous la présidence de Mme Philippe Laliberté de Shawinigan, présidente provinciale.

Les membres se tiennent constamment au courant de toutes les questions se rapportant d'abord à la famille et à la société. Ils en étudient les problèmes, contribuant ainsi, dans leur milieu respectif, à en rechercher les solutions en vue de promouvoir le bien commun.

On approuve unanimement : "Le Canadian Labour Congress Convention" demandant de les seconder dans une résolution concernant la discrimination dans le travail de la femme.

Pâques est célébré avec moins de simplicité qu'autrefois

Pâques, la grande fête de l'Eglise chrétienne, fut autrefois célébré avec simplicité.

La foi en la résurrection du Christ s'exprime par des coutumes essentiellement les mêmes, mais plusieurs symboles reliés autrefois à la fête de Pâques sont maintenant disparus.

On retrouve encore des dessins reproduisant des paons inscrits sur les murs des églises longtemps après que l'Empire romain eut adopté le christianisme comme religion d'Etat. Les Anciens avaient choisi le paon, parce que bel oiseau qui vit longtemps, représentait pour eux l'immortalité.

Les premiers chrétiens préféraient les jonquilles aux lis de Pâques. Les pétales de la jonquille ressemblent à la forme d'une trompette, instrument musical dont il est fait mention dans la Bible.

Ce n'est qu'en l'an 400 que les autorités religieuses donnèrent l'autorisation d'utiliser les fleurs comme décoration durant les offices de Pâques.

Sur le plan vestimentaire, des psychologues expliquent que le défilé de Pâques selon une coutume moderne, vient d'un désir de porter de frais costumes à une époque du renouveau de la nature.

Ces psychologues rappellent que les Indiens d'Amérique, les anciens Chinois et autres races d'une époque primitive, avaient coutume de porter leurs plus beaux vêtements pour les fêtes du printemps.

Il faut développer le dépistage des cas d'enfants martyrs

PARIS (AFP) — Délier le médecin du secret professionnel afin qu'il puisse signaler les cas d'enfants maltraités et par conséquent en danger, tel est l'objet d'une proposition de loi de Mme Jacqueline Thome Patenotre, député-maire de Rambouillet.

Exposant que la sévérité des peines prévues par le code pénal contre les auteurs des crimes commis ne suffit pas pour lutter contre les atteintes à l'enfance, Mme Thome Patenotre estime qu'il faut développer la prévention et le dépistage des cas d'enfants martyrs.

Le dépistage peut prendre différentes formes, mais n'est-il pas regrettable, écrit Mme Thome Patenotre, que les médecins "du fait qu'ils sont liés par le secret professionnel, se trouvent souvent dans l'impossibilité d'agir".

Le secret a été enlevé pour certains cas de maladie épidémique notamemnt et Mme Thome Patenotre estime que cette mesure devrait s'imposer lorsqu'il s'agit d'avertir les autorités compétentes des sévices graves que subissent certains enfants. Ainsi pourrait être souvent évitée l'infirmité, sinon la mort, de ces victimes.

L'enseignement de l'arithmétique avec des jouets

L'arithmétique n'est pas le sujet préféré de tous les écoliers et les jeunes enfants ont souvent du mal à comprendre les opérations comme les additions, les soustractions, les divisions et les multiplications — pour ne rien dire des fractions.

Toutefois, à Newport, à la limite de l'Angleterre et du Pays de Galles, un grand nombre de professeurs estiment qu'ils ont trouvé un nouveau moyen de venir à bout de ce problème — avec des jouets... Cela fait partie d'une expérience entreprise par les services régionaux de l'éducation et dont le but ultime est d'amener les enfants à envisager les leçons d'arithmétique avec plaisir.

Certaines écoles de la région ont déjà appliquée programme de "l'enseignement par le jeu", et d'autres feront de même dès que leurs professeurs auront suivi les cours spéciaux de préparation conçus par des experts.

Fondamentalement, l'idée est d'amener les enfants à étudier le calcul et à trouver les résultats des opérations en remplaçant les symboles rébarbatifs inscrits au tableau noir par des choses qui sont réelles pour eux.

Par exemple, on demande à un groupe d'enfants travaillant sous la direction d'un professeur de trouver la vitesse d'un train (jouet) en calculant la longueur de la voie et le temps pris par le train pour la parcourir.

D'autres enfants sont envoyés sur le terrain de récréation pour étudier l'accélération d'une balle qui roule en bas d'une planche, et ils pèsent des articles tels que des bonbons, qu'on les autorise à garder s'ils trouvent la réponse exacte au problème posé par le professeur.

Les bouteilles, les anciennes pièces de monnaie, les vieilles automobiles (jouets) et les modèles réduits de bateaux ont tous une place dans cette méthode moderne d'enseigner les mathématiques.

Et une grande partie de l'équipement nécessaire a été construite par les professeurs pendant leurs loisirs, souvent dans les ateliers scolaires.

Résultats encourageants

Mais déjà les premiers résultats se révèlent si encourageants qu'on considère que ces efforts supplémentaires sont largement justifiés. M. C. Frost, le pédagogue spécialiste qui dirige l'ensemble du programme, déclare que ce système ne produira peut-être pas de génies, mais qu'un grand nombre d'enfants en viendront à envisager l'arithmétique sous un angle nouveau.

La méthode attire particulièrement les petits enfants et dans nombre de cas, une antipathie innée pour l'arithmétique fait rapidement place à un véritable intérêt pour ce sujet. Quand le jeu devra prendre fin, on pense que les enfants auront perdu leur peur des chiffres et du calcul.

Les services de l'éducation des autres régions de la Grande-Bretagne suivent avec un vif intérêt cette expérience et il est possible que beaucoup d'entre eux adoptent bientôt le système inauguré par les professeurs de Newport.

Certains considèrent le programme de Newport comme une innovation révolutionnaire des méthodes d'enseignement. Si ce programme a pour résultat de transformer l'arithmétique en l'un des sujets les plus populaires des écoles britanniques, il aura certainement droit au qualificatif de "révolutionnaire".

● EXPOSITION ARTISANALE A LA POCATIERE — Une exposition artisanale a eu lieu a la Pocatière lors de la Semaine de la Femme, au profit des Guides Catholiques. Plusieurs oeuvres d'artistes de la région y étaient exposées. Nous voyons ici Mme Charles Lebel de St-Pacôme devant quelques-unes de ses oeuvres : peinture, céramique et émaux. A gauche, nous apercevons deux toiles de Mlle Pauline Dumont de la Pocatière. Le Salon du Livre tenu à la même occasion a remporté un vif succès.

Robol
Une ou deux ROBOL ce soir, effet demain matin
CONSTIPATION

Soyez pleine d'ENTRAIN

Pour posséder la vigueur, l'endurance, la joie de vivre, il faut que le sang soit riche, rouge et généreux. Les bonnes PILULES ROUGES à cause de leur formule à base de fer, sont un remède des plus simples, des moins coûteux et des plus efficaces pour tonifier le sang. Alors, demandez aujourd'hui même les

PILULES ROUGES
AMÉLIORÉES
Elles sont peu coûteuses. Tonique à base de fer, préparé contre l'anémie. 4-59

Une tradition grecque: un pain de Pâques à l'amande

Dans la plupart des foyers grecs, la semaine qui précède la fête de Pâques est consacrée à la confection des mets traditionnels dont on régalera les parents et les amis qui viendront faire un bout de visite au cours du weekend pascal.

Parmi ls mets dont la tradition s'est conservée en plusieurs régions du pays, citons le pain en forme de trèfle qui, à l'origine, symbolisait la Sainte Trinité.

Hâtons-nous d'ajouter que le "Pain de Pâques grec" est suffisamment sucré et d'aspect assez attrayant pour que l'on puisse l'offrir en guise de dessert, avec des fruits ou un sorbet, en toute saison de l'année; il sera également apprécié au petit déjeuner du dimanche et des jours de fête.

Le pain présente une mie tendre et légère, parsemée de raisins et d'écorces de fruits confites. Une glace parfumée à l'amande le recouvre et sert elle-même de base à une décoration composée de fruits confits et d'amandes.

La recette que nous proposons s'inspire de la formule traditionnelle du Pain de Pâques Grec; mais nos ingrédients et méthodes culinaires modernes nous ont permis d'y apporter certaines modifications qui la simplifient.

● Le Pain de Pâques grec est un mets traditionnel dans son pays d'origine; pour la plupart d'entre nous, cependant, c'est une friandise inédite et délicieuse à offrir aux parents et amis qui nous rendront visite à Pâques. Vous pourrez également le servir pour le petit déjeuner du dimanche ou pour accompagner un dessert de fruits ou de sorbet, en toute saison de l'année.

PAIN DE PAQUES GREC
Donne 1 pain

½ tasse d'eau tiède
c. à thé de sucre
1 sachet de levure sèche rapide
2 c. à table de shortening
¼ de tasse de sucre
¾ de c. à thé de sel
1 oeuf entier
1 jaune d'oeuf
2 c. à table de poudre de lait écrémé instantanée
2¼ tasses (environ) de farine tout-usage prétamisée
¼ de tasse de raisins épépinés
¼ de tasse de cédrat confit haché fin
2 c. à table d'écorce d'orange confite hachée fin
Amandes mondées
Cerises confites
Tranches minces de cédrat confit

Mesurer l'eau tiède; y faire dissoudre la cuillerée à thé de sucre. Répandre la levure en pluie à la surface. Laisser reposer 10 minutes, puis mélanger vigoureusement.

Entretemps, défaire le shortening en crème dans un grand bol à mélanger; lui incorporer graduellement le ¼ de tasse de sucre et le sel. Ajouter l'oeuf entier et le jaune d'oeuf en battant bien. Ajouter la levure dissoute, la poudre de lait et 1¼ tasse de farine; battre en pâte lisse et élastique. Ajouter la quantité nécessaire de farine (environ 1 tasse en plus) pour obtenir une pâte molle mais non collante.

Renverser la pâte sur une planche ou une toile farinées et pétrir jusqu'à ce que lisse et élastique. Déposer dans un bol graissé. Graisser le dessus. Couvrir. Laisser lever dans un endroit chaud, à l'abri des courants d'air, jusqu'au double de son volume — soit environ 1¼ heure.

Pendant ce temps, mélanger les raisins, le cédrat et l'écorce d'orange confite. Dégonfler la pâte avec le poing. La renverser sur la planche ou la toile légèrement farinées. Répandre les fruits sur la pâte et pétrir de manière à les disperser uniformément dans la pâte. La diviser ensuite en 3 parts égales; rouler chacune en boule lisse. Sur une plaque graissée, placer les trois boules de pâte, se touchant à peine, à la façon d'un trèfle. Badigeonner de beurre ou de margarine ramollis. Couvrir d'une serviette. Laisser lever dans un endroit chaud, à l'abri des courants d'air, jusqu'au double du volume — soit environ 1 heure. Cuire à four modérément chaud, 375° F., de 20 à 25 minutes. Glacer le pain encore tiède avec la glace de confiseur dont la recette suit et décorer d'amandes mondées, de cédrat et de cerises confites.

GLACE DE CONFISEUR

1 tasse de sucre à glacer tamisé
1 blanc d'oeuf légèrement battu
Quelques gouttes d'extrait d'amande

Mélanger le sucre à glacer avec la quantité de blanc d'oeuf nécessaire pour obtenir une glace de bonne consistance. Ajouter l'extrait d'amande et mêler.

Les cornes d'abondance de Pâques

Votre famille se régalera de ce plat original mais simple pour Pâques : les cornes d'abondance. En voici la recette.

3 tasses de jambon haché
3 onces de fromage à la crème
¼ tasse de marmelade aux tomates vertes sans jus
1 cuillerée à table de moutarde préparée
1 cuillerée à table de vinaigrette à l'ail
1 cuillerée à table d'oignons hachés
¼ tasse de piments verts coupés finement
¼ cuillerée à thé de sel
une pincée de poivre
12 tranches minces de jambon (d'un jambon désossé)

Mélanger avec soin les ingrédients, sauf les tranches de jambon et garder au frais jusqu'à ce que le mélange soit compact. Le diviser en 12 portions égales et leur donner la forme de cônes. Couper un morceau de ½" sur chaque tranche de jambon. Envelopper chaque cône dans une tranche en ayant soin de placer la pointe du cône sur le côté coupé. Fixer avec des cure-dents.

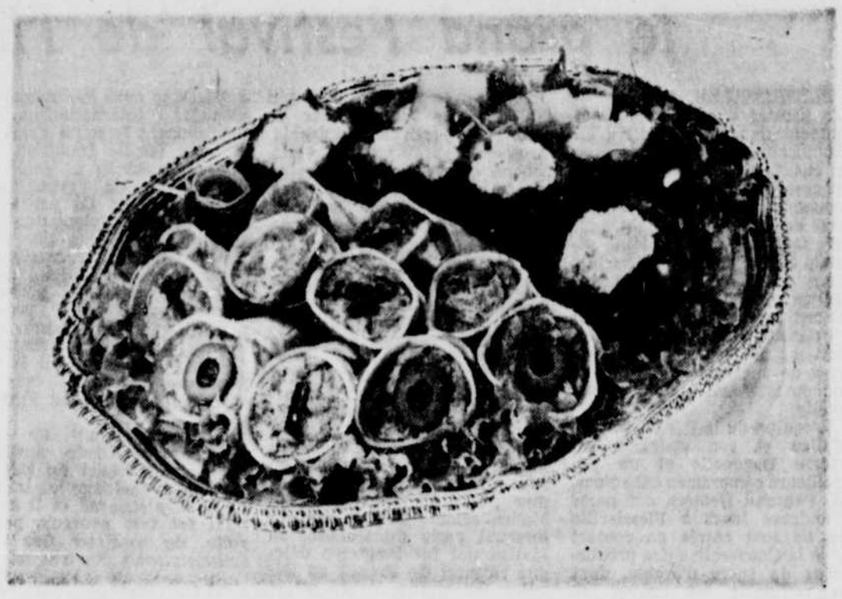

Le jus de pomme vitaminé: un bon achat

De nos jours, c'est un atout pour la maîtresse de maison que de savoir lire les étiquettes. Il existe tellement de produits sur le marché qu'il faut vraiment, pour acheter à bon escient, étudier ces bandes de papier multicolore qui, de fait, renferment plusieurs renseignements.

Lorsque vous désirez vous procurer un jus de fruits, assurez-vous que le produit est pur. Le jus de pomme remplit cette qualification car c'est un produit confectionné à partir de pommes fraîches. Le jus est "nature", c'est-à-dire qu'on ne l'a pas dilué et qu'on n'y a pas ajouté de sucre.

Les règlements du gouvernement fédéral stipulent que le jus de pomme vitaminé doit contenir un minimum de 35 milligrammes d'acide ascorbique (Vitamine C) par 100 c.c. Un verre de 3 onces de jus de pomme fournit donc toute la vitamine C nécessaire pour la journée et peut être employé au déjeuner à la place d'un fruit ou jus citrin.

Le jus de pomme vendu au Canada peut être clair et ambré ou opalescent (translucide) et blanc. La seule différence existe dans le procédé employé. Le jus de pomme opalescent n'a pas été clarifié ou filtré. Il est disponible surtout dans l'ouest du Canada.

Le jus de pomme est classé par catégories de qualité soit : Canada de fantaisie (la première) et Canada de choix. Ce jus rafraîchissant, à saveur douce peut être servi de diverses façons. En voici quelques suggestions.

Pour les enfants :

Servez des verres de jus de pomme froid garnis d'une tranche de pomme ou d'une cerise. Ajoutez une boule de crème glacée ou de sorbet au jus de pomme. Préparez un "punch" en mêlant ½ tasse de jus de pomme et ½ tasse de lait. Cette boisson marie agréablement la saveur piquante du jus de pomme et le goût rafraîchissant du lait froid.

Pour les adultes :

Le jus de pomme épicé, servi chaud est bien rafraîchissant. Mêlez dans une casserole 10 tasses de jus de pomme, 15 clous de girofle entiers, 4 bâtons de cannelle, ¼ c. à thé de muscade et 2 à 3 c. à table de sucre. Pelez 2 citrons puis tranchez-les très mince. Ajoutez les tranches de citron au jus de pomme et amenez le tout à ébullition. Réduisez la chaleur. Couvrez et laissez mijoter 15 minutes. Egouttez à l'aide d'un coton à fromage. Servez chaud. Cette recette vous permet de servir 16 à 18 personnes. Garnissez de tranches de pommes piquées de clous de girofle.

Les cheveux très courts resteront-ils populaires ?

TORONTO (PC) — A l'automne, les femmes en auront assez de porter leurs cheveux coupés courts comme ceux d'un garçonnet.

Telle est la prédiction d'un ex-torero devenu l'un des grands spécialistes de la coiffure sur le plan international.

Raphaël, actuellement à Toronto pour enseigner les nouvelles méthodes de coiffure dans une école locale, est d'avis que les femmes devraient songer à des styles qui exigent une chevelure plus longue. "Les postiches deviennent des accessoires essentiels pour la femme élégante", a-t-il souligné, en expliquant que le postiche peut donner l'illusion d'une longue chevelure.

Raphaël, qui travaillait auparavant en banlieue de Londre, possède maintenant son établissement à Paris. Avant de se lancer dans le domaine de la haute coiffure, Raphaël était matador en Espagne.

Elle apprend l'art de la soudure

Toronto (PC) — Lorsque Dorothea Ashton se présenta à l'atelier de soudage d'une école technique de Toronto, on lui dit qu'elle se trompait sans doute de classe. Mais c'était bien le cours que Mme Ashton voulait suivre, bien qu'elle soit la seule femme parmi les élèves.

Comme peintre, elle utilise son nom, Dorothea Sweezey. Cette artiste veut maintenant apprendre à souder afin de réaliser des sculptures en métal.

Elle avait déjà étudié l'art de la soudure, mais craignait les dangers pouvant être provoqués par le chalumeau acétylénique.

L'artiste, mère de trois enfants, comprend et respecte le travail du soudeur. Pour ce qui est de l'assemblage artistique de matières métalliques, formule que bien des gens considèrent comme une nouveauté, Mme Ashton estime que c'est une forme d'art méritant une attention sérieuse. Diplômée du College of Art de l'Ontario, à Toronto, Dorothea Sweezey-Ashton a travaillé avec plusieurs membres du "Groupe des sept", des artistes qui connaissent une renommée internationale.

L'élégance du tricot au crochet

La grande vogue est aux gilets tricotés au crochet. Celui-ci a les manches longues attachées par un cordon. C'est un nouveau genre. Afin d'obtenir cet effet, utilisez de la laine de rayonne. Le patron no 7414 est disponible dans les grandeurs 32-34 et 36-38.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3 Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

—Horoscope—

LUNDI, 11 AVRIL

21 mars au 20 avril (Bélier) — Vous cultiverez des pensées stimulantes. Une courte évasion à la campagne aura d'excellents effets sur votre santé.

21 avril au 21 mai. (Taureau) — Vous ne recevrez pas d'encouragement des autres, mais votre satisfaction personnelle sera en quelque sorte votre meilleur stimulant.

22 mai au 21 juin. (Gémeaux) — N'allez pas aux extrêmes. Evitez de parler pour dire des choses que vous serez tenu de rétracter par la suite. Journée stimulante pour les étudiants.

22 juin au 23 juillet. (Cancer) — Ne vous laissez pas trop facilement persuader du contraire de ce que vous pensez actuellement, prenez le temps de réfléchir sérieusement.

24 juillet au 23 août. (Lion) — Entre ce que vous projetterez le matin et les réalisations que vous évaluerez le soir, il y aura une marge assez forte.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Le mouvement astral déculpera votre agressivité. Les perspectives sont excellentes pour les natifs de ce signe qui cultivent des passe-temps artistiques.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Etes-vous prêt à faire face à de l'inattendu qui vous obligera à modifier vos habitudes ? C'est ce qui est réservé aux natifs de ce signe.

24 octobre au 22 novembre. (Scorpion) — Les perspectives de la journée ne vous plairont pas à prime abord, mais vous en viendrez à trouver des sources d'intérêts insoupçonnées, à même la routine.

23 novembre au 21 décembre (Capricorne) — Pas d'émotion forte, pas d'événement extraordinaire mais une petite vie paisible et ordonnée pour les natifs de ce signe.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Fortifiez vos positions dans tous les domaines où vous évoluez. La soirée vous réserve une heureuse surprise venant de loin. Bonne journée.

20 février au 20 mars. (Poissons). — Mieux vaudra prendre des initiatives, même si elle ne vous conduisent pas loin, que de vous en tenir à la routine.

SI VOUS ETES NE UN 11 AVRIL

Vous êtes sensible, intuitif et très agréable. Les personnes de votre calibre cultivent la paix par tous les moyens, font d'excellents parents et portent un intérêt tout spécial aux beaux-arts. Il sera difficile de vous fixer dans un champ d'action, tant vos intérêts sont partagés.

Pollack
QUEBEC · SAINTE · FOY

"C'est le retour de la belle saison et vous devez penser à entreposer vos précieuses fourrures. Confiez-les à l'entreposage Pollack dont les voûtes ultra-modernes, climatisées, peuvent contenir jusqu'à 10,000 manteaux. Trois grands services à votre disposition: NETTOYAGE, REPARATIONS, TRANSFORMATIONS MAJEURES. Nos experts lui redonneront son lustre premier. Prévalez-vous de l'assurance feu, vol, chaleur et mites: .25 par $100.00 pour un an d'entreposage. Téléphonez à 529-9111 et un camionneur passera chercher votre manteau, et cela entièrement aux risques de Pollack."

Frais d'entreposage: 2% de la valeur déclarée, minimum $3.00.

SI PEU POUR UN SERVICE ET UNE PROTECTION ABSOLUS!!!

ENTREPOSAGE POLLACK: 529-9111

JOYEUSES PAQUES

Tout comme les petits enfants,
goûtez la joie d'un Pâques
plein de délices et d'amour...

Que Pâques soit un jour heureux
pour toute la famille !

M. Pollack Limitée

15 millions de Français verront le grand Festival de l'Erable

PLESSISVILLE. (M.H.L.) — Les gouttes d'eau d'érable qui tombent dans la chaudière en produisant un bruit de perle, le chant matinal des oiseaux, le geste rituel du cultivateur recueillant l'eau d'érable, la vapeur de la cabane à sucre, tout cela fait partie de la réalité vivante et dynamique du Canada. C'est ce que M. Pierre-Louis Mallen, délégué permanent de la radio-télédiffusion française au Canada veut montrer aux 15 millions de Français qui attendent devant leur "télé" que le monde leur soit apporté à domicile.

L'équipe de la R.T.F., soit M. Mallen et son assistant, M. Pierre Dagonelle et un des meilleurs cameramen canadiens, M. Fernand Demers, ont passé plussieurs jours à Plessisville où ils sont entrés en contact avec la Coopérative des producteurs de sucre d'érable, dont la raffinerie est unique au monde, avec des fermiers qui "faisaient les sucres", avec le comité du Festival de l'Erable et avec les propriétaires d'une cabane qui organisaient justement une des innombrables parties de sucre qui ont lieu actuellement dans la région.

Le rôle de la R.T.F.

La France possède 12 délégués d'information dans le monde. Ils sont disséminés dans les plus grands centres: New-York, Londres, Bonn, Rio de Janeiro etc et M. Mallen est l'un d'entre eux. Leur tâche est d'apporter quotidiennement aux auditeurs et téléspectateurs français les dernières nouvelles du monde et aussi de remplir un rôle culturel. C'est sur ce dernier point, surtout, que M. Mallen semble insister, surtout lorsqu'il parle du Québec. M. Mallen qui fut longtemp délégué culturel de France au Bénélux est armé d'une solide expérience dans le domaine des échanges internationaux, et spécialement lorsqu'il s'agit des pays de langue française. Son rôle est connexe à celui de l'ambassade de France, mais comme il n'est lié par aucun inconvénient diplomatique, il agit beaucoup plus librement. Ayant rarement l'occasion de prendre les manchettes internationales par des nouvelles d'ordre politique de premier plan, il préfère donner à la France une image dynamique du vrai Canada, qui, il le confesse sans détour, est très peu et très mal connu du Français moyen.

Il raconte avoir un jour fait une excellente émission, par le truchement du satellite Oiseau Matinal, sur les travaux de la Manicouagan et il ajoute qu'il fut très heureux, par la suite, de constater que cette émission avait été très utile.

Le Festival de l'Erable devant 15 millions de téléspectateurs

Le couronnement des princesses du Festival 1966 l'intéressait comme une chose vivante. MM. Demers et Dagonelle se sont mis au travail, taillant en plein dans le vif, saisissant les gestes, les bruits, les fanfares, tout les à-côtés des cabanes enfumées. Présenté aux quelques 600 personnes groupées dans la salle St-Louis et invité à prendre la parole, M. Mallen a promis à la foule que le Festival de l'Erable serait diffusé, dans quelques semaines devant 15 millions de téléspectateurs français et européens.

Il avait été accueilli par les maires MM. Marcel Collin et Jacques Jutras, M. Jean-Paul Dubois, président du Festival de l'Erable 1966, M. Georges Larochelle, agent publicitaire très dévoué au Festival et il a semblé si heureux qu'il a appelé sa femme et son petit garçon qui sont arrivés le lendemain à Plessisville pour prendre part à une partie de sucre.

● **POUR LES FRANÇAIS — Le Festival de l'Erable de Plessisville, comté de Mégantic, sera vu par des millions de téléspectateurs français. Sur la photo, on remarque le délégué de la R.T.F., Pierre-Louis Mollen, qui parlait à la foule rassemblée pour le couronnement des princesses du Festival.**

Pour mettre un terme aux massacres des routes et de leurs conséquences

"Nous avons remarqué depuis quelque temps plusieurs recommandations publiques sur la tenue d'un congrès national de sécurité routière", a déclaré M. Keith H. MacDonald, président général du Conseil canadien de la sécurité routière. M. MacDonald s'est dit quelque peu confus devant ces recommandations puisqu'en effet le 12e Congrès du Conseil, dont les assises se dérouleront à Calgary, les 2, 3 et 4 mai, n'était autre qu'un congrès national de sécurité, ajoutant que "tous ceux qui ont à coeur de mettre un terme au massacre des routes et à la souffrance qui en résulte y sont invités voire même priés de s'y rendre".

Selon M. MacDonald, le congrès de Calgary mettra en vedette plusieurs personnages de marque, dont l'hon. J. W. Grant MacEwan, lieutenant-gouverneur d'Alberta; l'hon. E. C. Manning, premier ministre d'Alberta; l'hon. Jean-Pierre Côté, ministre fédéral des Postes qui inaugurera le nouveau timbre de sécurité routière; Son Honneur le maire, M. J. C. Leslie, de Calgary; le Dr James Malfetti de l'Université Columbia, New York, autorité internationale sur la psychologie des accidents de la route; le Dr E. A. Watkinson, directeur général des Services de Santé, ministère de la Santé et du Bien-être national qui traitera des accident de la route en tant que principal problème de santé dont les proportions tiennent de l'épidémie; de même que plusieurs autres personnages.

Les séances du congrès porteront sur des sujets vitals tels que la conception et la fabrication des dispositifs de sécurité pour voiture; la question des piétons et conducteurs qui prennent de l'âge; la conduite prévoyante; l'alcool et le volant la sécurité dans les amusements et plusieurs autres sujets.

LIMONADE ASEPTA

PRÉFÉRÉE DES ENFANTS

Agréable au goût

UN PURGATIF EFFICACE

CARINTHIA · CARMANIA · FRANCONIA

Déprimé?
Faites la cure Cunard!

Une traversée par la Cunard, c'est une vraie cure de jouvence! Vous respirez à pleins poumons l'air tonifiant du large. Votre appétit se réveille devant la fine cuisine Cunard. Vous découvrez, sur la piste de danse, que tout votre entrain est revenu. Et quand vous rentrez dans votre luxueuse cabine, c'est pour dormir d'un sommeil d'enfant.

Pendant toute la saison, presque chaque semaine, un paquebot Cunard part de Montréal ou de Québec pour l'Europe. Et vous avez le choix entre six ports d'arrivée: Le Havre, Southampton, Rotterdam, Greenock, Liverpool ou Cobh. Vous pouvez aussi vous embarquer à New York sur le Queen Elizabeth ou le Queen Mary—les deux plus grands paquebots du monde. Facilités de paiement si vous le désirez. Consultez une agence de voyages.

VOYAGER PAR CUNARD, C'EST DOUBLER SON PLAISIR.

CUNARD

VOUS ARRIVEZ REPOSÉ. VOUS REVENEZ RAJEUNI!

67, rue St-Pierre, Québec, P.Q. — Tel.: 692-0110

Certaines réserves des parents

Le président de la Fédération des parents des élèves des collèges classiques du Québec (FAPECCQ) maintient certaines réserves à l'égard de la politique du gouvernement en ce qui touche le statut et le financement des institutions indépendantes.

Les représentants des associations affiliées à FAPECCQ prendront position officiellement en regard du projet de loi déposé, il y a quelques jours, par le ministre de l'Education, Paul Gérin-Lajoie, lors de la tenue d'une assemblée générale qui se tiendra le 16 avril prochain au collège de Montréal.

Les délégués seront appelés à adopter des mesures visant à faire connaitre leur point de vue sur l'avenir des collèges classiques et des moyens à prendre pour que leurs désirs soient respectés.

Entente qui pourrait influencer les négociations

MONTREAL (P. C.) — Une entente conclue entre la Corporation des maitres-électriciens du Québec et la Fédération internationale des ouvriers en électricité, FTQ, pourrait bien influencer de façon considérable les négociations actuellement en cours entre l'Association de la construction de Montréal et un groupe de syndicats représentant 40,000 ouvriers des métiers généraux.

Ces derniers ont fixé un arrêt de travail à mardi prochain.

Les électriciens ont peur leur part signé une entente collective d'une durée de trois ans. Ce nouveau contrat leur accorde une hausse de salaire par étapes de $1.35 l'heure; au 1er avril 1968, leur salaire horaire sera de $4.55, la semaine demeurant toujours de 40 heures.

Un verdict de mort accidentelle

CHICOUTIMI (PC)—Un jury a rendu mardi dernier un verdict de mort accidentelle sans que rien dans la preuve puisse faire croire qu'il y aurait eu négligence des employés ou de l'institution, à la suite de la mort d'un bébé de 18 mois à l'Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi, le 15 janvier dernier.

Le Dr François Brisson, qui présidait l'enquête du coroner, a déclaré qu'il était clair que la jeune Sonia Lavoie était morte par strangulation.

Le jury n'a délibéré que cinq minutes avant de rendre son verdict et a recommandé à l'institution d'effectuer une visite toutes les 15 minutes dans les chambres d'enfants afin d'éliminer le danger que peut représenter le corset servant à immobiliser les enfants en bas âge trop agités.

Membres d'une chorale empoisonnés

HAMILTON, Ontario. (PC). — Seize membres de la chorale féminine de Beresford, Ecosse, ont été transportées à l'hôpital ces jours dernier en plein milieu d'un spectacle, souffrant d'empoisonnement. Elles ont toutes pu quitter l'hôpital après avoir été traitées.

Après que les filles se furent affaissées sur la scène, elles ont été transportées à l'hôpital dans des autos de la police. Les autorités de l'hôpital ont révélé que les filles avaient été légèrement empoisonnées par de la nourriture. On ignore quelle nourriture les filles avaient absorbée.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DES OFFRES

Ministère des Travaux publics

Projet No 1-66

Construction d'un pont en béton armé (deux travées de 55 pieds), sur la rivière aux Brochets, à Standbridge-Est, comté de Missisquoi. Site: Pont Davitt, rang II, lots 2943-2344.
Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans un des comtés de Brôme, Missisquoi, ou Shefford.
Un versement de $100.00 (chèque visé ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Travaux publics) est requis pour obtenir plans et devis. Ce dépôt est remboursable aux soumissionnaires seulement sur remise des plans et devis lorsque retournés en bon état dans les 30 jours qui suivent l'ouverture des soumissions.
Clôture des soumissions à 3 heures p.m. au Bureau 33, Edifice A, Hôtel du Gouvernement, Québec, LUNDI, le 25 AVRIL 1966.

GARANTIES : Cautionnement au montant de $8,000.00 avec soumission. A la signature du contrat: un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour gages, matériaux et services, chacun au montant de 50% du prix du contrat.

Le sous-ministre,
HERVE-A. GAUVIN

Ministère de l'Industrie et du Commerce
(Division des Pêcheries)

Pour la construction d'une cale sèche et d'un parc d'hivernage à Rivière-au-Renard, comté Gaspé-Sud, P.Q.
Le ministère de l'Industrie et du Commerce, Division des Pêcheries, recevra des soumissions scellées jusqu'à 4:00 p.m. **jeudi le 5 mai 1966**, (heure avancée de l'Est).
Les intéressés pourront se procurer la formule de soumission, les plans et le devis en s'adressant au bureau du SERVICE DES CONSTRUCTIONS, Ministère de l'Industrie et du Commerce, situé à 710, PLACE D'YOUVILLE, QUÉBEC. La somme de vingt-cinq ($25.00) dollars, versée sous forme de chèque visé ou mandat de poste fait à l'ordre du Ministre des Finances, sera exigée sur remise des documents de la soumission. Le dépôt sera remis aux entrepreneurs généraux qui auront présenté une soumission et qui auront retourné en bonne condition lesdits documents, dans les quinze (15) jours qui suivront la date d'ouverture des soumissions.
La soumission de l'entrepreneur général devra être adressée au Ministère de l'Industrie et du Commerce dans l'enveloppe remise avec les documents de la soumission et portant l'indication: "PROJET - CALE SECHE".
La soumission devra être accompagnée, soit d'un chèque visé fait à l'ordre du Ministre des Finances, au montant de DIX-SEPT MILLE CINQ CENT DOLLARS ($17,500.) ou d'une GARANTIE DE SOUMISSION du même montant. Cette garantie sera émise par une compagnie de caution qui, par le fait, garantira l'émission d'un bon d'exécution équivalent à 50% du montant de la soumission. La garantie de soumission ou le chèque de dépôt, sera retourné lors de l'octroi du contrat.

Les plans et le devis seront disponibles pour examen à 710, Place d'Youville, 1er étage, chambre 117, Québec.
Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des autres soumissions reçues.

MAURICE LESSARD,
Sous-ministre associé.

Service Général des Achats

Projet No 800

1 - Compteur à particules et accessoires
Ministère de l'Education,
Institut de Technologie Laval,
9155, St-Hubert,
Montréal, P.Q.
Clôture des soumissions: 11.00 A.M. H.N.E. 21 avril 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 801

9 - Pompes anti-incendie pour feux de forêts et accessoires
Différents postes du Service de la Protection des Forêts,
Ministère des Terres et Forêts.
Clôture des soumissions: 11.00 A.M. H.N.E. 20 avril 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 802

12 — Tours d'ajustage 13"
Ecole de Métiers, rue Lavigerie,
Ste-Foy (Québec)
Ministère de l'Education.
Clôture des soumissions: 11.00 A.M. H.N.E. 20 avril 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 803

1 - Fraiseuse Universelle
Ecole de Métiers (section est),
rue Hochelaga, Montréal.
Ministère de l'Education.
Clôture des soumissions: 11.00 A.M. H.N.E. 20 avril 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 804

6 - Machines pour soudure à arc et pour gaz inertes.
Ecole de Métiers,
Chemin du Tremblay,
Ville Jacques-Cartier.
Ministère de l'Education.
Clôture des soumissions: 11.00 A.M., H.N.E. 20 avril 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 805

Carburants Lubrifiants
Ministère de la Voirie,
Montréal, P.Q.
Sont admis à soumissionner les distributeurs de carburants & lubrifiants qui opèrent leur commerce dans le Montréal Métropolitain.
Clôture des soumissions: 11.00 A.M. H.N.E. 22 avril 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 806

Carburants
Ministère de la Voirie.
Divers endroits, Alma, comté Lac St-Jean, P.Q.
Sont admis à soumissionner les distributeurs de carburants qui opèrent leur commerce dans le comté de Lac St-Jean.
Clôture des soumissions: 11.00 A.M. H.N.E. 22 avril 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 807

Carburants Lubrifiants
Ministère de la Voirie,
Napierville, comté Napierville-LaPrairie, P.Q.
Sont admis à soumissionner les distributeurs de carburants et lubrifiants qui opèrent leur commerce dans le comté de Napierville-Laprairie, P.Q.
Clôture des soumissions: 11.00 A.M. H.N.E. 22 avril 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 808

Carburants Lubrifiants
Ministère de la Voirie,
Papineauville, comté Papineau, P.Q.
Sont admis à soumissionner les distributeurs de carburants et lubrifiants qui opèrent leur commerce dans le comté de Papineau.
Clôture des soumissions: 11.00 A.M. H.N.E. 22 avril 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 809

Carburants Lubrifiants
Ministère de la Voirie,
Rivière-du-Loup,
comté Rivière-du-Loup, P.Q.
Sont admis à soumissionner les distributeurs de carburants et de lubrifiants qui opèrent leur commerce dans le comté de Rivière-du-Loup.
Clôture des soumissions: 11.00 A.M. H.N.E. 22 avril 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 810

Carburants
Ministère de la Voirie.
Divers endroits,
comté Rimouski, P.Q.
Sont admis à soumissionner les distributeurs de carburants qui opèrent leur commerce dans le comté de Rimouski.
Clôture des soumissions: 11.00 A.M. H.N.E. 22 avril 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 811

Huile à chauffage no 2
Ministère de la Voirie,
St-Modeste,
comté Rivière-du-Loup, P.Q.
Sont admis à soumissionner les distributeurs de combustible qui opèrent leur commerce dans le comté de Rivière-du-Loup.
Clôture des soumissions: 11.00 A.M. H.N.E. 22 avril 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 812

Carburants et Lubrifiants
Ministère de la Voirie,
Rivière-du-Loup,
comté Rivière-du-Loup, P.Q.
Sont admis à soumissionner les distributeurs de carburants et lubrifiants qui opèrent leur commerce dans le comté de Rivière-du-Loup.
Clôture des soumissions: 11.00 A.M. H.N.E. 22 avril 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 813

Carburants et Lubrifiants
Ministère de la Voirie,
Roberval, comté Roberval P.Q.
Sont admis à soumissionner les distributeurs de carburants et lubrifiants qui opèrent leur commerce dans le comté de Roberval.
Clôture des soumissions: 11.00 A.M. H.N.E. 22 avril 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 814

Carburants
Ministère de la Voirie,
Argenson, Aigremont,
comté Roberval, P.Q.
Route St-Félicien, Chibougamau, Millage 43 et 93.
Clôture des soumissions: 11.00 A.M. H.N.E. 22 avril 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 815

Carburants
Ministère de la Voirie,
comté Nicolet, P.Q.
Sont admis à soumissionner les distributeurs de carburants qui opèrent leur commerce dans le comté de Nicolet.
Clôture des soumissions: 11.00 A.M. H.N.E. 22 avril 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 816

Huile à chauffage No 2
Ministère de la Voirie,
Causapscal, comté
Matapédia, P.Q.
Sont admis à soumissionner les distributeurs de combustible qui opèrent leur commerce dans le comté de Matapédia.
Clôture des soumissions: 11.00 A.M. H.N.E. 22 avril 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 817

Carburants
Ministère de la Voirie,
Divers endroits,
comté Pontiac, P.Q.
Sont admis à soumissionner les distributeurs de carburants qui opèrent leur commerce dans le comté de Pontiac.
Clôture des soumissions: 11.00 A.M. H.N.E. 22 avril 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 818

Carburants Lubrifiants
Ministère de la Voirie,
Cap-Santé, comté Portneuf, P.Q.
Sont admis à soumissionner les distributeurs de carburants et lubrifiants qui opèrent leur commerce dans le comté de Portneuf.
Clôture des soumissions: 11.00 A.M. H.N.E. 22 avril 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 819

Carburants et Lubrifiants
Ministère de la Voirie,
Route Ste-Claire,
Charlesbourg Ouest, P.Q.
Sont admis à soumissionner les distributeurs de carburants et lubrifiants qui opèrent leur commerce dans le Québec Métropolitain.
Clôture des soumissions: 11.00 A.M. H.N.E. 22 avril 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 820

A) 1 Camionnette 5000 Lbs. P.B.V.
B) 1 Camionnette 5600 Lbs P.B.V. 4 x 4 Equipement original
C) 4 Fourgonnettes à panneaux vitrés
D) 4 Fourgonnettes à panneaux vitrés, 4 x 4 Equipement original.
Ministère des Richesses Naturelles, Québec, P.Q.
Clôture des soumissions: 4.00 P.M. H.N.E. 20 avril 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 821

4 - Station-Wagons
Ministère des Richesses Naturelles, Québec, P.Q.
Clôture des soumissions: 4.00 P.M. H.N.E. 20 avril 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 822

2 - Wagonnettes à panneaux vitrés, 4 x 4, Equipement original.
Ministère Tourisme,
Chasse et Pêche,
Service de la faune, district du bas St-Laurent, Rimouski, P.Q.
Sont admis à soumissionner les distributeurs autorisés et détenteurs d'une franchise officielle d'un manufacturier d'automobiles et de camions et ayant leur place d'affaires dans les comtés suivants: Matane, Matapédia, Rimouski, Rivière-du-Loup et Témiscouata.
Clôture des soumissions: 4.00 P.M. H.N.E. 21 avril 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 823

A) 20 - Chaloupes 18' de type verchère
B) 10 - Chaloupes 20' de type verchère "yatch"
Ministère Tourisme,
Chasse et Pêche
Service Parcs et Réserves,
Camp Argenson, Lac Charron, Auberge Aigremont, Parc de Chibougamau, Camp Louis-Joliette, Camp Waconichi, Réserve Mistassini.
Clôture des soumissions: 4.00 P.M. H.N.E. 25 avril 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 824

Pneus et Chambres à air
Ministère de la Voirie,
Amos, Cté Abitibi-Est, Qué.
Sont admis à soumissionner les marchands de pneus et chambres à air et reconnus comme distributeurs autorisés de manufacturiers de pneus et ayant leur place d'affaires dans le comté d'Abitibi-Est, Qué.
Clôture des soumissions: 4.00 P.M. H.N.E. 25 avril 1966.

Projet No 825

Carburants
Ministère de la Voirie,
Lac Bouchette, St-André, St-Prime, St-Félicien,
comt Roberval, P.Q.
Sont admis à soumissionner les distributeurs de carburants qui opèrent leur commerce dans le comté de Roberval.
Clôture des soumissions: 4.00 P.M. H.N.E. 22 avril 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 826

Carburants
Ministère de la Voirie,
Ste-Méthode, Normandin, Albanel, Girordville,
comté Roberval, P.Q.
Sont admis à soumissionner les distributeurs de carburants qui opèrent leur commerce dans le comté de Roberval.
Clôture des soumissions: 4.00 P.M. H.N.E. 22 avril 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 827

Carburants Lubrifiants
Ministère de la Voirie,
Rouyn, comté Rouyn-Noranda, P.Q.
Sont admis à soumissionner les distributeurs de carburants et lubrifiants qui opèrent leur commerce dans le comté de Rouyn-Noranda.
Clôture des soumissions: 4.00 P.M. H.N.E. 22 avril 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 828

Carburants Lubrifiants
Ministère de la Voirie,
Hauterive, comté Saguenay, P.Q.
Sont admis à soumissionner les distributeurs de carburants et lubrifiants qui opèrent leur commerce dans le comté de Saguenay.
Clôture des soumissions: 4.00 P.M. H.N.E. 22 avril 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 829

Carburants - Lubrifiants
Ministère de la Voirie,
Waterloo, comté Shefford, P.Q.
Sont admis à soumissionner les distributeurs de carburants et lubrifiants qui opèrent leur commerce dans le comté de Shefford.
Clôture des soumissions: 4.00 P.M. H.N.E. 22 avril 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 830

Dynamite et détonateurs.
Pour travaux de dynamitage dans le comté de Rouyn-Noranda.
Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.
Sont admis à soumissionner ceux qui sont détenteurs de permis de poudrière et dont la place d'affaire est située dans un des comtés ci-haut nommés, et qui ont en plus les permis et les facilités de faire la livraison sur demande sur nos chantiers.
Clôture des soumissions: 4.00 P.M. H.N.E. 21 avril 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 831

Dynamite et détonateurs.
Pour travaux de dynamitage dans le comté de Mégantic.
Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.
Sont admis à soumissionner ceux qui sont détenteurs de permis de poudrière et dont la place d'affaire est située dans le comté de Mégantic, et qui ont les permis et les facilités de faire la livraison sur demande, sur nos chantiers.
Clôture des soumissions: 4.00 P.M. H.N.E. 21 avril 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 832

Dynamite et détonateurs.
Pour travaux de dynamitage dans les comtés de Châteauguay, Napierville, Huntingdon, St-Jean, Verchères, Beauharnois.
Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.
Sont admis à soumissionner ceux qui sont détenteurs de permis de poudrière et dont la place d'affaire est située dans un des comtés ci-haut nommés, et qui ont en plus les permis et les facilités de faire la livraison sur nos chantiers sur demande, et ce dans chacun des comtés plus haut nommés.
Clôture des soumissions: 4.00 P.M. H.N.E. 21 avril 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 833

Carburants
Ministère de la Voirie,
St-Eugène, St-Augustin, Ste-Jeanne d'Arc, Mistassini, comté de Roberval.
Sont admis à soumissionner les distributeurs de carburants qui opèrent leur commerce dans le comté de Roberval.
Clôture des soumissions: 4.00 P.M. H.N.E. 22 avril 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 834

Carburants lubrifiants
Ministère de la Voirie,
St-Hyacinthe,
comté St-Hyacinthe, P.Q.
Sont admis à soumissionner les distributeurs de carburants et lubrifiants qui opèrent leur commerce dans le comté de St-Hyacinthe.
Clôture des soumissions: 4.00 P.M. H.N.E. 22 avril 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 835

Carburants lubrifiants
Ministère de la Voirie,
Sherbrooke, comté de Sherbrooke, P.Q.
Sont admis à soumissionner les distributeurs de carburants et lubrifiants qui opèrent leur commerce dans le comté de Sherbrooke.
Clôture des soumissions: 4.00 P.M. H.N.E. 22 avril 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 836

Carburants
Ministère de la Voirie,
Ville-Marie,
comté Témiscamingue, P.Q.
Sont admis à soumissionner les distributeurs de carburants qui opèrent leur commerce dans le comté de Témiscamingue.
Clôture des soumissions: 4.00 P.M. H.N.E. 22 avril 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 837

Carburants lubrifiants
Ministère de la Voirie
Divers endroits, comté Yamaska P.Q.
Sont admis à soumissionner les distributeurs de carburants et lubrifiants qui opèrent leur commerce dans le comté de Yamaska.
Clôture des soumissions: 4.00 P.M. H.N.E. 22 avril 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 838

Contrat d'impression pour: 2,500 copies Québec/Travail (Mensuel)
Ministère du Travail Québec
Sont admis à soumissionner les imprimeurs qui opèrent leur commerce dans le Québec métropolitain.
Clôture des soumissions: 11.00 A.M. 21 avril 1966.
(Temps réglementaire)

Projet No 839

Contrat d'impression pour 100,000 "Vocabulaires des Assurances Sociales"
Ministère des Affaires Culturelles "Québec"
Clôture des soumissions: 4.00 P.M. 22 avril 1966.
(Temps réglementaire)

Pour tous ces projets, les documents nécessaires sont obtenus au Services Général des Achats, Bureau des Appels d'offres, 871 Chemin St-Louis, Québec.

Le Directeur,
Georges Bussières.

Villes conscientes de la nécessité de l'organisation des loisirs

Plus de trente villes de la province étaient représentées à l'assemblée générale des directeurs de Loisirs municipaux à Joliette.

Plus d'une trentaine de villes venant d'aussi loin que Sept-Iles, Chicoutimi, Hull, Port-Cartier, etc., avaient délégué leur directeur de Loisir à l'assemblée annuelle de l'Association des directeurs de Loisirs municipaux qui s'est tenue à Joilette en fin de semaine.

Les délégués se sont mis à l'oeuvre immédiatement après l'inscription à l'école Barthelemy Joliette. Le président du comité provisoire, M. Gaston Frappier souhaita la bienvenue aux congressistes qui se réunirent ensuite en comités afin d'étudier les divers aspects de la récréation municipale et de répondre en même temps à un questionnaire qui avait été préparé par le comité provisoire.

Les directeurs, se réunirent en plénière afin d'étudier ensemble les réponses données par les différents comités et procédèrent ensuite à l'assemblée générale au cours de laquelle un nouveau bureau de direction fut élu. Le nouveau président choisi fut M. Pierre Meunier, directeur de Beloeil, le vice-président, M. Paul Gendron, directeur à Joliette, le secrétaire, M. Gaston Frappier, directeur de cité de Jacques-Cartier, et le trésorier, M. Bernard Miron, de St-Bruno de Montardville. Les directeurs élus furent MM. André Généreux, du Cap-de-la-Madeleine, Marcel Théroux, de St-Léonard, Rodrigue Gagné, de Chicoutimi, Charles Veilleux, de Tracy, Pierre Brodeur, de Longueuil. Le conseiller technique de l'Association, M. Luc Ouimet, sociologue de Montréal fut à nouveau choisi pour remplir les mêmes fonctions. Les autorités municipales reçurent ensuite les délégués à une réception à l'hôtel de ville où le maire Camille Roussin adressa la parole ainsi que M. Pierre Meunier, nouveau président de l'Association qui en profita pour remercier la cité de Joliette pour l'accueil qu'elle avait réservé aux directeurs de Loisirs.

En compagnie de Mlle Claire Ménard qui leur servait de guide, les dames visitèrent les différents parcs de la Cité ainsi que le Club des Archers et durant l'après-midi elles se rendirent visiter les différents départements de l'hôpital St-Charles, notamment les ateliers, de céramique, de peinture, de cuir repoussé, ainsi que les facilités récréatives de cette institution. Les dames des congressistes participèrent ensuite à la réception à l'hôtel de ville et tous se dirigèrent ensuite vers le Club de Golf où un banquet fut servit. Le conférencier d'honneur à ce banquet fut le nouveau directeur provincial des Loisirs dans la personne, de M. Pierre Leclerc, de Québec qui se dit très heureux de la formation de cette nouvelle Association de directeurs de Loisirs municipaux qui contribuera davantage à faire connaître cette profession dans notre province. M. Leclerc mentionna le fait que les villes de la province sont de plus en plus conscientes de la nécessité de l'organisation des Loisirs au niveau municipal et démontra avec des chiffres à l'appui ce que les municipalités de la province dépensent per capita pour les besoins de la récréation.

Ce banquet était présidé par M. et Mme Marcel Drainville, échevin de la cité de Joliette et membre de la Commission sportive qui souhaita la bienvenue aux congressistes. M. René Bélisle, en qualité de président du Symposium Canadien de la Récréation qui se tiendra à Montréal au cours de l'Expo "67" fit un exposé de cet événement et invita l'Association aux assises à Montréal. On remarquait également la présence des membres de la Commission Sportive de Joliette, l'échevin et Mme Georges Beauséjour, M. et Mme Marcel Hérard ainsi que le Dr Robert Quenneville et Mme Robert Quenneville et M. Aurèle Beaudry. Le rédacteur en chef de l'Action Populaire de Joliette, M. Roland Gauvreau ainsi que M. le secrétaire de la Commission Sportive, M. Rosaire Beaudry et M. Gilles Monette, de Joliette Journal était au nombre des invités.

M. Pierre Meunier, président de la nouvelle Association remercia les directeurs qui s'étaient rendus à cette première assemblée générale. Il remercia M. Paul Gendron, directeur de la Commission Sportive qui était en charge de l'organisation matérielle de cette première rencontre.

Séparatisme du Québec et isolationnisme de la France

OTTAWA. — (P. C.) — Selon le philosophe américain, Buckminster Fuller, le séparatisme au Québec reflète l'isolationnisme de la France moderne.

Conversant avec un délégué avant de prononcer un discours devant l'Association des bibliothécaires de l'Ontario, il a précisé que le Québec est une extension de la France, et démontre les mêmes tendances à combiner le conservatisme et l'individualisme.

Selon lui, le problème canadien-français reflète les problèmes de la France avec l'Otan. "Ils prennent des mesures rétrogrades qui devront être menées jusqu'au bout avant qu'ils ne réalisent leur disparité d'avec le reste du monde."

M. Fuller, qui est attaché à l'université de l'Illinois en tant que professeur recherchiste parcours le monde pendant dix mois chaque année comme conférencier.

Le philosophe est également inventeur et selon lui, toutes ses inventions tentent d'améliorer l'entourage de l'homme de façon à ce que ce dernier devienne une réussite.

Sa meilleure invention à date est un dôme géodésique. Il s'agit d'un hémisphère préfabriquée avec des triangles. De petits dômes Fuller sont utilisés sur les installations de la ligne de radar Dew mais peuvent aussi être construits dans d'autres dimensions. Ils ont d'ailleurs déjà été utilisés comme habitations par l'armée et ont servi dans plusieurs expositions à travers le monde. C'est le professeur Fuller qui a conçu le pavillon des Etats-Unis pour l'Expo 67.

Appui au Collège Ste-Marie

Le Syndicat Professionnel des Enseignants (CSN) — qui représente les professeurs des collèges classiques, tient à féliciter le Collège Sainte-Marie de l'initiative qu'il a prise d'améliorer son programme de la douzième (12e) à la quinzième (15e) année et souhaite que d'autres collèges du Québec en fassent autant.

Le S.P.E. tient à signaler que devant l'inaction conjuguée du ministère de l'Education et de nos universités, il ne semble pas y avoir d'autre moyen d'accélérer la modernisation des programmes et des méthodes pédagogiques en conformité avec les recommandations du Rapport Parent.

Mais il rappelle toutefois que ces initiatives, toutes louables qu'elles soient dans le contexte actuel, risquent d'engendrer finalement l'anarchie à moins que le ministère de l'Education ne décide enfin d'assumer son rôle de coordination et de planification.

Mort de madame Albert Savard

Mme Albert Savard, née Albertine Bergeron, épouse de Albert Savard, est décédée le 5 avril 1966 à Loretteville, à l'âge de 72 ans et 7 mois.

Elle demeurait à 96 L'Ormière.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Philippe Crispo (Cécile); Albert Savard (Simone Côté); Arthur Savard (Georgette Lépine); Roger Savard (Marie Côté); Antonio Savard, Emilien Giroux (Auréa), Yvon Girard (Yvonne); Ulric Savard (Clémence Larochelle); Jacques Carrier (Jacqueline); Camille Audet (Lucille); Jules Savard (Lucille Garneau); André Savard (Laurette Tardif); ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Adélard Bergeron, Lauréat Bergeron (Blanche Lamontagne), Albert Bergeron (Simone Bélanger); Raoul Maranda (Juliette Bergeron); Viateur Bergeron, René Bélanger (Cécile Bergeron); Armand Vigneault (Lucienne Bergeron); Théodore Savard (Marianna Hamel) et 50 petits-enfants.

La dépouille martelle est exposée à Loretteville et libéra samedi 9 h.

Les funérailles auront lieu lundi 8 en l'église de Loretteville.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Antonio Falardeau de Loretteville, 30 St-Joseph.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Loretteville.

Ouverture de la saison des croisières

MONTREAL. — (P. C.) — Le paquebot Carinthia, de la compagnie Cunard a ouvert la saison des croisières par bateau outre-atlantique.

Mardi dernier le Carinthia est entré dans le port de Montréal en provenance de Grande-Bretagne.

A bord, il y avait 960 passagers.

Automobilistes de "QUÉBEC"

Economisez sur la Chevrolet ou l'Oldsmobile dont vous rêvez, pendant la

Grande Saison des belles occasions

qui bat son plein en ce moment!

Voici le moment d'aller voir les Chevrolet, Oldsmobile, Epic, et les voitures d'occasion OK de qualité. LE CHOIX EST PLUS VASTE QUE JAMAIS. C'est le moment aussi de discuter de l'échange de votre voiture actuelle, NOUS SOMMES PERSUADÉS QUE VOUS NE TROUVEREZ PAS DE MEILLEURE VALEUR DE REPRISE, OU QUE CE SOIT! De plus, nous pouvons vous promettre LA LIVRAISON IMMÉDIATE DE PRESQUE TOUS LES MODÈLES. Et nous voulons, bien sûr, vous faire bénéficier d'un service hors pair. Venez et faites l'affaire de votre vie. Nous avons préparé la Grande Saison des belles occasions tout exprès pour vous.

Sedan Delta 88 Holiday

Coupé Custom Caprice

CHEVROLET
CHEVELLE
CHEVY II
CORVAIR
CORVETTE
OLDSMOBILE
F-85
EPIC
VOITURES D'OCCASION OK

GM CANADA

SS-2668P

Concessionnaires autorisés dans le Québec Métropolitain

LAPORTE AUTOMOBILES, LTEE
250 est, boul. Charest, Québec — Tél.: 529-4561

ROGER BARRE AUTOMOBILES, LTEE
1095, de la Cardière, Québec — Tél.: 529-3331

DENIS PEPIN AUTOS, LTEE
2500, Quatre-Bourgeois, Ste-Foy, Qué. — Tél.: 653-2861

Ne manquez pas de regarder "Cinéma International" tous les vendredis soir à 8h.30 et "Tous pour un" tous les jeudis soir à 8h. sur le réseau complet de Radio-Canada.

Palais de justice

Davis reçoit une sentence de pénitencier à vie

Guy Davis, journalier de 41 ans, condamné au début de l'année à quinze ans de pénitencier, a été déclaré, jeudi, criminel d'habitude par S. H. le juge Achille Pettigrew.

Cette condamnation signifie une détention à vie pour le prévenu.

Auparavant, Me Anatole Corriveau, procureur de la Couronne, avait fait une preuve devant la Cour pour établir que Davis, sans adresse connue, était un criminel d'habitude.

Des sentences de ce genre sont assez rares et demandent l'assentiment du procureur général de la province.

Fin de l'enquête préliminaire du député Marcellin Laroche

Principal témoin de la Couronne à l'enquête préliminaire de Marcellin Laroche, député de Portneuf à l'Assemblée législative, Guy Renaud, ancien organisateur en chef du comté, a parlé d'une entrevue qu'il avait eue avec le député, pendant l'automne '61, et au cours de laquelle celui-ci lui avait suggéré d'aller voir les entrepreneurs qui avaient des contrats avec le gouvernement provincial afin de régler la situation financière de l'organisation du comté.

Le témoin, qui était également président de l'association libérale du comté de Portneuf à l'époque, a déclaré que M Laroche lui avait suggéré de de demander la moitié du montant des heures de travail aux contracteurs.

Le député lui avait, en date du 16 novembre 1961, remis une lettre officielle l'autorisant à entrer en contact avec les entrepreneurs du gouvernement.

Il lui avait fourni, également, une liste des contracteurs gouvernementaux du comté.

Comme il y a eu quatre élections, tant au provincial qu'au Fédéral pendant cette période, la majeure partie des sommes d'argent obtenues des entrepreneurs a été versée dans un compte "in trust" à mon nom et qui a servi à l'organisation des élections, a dit le témoin.

Il a admis avoir touché une partie du reste de l'argent et en avoir remis également une partie à M. Laroche.

L'argent que le député m'a remis était en considération du travail et des dépenses que j'avais effectués pour les élections, a dit Guy Renaud en essence.

Il a précisé que M. Laroche avait en grande partie défrayé les frais encourus lors de sa campagne pour son élection.

L'examen volontaire du député ainsi que de son ancien organisateur en chef a été fixé au 15 avril.

Tous deux sont accusés de traffic d'influence en vertu de l'article 102 du Code criminel dans cette cause.

TRANSFORMEZ

VOS VIEUX MEUBLES
avec les
REVETEMENTS DECORATEURS
FLECTO
Antique - Bois veinés - Marbre

Deux opérations simplifiées suppriment le grattage et le décapage; s'applique directement sur les anciennes surfaces! Choix de coloris.

Si votre marchand ne l'a pas communiquez avec

DISTRIBUTEURS CHAMPLAIN INC.
403 rue Dieppe, Qué. 8 — 681-6227

Chronique d'Ottawa

(par Claude Desrosiers)

Un mince bilan

Les parlementaires se sont dispersés aux quatre coins du Canada à l'occasion du congé de Pâques. Ils ont laissé derrière eux une montagne de mots, consignés dans le "Hansard". Mais de là, à dire qu'ils ont accompli une montagne de travail, il y a une marge énorme!

Ce premier trimestre de session, c'est un désert ou quelques oasis seulement rompent l'infini moutonnement des dunes de sable. La prédiction de M. Pearson que la session durerait toute l'année, sauf pour les ajournements habituels de Pâques et des vacances d'été, semble en voie de se réaliser. Une réserve toutefois. Les Communes peuvent toujours approuver en grande vitesse les projets de loi majeurs, après s'être longuement attardés à la discussion de bills secondaires. C'est l'habituel phénomène que provoquent les chaleurs de l'été!

UN DEPART FORT LENT

Le depart de la présente session fut fort lent. La reprise automnale de la dernière session de la 26ème Législature ayant été écartée par le déclenchement des élections fédérales, les députés ont dû d'abord procéder à l'examen et à l'approbation des crédits des ministères pour l'année financière qui se terminait le 31 mars dernier. Les Débats sur ces sujets se poursuivirent à une allure de tortue et ils prirent de temps à autre un caractère acrimonieux. Si certains ministres, tels que MM. Martin et Pickersgill repoussèrent avec habileté et humour les critiques et les insinuations parfois melveillantes de l'opposition, d'autres furent plus susceptibles et maladroits.

C'est le vendredi, 4 mars, que la session prit une allure dramatique pour le gouvernement. M. Cardin, qui, depuis quelques jours, subissait les attaques de l'opposition, par suite de son refus de tenir une enquête royale sur le cas de Victor Spencer, le présumé espion, congédié et privé de sa pension par le Commission du Service civil, lâcha un mot qui devait bientôt être sur toutes les lèvres:

"Je demande au Très Honorable représentant de dire à la Chambre quel rôle il a joué dans l'affaire Munsinger".

Quelques heures plus tard, M. Pearson semblait désavouer son ministre en ordonnant la tenue d'une enquête sur l'affaire Spencer, pourvu que l'ancien employé postal lui confirme son désir de voir reviser son cas, ce qu'il devait faire le soir même, au cours d'une conversation téléphonique.

Vexé, le jeudi suivant, le ministre de la Justice lançait une véritable bombe au cours d'une conférence de presse retentissante. Il laissait entendre que des ministres du cabinet Diefenbaker avaient eu des relations avec une prétendue espionne, Gerda Munsinger.

L'opposition réagit bruyamment en Chambre à ces allégations et M. Pearson dut instituer une enquête royale pour tirer cette affaire au clair et faire taire l'opposition conservatrice par l'effet du "sub-judice".

Les débats sur les affaires Spencer et Munsinger avaient grignoté plusieurs autres jours de la session. Ce n'est qu'après cela, que les Communes finirent d'approuver les crédits de l'année financière, pour ensuite passer à ceux du nouvel exercice financier, qui furent ensuite référés à un comité.

La Chambre put enfin étudier quelques bills d'importance secondaire (sauf peut-être celui sur l'établissement du conseil des sciences du Canada), prendre connaissance du discours du budget, entamer le débat sur ce dernier et repousser l'abolition e la peine capitale.

UN REGARD EN ARRIERE SUR LE DISCOURS DU TRONE

Un simple coup d'oeil sur le discours du Trône, lu par le gouverneur général, M. Vanier, à l'ouverture de la session, suffit pour nous faire comprendre que presque tout le travail législatif reste à faire. Et ce programme est reporté en bonne partie de la précédente session! Mentionnons les principales mesures:

La modification de la Constitution, maintenant mise en veilleuse. L'adoption du "O Canada" comme hymne national et de "Dieu sauve la Reine" comme hymne royal.

La réorganisation de plusieurs ministères et la création de trois nouveaux. La modification de la loi de la Défense nationale. L'assurance-santé. La Société de développement du Canada, et de nombreuses autres mesures qui touchant à la fiscalité, l'agriculture, l'économie, le bien-être, l'éducation, nos relations avec les pays étrangers, etc . . .

Devant la lenteur des travaux parlementaires, le gouvernement a décidé en certains cas de procéder par décrets ministériels. L'exemple le plus récent: la programme en vue de rendre la fonction publique bilingue et de transformer Ottawa en un miroir de la société canadienne.

Au cours de ce premier trimestre de la session, les Communes surent cependant être à la hauteur des traditions parlementaires, pendant le débat sur l'abolition de la peine capitale. Le niveau des interventions fut élevé et la politicaillerie en fut complètement absente. Bref, ce fut le sommet qui domine une plaine broussailleuse.

En Cour municipale

25 personnes ont été sommées de comparaître

Par Jacques JOBIN

Plus de 25 personnes ont été sommées de comparaître en Cour municipale, depuis mardi dernier, pour avoir circulé à des vitesses excessives dans les rues de Québec.

Elles ont toutes été surprises par un appareil radar que la police municipale a mis en service et qui permet d'établir exactement à quelle vitesse roulent les chauffards.

Vndredi matin deux avocats de la ville se sont rendus sur le boulevard St-Cyrille, avec des policiers, afin de constater comment fonctionne l'appareil et de savoir quels renseignements sont pris lorsque les chauffards sont arrêtés, etc.; ceci dans le but d'établir la meilleure preuve à présenter devant le tribunal.

Me Gilles LaHaye et Me François Tremblay ont été parfaitement satisfaits de la façon dont procède la police et des renseignements qu'elle recueille au moment où un automobiliste commet l'infraction.

L'inspecteur Vézina nous a déclaré lors de cette démonstration que la vue de l'appareil sur l'auto de police a un effet psychologique très marqué sur les automobilistes.

Lui et les constables qui travaillent avec le radar ont en effet noté une baisse sensible de la vitesse sur le boulevard St-Cyrille et sur d'autres artères où le radar a été employé. Après une journée ou deux d'opération sur une même artère, les automobilistes commencent à être au courant de ce qui se passe et ils ralentissent l'allure passablement.

Tous les soirs à Téléquébec (6A P.M.)
ECOUTEZ L'ORGUE
LOWREY

- COMPLETEMENT TRANSISTOR -
- QUALITE DE SON INCOMPARABLE -
- TABLETTE A O C MIRACLE, MULTIPLIANT TOUTES LES NOTES DE LA MELODIE EN PARFAITE HARMONIE AVEC UN SEUL DOIGT -
- REVERBERATION EXCLUSIVE DE LOWREY -
- COMPLETEMENT STEREOPHONIQUE -
- ARPEGES FAITES AUTOMATIQUEMENT -
- CARILLONS, MARIMBA, XYLOPHONE, TOMTOM, BLOCS, DRUMS ...ETC -

L'INSTRUMENT LE PLUS COMPLET ACTUELLEMENT SUR LE MARCHE -

Prix à partir de $795.00 CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT

Ecole de musique populaire commençant début mai

MARC LEGRAND MUSIQUE INC
PLACE LAURIER - STE-FOY Tél.: 656-9392

Au congrès des relations industrielles

Question du jour: une politique globale de main-d'oeuvre ?

par Claude Bédard

Une politique globale de main-d'oeuvre? Telle est la question que se poseront les quelques 500 participants du 21e congrès annuel des Relations industrielles de Laval qui se tiendra au Château Frontenac les 18 et 19 avril prochains.

La formation et l'utilisation efficace de la main-d'oeuvre jouent un rôle important dans la poursuite de la croissance économique de nos jours. C'est pourquoi, depuis quelques années, les gouvernements fédéral et provinciaux ont mis de l'avant une série de mesures en vue de faciliter une meilleure adaptation de la main-d'oeuvre.

L'application de ces mesures tente d'apporter une réponse à des besoins précis. De fait, les changements technologiques ,la diversification des produits et la concurrence plus serrée sur le plan international ont été l'occasion de nombreuses perturbations de l'emploi. Ces discontinuités de l'emploi posent des problèmes d'autant plus aigus que le rythme des changements connait une certaine acélération.

Face aux modifications dans les structures de production et aux conséquences qu'elles entraînent, les gouvernements, par le truchement de la législation, les employeurs et les syndicats, par voie de négociation collective, ont élaboré des mesures sélectives qui permettent au travailleur de conserver son emploi actuel ou de s'acheminer vers une occupation nouvelle.

Au cours d'une conférence de presse jeudi soir, les organisateurs de ce congrès ont déclaré que ,devant la prolifération de ces mesures, il y a lieu de s'interroger sur la nature et la nécessité d'une politique globale en matière de main-d'oeuvre. Le département des Relations industrielles de Laval, en inscrivant ce thème à son prochain congrès, invite donc tous ceux qui oeuvrent dans le domaine des relations du travail à étudier plus profondément ce sujet de grande actualité.

Les questions soumises aux conférenciers et commentateurs porteront sur les points suivants: En quoi consiste une politique globale de main-d'oeuvre? l'Existence d'une politique vient-elle en conflit avec les politiques fiscales et monétaires qui ont pour objectif d'assurer le plein emploi? Est-il opportun dans la conjoncture actuelle de songer à l'élaboration et à la mise en application d'une politique de main-d'oeuvre.

Une coordination des politiques et des programmes actuels est-elle nécessaire devant l'ampleur et la rapidité des changements socioé - économiques? Une telle coordination favoriserait-elle un meilleur ajustement entre les besoins et les disponibilités en matière de main-d'oeuvre, présentement et dans l'avenir?

Les conditions d'élaboration et de réalisation d'une politique supposent la mise en place d'une série d'organismes dirigés et coordonnés de façon à servir adéquatement tous les travailleurs. Quelle serait la nature de ces organismes, et quel en serait le rôle? Quels mécanismes permettraient une certaine articulation entre ces divers organismes? Quelles difficultés un tel mécanisme régulateur entraîne-t-il sur le plan constitutionnel?

Au niveau des établissements, syndiqués ou non, quels problèmes poserait la mise en application d'une politique de main-d'oeuvre? En quoi la négociation collective peut-elle aider ou devenir un obstacle à la réalisation d'une telle politique?

Ce sont là autant de problèmes que les participants au congrès étudieront en vue de dégager quelques éléments de solutions.

EN EUROPE
avec les
familles Poulin

Tour de France : Amiens, **Paris** 4 jours, Tours, Châteaux de la Loire, Bordeaux, **Lourdes,** Marseille, **Côte d'Azur** 2 jours, Grenoble, Genève, Berne, Lucerne, Heidelberg, Cologne, Dusseldorf, Rotterdam, Anvers, Gand, Bruges, Bruxelles.

Prix $678.00 tout compris

Demander dépliants au Comité des Familles Poulin, 2015, rue Jeanne-Mance, Québec 3. Tél.: 522-6146. Excursion facultative par avion pour Rome — 3 jours.

LIONEL GOSSELIN
ENTREPRENEUR GENERAL INC.
9185, Du Plateau, Charlesbourg

Conseillers en immeubles et prêts hypothécaires
MAISONS MODELES A:
- CHARLESBOURG
- ORSAINVILLE
- NEUFCHATEL
- LES SAULES

BUREAU DES VENTES 626-4742

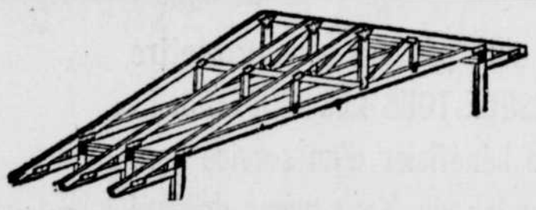

CHARPENTE DE TOIT PLUS SOLIDE
- Erection facile et rapide en toutes saisons, comparativement aux méthodes traditionnelles.
- Aucun travail d'ajustement.
- Pour tout genre de construction, quelle que soit la longueur de la portée.
- Mesures uniformes.
- Approbation de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement.

MATÉRIO INC
BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION
PRES DU NOUVEAU BOULEVARD LAURENTIEN
355, rue Dupuy Tél. : 623-9871

VERRES de CONTACT
Dr Marcel Tremblay
OPTOMETRISTE
973, 3e Avenue Québec 524-2869

Québec Produit d'Inde
865, 1ère AVENUE - TEL.: 529-8175

BOIS et **MATÉRIAUX** de **CONSTRUCTION**

- B-C-FIR préparé ou brut de toutes dimensions
- CONTRE-PLAQUE (Veneer)
- EPINETTE
- PLANCHES MURALES de toutes sortes
- BARDEAUX MASONITE
- MERISIER — CHENE FRENE
- ARBORITE
- MERISIER A PLANCHER
- PORTES
- CEDRE DE LA COLOMBIE
- LATTES

Visitez notre nouveau local de PLANCHES MURALES revisé et remis à neuf, il facilitera vos achats.

600, 1ère RUE,
LIMOILOU - Qué. 3 - Tél.: 525-4708

$1758. Ou bien prenez votre temps!

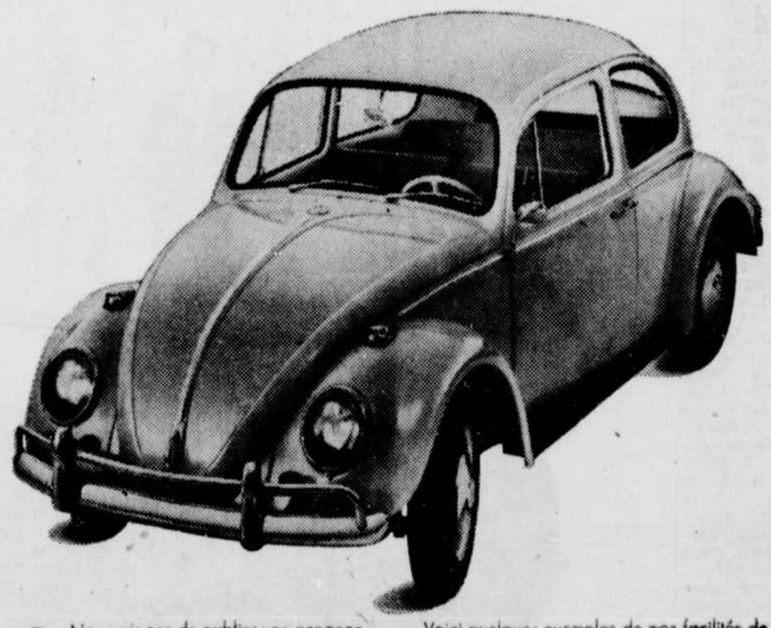

Nous venons de publier une annonce illustrant simplement une Volkswagen et son prix.

Nous avons atteint notre but: faire connaître au public le prix d'une Volkswagen.

Nous l'avons même dépassé: beaucoup de personnes n'ont plus pensé qu'au prix et ont oublié les conditions que peuvent leur faire les agences Volkswagen.

La plupart des gens ne se rendaient pas compte à quel point il est facile et avantageux d'acheter une Volkswagen à tempérament.

Il y a même des gens qui ne savaient pas que nous reprenons des voitures de toutes sortes, des grosses, des petites, des "compactes," qu'elles soient vieilles ou récentes.

Maintenant, vous êtes au courant.

Voici quelques exemples de nos facilités de paiement. Vous avez la preuve que l'achat d'une Volkswagen ne grèvera pas votre budget.

Ce n'est pas parce que notre prix est bas que vous devez le payer en une seule fois!

Reprise et/ou Paiement comptant	Mois				
	36	30	24	18	12
$200	$53	$62	$75	$97	$140
$300	$50	$58	$70	$90	$131
$400	$46	$54	$65	$84	$122
$500	$43	$50	$61	$78	$113

Les mensualités indiquées ci-dessus sont des montants nationaux, comprenant l'assurance vie et sont sujettes à la vérification du crédit du client. *Prix de détail suggéré maximum, F.O.B. port d'entrée sur la côte est frais d'expédition de son échéant, et taxes provinciales non comprises.

Québec (Sainte-Foy) LAHOUD AUTOMOBILES INC. 2145, Boulevard Charest-Ouest
Québec (Ville) J. LAHOUD AUTOMOBILES Ltée 34, rue Dorchester
Lévis LAHOUD AUTOMOBILES INC 50, rue Delisle
Mont Louis G. CHABOT AUTOMOBILES Enr
Notre-Dame-du-Lac LAVOIE STATION SERVICE Enr.
Sainte-Anne-des-Monts EDMOND LECLERC & FILS LTEE
St-Georges-de-Beauce VALLEE AUTOMOBILES INC.
La Pocatière, Cté Kam. P.Q. S. LEVEILLE AUTOS ENR.

À L'HÔTEL DE VILLE

Consultant un plan préparé afin de mieux savoir à qui revient l'entretien de certains terrains situés à la limite de Québec et de Québec-Ouest, le maire Lamontagne a dit que ces limites devraient être redressées.

Actuellement les limites territoriales entre les deux villes sont assez disparates de sorte qu'une partie du boulevard Hamel se trouve dans Québec-Ouest, l'autre dans Québec.

Le maire a souligné que les limites devraient au moins être établies en tenant compte du boulevard Hamel.

CHEF DE LA PERCEPTION

Par suite de la mise à la retraite du chef actuel du service de la perception, M. Casot Turcotte, un concours est ouvert afin de lui trouver un remplaçant.

M. Turcotte est âgé de 70 ans et il est à l'emploi de la ville depuis le 1er juin 1926.

RUE ST-JEAN

Selon les autorités municipales de Québec les marchands de la rue St-Jean qui demandent que le garage du ministère du Revenu, dans l'ancienne Académie de Quebec, soit relié à la rue St-Jean par un escalier roulant devraient plutôt s'adresser au gouvernement provincial.

En effet, a expliqué le maire Lamontagne, Québec n'a d'abord pas d'argent pour ex-cuter ces travaux et, deuxièmement, ils reviennent au gouvernement de la province puisque c'est à lui qu'appartient le stationnement de près de 500 places.

BANQUE ROYALE

Le conseil devra adopter un règlement afin de légaliser une situation survenue depuis la construction de la banque Royale, au carré d'Youville.

En effet, on s'est aperçu récemment qu'une fantaisie architecturale faisait saillie sur une longueur de 1 pied et 8/10 au-dessus du trottoir, propriété de la ville. Cette saillie, du côté du Carré d'Youville, s'amenuise graduellement pour ne plus exister rendue à la rue Richelieu.

Le détail peut paraître insignifiant mais il a nécessité tout un lot de paperasses afin que la Banque Royale consente à libérer les constructeurs de leurs responsabilités.

Par J. J.

Commentaire du président de la CSN sur la décision du ministère de la Justice

Montréal (PC) — Le président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pépin, a déclaré hier que la suspension indéfinie imposée par le ministère de la Justice au président de l'Association des policiers provinciaux du Québec, M. Arthur Vachon, est une atteinte injuste au droit d'association.

Le ministre de la Justice, M. Claude Wagner, doit savoir, a dit le président de la CSN, que le droit d'association est un droit naturel et que les policiers, autant que les autres travailleurs, ont le droit d'en jouir. Et M. Pépin a prié le ministre d'intervenir de toute urgence pour cirriger la situation présente.

"Les policiers, dit un communiqué de la CSN, sont des hommes comme les autres et le gouvernement doit, en toute justice, leur accorder la reconnaissance réelle de leur association et négocier de bonne foi leurs conditions de travail. Et le communiqué ajoute:

"La Confédération des Syndicats nationaux ne pourra jamais admettre qu'une catégorie de salariés ou de travailleurs ne jouissent pas, au même titre que les autres, des droits humains les plus fondamentaux.

"D'ailleurs, l'attitude du ministère de la Justice ne concorde aucunement avec celle de la ville de Montréal dans ses rit ael novsaessceSHRDS ses relations avec ses policiers. Plusieurs autres municipalités de la Province négocient également des conditions de travail avec leurs policiers.

Certaines précisions du ministre de la Justice

Ne pas confondre la question de l'Association des policiers provinciaux du Québec et le "cas Vachon"

(Par Roger Bruneau)

Le ministre de la Justice donne certaines précisions concernant l'Association des policiers provinciaux du Québec et le cas du constable Arthur Vachon.

Les nouvelles ont mentionné depuis quelques jours que l'agent Arthur Vachon, président de l'Association des policiers provinciaux du Québec avait été suspendu de ses fonctions quelques heures après avoir été transféré de Montréal à Campbell's Bay. Commentant ces faits, l'Association les a qualifiés de la part du Commandant de la Sureté provinciale pour écraser l'Association.

Ne pas confondre

Un communiqué émis par le ministère de la Justice hier, dit qu'il ne faut pas confondre la question de l'Association des policiers provinciaux du Québec et le cas du constable Vachon.

En date du 6 février, dit le communiqué, 53 membres de la Sûreté provinciale signalent une requête en vue de la construction d'une association en vertu de la Loi des syndicats professionnels. Cette requête fut adressée au Secrétaire de la province qui a juridiction en la matière. Le ministère de la Justice ne s'est jamais opposé à la requête, tel que le ministre l'a déclaré en Chambre récemment. Consulté par le Secrétariat de la province, sur certains aspects juridiques de la demande, le ministère a émis l'opinion il y a quelque temps que cette requête pouvait être accordée.

Selon les informations que possède le ministère de la Justice, le Secrétariat de la province aurait adressé, mercredi, une lettre au procureur des requérants, les informant que la requête était approuvée et que l'Association aura son existence à compter de la publication de l'avis requis dans la Gazette Officielle de Québec.

LE CONSTABLE VACHON

Le communiqué signale deux questions au sujet du constable Vachon. En premier lieu, le constable Vachon aurait été avisé de sa mutation au poste de Campbell's Bay à compter du premier mai prochain. Il s'agirait là d'une mesure administrative courante à l'intérieur de la Sûreté et cette mutation avait été décidée par ses officiers supérieurs il y a déjà quelques mois, avant que ne soit connue l'intention d'un groupe des membres de la PP de former une association. Le constable Vachon en fut prévenu et sa mutation fut fixée au premier mai afin de lui permettre de respecter son bail expirant le 30 avril. On note qu'il y a de nombreuses mutations dans les rangs de la Sûreté et le cas du constable Vachon ne constitue aucunement un cas particulier et n'a aucun rapport avec l'association.

Au message de protestation du Comité exécutif de l'Association demandant au ministre de reviser cette décision, le sous-ministre a répondu, en l'absence du ministre, en manifestant sa surprise que l'association demande l'ingérence du ministère dans la régie interne de la Sûreté provinciale.

LA SUSPENSION

Le communiqué parle en second lieu de la suspension du constable Vachon, "pour raisons disciplinaires".

Les motifs de cette suspension sont:

1— incitation à commettre un acte illégal;
2— incitation à l'insubordination;
3— violation de son serment de discrétion;
4— fausses accusations d'ingérence politique de la part du ministre de la Justice dans les affaires de la Sûreté provinciale.

L'officier commandant doit faire rapport au directeur général de la Sûreté qui doit faire part de ses commentaires au ministre de la Justice pour son approbation s'il y a lieu.

Le communiqué termine en disant: "Il s'agit dans le cas du constable Vachon d'une troisième offense aux règlements de discipline de la Sûreté en quelques mois."

Le barrage de la St-Charles

La ville de Québec prête à signer les ententes

Par Jacques Jobin

"La ville de Québec est prête depuis longtemps à signer les ententes nécessaires à la construction d'un barrage régulateur des eaux sur la St-Charles." C'est ce qu'a déclaré jeudi le maire Gilles Lamontagne en insistant sur la fait que Québec n'attend qu'un signe d'Ottawa pour signer le contrat.

Le dossier de cette question révèle que depuis le 8 octobre 1964, le maire de la ville est autorisé par une résolution du conseil municipal à signer ces contrats.

Ce qui pourrait expliquer le retard, nous a expliqué l'ingénieur en chef Arthur Piché, c'est le fait que les spécialistes d'Ottawa ont dû travailler tout l'hiver à déterminer exactement le lit de la rivière St-Charles qui doit être cédé à la ville.

A cause d'empiètements multiples les limites du lit étaient fort imprécises et de nombreuses recherches de titres ont dû être effectuées.

D'autre part il faut, avant que la propriété du lit ne soit cédée à la ville, que cette propriété qui est sous la juridiction du ministère fédéral des Transports passe au ministère fédéral des Travaux publics.

La ville attend donc que ces ententes soient conclues entre les ministères fédéraux.

Entretemps elle s'apprête à emprunter un montant de $132,000 pour l'achat du terrain où était autrefois situé l'édifice des allocations familiales, près du pont Samson, ceci afin de prévoir le raccordement d'une voie de dégagement vers l'est de la ville, rejoignant le boulevard Montmorency.

Canalisation de la rivière du Moulin

Des modifications aux conditions inhérentes à l'octroi de $264,000

A la suite d'un long entretien avec le constructeur Markus Mizne, l'exécutif de Québec a décidé de modifier ses conditions inhérentes à l'octroi d'un montant de $264,000, à ce constructeur pour la canalisation de la rivière du Moulin.

Le maire Lamontagne a déclaré que l'exécutif en était arrivé à cette décision après que M. Mizne eut allégué qu'il pourrait possiblement construire, durant une période de deux ans, des édifices pour une valeur de $1,000,000., mais qu'il ne peut moralement s'engager à le faire.

Donc un délai a été accordé. Des édifices pour un montant de $400,000, devront nécessairement être construits durant les deux années qui suivront l'octroi de la subvention et d'autres édifices représentant un investissement de $600,000. devront l'être durant les deux années suivantes. Ces nouvelles conditions ont été acceptées par M. Mizne lors d'une conversation téléphonique avec le maire à la fin de l'après-midi, jeudi.

D'autre part, le maire Lamontagne, qui dit que la Corporation municipale de St-Michel-Archange ne peut être obligée de contribuer, va tenter d'obtenir une compensation du gouvernement provincial, par le truchement de la Régie d'épuration des eaux.

"De plus en plus, a-t-il dit jeudi, nous sommes convaincus que la ville fait une bonne affaire en procédant de cette façon car on ne peut définitivement pas laisser un égout à ciel ouvert. Déjà les gens qui habitent dans les environs commencent à se plaindre de la mauvaise senteur qui s'en dégage."

Reprenant les critiques de la fédération des ligues de citoyens de Limoilou, le maire a dit que si on avait écouté tout le monde, il y quelques années, on n'aurait pas canalisé la partie de la rivière du Moulin où se trouve maintenant le centre d'achat la Canardière, la ville ne retirerait pas de taxe de ce secteur et 400 à 500 personnes n'y gagneraient pas leur vie.

Conditions difficiles

Les raisons invoquées par M. Mizne pour faire modifier le contrat proviennent d'une série de facteurs en dehors de son ressort mais qui peuvent influencer l'investissement de $1,000,000.

Ces facteurs proviennent des mesures anti-inflationnaires adoptées par le fédéral, mesures qui peuvent ralentir les projets. Aussi la construction de d'autres maisons de logements dépend du rythme de location de celles qui sont déjà construites.

"Il est certain, a tenu à préciser M. Lamontagne, que la canalisation de la rivière du Moulin rehaussera la valeur des terrains de M. Mizne, mais il est tout aussi certain que l'évaluation municipale sera modifiée en conséquence."

Boulevard St-Cyrille

Une offre de $299,505 pour exproprier 7 maisons

Par Jacques Jobin

Selon les évaluations faites par la maison F.-X. Lamontagne la ville de Québec offre un montant global de $299,505 pour l'expropriation de sept maisons qui doivent disparaitre, du côté nord du boulevard St-Cyrille, entre Bourlamaque et des Erables, afin d'élargir cette artère.

Par contre le montant global des sommes exigées par les propriétaires s'élève à $548,000.

L'exécutif a autorisé en conséquence le gérant à faire les offres établies et à consentir, comme c'est la coutume, à une hausse de 10 pour cent si les propriétaires acceptent de régler le tout sans aller devant la régie des prix de la province.

Le maire Gilles Lamontagne a fait remarquer hier à l'issue de la séance du comité exécutif que le montant établi à $299,505 représente approximativement deux fois l'évaluation municipale des maisons appelées à disparaître.

La ville possède un pouvoir d'emprunt de $500,000 pour procéder aux expropriations et aux travaux d'élargissement du boulevard St-Cyrille à cet endroit.

Hier M. Lamontagne a fait remarquer que deux des propriétaires concernés avaient accepté les services d'un agent personnel dont les honoraires représentent 10 pour cent du montant qui sera délivré finalement pour l'expropriation.

Selon lui, les propriétaires n'avaient pas à requérir cet agent de Montréal, puisque ce sera une pure perte si le montant offert par la ville est accepté sans qu'il y ait procédure devant la Régie provinciale.

Avez-vous lu ça?

Félicitations méritées à Jean - François Deschênes, étudiant au Séminaire de Québec, vainqueur du débat oratoire de l'AJC. Ce jeune homme de talent se destine à la diplomatie.

Dans un hôtel de Sherbrooke, j'ai rencontré un homme qui parlait trop. Il se réjouissait du beau temps, avait hâte à Pâques et insistait pour savoir si j'étais satisfait de mon séjour. A la fin, j'ai conclu que c'était moi qui ne parlais pas assez.

Un lecteur qui signe Jean Trépanier, AGEL, Québec, fait un dur reproche à l'Hydro-Québec pour avoir "coupé" l'électricité à deux familles pauvres à cause d'arrérages dans le paiement des comptes.

Laurent Laplante a écrit des mots qui devraient être écrits sur chaque pupitre d'un député ou ministre: "Nous ne sortons que péniblement d'une période de salissage qui a mis en question la réputation de tout le monde et qui en a meurtri un grand nombre."

Je n'ai pas assisté au spectacle à haute pression de Johnny Halliday et je suis certain qu'il s'en foute. Moi aussi. Mais j'aurais aimé voir et entendre le récital gai et agréable de Petula Clark.

Jean Napran

Cette Semaine À LAVAL

Semaine du 11 avril 1966
mardi, mercredi et jeudi ,les 12, 13 et 14 avril, 4 h. à 6 h. p.m.
SEMINAIRE A LA FACULTE D'AGRICULTURE

Salle 1620 — Pavillon Vachon
Thème: **Développement agricole** — à l'intention des étudiants gradués du département d'économie rurale. Monsieur RENE DUMONT, professeur à l'institut national agronomique de Paris, animera ce séminaire. On y étudiera successivement le développement agricole des pays suivants: U.R.S.S., Madagascar, Cuba, Israël, Haïti et Mexique.

MERCREDI, 13 AVRIL
8 h. 30 p.m.
LA SOCIETE DE GEOGRAPHIE DE QUEBEC — Amphithéâtre — Faculté de Médecine M. MAURICE ST-YVES, professeur à l'université Laval, directeur de l'enseignement de la géographie au ministère de l'Education du Québec. SUJET: **Paysages des Baléares** (diapositives, film)

8 h. 30 p.m.
CERCLE DES MYCOLOGUES AMATEURS DE QUEBEC

Salle 3840 — Pavillon Vachon
Monsieur C.-A. Chamberland. SUJET: **Bolets, gomphides, paxilles.**

JEUDI, 14 AVRIL
8 h. 30 P.M.
JEUDIS PEDAGOGIQUES

Amphithéâtre O-B — Pavillon des sciences humaines — Monsieur l'abbé PAUL MARCEAU. SUJET: **Y a-t-il encore place pour l'Eglise à l'Université?**

RESTAURANT Bastogne
RECEPTIONS BANQUETS ASSEMBLÉES D'AFFAIRES MARIAGES
Laurentides
350 boul. Ste-Anne. 663-7681

Travaux artistiques d'embellissement
Plantation de gros arbres
MOTOCULTURE MODERNE
Construction et entretien de parterres
623-1455
Vieille Maison de confiance

CHAUFFEURS de CAMIONS
Chauffeurs de camions demandés. Temps partiel de 1.30 à 5.30 p.m. lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi. De 7.00 à 11.00 A.M. le samedi matin.
S'adresser par téléphone à 522-4771 Extension 16

HEMORROIDES
ET AUTRES MALADIES DU RECTUM
JACQUES TREMBLAY, M.D.
PROCTOLOGISTE
1028, DES ERABLES
Bur.: 681-6424 — Rés.: 527-2815

CENTRE MEDICAL DU VERRE DE CONTACT
DOCTEUR CAMILLE GELINAS, M.D.
Suite 380, Edifice Grande-Allée, 550 est, Grande-Allée, Québec.
Strictement sur rendez-vous
Tél.: 525-1471.

Cours de prospection
DU 18 AVRIL AU 12 MAI 1966
• COURS: (160 heures) donnés à l'Université Laval, sous les auspices du Ministère des Richesses Naturelles, Québec, par des professeurs de la Faculté des Sciences.
• SUJETS: Prospection, géologie, minéralogie, analyse de minerais, excursions, etc.
• CONDITIONS: $15. Aucun examen d'admission.
S'adresser au
DIRECTEUR du Département de Géologie,
Faculté des Sciences, Cité Universitaire, Québec 10, P.Q.
L'inscription doit se faire avant le 12 avril. Le nombre de places est limité.

André Lacasse
Arpenteur-géomètre
1669, rue De Launay
Québec 10
Tél. 656-1502

AVOCATS
GUY DORION, c.r.
PAUL-E. BERNIER, c.r.
C.N. DORION, c.r.
PIERRE PROULX, LL.L.
29, rue Ste-Ursule, Québec
Tél.: 529-9247

Garantissons par écrit L'ANGLAIS
Cours de 6 mois
METHODE L'AUDIO-VOCALE
information 525-5134
suite 29
LES ECOLES AUDIO-VOCALES NANTEL INC.
20, rue St-Jean, Suite 29
Québec
Nom .....
Adresse .....
Tél.: ..... Comté .....

UN SERVICE DE TOUT REPOS
CANADIAN IMPORT LIMITED
529-0561

165, Prince-Edouard Québec 529-9088
GENERAL BEARING SERVICE LTEE

A l'avenir
PRET D'HONNEUR
accordé aux élèves du
RUEL BUSINESS COLLEGE

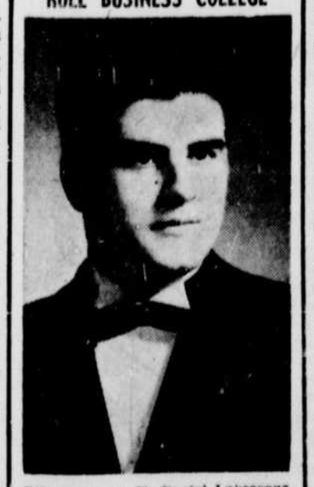

Félicitations à M. Daniel Labrecque, St-Raphaël, Bell, qui a suivi les cours de commerce anglais et français du R. B. College, 32 Côte-du-Passage, Lévis et qui a obtenu une position à la Banque D'Economie, 35 avenue Bégin, Lévis.

un tapis de chez EMILIEN ROCHETTE endure les coups durs sans broncher
ER E.FILS
EMILIEN ROCHETTE
TAPIS
TUILES-LINOLEUM
550 est, rue St-Vallier,
529-4164

LA PIERRE QUI BRAVE L'USURE DES ANNEES
LA PIERRE PAGE

Coin cotes Ste Claire et des érables
CHARLESBOURG OUEST - tél: 623-9829

RADIODISC INC.
MEUBLES et ACCESSOIRES ELECTRIQUES
OUVERT TOUS LES SOIRS A CHARLESBOURG
137 est, 80e Rue, Charlesbourg
Tél.: 626-1102
301, de la Canardière, Québec
Tél.: 523-7760

Dr J.-RAYMOND MARCHAND, O.D.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DES YEUX
VERRES DE CONTACT
Centre d'Achats Place Laurier
2700, boulevard Laurier, Ste-Foy
Ouvert tous les jours, samedi inclus. Tél.: 653-8486 Le Soir: mardi, jeudi, vendredi.

NE RESTEZ PAS SOURDS!
Découpez ceci!
En vous dépêchant vous pourrez recevoir GRATIS un livre très intéressant, démontrant comment vous retrouverez une audition claire des deux oreilles, vous saurez qui vous parle et d'où vient le son. Vous trouverez, décrite en termes simples et en images, une extraordinaire nouveauté de Beltone destinée aux personnes qui ne veulent pas porter d'appareil acoustique. Voulez-vous retrouver une 2e chance de bonheur en famille, de succès en affaires et en société? Ecrivez et vous recevrez ce livre précieux dans un emballage ordinaire.
CENTRE BELTONE
Québec
487 est, boul Charest
Dépt. 26

Par Jacques Revelin

La télévision modifie la vision générale d'un match de hockey

La première joute entre les Canadiens et les Maple Leafs ne fut pas aussi ardente et spectaculaire qu'elle a semblé l'être aux téléspectateurs. Présent au Forum pour être un témoin vivant de ce duel, nous avons réalisé davantage combien sont différentes la vision et l'impression d'un match quand c'est avec ses propres yeux et non avec l'oeil d'une caméra de TV qu'on le voit se dérouler.

Le spectateur qui est surtout placé plus près d'une zone de but que de l'autre se rend particulièrement compte de cette différence. Cette situation lui permet en effet de mieux évaluer la domination d'une équipe, quand le jeu se déroule face à lui ou à l'extrémité opposée de la patinoire. Ainsi, pour ceux qui comme nous étaient proches des buts occupés durant deux périodes par Lorne Worsley, la supériorité des Canadiens fut évidente car les Leafs furent presque continuellement repliés à l'intérieur de leur ligne bleue. On dû s'en rendre compte aussi sur les écrans de TV, mais pas autant qu'au Forum car les caméras de Radio Canada faussent inévitablement la perspective en étant braquées sur les porteurs du disque, ce qui limite le champ de vision et transforme l'optique d'une partie, par le maintien d'une continuelle illusion de l'action.

Plus encore qu'à la TV, on put ainsi évaluer au Forum le degré de tension des joueurs et en constater l'influence sur la joute. Celle-ci manqua souvent d'attrait, plusieurs joueurs comme Jean Béliveau admettant même que ce premier match n'avait pas été épatant.

Sur place ou chez soi, il fut néanmoins possible de voir les nombreuses interférences commises par les Leafs, s'acharnant comme d'habitude à "découdre" le jeu "dentelé" des Canadiens par de multiples accrochages. C'est la tactique usuelle du club torontois. Elle s'avère parfois efficace mais réduit beaucoup l'esthétique du jeu, surtout celui du Tricolore dont le style possède une plus grande pureté technique. Même s'ils ne réussirent pas à imposer un rythme accéléré à leurs adversaires, les Canadiens furent de loin supérieurs aux Leafs et méritaient ce triomphe qui, aurait dû se matérialiser par un écart plus grand dans le pointage.

Béliveau est surpris de souffrir encore du trac

Jean-Claude Tremblay fut incontestablement la grande étoile de la rencontre de jeudi soir en affichant une étonnante maîtrise à son poste défensif, au point qu'on le compare à Doug Harvey, quand ce dernier était au sommet de sa carrière athlétique (ce qui n'est certes plus le cas). Sentant qu'il est redevenu le pilier de son équipe à la ligne bleue, par la mise à l'écart du jeu de Jacques Laperrière, Tremblay s'applique davantage et, comme les regards sont plus souvent braqués sur lui, sa valeur est nettement plus évidente. C'est sa grande assurance qui surprend et sa façon, peu commune pour un joueur de défense, d'enrayer une attaque avec une habile utilisation de son bâton. N'étant pas bâti comme un hercule, ce n'est pas avec le poids de son corps qu'il peut arrêter un rival fonçant vers les buts de Worsley. Pour compenser cet handicap physique, il tire donc le maximum de profits de sa grande vivacité pour subtiliser le disque à l'adversaire.

Son capitaine Béliveau est le premier à louer le remarquable comportement de Jean-Claude Tremblay et a même ouvertement souhaité qu'il mérite à son tour le trophée "Connie Smythe", au terme des présentes séries. Commentant sa propre tenue lors de la première joute, le "Gros Bill" a exprimé son insatisfaction en estimant que c'était l'une de ses plus mauvaises parties de l'hiver, même si son but assura la victoire au Tricolore. Attribuant cette difficulté à une nervosité excessive, Béliveau avoua qu'il manqua d'endurance en ne parvenant pas à obtenir son "deuxième souffle". Pourtant dit-il, ce n'est pas la première fois que j'aborde le détail de la LNH. Comment se fait-il que j'ai ainsi encore le trac ?

On peut s'expliquer cette tension. Ayant été battus plusieurs fois au Forum par les Leafs, durant la saison régulière, les Canadiens devaient ressentir un certain complexe ou redouter un acharnement du mauvais sort à leur endroit. Voilà pourquoi sans doute ils furent contractés et demeurèrent excessivement prudents, surtout à la suite du but rapide enfilé par Eddie Shack. Ce soir, la joute sera probablement plus animée car les Leafs devront accentuer leur agressivité, ce qui les forcera à desserrer leur défensive que les rapides avants de Toe Blake pourront peut-être déborder plus facilement.

En souplesse...

● Bernard Geoffrion, qui avait enfilé un uniforme et chaussé des patins a exécuté un tour du chapeau, jeudi soir, lors d'une joute hors-concours des As dans l'aréna de Manchester où Cassius Clay a affronté et battu Sonny Liston. "Boum Boum" obtint également cinq assistances durant cette partie qui se termina par une victoire de 18 à 2 pour le club québécois, aux dépens d'une équipe intermédiaire de l'endroit...

● Gilles Tremblay continue à jouer un rôle de premier plan au sein de l'alignement du Canadien et c'est toujours avec modestie qu'il commente son comportement sur la glace. Ecarté des éliminatoires de l'an passé à cause d'une fracture nécessitant un long rétablissement, l'athlète de Montmorency redoublera d'ardeur sur l'aile gauche de Jean Béliveau, surtout s'il reçoit un chaleureux encouragement des Québécois, comme son homonyme Jean-Claude Tremblay en bénéficie de ses supporteurs du Saguenay. Gilles ne semble pas être gâté autant et il se sent davantage isolé actuellement car son épouse souffrante a quitté la métropole pour se faire soigner à Québec.

● En retournant Dick Gamble aux Américains de Rochester, Punch Imlach veut manifestement lui permettre de conserver ses chances de remporter le championnat des compteurs de la ligue Américaine. En le gardant avec les Leafs, il aurait toutefois donné plus de "punch" à son offensive qui n'aligne pas beaucoup de franc-tireurs naturels...

● Emile Couture, qui a chaperonné Jean Béliveau au début de sa carrière, ne fut certes pas le dernier à se réjouir du but décisif marqué par le "Gros Bill jeudi soir. A plusieurs journalistes québécois qui le questionnaient après la joute, il révéla que Jean Béliveau touchait $20,000 par saison quand il portait l'uniforme des As...

● Cinq sportifs de la cité de Champlain ont reçu une tardive leçon de pétanque, quelques heures après le triomphe de 4-3 des Canadiens. C'est sur le boulodrome intérieur du restaurant "Chez Fannie" qu'un ancien Parisien les a initiés au sport national des Méridionnaux. Le tournoi improvisé s'est terminé par la victoire de l'équipe E. Couture - J. Revelin aux dépens des duos formés de J.-J. Côté - L. Jacques et du Dr G. Marcoux associé à C. Larochelle...

● Les membres du club de golf Alpin croient pouvoir piétiner leur terrain au début du mois de mai, même s'il y a encore de la neige sur les hauteurs de Laval. On célébrera cette année le cinquième anniversaire du club par de multiples activités sportives et récréatives...

● Si les As ne gagnent pas leur dernière partie du calendrier à Providence, demain soir, c'est vers Toronto qu'ils se dirigeront pour entamer les éliminatoires de la coupe Calder, mercredi soir prochain. Dans ce cas, de nombreux "experts" seront témoins du premier duel des deux "Grands" de l'Américaine puisque les Leafs et les Canadiens seront également dans la ville reine. Quatre importants matches peuvent ainsi avoir lieu en l'espace de six jours sur la glace du Maple Leaf Gardens...

● Pour entièrement se concentrer sur les éliminatoires de la LNH, Gordie Howe clôture aujourd'hui sa série de chroniques hivernales. Souhaitons qu'il reprenne la plume l'automne prochain...

LES AS ENTAMERONT-ILS LE DÉTAIL AU COLISÉE ?

On sera peut-être fixé dès ce soir

(Par JACQUES REVELIN)

Même si les As joueront seulement leur 72e et dernière partie du calendrier demain soir, à Providence, il est possible que l'on soit définitivement fixés sur leur prochain sort dès ce soir, si les Américains de Rochester encaissent une défaite à Pittsburgh. Un revers du club adoptif des Torontois dans la ville de l'acier lui ôterait la possibilité de totaliser plus de points que les Québécois, ce qui garantirait un avantage à ces derniers, quel que soit le résultat de leur ultime joute. L'égalité au sommet du classement combiné serait en effet brisée par la comparaison des buts marqués et les As ne peuvent être surclassés grâce à leur insurmontable avance sur ce plan. Jusqu'à la toute dernière journée, l'incertitude aura donc planée dans l'Américaine qui entamera ses éliminatoires mercredi prochain dans trois villes dont une seule est connue : Hershey. Les Bears sont en effet assurés de terminer au second rang de la section Est et de définir un avantage territorial dans leur série contre les Indiens de Springfield. Les deux autres duels commenceront donc soit à Québec ou Toronto, et soit à Cleveland ou Pittsburgh.

Après un arrêt à Manchester pour y disputer u nmatch hors-concours, les As se sont approchés de Providence tranquillement, puisque ce n'est pas avant demain soir qu'ils ont rendez-vous avec les Reds.

Vaincre la plus faible équipe de la ligue ne sera peut-être pas une tâche facile pour Geoffrion et ses joueurs. Il serait souhaitable qu'ils y parviennent pour se garantir eux-mêmes le privilège d'engager les éliminatoires sur la glace du Colisée. Le club du Rhodes Island voudra sans doute s'offrir le luxe de terminer l'une de ses plus médiocres saisons par un consolant succès aux dépens de la plus puissante équipe du circuit. Nécessaire alors serait le concours des Hornets ou des Barons pour obtenir quand même l'avantage si utile dans une série.

Cette aide, les As peuvent la recevoir car les formations de Cleveland et de Pittsburgh tentent elles aussi de bien se placer pour le détail. Deux gains des Hornets avec de hauts pointages et deux revers des Barons par blanchissage modifieraient l'aspect des semi-finales de la section Ouest.

Comme ces équipes vont rencontrer tour à tour les Américains de Rochester, Joe Crozier ne manquera pas de rivalité, ce qui réduira ses possibilités de pousser ses joueurs en avant des As.

Les autres dernières joutes du calendrier seront moins importantes. Baltimore jouera à Hershey ce soir et les Bears iront ensuite affronter les Bisons à Buffalo. Ces derniers sont éliminés du détail, comme les Clippers et les Reds qui rencontrent les Indiens à Springfield aujourd'hui, alors que les Bisons jouent à Cleveland. Les quatre parties clôturant le calendrier auront lieu à Baltimore, Buffalo, Providence et Toronto, et c'est mercredi soir que les deux grands de la ligue seront confrontés à Québec si . . . .

BOXE

TORONTO (PC) — Harold Ballard, vice-président du Maple Leaf Gardens, a révélé hier qu'il tentait d'organiser un match titulaire entre Cassius Clay et Ernie Terrell ici à la mi-mai.

Clay et Terrell devaient s'affronter ici le mois dernier, mais Terrell s'est retiré en raison d'une dispute au sujet du contrat.

On sait que Clay, qui a été reclassé récemment par l'armée américaine, a l'intention d'en appeler de son statut militaire et on ignore s'il sera disponible en mai.

Tout en précisant que sa grande ambition était de présenter un vrai match titulaire entre Clay et Tefrell, Ballard a révélé que Terrell était très intéressé.

Classement combiné

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	71	47	20	4	332	220	98
Rochester	70	46	20	4	284	213	96
Cleveland	70	38	31	1	238	211	77
Hershey	70	36	29	5	262	224	75
Pittsburgh	70	36	33	1	226	216	73
Springfield	71	30	38	2	203	235	63
Buffalo	70	27	40	2	207	239	57
Baltimore	70	27	41	2	205	245	56
Providence	70	19	48	3	178	301	39

CHIFFRE MAGIQUE DES AS

1

Dans l'Américaine

LES COMPTEURS

	B.	A.	Pts
Gamble, Roc	46	49	95
Mortson, Qué	34	61	95
Ehman, Roc	38	48	86
Courcy, Cle	26	60	86
Pappin, Roc	36	49	85
Walton, Roc	30	51	85
Ubriaco, Her	41	42	83
Hicks, Qué	32	49	81
Labossière, Qué	30	51	81

● Qui remportera le championnat des compteurs de la ligue Américaine ? Dick Gamble et Cleland Mortson étaient en tête mercredi soir, alors qu'ils totalisaient chacun 95 points. Une assistance a été retirée au joueur des As que l'on reconnait ici au premier plan, sur ce montage photographique montrant un Dick Gamble songeur dans son dos.

Québec-Ouest a rétabli l'équilibre dans la série finale du Junior "B"

Par Jean-Claude Laprise

Un but de Derek Hill à 17.14 de la troisième période a permis au Québec-Ouest de vaincre le Lévis 7 à 5 dans la série finale de la ligue de hockey Junior B, hier soir, au Colisée. Les chances sont maintenant 2 à 2 dans cette finale 4 de 7. Les deux prochaines parties auront lieu demain soir à 8 heures et lundi soir à 8 heures 15.

La partie a tenu les 1290 amateurs en haleine du commencement à la fin dans un duel disputé à vive allure. Ce fut la meilleure rencontre disputée depuis le début du détail.

Les autres compteurs du Québec-Ouest furent Jean Rioux avec 2, Jean-Charles Hamel, Henri Genois, Gilles Renaud et Pierre Blais. Jacques Nadeau fut la grande étoile du Lévis en réussissant trois buts. Les autres appartiennent à Ronald Gosselin et Florian Drouin.

Québec-Ouest prenait les devants 3 à 0 dès le premier vingt et menait 4 à 2 à la fin de la deuxième période. Les Lévisiens n'avaient toutefois pas encore dit leur dernier mot et eurent le meilleur dans le vingt final sans pouvoir sortir vainqueur.

Dès buts de Jacques Nadeau et Florian Drouin égalisèrent le pointage 4 à 4. Puis, quelques minutes plus tard, Renaud redonna confiance au Québec-Ouest alors que les deux clubs jouaient 4 contre 4. Le troisième filet de Nadeau fut compté sur un lancer de loin, prenant Jacques Plante par surprise pour niveler le pointage 5 à 5. Sur un beau jeu, Derek Hill compta le but vainqueur à 17.14, sur des aides de Pierre Blais et Gilles Renaud.

Première période

1—Québec-O., Blais (Genois, Lachance) 4.21
2—Québec-O., J. C. Hamel (Genois) 10.55
3—Québec-O., Rioux (Genois, Verret) 16.39
Punitions : Gauthier 6.05, Genois 17.02.

Deuxième période

4—Lévis, Nadeau (Terrien, White) 0.57
5—Québec-O., Rioux (J. C. Hamel, Renaud) 7.34
6—Lévis, R. Gosselin (Morency, Drouin) 14.11
Punitions : Thibault 6.48, Renaud 15.37, Guay 16.34.

Troisième période

7—Lévis, Nadeau (Guay, Terrien) 0.37
8—Lévis, Drouin (Morency, R. Gosselin) 9.13
9—Québec-O., Genois (Renaud) 11.05
10—Lévis, Nadeau (Thibault) 12.20
11—Québec-O., Hill (Blais, Rioux) 17.14
12—Québec-O., Renaud 19.46
Punitions : Guay, punition de partie mauv. cond. et maj 9.57, Verret, punition de partie et maj. 9.57.

Punch Imlach et Sid Abel n'ont pas mal encaissé leur première défaite

MONTREAL. (PC). — Le pilote Toe Blake, des Canadiens de Montréal, a louangé la tenue de J. C. Tremblay hier, mais il n'était pas satisfait de la tenue générale de l'équipe contre les Leafs de Toronto.

Les Canadiens l'ont finalement emporté 4-3 dans la première partie de la série semi-finale, 4 de 7, en vue de la coupe Stanley.

"Nous avons été chanceux d'aligner J. C. ce soir", a déclaré Blake au sujet de sa défense qui a brillé tant à la défensive qu'à l'offensive.

Par contre, Blake était loin d'être enchanté de la tenue de ses protégés.

"Nous avons mal joué et nous devrons faire mieux, car les Leafs sont également capables de mieux faire de leur côté", a précisé Blake.

Jean Béliveau, qui a brillé pour les vainqueurs, s'est encore assuré le rôle de héros en comptant le but victorieux.

Quand un journaliste a taquiné Béliveau en disant qu'il comptait des buts chanceux, le grand Jean a déclaré : "Vous ne l'avez seulement pas vu".

Le grand blessé Jacques Laperrière s'est empressé d'aller féliciter ses coéquipiers après la victoire, prétendant que ce gain causerait la défaite éventuelle des Leafs dans la série, mais les Canadiens semblaient d'avis que la série serait longue et dure. Blake partageant aussi cet avis.

Pour sa part, J. C. Tremblay a encaissé un coup de poing à la bouche du capitaine Armstrong des Leafs. On sait que Harris s'est porté rapidement à sa défense à cette occasion, si bien que tous les joueurs en sont presque venus aux prises.

L'attaque "en autant que nous sortirons victorieux dans le match".

LEAFS

En dépit des blessures et de la maladie dans les rangs des Leafs, le pilote Punch Imlach demeurait confiant de sortir vainqueur dans sa série contre les Canadiens même après un premier revers.

"La victoire aurait pu aller à n'importe laquelle équipe, mais nous avons commis trop d'erreurs en plaçant la rondelle sur les bâtons rivaux", a précisé Punch.

Par ailleurs, il était d'avis que "c'était une belle partie éliminatoire avec la tension jusqu'à la fin", en faisant allusion au but de Dave Keon dans les 10 dernières secondes de jeu. On sait que l'arbitre a rappelé le point en raison d'un hors-jeu.

"Je suis prêt à admettre qu'il y avait un hors-jeu, a dit Imlach, mais les arbitres ont raté les jeux pendant toute la soirée et ils auraient dû rater celui-là", a-t-il ajouté en riant.

Allan Stanley a fait sa première apparition sur la glace à 13:00 de la deuxième période, mais il a immédiatement regagné le blanc en boitant.

Imlach a révélé ensuite que Stanley était fini pour la saison.

"Nous savions il y a trois semaines qu'il était blessé au cartilage du genou et devait subir une opération, mais Stanley est important à la ligue bleue et j'espérais qu'il pourrait jouer dans les séries. J'ai eu tort et il sera opéré immédiatement".

Imlach était également inquiet de l'état de santé de son gardien John Bower, qui devait commencer le match, mais qui était victime de la grippe.

"John a la grippe et ne jouera pas samedi soir", a précisé Imlach sans dire quand son cerbère serait prêt à revenir au jeu.

Punch était toutefois d'avis qu'il avait une assez bonne réserve pour l'emporter, si bien qu'il retournait Dick Gamble aux Américains de Rochester après le match.

Enfin, Imlach ne prévoyait aucun changement d'alignement samedi soir.

A CHICAGO

CHICAGO. (PC). — Même si les Red Wings de Détroit ont perdu leur premier match de la série semi-finale B en vue de la coupe Stanley aux mains des Black Hawks de Chicago jeudi soir, ils étaient plus exultants que les vainqueurs, qui avaient triomphé 2-1.

Les Wings prévoyaient, en effet, une victoire finale en sept parties.

De leur côté, les Hawks semblaient subjugués.

"Si la série atteint la limite, je vais être éreinté", a déclaré leur pilote Billy Reay.

Ce dernier n'en était pas moins d'avis que ses protégés avaient mieux fait lors de cette première joute jeudi soir qu'à pareille date l'an dernier.

Au fait, les Hawks semblaient plus fatigués que les Wings après le match, notamment Doug Jarrett, qui a dû subir un examen aux rayons X à la suite d'une collision avec Bert Marshall, qui a été également ébranlé sur le coup. Il a alors subi une large entaille à la cuisse, mais il est revenu au jeu dans le dernier engagement.

GLACE

Pour sa part, le pilote Sir Abel, des Wings, était d'avis que le but victorieux de Bobby Hull avait porté un dur coup aux siens.

"Il y avait bien des joueurs dans la zone du gardien et, si l'arbitre avait été aux aguets, il aurait rapeplé le jeu", a dit Abel.

"De plus, la glace n'a pas aidé notre cause, car nous ne pouvions contrôler la rondelle tellement elle sautait ici et là".

Quant à Reay, il a dit que ses joueurs ne s'étaient pas plaint de la glace même s'ils ont semblé éprouver certaines difficultés à contrôler le disque dans le dernier engagement.

WINGS

Cependant, les joueurs des Wings affichaient une grande confiance.

"Je suis certain que nous allons les vaincre, a dit Andy Bathgate. La glace était lente ce soir et ils ont obtenu une magnifique performance de leur gardien Glenn Hall, mais je suis sûr que nous allons triompher en sept parties".

Bill Gadsby, qui en est à sa 20e saison sous la grande tente, était également d'avis que la série atteindrait la limite, tout en louangeant le travail de Hall.

"Mais n'oubliez pas que Roger Crozier a été également sensationnel", a ajouté Gadsby, qui n'a jamais remporté la coupe Stanley.

L'ex-Wing Ted Lindsay a louangé ses anciens coéquipiers, tout en soulignant le magnifique travail des deux cerbères.

HULL

Par ailleurs, on mentionnait très peu le but victorieux de Hull dans les deux vestiaires.

Reay a souligné que les Wings espéraient toujours que Hull demeure sur le banc, mais nous l'avons envoyé au jeu régulièrement et il était frais et dispos après le match.

Abel concluait en ces termes: "Si vous le tenez en respect comme nous croyons l'avoir fait, Hull ralentira sûrement. Vous devez l'arrêter avant qu'il ne prenne son élan, sinon il est trop tard et personne ne peut entraver sa course".

Abel devait tenir une légère séance d'entrainement vendredi tandis que les Hawks devaient se livrer un tournoi de curling "afin de se détendre", selon l'expression de Reay.

JEUDI

Coupe Stanley
semi-finale 4 de 7
Toronto 3, Montréal 4
(Montréal mène 1-0)
Détroit 1, Chicago 2
(Chicago mène 1-0)

HIER

Coupe Allan
semi-finale Est 4 de 7)
Morrisburg 3, Sherbrooke 2
(Morrisburg mène 1-0)
Ligue Junior A d'Ontario
finale 4 de 7
Kitchener 2, Oshawa 8
(Oshawa mène 3-0)
Ligue Junior Québec-district
finale 4 de 7
Québec-Ouest 7, Lévis 5
(série égale 2 à 2)

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Buffalo à Cleveland
Baltimore à Hershey
Rochester à Pittsburgh
Providence à Springfield
Coupe Stanley
semi-finale 4 de 7
Toronto à Montréal
(Montréal mène 1-0)
Ligue Junior A d'Ontario
finale 4 de 7
Oshawa à Kitchener
(Oshawa mène 3-0)
Détail provincial QMHA
finale bantam
Montmagny à Rosemont
finale pee-wee
Orsainville à Greenfield Park

DIMANCHE

Ligue Américaine
Québec à Providence
Cleveland à Rochester
Hershey à Buffalo
Pittsburgh à Baltimore
Coupe Stanley
semi-finale 4 de 7
Détroit à Chicago, p.m.
(Chicago mène 1-0)
Coupe Allan
semi-finale Est, 4 de 7
Morrisburg à Sherbrooke
(Morrisburg mène 1-0)
Ligue Junior Québec-district
finale 4 de 7
Lévis à Québec-Ouest, 8 hres
(série égale 2 à 2)
Détail provincial CLQ
(disputé à Trois-Rivières)
finale pee-wee
Pont-Rouge vs Nicolet, 1.30 hre
finale bantam
OTJ Québec vs St-Odilon (Cap) 2.45 hres
finale midget
OTJ Québec vs St-Eugène (Cap) 4 hres
finale juvénile
Patro Charlesbourg champion
finale junior
Patro St-Vincent vs Mont-Laurier 8 hres

CLASSEMENTS
LIGUE AMERICAINE

Division EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	71	47	20	4	332	220	98
Hershey	70	36	29	5	262	224	75
Springfield	71	30	38	2	203	235	63
Baltimore	70	27	41	2	205	245	56
Providence	70	19	48	3	178	301	39

Division OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Rochester	70	46	20	4	284	213	96
Cleveland	70	38	31	1	238	211	77
Pittsburgh	70	36	33	1	226	216	73
Buffalo	70	27	40	3	207	239	57

Ca cogne toujours plus dur pendant les séries

Je crois que durant les séries de la coupe Stanley, il y a plus d'explosions de caractère entre 2 joueurs que durant la saison régulière. D'abord vous avez joué toute l'année avec l'idée de participer au détail et de gagner la coupe Stanley. C'est donc très important.

Parce que c'est si important, vous êtes plus surexcité que d'habitude. Dans un sport où le contact corporel est plus grand que dans tout autre et où l'action est si rapide, un coup inattendu peut déclencher une riposte instantanée.

Si, pendant la saison régulière, quelqu'un vous passe un coude dans la face, où vous donne un cinglage mémorable, en vétéran vous attendrez votre chance de le lui rendre. Vous savez que vous avez à affronter le même club 14 fois. Si vous croyez que le coup avait une malice personnelle et que vous voulez le rendre, vous savez qu'il y aura bien des opportunités.

Mais dans les séries Stanley ,alors que vous rencontrez le même club de façon successive, ces guerres personnelles ou vendettas peuvent s'accumuler très vite. Evidemment, un bon joueur de hockey ne laisse pas ses sentiments personnels venir en conflit avec son hockey. Avant tout, le hockey est un jeu d'équipe. Mais si vous avez un problème à régler avec un adversaire ,il y a des chances que vous ne vous en teniez pas au hockey.

Car si quelqu'un vous pince, vous fait revoler, vous ne voulez pas qu'il croit qu'il peut s'en tirer impunément et qu'il recommence. Alors vous l'accrochez aplomb, quand l'occasion se présente.

Quand quelqu'un va particulièrement bien durant la saison ou le détail, souvent un instructeur va lui assigner un "ombrage". J'ai connu cette expérience avec des "ombrages", particulièrent Eric Nesterenko, du Chicago. Il ne me lâchait pas d'un pouce.

Mais ce n'était pas aussi pire qu'Ed Westfall, du Boston, avec Bobby Hull, du Chicago. Ed harcelait tellement Bobby qu'à la sirène finale, il se dirigea en même temps que lui vers le vestiaire des Bruins.

NDLR — Il s'agit du dernier article de Gordie Howe pour cette saison.

Attention
Campeurs-Sportsmen !
Visitez notre exhibit au
SALON DES SPORTS
Place Fleur de Lys
—
SCOUTS (4 x 4)
et
TRAVELALLS
—
Chez nous...
la qualité d'abord
INTERNATIONAL HARVESTER
1300, boul. Charest-ouest
Québec — Tél.: 527-2543

Pointages serrés à Montréal et Chicago

Les deux victoires acquises par un point

CHICAGO (P.C.) — Grâce à une poussée de deux buts dès le premier engagement hier soir, les Black Hawks de Chicago ont vaincu les Red Wings de Détroit 2-1 dans la première joute de leur série semi-finale, 4 de 7, en vue de la coupe Stanley. Un but de Bobby Hull à 11.54 du premier engagement, alors qu'il ne restait qu'une seconde à la punition de Norm Ulman, s'est avéré le point victorieux. D'ailleurs, tous les buts furent enregistrés dans la première période, où Ken Wharram a d'abord donné l'avance aux locaux, puis Dean Prentice a répliqué au profit des visiteurs.

Le premier engagement a donné lieu à du jeu rapide et rude alors que l'arbitre a imposé huit punitions, quatre à chaque équipe. L'allure a ralenti au début de la deuxième reprise, mais elle a repris vers la fin de la période.

Les Wings ont eu l'avantage dans le dernier engagement, mais n'ont pu mater la défensive et Glen Hall des Hawks.

La victoire a été le résultat d'un effort d'équipe chez les Hawks tandis que Bill Gadsby se distinguait devant le gardien Roger Crozier, des Wings. Ce dernier s'est signalé également devant Wharram et Fred Stanfield qui s'étaient échappés au début du dernier engagement.

Même si les Wings ont lancé à 30 reprises sur Hall, celui-ci n'a pas connu les moments inquiétants de Crozier, car les défenses des Wings étaient faibles et les ailiers ne revenaient pas en arrière.

BUTS

Après avoir raté une première occasion, Wharram a su profiter ensuite d'une passe de Hull au centre pour ensuite prendre nettement Crozier en défaut.

Hull a ajouté le but victorieux six minutes plus tard avec l'aide de Chico Maki et n'a donné aucune chance à Crozier. Le trio MacGregor - Fonteyne-Henderson, des Wings, n'a guère été efficace dans sa tâche de surveillance contre celui de Hull-Maki-Esposito, qui l'a distancé avec sa vitesse.

Prentice a compté l'unique but des Wings car il s'est amené en boitant au banc des siens à la suite d'une collision avec son coéquipier Gary Bergman, au début de la dernière période, mais, après quelques instants de repos, il est revenu au jeu plus fort que jamais.

Première période

1—Chicago, Wharram (Mikita, Jarrett) — 6.08
2—Chicago, Hull (Maki, Pilote) — 11.54
3—Détroit, Prentice (Ullman, Delvecchio) — 18.48

Punitions : Stapleton 0.56, Fonteyne 2.24, Pilote 8.23, Hay 9.15, Ullman 9.35, Boivin 15.24, Pilote 18.03, Gadsby 19.20.

Deuxième période

Aucun but
Punitions : Fonteyne 9.56, Esposito, Henderson 10.29, Mikita, Bolvin 19.23.

Troisième période

Aucun but
Punitions : Howe 3.24, Prentice 15.07, Watson, Pilote 16.48.

Lancers :				
Détroit	12	7	11	— 30
Chicago	7	13	8	— 28

Assistance : 16,667.

MONTREAL (P.C.) — Un but de Jean Béliveau, avec un peu plus de deux minutes de jeu dans le match, a procuré une victoire de 4-3 aux Canadiens de Montréal aux dépens des Maple Leafs de Toronto hier soir, à l'ouverture de leur série semi-finale, 4 de 7, en vue de la coupe Stanley. Le capitaine des Canadiens a compté sur le retour d'un lancer de Claude Provost, qui venait de voler la rondelle à une défense rivale, et il a déjoué Terry Sawchuk même si Bobby Baun l'entourait de ses bras.

Les 14,410 amateurs présents n'étaient pas toutefois au bout de leurs émotions, car Dave Keon a pris Lorne Worsley en défaut alors qu'il ne restait que 10 secondes de jeu, mais l'arbitre Frank Udvari a rappelé le but sous prétexte qu'un hors-jeu avait précédé le point.

Les Canadiens ont affiché un avantage de 32-28 dans les lancers.

En plus du but victorieux de Béliveau, les Canadiens ont récolté deux autres points pendant des jeux de puissance par l'entremise de Robert [illegible] et J.-C. Tremblay tandis que John Ferguson complétait [illegible] total dans le deuxième engagement.

Les compteurs des Leafs furent Eddie Shack et Frank Mahovlich dans la première période ainsi que Bob Pulford dans la dernière reprise.

BUTS

Shack a donné l'avantage aux visiteurs après deux minutes de jeu à la suite d'une erreur défensive des locaux. Kelly a enlevé la rondelle à un rival pour la passer à Pulford qui la relayée à Shack, seul devant un Worsley impuissant.

Les Canadiens ont égalé les chances 10 minutes plus tard pendant un jeu de puissance alors que J.-C. Tremblay s'est servi de la défense rival et de son coéquipier Yvan Cournoyer comme écran pour surprendre Sawchuk avec un lancer précis.

A 16.09, à la toute fin d'une punition à Béliveau, Mahovlich a converti une passe de George Armstrong pour pousser le disque dans les filets des Canadiens.

Ferguson a de nouveau égalé les chances au début du deuxième engagement quand il a profité de la persévérance de Ralph Backstrom qui avait enlevé la rondelle à un rival dans un coin de la patinoire. Il a déjoué Sawchuk avec un lancer de près.

Rousseau a donné une première avance aux locaux avec l'aide de Tremblay et Cournoyer pendant une punition à Larry Hillman.

Quelques minutes plus tard, une bataille a éclaté entre Armstrong et Ted Harris, des locaux, quand le premier a rudoyé J.-C. Tremblay. Ferguson et Douglas en ont profité pour se livrer un match de lutte sans décision, mais, seuls, Armstrong et Harris ont écopé de mineures.

Pulford a menacé de prolonger la joute en supplémentaire à mi-chemin de la dernière reprise quand il a pris Worsley en défaut avec un long lancer de la pointe.

En somme, la scène était prête pour le but victorieux de Béliveau.

Le jeu a été typiquement celui des séries éliminatoires alors que chacun se surveillait de près et ne prenait aucune chance, ce qui a rendu le spectacle plutôt terne.

SOMMAIRE

Première période

1—Toronto, Shack (Pulford, Kelly) — 2.12
2—Montréal, C. Tremblay — 12.08
3—Toronto, Mahovlich (Armstrong, Hillman) — 18.08

Punitions : Harris 4.12, Ellis 8.52 Armstrong 11.00, Ferguson 13.20, Mahovlich 15.11, Béliveau 16.09.

Troisième période

4—Montréal, Ferguson (Backstrom, Larose) — 3.05
5—Montréal, Rousseau (J. C. Tremblay Cournoyer) — 8.13

Punitions : Hillman 6.33, Ferguson 9.42, Armstrong, Harris 11.42, Mahovlich 14.30.

Troisième p riode

6—Toronto, Pulford (Boyer) — 10.35
7—Montréal, Béliveau (Provost) — 17.48

Punition : Pronovost 0.53.

Lancers :				
Montréal	10	12	10	— 32
Toronto	6	13	9	— 28

Assistance : 14,410.

● **Bobby Hull vient de compter son but qui assurera la victoire aux Black Hawks. Roger Crozier s'est allongé en vain et ses deux défenseurs Bill Gadsby et Pete Goegen sont arrivés trop tard. Le "Comède blonde" accompagna le disque jusqu'à la porte des buts des Wings et il faillit assommer Bill Gadsby en levant son bâton comme le font habituellement les compteurs. (Téléphoto UPI)**

Cyclisme

Voici les positions des coureurs cyclistes pour les deux premières courses du printemps :

Chez les Seniors, Jean Garon prend les devants, et possède un avantage marqué pour l'obtention du trophée "Poliquin Sportif".

Chez les Juniors, deux coureurs sont ex-aequo pour l'obtention du trophée junior "Poliquin Sportif", six autres prix seront distribués aussi par Poliquin Sportif.

La troisième course cycliste aura lieu dimanche prochain, soit le 10 avril à 10 hres a.m.

Le départ et l'arrivée s'effectueront face à l'Hôtel Britannia de St-Romuald. La course se disputera sur le parcours de St-Romuald - St-Lambert - St-Romuald (40 milles).

● **Comme la plupart des participants aux séries Stanley, Bob Pulford recherchait la détente avant la première partie. On le voit ici admirant une peinture dans le hall de l'hôtel où les Leafs résident durant leur présent séjour dans la métropole. Pulford fut l'un des avants les plus entreprenants du club torontois sur la glace du Forum, jeudi soir, alors qu'il enfila l'un des trois buts de son équipe. (Téléphoto UPI)**

La grippe maintiendra Bower à l'écart des filets de son club

MONTREAL — (P.C.) — Le Vendredi-Saint était une journée de repos et de méditation pour la plupart des Canadiens, mais c'était une journée ordinaire pour les Canadiens de Montréal et les Leafs de Toronto.

En effet, les pilotes Toe Blake, des Canadiens, et Punch Imlach, des Leafs, ont conduit un exercice au lendemain du premier gain des locaux dans leur série semi-finale, 4 de 7.

Les deux exercices ont été légers et celui des Leafs a été plus court que celui des Canadiens. Les Torontois étaient privés des services de leur gardien Johnny Bower et de la défense Allan Stanley.

Bower, au lit avec la grippe, sera absent ce soir tandis que Stanley ne reviendra pas au jeu cette saison en raison d'une blessure au genou.

Il va sans dire que l'absence de Stanley va se faire sentir à la ligne bleue des Leafs, selon Imlach qui a déclaré :

"Nous avons eu plus de blessures chez nos défenses cette saison qu'en tout temps depuis mes débuts avec les Leafs, ce qui inclut également les gardiens de buts", a précisé Imlach.

Tim Horton fut le seul défenseur qui a participé aux 70 joutes du calendrier régulier.

OPINIONS

Les deux pilotes partageaient le même avis à savoir que les deux équipes "semblaient nerveuses" lors du match d'ouverture de la série.

"Nous avons certes joué de meilleures parties que celle que nous avons remportée hier soir, a dit Blake. Je crois que les deux équipes étaient nerveuses et cédaient la rondelle à leurs rivaux."

Imlach partageait cette opinion, tout en ajoutant que le match "aurait pu aller d'un côté ou de l'autre".

Punch a laissé entendre qu'il utiliserait probablement Terry Samchuk ce soir, "mais je pourrais bien envoyer Bruce Gamble au jeu, car si ce dernier doit jouer, il est aussi bien de commencer tôt dans la série".

Par ailleurs, Imlach a révélé qu'il ne remplacerait pas Stanley à la défense, voulant s'en tenir à ses cinq réguliers.

De plus, il a renvoyé Dick Gamble à Rochester. Celui-ci devait remplacer Red Kelly, mais ce dernier a joué jeudi soir.

CANADIENS

Blake semblait heureux du gain grâce à un retour après avoir tiré de l'arrière 2-1 dans la première période. Selon lui, ce retour a redonné confiance aux siens, car les Leafs ont affiché un avantage de 7-5-2 au cours de la saison régulière.

Jean Béliveau, qui a réussi le but victorieux, croyait également que les Canadiens avaient déjà mieux évolué, mais était heureux de "s'en être sorti avec une victoire malgré tout".

J.-C. Tremblay, qui a brillé à la défensive et à l'offensive pour les locaux, opinait que le repos de quatre jours entre la fin du calendrier régulier et le début des séries avait permis aux Canadiens de soigner plusieurs blessures mineures.

"Ce repos de quatre jours nous a permis de nous remettre de la tension du championnat et de nous préparer pour les Leafs", a conclu Tremblay.

Qui remportera la 1ère joute des séries télédiffusées en couleurs ?

Chicago (P.C.) — Si la blessure de Bobby Hull au genou gauche est grave, les Black Hawks de Chicago pourraient bien connaître des difficultés, même s'ils dominent la série semi-finale B en vue de la coupe Stanley 1-0 aux dépens des Red Wings de Détroit.

Mais, si les Wings se rappellent la série semi-finale de l'an dernier, ils ne compteront pas trop sur l'inefficacité de Hull.

En effet, juste avant le début de cette série l'an dernier, Hull était considéré un débutant douteux en raison de malaises au genou. Il n'en a pas moins compté sept buts en sept joutes en conduisant les Hawks à la finale.

Toutefois, la blessure de Hull semble mineure et la plupart ont appris la chose seulement après le match.

Hull espérait bien que la blessure soit mineure même si elle l'a tenu à l'écard du jeu à deux occasions pendant la saison régulière. Le médecin de l'équipe croyait également que la blessure était mineure.

Hull a révélé qu'il s'était blessé à la deuxième période, lors d'une mise en échec de Gary Bergman. "J'ai ressenti la blessure en descendant au vestiaire et elle m'a incommodé dans le dernier engagement", a dit Hull.

PLAN

Au fait, Hull n'a pas été utilisé aussi souvent qu'à l'ordinaire par les Hawks, mais le pilote Billy a révélé que cette stratégie fait partie de son plan et n'avait pas été causée par sa blessure au genou de son étoile.

Hull a réussi le but victorieux en étant tout simplement au bon endroit au bon moment pour faire dévier le lancer de Chico Maki.

Reay ne considère pas Hull comme un débutant douteux demain après-midi, car on espère que le bandage appliqué sur son genou diminuera l'enflure et lui permettra de jouer régulièrement.

Hull n'était pas le blessé dans le camp des Hawks, car Doug Jarrett a subi une blessure au dos à la suite d'une mise en échec de Bert Marshall, qui a été coupé à la cuisse sur le jeu. Les deux joueurs devraient jouer demain.

Malgré le gain, Reay n'était guère enchanté de la tenue des siens et espérait bien que la série n'atteigne pas la limite de sept joutes. Pour sa part, Abel espérait l'emporter dimanche.

On sait que le match sera télédiffusé par NBC en couleurs et Radio-Canada à partir de 3 hres p.m.

TV

De son côté, Reay n'est guère enchanté de cette télédiffusion du match en couleur, "car il est difficile de voir la rondelle sur une surface bleue", couleur nécessaire pour la TV en couleurs.

"J'ai toujours combattu cette idée de colorer la glace et je ne saurait que demain si j'ai gagné mon point".

D'ailleurs, Reay n'en est pas à son premier accrochage avec la TV.

"Elle ne m'a jamais rien rapporté. Nous avons déjà joué pendant trois heures au Gardens de Toronto il y a quelques années pour un test à la TV. J'ai alors demandé à Foster Hewitt ce qu'il retirait de cet essai, mais il s'est contenté de rire".

Quelqu'un a demandé à Reay s'il allait porter une chemise bleue dimanche afin de mieux paraître à la TV et il a rétorqué:

"Je pense trop à remporter la coupe Stanley pour me préoccuper de mon apparence à la TV".

Campbell rappelle déjà à l'ordre les nouveaux

MONTREAL (PC) — Clarence Campbell, président de la ligue Nationale de hockey, a révélé qu'il avait envoyé une lettre, les règlements du circuit et un télégramme d'avertissement aux détenteurs des six nouvelles franchises, signalant les dangers d'approcher le personnel présentement sous contrat avec les six équipes actuelles.

Campbell a précisé que sa lettre avait été envoyée il y a deux semaines, suivie du télégramme une semaine plus tard. Il en était venu à cette décision après avoir reçu trois rapports à ce sujet.

On sait que la LNH comprendra deux divisions de six équipes chacune en 1967-68, les six nouvelles formations étant Los Angeles, San Francisco - Oakland, Pittsburgh, Philadelphie, St. Louis et Minneapolis - St-Paul.

Campbell a déclaré que sa lettre était "tout simplement un rappel général" alors que le télégramme résultat d'incidents spécifiques.

"Les offres ont été faites à des directeurs", a précisé Campbell.

Il s'est refusé à identifier les coupables, mais a révélé que les trois incidents étaient le résultat du travail "d'un directeur d'une nouvelle franchise".

Pourquoi Jean Charbonneau a-t-il adopté la bière Black Horse avec la nouvelle étiquette dorée?

M. Jean Charbonneau de Montréal.

Jean Charbonneau sait que l'or est un signe de supériorité et aussi de qualité*. Voilà pourquoi il a essayé la bière Black Horse pour ensuite l'adopter comme sa bière préférée.

***Lors d'une récente épreuve de dégustation auprès des consommateurs du Québec, 3 sur 5 ont préféré, sans voir les étiquettes, la bière Black Horse à une autre marque de bière populaire et compétitive.**

(Sondage effectué par une compagnie indépendante)

Faites cette épreuve vous-même! Versez un verre de bière Black Horse. Examinez la mousse. Humez l'arôme agréable. Mieux encore, dégustez sa saveur exceptionnelle. Vous saurez pourquoi la bière Black Horse est supérieure, pourquoi elle satisfait vraiment celui qui a soif de bière.

Black Horse

Maintenant avec étiquette dorée

● Lors de la finale du tournoi de plongée sous-marine tenu par le Club Etoile de Mer Inc. mercredi dernier, à la piscine du Patro St-Vincent de Paul, l'équipe de Carol Gauthier a remporté les honneurs. Sur la photo, de g. à d.: Fernand Bouchard, président du tournoi; Claude Jacques, capt.; Carol Gauthier recevant le trophée Dow des mains de Robert Poirier, de la promotion des ventes de la Brasserie Dow, et Jacques Verreault.

Succès encourageant du premier concours de plongée sous-marine

Mercredi dernier a eu lieu à la piscine du Patro St-Vincent de Paul, la finale du tournoi de plongée sous-marine organisé par le Club Etoile de Mer. A l'occasion de ce tournoi, cinq équipes ont accompli des exercices spéciaux sous l'eau. Pour ces exercices, les comptétiteurs ont dû déployer beaucoup d'habileté et d'endurance pour se maintenir dans la compétition.

L'équipe de M. Carol Gauthier formée de Claude Jacques et Jacques Verreault, s'est méritée les honneurs de ce tournoi ainsi que le trophée Dow qui lui a été présenté par Robert Poirier; suivie de l'équipe de Claude Latulippe, de celle de Robert Langevin, d'Yvon Girard et de Jean-Marc Lainesse.

Selon Claude Jacques, président du Club, ce premier tournoi a remporté un franc succès sous la présidence de M. Fernand Bouchard.

M. Jacques a tenu à spécifier que ce tournoi a été organisé dans le but d'augmenter la compétence des membres, tout en leur permettant d'apprécier et d'aimer ce sport qui semble de plus en plus se populariser à Québec. On sait que le Club Etoile de Mer Inc. existe depuis 1960 et compte plus de 200 membres, dont 90 pratiquent activement ce sport tous les mercredis à la piscine du Patro St-Vincent de Paul.

M. Jacques a rappelé aux membres que le rôle que joue le Club s'étend à l'extérieur des cadres du Club, car souvent les membres sont appelés à aider à repêcher des noyés, à aider la Sûreté Provinciale et Munnicipale dans le cas de naufrages.

Ce sont les membres du Club qui ont participé aux recherches archéologiques qui ont été faites au Lac Aylmer avec le Service d'Archéologie de Laval. On peut également faire appel au Club lorsque l'on veut connaître la profondeur et le contenu d'un lac ou d'une rivière, etc.

On invite toutes les personnes désireuses de joindre le Club, à se rendre le mercredi à 9 heures 30 p.m. à la piscine du Patro St-Vincent de Paul où l'on se fera un plaisir d'accueillir les membres éventuels et de leur expliquer les premières notions de la plongée sous-marine.

Informations: Roger Boissy, Tél.: 525-8893.

ON DEMANDE 500 JEUNES HOMMES

ETUDIANTS!

Les Forces Canadiennes
vous offrent de merveilleuses opportunités
d'assurer votre avenir

FORMATION UNIVERSITAIRE

ou

entrainement dans un métier complètement gratuit

ET CECI TOUT EN RECEVANT UNE SOLDE

PROGRAMME

Plan d'instruction pour la formation des officiers, soit aux Collèges Militaires, soit aux universités (Plan ROTP).

Plan d'instruction pour les aspirants-officiers.

Plan d'instruction pour les apprentis-soldats.

Pour plus de renseignements, écrivez ou venez consulter le conseiller d'orientation des Forces canadiennes à un des endroits suivants :

CONDITIONS D'ADMISSION

16 à 20 ans et être en mesure d'obtenir au moins votre certificat de 11è Scientifique (option Math) en juin 1966.
17 à 24 ans avec au moins la 11è Scientifique.
16 ans et avec au moins la 8è année.

Nom : .....
Adresse : .....
No de tél.: ..... Age : .....
Dernière Année d'étude réussie : .....
Le Plan qui m'intéresse .....

QUEBEC	CHICOUTIMI	TROIS-RIVIERES	RIMOUSKI
1048 rue St-Jean	200 rue Racine Est	1432 rue Royale	168B St-Germain
529-4191	543-1880	374-3510	723-5271

HEURES DE BUREAU Lundi au Vendredi 08.30 heures a.m. à 6.00 heures p.m.
Samedi 09.00 heures a.m. à midi

LES FORCES CANADIENNES

Augusta. — (P.A.) — Paul Harney et l'Anglais Peter Butler ont pris une avance d'un coup à mi-chemin du tournoi des Maitres hier aiors que Jack Nicklaus devait se contenter d'un 76, quatre au-dessus de la normale.

Harney a roulé un 68 pour un total de 143, soit le même total que celui de Butler avec un 71.

C'était les seuls golfeurs sur les 103 débutants qui aient amélioré la normale après deux ronde ssur le parcours national d'Augusta, long de 6,980 verges et balayé par des vents capricieux.

Ce qui s'annonçait comme une autre victoire facile pour Nicklaus, qui l'avait emporté par neuf coups avec un 271 l'an dernier, est soudainement devenu une bataille royale.

Nicklaus a connu toutes les misères du monde sur les verts en manquant sept coups roulés de deux à cin qpieds dans ce qu'il considérait "sa pire ronde de golf au point de vue coups roulés".

En raison de son piètre 76, ajouté à son 68 original, Nicklaus se retrouve sur un pied d'égalité à 144 avec le favori Arnold Palmer et Doug Sanders, qui ont tous deux réussi des 70. Bob Rosburg et Don January affichaient également des 144.

CASSIUS CLAY A ÉVITÉ LA PRISON GRÂCE À DES AMIS "CHARITABLES"

MAMI, Floride AFP — Cassius Clay a évité la prison de justesse. En effet, quelque deux heures avant l'échéance imposée par un juge de Miami, Harold Spaet, pour que le boxeur s'acquitte d'une dette de $26,500, arrières de pension alimentaire de son ex-épouse et les frais d'avocats de celle-ci, la somme nécessaire était déposée dans une banque de Miami jeudi.

L'avocat du champion du monde, Milton E. Grusmark, affirma ignorer le nom des personnes qui avaient avancé l'argent à son client, celui-ci n'ayant pu encore disposer du montant des bourses de ses deux derniers combat, lesquelles ont été retenues jusqu'à ce qu'un litige soit éclairci.

L'avocat a toutefois déclaré que l'argent provenait "d'amis" de Chicago et New York.

Le juge, irrité par la conduite de Clay qui n'avait pas répondu à sa dernière sommation et qui n'avait pas même daigné comparaître en personne à l'audience mardi, avait lancé un mandat d'arrêt contre Mohamed Ali qui aurait dû purger une peine de 30 jours de prison s'il n'avait pas versé dans les 48 heures la somme imposée.

Toujours selon son avocat, le champion est totalement démuni d'argent du fait de l'immobilisation des bourses de ses combats contre Floyd Patterson et George Chuvalo et parce que le boxeur n'aurait touché que $450,000 en 1965, provenant de son second match avec Sonny Liston.

De plus, la ceinture, emblème du champion mondial, est entre les mains d'un barman de New York, qui a versé $50 à un ancien ami de Clay en quête d'argent. Cet ancien ami de Clay n'est plus dans son entourage.

Le gérant de Clay, Angelo Dundee, s'inquiète de la situation en raison de la valeur traditionnelle de ce trophée. De plus, Dundee ignore ce que Clay a fait de son argent.

A l'heure actuelle, le gouvernement canadien et une poursuite aux Etats-Unis gèlent $500,000 revenant à Clay.

Clay a gagné $365,000 en 1965, mais les taxes lui en ont raflé 70 pour cent.

Les commanditaires de Clay ont établi un fond de pension pour Clay, soit 15 pour cent de ses bourses après taxes, mais Clay ne peut y toucher avant l'âge de 35 ans.

— — —

NEW YORK AFP — Le champion du monde des poids moyens, le Nigérien Dick Tiger et celui des poids welters, l'Américain Emile Griffith, ont signé, devant la commission de boxe de l'Etat de New-York, le contrat qui les mettra aux prises, titre des moyens en jeu, le 25 avril au Madison Square Garden de New York. Tiger recevra 40 pour cent de la recette et Griffith 20 pour cent.

D'autre part, la commission a accordé une licence à la cociété "Combat Inc." pour organiser le championnat du monde des poids mi-lourds entre José Torres, tenant du titre, et Wayne Thornton, qui doit avoir lieu à New York au stade de baseball "Shea" le 21 mai.

— — —

LONDRES AFP — Le champion de l'Empire britannique des poids lourds, Brian London, disputera deux combats lors des prochains mois.

Sport amateur à QUEBEC

Par Jean-Claude Laprise

Une formule idéale pour la jeunesse

L'ancien Québécois Guy Lefebvre, un gymnaste exemplaire à s'introduire dans les patros du Canada, ouvrira un camp d'entrainement en gymnastique qui deviendra la première école de formation gymnique du genre au Canada.

Ce camp d'entrainement répondra à un besoin urgent pour tous les jeunes désirant continuer leur exercice durant la saison estivale. De plus, il sera une suite logique en vue du perfectionnement de nos gymnastes. La Suède, qui est un pays d'avant-garde dans le domaine de la gymnastique pour la formation de la jeunesse, possède plusieurs camps d'entrainement en gymnastique durant l'été. Depuis, des recherches furent entreprises afin d'y découvrir la formule idéale d'un entrainement en gymnastique pouvant s'adapter aux besoins et aux goûts de tous les jeunes qui manifestent le désir de s'orienter dans la gymnastique en équipe.

Pendant la période scolaire, les jeunes sont bien organisés dans le domaine de la gymnastique en équipe. C'est une organisation qui possède un vaste champ d'action solidaire d'une éducation soucieuse d'embrasser tous les intérêts du gymnaste et de répondre pleinement à ses besoins.

La période des grandes vacances désorganise ces groupes, car les possibilités d'entrainement disparaissent avec la fermeture des écoles et de centres de Loisirs. Guy Lefebvre est prêt à prendre ses responsabilités d'éducateur physique en organisant dès cet été, ce camp d'entrainement.

Les jeunes attachent une importance particulière à la pratique de la gymnastique en équipe. Ce qu'il faut maintenant, c'est de pousser une discipline plus forte pour en assurer un rendement supérieur. Le camp d'entrainement répondra à tous les besoins, sous une forme de Loisirs. Pour informations Camp de Gymnastique Pierre de Coubertin, a/s de Guy Lefebvre, 637 rue St-Pierre, L'Assomption, P.Q.

Le patro Roc-Amadour en finale

La ligue mixte de badmintoa Québec-District clôture sa saison 1965-66 lundi soir, à la salle paroissiale de Limoilou. Les premiers matches commenceront à 8 heures. Trois finales figurent au programme. Dans la section senior, les six premiers hommes et les six premières dames dans le classement rotation en viendront aux prises. Ce sont Louise Méthot, Hélène Breton, Michèle Arsenault, Nicole Clavet, Louise Demers, Thérèse Plante, J. P. Havard, C. Méthot, J. C. Laprise, J. Y. Mathieu, J. P. Drolet et Jean Masson.

La finale intermédiaire "B" oppose le Bacon à l'Alimentation Dallaire, et dans l'intermédiaire "C", le patro Roc-Amadour s'attaquera aux Losirs St-Joseph. Pour sa première participation dans une ligue organisée, le patro Roc-Amadour s'est bien comporté. Il finit au 3e rang dans le classement pour causer une surprise au club Trois-D en semi-finale.

En quelques lignes

Pierre Côté est le nouveau champion de squash de la ville et du district. Il a battu en finale, Gilles Côté, en quatre sets. Une trentaine de joueurs étaient inscrits pour ce premier tournoi officiel. — La ligue intercollégiale de ballon-panier termine une saison médiocre. — On remarque une extension considérable pour le ballon-volant. Ce sport inscrit dans les Jeux d'Hiver et sous la direction de Raymond Durocher n'entend pas faire les choses à moitié. Le comité est actif. — Le no 9 du Lévis, Ronald Gosselin, ne cesse de s'affirmer par sa grande fougue au jeu dans les séries éliminatoires de la ligue Junior "B". Jean-Marc Picard et Gilles Gilbert sont les deux châteaux forts du Lévis par leur rendement magistral. Le spectacle des séries Junior "B" est supérieur à la saison régulière. Les assistances sont à la hausse aussi. — Le club de "l'Action" annonce sa participation au tournoi de ballon-balais de L'O.T.J. prévu pour dimanche le 17 avril. — Le tournoi de tennis intérieur débute lundi soir au Québec Winter Club. — Selon les informations obtenues, la ligue Métropolitaine de balle molle manque de sérieux. — La ligue Commerciale de balle molle cesse ses opérations après 20 ans d'existence. — Le grand tournoi de tennis rotation des Employés Civils est prévu pour le 14 août. — Le patro Roc-Amadour n'a pas retiré sa candidature de la ligue Métropolitaine de baseball. — L'Association de gymnastique du Québec-Métropolitain prépare un concours d'envergure inédit au Centre Mgr Marcoux, dimanche le 24 avril et s'intitulera Gym '66. Près de 150 compétiteurs prendront part aux disciplines dans la catégorie junior, intermédiaire et ouverte. — Le tournoi canadien de badminton a obtenu un grand succès mais les rencontres des semi-finales et quelques parties de la finale arbitrée uniquement en anglais ont assombri le magnifique travail des responsables. C'était au comité du tournoi de nommer une personne pour dénicher des officiels bilingues. Nul doute que cet incident sera évité pour les Jeux d'Hiver. Qu'on y songe maintenant. — Le joueur de baseball Claude-Denis Fortier, du Parc Marchand, passerait aux mains des Jets de St-Laurent de la ligue Nationale Junior, de Montréal. — Le champion compteur de la ligue Junior "B", Henri Genois, a recueilli un but seulement en trois parties. — Les élections de la Fédération de Tennis de Québec sont fixées à mercredi le 20 avril au centre des Loisirs St-Sacrement.

Un monde de silence.

La Renault 10 Major traite le bruit en ennemi. C'est la voiture la mieux insonorisée de sa catégorie. Grâce au système de refroidissement à circuit scellé, garanti à 40° sous zéro, vous n'êtes pas assourdi par un ventilateur bruyant. Les 4½ pieds cubes de caoutchouc-mousse dont les sièges sont rembourrés contribuent aussi à étouffer tous les bruits. Si vous désirez vous procurer une voiture, sans pour cela sacrifier votre confort, pourquoi ne pas venir essayer une Renault? Elle est fabriquée au Québec. Elle a subi 6 traitements anti-rouille (dont un revêtement sous carrosserie contribuant aussi à l'insonorisation) et reçu 5 couches d'apprêt et de peinture canadienne. Elle se conduit en toute quiétude. Elle est tellement économique. Et mérite que vous veniez l'essayer. Vous pouvez vous procurer une Renault pour moins de $1,900.

LA NOUVELLE MAJOR
RENAULT 10

FABRIQUÉE AU CANADA

QUEBEC
CARETTE AUTOMOBILES LTEE
2060 ouest Boul. Charest
Ste-Foy. Tél.: 681-7371.

MAISONNEUVE AUTOMOBILES ENR.
136 rue Maisonneuve
Tél.: 529-8135

ST-PASCAL AUTOS LTEE
1265 rue de la Canardière
Tél.: 529-0628

ALMA
DESMEULES EQUIPMENT LTEE
241 rue Sacré-Coeur
Tél.: 662-5846

CHICOUTIMI
CARETTE AUTOS LTEE
544 ouest rue Price
Tél.: 549-1205

LEVIS
EUGENE BEGIN AUTOMOBILES ENR.
Route Trans-Canada, St-David.
Tél.: 837-2444

MONTMAGNY
GARAGE JEAN-MARC VALOIS
Route Trans-Canada
Tél.: 248-1365

RIVIERE-DU-LOUP
ROLLAND VOYER B.A. SERVICE
175 rue Lafontaine
Tél.: 862-3263

VICTORIAVILLE
LEMAY AUTOMOBILES INC.
191 rue Laurier
Tél.: 752-9783

LA FAMILLE TETEBECHE par Chic Young

TERRY ET LES PIRATES par George Wunder

EXCLUSIF

Par WILLIE MAYS
Tel que raconté à Charles Einstein

Pourquoi je ne frappe pas souvent un coup "retenu":

Quand les Giants arrivèrent à San Francisco pour la saison 1958, je découvris que je n'étais pas poulaire, parce que je venais de New York, parce que j'étais un nègre, parce que je menaçais la légende de DiMaggio, et (croyez-le ou non) parce que je n'utilisais pas beaucoup le coup retenu.

Passe encore pour New York, pour la peau noire et pour DiMaggio, des raisons que je pouvais plus ou moins admettre. Mais l'histoire du coup retenu me dépassait. Je crois que maintenant je comprends un peu mieux, mais pas alors.

Voici l'explication: Toute leur vie, les gens de San Francisco avaient vécu de baseball mineur. Du bon baseball mineur, mais du mineur tout de même. Selon leur expérience, plus un joueur était rapide, plus il utilisait le coup retenu. Leur logique était la suivante: pour prendre le premier-but sur un coup retenu, vous devez être rapide; alors, si vous êtes rapide, vous utilisez le coup retenu.

Ce qu'ils n'avaient pas trouvé dans les mineures, mais qu'on trouve dans les majeures, c'est le joueur qui allie à puissance à la vitesse. Dans son cas, il ne se sert pas de sa vitesse pour gagner le premier but, mais pour transformer un simple en deux-buts, un double en trois-buts. La raison pour laquelle vous ne trouvez pas cette combinaison dans les mineure est que ceux qui l'ont, montent tout de suite dans les majeures, tels les Willie Davis et les Mickey Mantle.

Je vais utiliser le coup retenu pour me rendre au premier but dans des circonstances très spéciales: si le vent souffle du mauvais côté, si j'ai de la difficulté avec tel lanceur, si je commence une manche où nous devons placer le premier coureur sur les buts, ou si c'est encore une façon plus sûre de se rendre au premier but que de faire des fausses balles jusqu'à ce que le lanceur se fatigue et vous donne un but sur balles.

Additionnez toutes ces circonstances et vous verrez que je n'utilise pas plus le coup retenu dans une saison que Maury Wills en une semaine. Ce Wills est un vrai génie dans ce département, mais il n'est pas un frappeur de distance. Si au moment de déménager sur la Côte du Pacifique, Wills avait eu plus de 7 circuits de moyenne par saison, comme moi, les amateurs de Los Angeles ne l'auraient pas vu utiliser le coup retenu très souvent, malgré toutes ses aptitudes.

Je représentais donc quelque chose de tout nouveau pour les amateurs de San Francisco. Je ne leur en veux pas, maintenant que je les comprends.

Il y a aussi le fait que j'arrivais dans l'Ouest avec la réputation de ne pas être un joueur d'équipe. Que je sois de New York, que je sois nègre et que je joue à la même position que Joe DiMaggio ne m'ont pas nui autant que cette réputation. En fait, en 1959, j'ai joué cinq semaines avec une main brisée et on me hua parce que je m'élançais sur les lancers, alors qu'il m'aurait fait moins mal de tenter un coup retenu.

LE COMBLE

Je vais vous dire jusqu'où est allée cette affaire du coup retenu.

Nous étions en voyage et cet après-midi là à Chicago les frappeurs avaient un pique-nique. Tout le monde allait sur les buts, tout le monde comptait. Le pointage était nul au début de la 7e manche et je me présentais au bâton avec les buts remplis, personne de morts, McCovey et Cepeda étant dûs au bâton après moi.

Evidemment, je m'élançais pour les clôtures, mais je ne réussis pas à sortir la balle du losange et les Cubs se sortirent de la manche en allouant seulement un point, ou peut-être pas du tout. Je ne me souviens même pas du vainqueur, mais je crois qu'ils gagnèrent.

Le point où je veux en venir, c'est que le lendemain un des chroniqueur de San Francisco écrivit là-bas un article demandant si j'étais trop fier pour essayer le coup retenu!

Nous étions là avec une chance de faire quatre points ou plus et je suis accusé d'être trop fier pour jouer pour un point. Nous étions au milieu d'un pique-nique de cogneurs avec le milieu de l'alignement des Giants dû au bâton, et l'adversaire avait encore trois tours au bâton.

Ça paraît ridicule ? Je n'ai pas encore expliqué le pire. Ce que réclamait ce chroniqueur, ce n'était même pas un jeu digne des majeures. Même si nous n'avions eu besoin que d'un seul point dans cette situation, le coup retenu aurait été la pire façon de l'obtenir.

Vous allez peut-être voir ce jeu, mais dans des conditions très particulière, surtout si vous croyez que le frappeur a deux fois plus de chance de réussir son coup retenu que d'obtenir une chandelle au champ extérieur. Car, ne l'oublions pas, les joueurs d'intérieur dans les majeures sont payés pour ramasser la balle.

Supposons que vous essayez un coup retenu. Vous pouvez le manquer faire une fausse balle, envoyer un court ballon, ou placer la balle comme vous le vouliez. Même si votre coup retenu est réussi, la défensive a un jeu forcé au marbre: pas besoin de toucher au joueur avec les buts remplis. Et votre coureur au 3e but n'a pas le choix non plus: il doit courir.

Si vous voulez amener un point au marbre avec un coup retenu lorsque les buts sont remplis, dans les majeures, ça prend un coup PARFAIT. Et la défensive, à commencer par le lanceur, ne coopérera sûrement pas.

Enfin, en faisant ce jeu avec personne de mort, c'est une invitation à un double-jeu très possible: le coup en l'air avec le coureur du 3e but fonçant au marbre. Ainsi votre gérant a besoin d'un jeu parfait pour obtenir un point, alors qu'autrement il peut en avoir plusieurs avec des jeux ordinaires.

Parce que je n'ai pas commencé à frapper des circuits dès mon arrivée à "Frisco, les journalistes et les amateurs demandèrent aux Giants de prendre des films et de me montrer ce que je faisais mal. C'était une bonne suggestion, excepté qu'à l'époque je frappais pour .375. J'aime autant les p'tites vues que mon voisin, mais je ne forcerais sûrement pas un frappeur de .375 à changer sa position au bâton.

Je suis établi à San Francisco. Je ne veux pas savoir d'où vous venez, ni à quelle période de l'année nous sommes, mais quand on descend d'un avion à San Francisco, on se sent tout-de-suite chez soi. Je pourrais m'établir n'importe où durant la saison morte, mais j'ai choisi San Francisco. J'aime cette place, plus qu'on ne peut s'en douter.

• Au camp d'entrainement de 1955, Willie Mays se fixa comme objectif la couronne des coups de circuit dans la Nationale. Il s'en empara avec 55 circuits. L'année suivante, à San Francisco, on le critiqua pour ne pas utiliser davantage le coup retenu.

Je ne crois pas qu'aucune équipe aurait pu connaître des succès la première saison au parc Candlestick, l'année où le parc fut inauguré. Car, en '58 et en '59, nous avions joué au Seals Stadium, et nous sommes venus prêts du championnat ces deux saisons.

Mais Candlestick est plus grand, que dis-je, il est trop grand. La première fois où j'ai tenu une pratique au bâton à cet endroit, la veille de l'ouverture de la saison en '60 il faisait un vent froid. Notre lanceur de pratique m'envoya une "slider" rapide, je n'élançai et je regardai: je n'avais plus que le petit bout du bâton dans la main. La balle avait scié le bâton en deux.

On effectua des changements l'année suivante, approchant les clôtures et contruisant un mur vert derrière le champ centre afin de permettre aux frappeurs de voir mieux la balle, ce qui était important parce que les Giants jouent plus de parties du jour que tout autre club à l'exception des Cubs, qui n'ont pas de lumière dans leur parc.

DARK, UN EXEMPLE

Il y eut aussi un changement de gérants. Sheehan avait terminé la saison '60, ce qu'il était supposé faire, et encore une fois, un ancien Giant fut nommé pour piloter. Stoneham n'avait pas mordu aux suggestions de nommer quelqu'un de San Francisco.

Il n'avait jamais été gérant auparavant, mais il avait tout ce qu'il fallait pour la tâche. Tout le monde était d'accord là-dessus. Je reçus une lettre de lui deux jours après sa nomination:

"Cher Willie,

Juste une note pour te dire que, te connaissant, je trouve le plus grand privilège et la plus grande émotion que puisse avoir un gérant est de t'avoir dans mon équipe.

C'était signé: ALVIN DARK

Ne buvant pas, se couchant tôt, Dark avait l'attitude pour mener les Giants, non seulement par la discipline, mais par l'exemple personnel. L'un des vrais bons golfeurs amateurs qui existent, il n'a pas touché à ses bâtons le premier printemps à Phoenix, excepté peut-être une journée de congé, si je m'en souviens bien.

Il ne voulut pas prendre de pratique au bâton, ni laisser Whitey Lockman en prendre, même si tous deux auraient pu être des joueurs réguliers dans notre alignement de départ. "Nous ne sommes pas assez bons pour jouer dans ce club", déclara-t-il.

Il n'y a pas d'erreur qu'il régnait un nouvel esprit dans le club, et Dark en était le responsable. Il fut sévère, mais juste. Il y eut beaucoup d'exercices physiques au programme de l'entrainement, mais on nous donnait la raison pour chacun d'entre eux.

Avec humour, il se dépeignit comme un homme qui avait l'intention de "surgérer" l'équipe. Là-dessus, il blaguait. Dans tout ce qu'il fit, il y avait une intention: il tenait des pourcentages de jeu, il choisissait l'endroit où devaient se placer certains voltigeurs contre certains frappeurs, il décidait des buts sur balles intentionnels, des signaux truqués, du changement total de son alignement au bâton la minute où le lanceur adverse était annoncé, des jeux "squeeze" et des jeux secrets, d'un ordre de "protection" dans son alignement au bâton, etc.

La meilleure histoire reflétant cette "surgérance" arriva une couple de saisons plus tard. Dark nous pilotait dans une joute à Philadelphie, contre son vieil ami et copain génial Gene Mauch. Ce jour-là, Joe Gronin, le président de la ligue Américaine, se trouvait dans la loge de presse au Fenway Park à Boston, juste à côté du "ticker" de la Western Union.

Cronin appela au téléphone un de ses vieux amis à San Francisco, Jerry Donovan, un directeur des Giants, et Donovan avait son radio ouvert, écoutant notre joute à Philadelphie. Le "ticker" au Fenway Park venait juste de rapporter que Dark en était à son 5e lanceur dans la première manche. Renversé, Cronin demanda à Donovan au téléphone: "Vous êtes en train d'y goûter. Quel est le pointage à Philadelphie?"

"Un à zéro", répondit Donovan.

"Vous n'avez alloué qu'un point et avez employé cinq lanceurs".

"Que désires-tu à part de cela?", demanda Donovan.

Je ne dirai pas que j'approuve la "surgérance" quand elle atteint ce point. Mais ne vous faites pas d'illusion: ce n'est pas si mauvais. Spécialement dans le cas de Dark en '61, puisqu'il essayait de ramener un club sur la route du championnat.

Autre chose: Dark avait comme idée fixe qu'il n'avait pas été un des grands joueurs de l'histoire. De ce point de départ, il semblait conclure que tout ce qu'il pouvait faire, les Giants qu'il dirigeait pouvaient le faire. Il surestimait sûrement nos talents, car il y a plusieurs choses qu'il pouvait faire et que plusieurs d'entre nous ne pouvaient pas. Quand même, il s'attendait à ce que nous les fassions.

D'un autre côté, si c'était la seule critique qu'on ait pu diriger contre Dark à son arrivée avec les Giants, il faut conclure qu'il a été un excellent gérant. Et je puis vous dire qu'il fut un excellent gérant.

Il y a une chose que nous désirons plus que toute autre, c'était de gagner et cela venait peut-être de sa "surgérance". C'était en tout cas le Alvin Dark qui commença à piloter les Giants en 1961. Je disais alors: "J'aurais cru que je ne dirais jamais cela de personne, mais j'ai encore une plus haute opinion de Cap que de Léo. "Les autres joueurs disaient la même chose.

Lundi: L'histoire complète de sa brouille avec Dark.

• Willie Mays et Alvin Dark furent coéquipiers avec les Giants de New York en 1951. Ici, Dark donne à Mays le signal de prendre les choses aisément, alors qu'il est sauf au marbre et que le receveur des Cubs, Rube Walker, attend encore le lancer. Dark, qui devint par la suite gérant, "a fait plus pour moi que tout autre", affirme aujourd'hui Mays.

A Québec aujourd'hui

Arts

SAMEDI

Galerie Zanettin — exposition des peintures de Michel Champagne.

Cro-Magnon — festival de la chanson québecoise. Chansonniers: Jean-Luc Giguère, Robert Toupin, Jean Lepage, Pierre Marsot, Normand Maletre et Louis Royer.

Académie de Québec — rétrospective "Graphiste de Québec".

Musée du Québec — exposition des Bijoux de Braque — aussi exposition de peintures de l'Ecole de Paris et exposition florale des serres du Parlement.

Poissons du Sud

On a relevé jusqu'ici la présence de 128 espèces de poissons dans l'Océan antarctique; ces poissons se caractérisent par une très grosse tête et un corps relativement petit.

Facile à calculer

Le dimanche de Pâques est toujours le premier dimanche après la pleine lune suivant l'équinoxe du printemps, le 21 mars.

Les casse-tête

Les Chinois ne nous ont pas donné seulement la poudre. Cherchant sans doute à exercer leur patience, ils ont également inventé, il y a bien des siècles, les fameux casse-tête "puzzle" si populaires de nos jours.

ciné BULLETIN

BIENVILLE. — Le sorcier de Rio Grande (A) à 6.30, 9.40. Comment dénicher un mari (A) à 8.10. Samedi, matinée pour les jeunes à 1.30. Dimanche, matinée régulière à 1.30.

CANARDIERE. — Je ne suis qu'une femme (AR) à 1.30, 4.40, 7.55. Angélique, marquise des anges (D) à 2.40, 6.00, 9.10. Continu de 1.30 à 11.00 hres. (16e semaine).

CAPITOL. — Ces merveilleux fous volants dans leurs drôles de machines (T) à 1.20, 3.50, 6.20, 8.50. Courts métrages à 1.00, 3.30, 6.00, 8.25. Enfants de 10 à 15 ans, admis avant 3.30. Sortie à 6.00. Continu de 1.00 à 11.00. (2e semaine).

CARTIER. — Un monsieur de compagnie (AR) à 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. Sujets courts à 1.00, 3.05, 5.05, 7.05, 9.05. Fin à 11.05 hres. (3e et dernière semaine).

CINEAC. — En cas de malheur (P) à 1.00, 5.12, 9.24. Autopsie d'un meurtre (AR) à 2.34, 7.04. Fin à 11.00 hres.

CLASSIC. — Les gladiatrices (AR) à 1.00, 4.10, 7.30. Muscle Beach Party (AR) à 2.40, 5.45, 9.20.

COMEDIE QUEBECOISE (Ancien Laurier). — Samedi, matinée pour les jeunes, de 10.00 a.m. à 4.00 p.m.: L'épée de Monte Cristo (AA). En soirée, La doublure du général (A) à 6.20, 9.00. Robert de Montigny et son orchestre à 8.00 et 10.30. Spectacle d'horreur à 1.00 a.m.: La nuit de tous les mystères (A).

EMPIRE. — Le Corniaud (A) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin hres. (8e et dernière semaine).

IMPERIAL. — Le combat du capitaine (A) à 1.00, 3.02, 8.56. Sujets courts à 3.06, 7.06. Celui qui n'existait pas (A) à 3.29, 7.31. Fin à 11.02 hres.

LAIRET. — Nouvelles et sujets courts à 1.00, 4.20, 7.40. L'incorruptible (AR) à 1.14, 4.34, 7.54. Films à venir à 2.44, 6.04, 9.24. Le trafic d'esclaves (P) à 2.50, 6.10, 9.30. Fin à 11.00. (2e semaine).

LEVIS. — Samedi, matinée pour les jeunes: Panique à l'hôtel (AA) à 1.30. En soirée: Caltiki, le monstre immortel (A) à 6.50, 10.05. L'impasse aux violences (AR) à 7.15. Les vampires (A) à 8.45. Dimanche: L'impasse aux violences à 1.30, 7.15. Caltiki, le monstre immortel à 3.00, 6.00, 10.05. Les vampires à 4.15 et 8.45 hres.

LIDO. — Samedi, matinée pour les jeunes à 1.00. En soirée, Le gondolier (AA) à 6.00, 9.20. Au nom de Dieu (AA) à 7.45. Dimanche: Au nom de Dieu à 1.15, 4.31, 7.45. Le gondolier à 2.54, 6.00 et 9.20 hres.

PARIS. — Pousse-toi chérie (A) à 12.05, 3.25, 6.25, 9.55. L'appartement des filles (AR) à 1.40, 5.00 et 8.25 hres.

PIGALLE. — Pousse-toi chérie (A) à 12.05, 3.25, 6.25, 9.55. L'appartement des filles (AR) à 1.40, 5.00 et 8.25 hres.

PRINCESSE. — L'incroyable randonnée (T) à 1.00, 5.24, 9.40. Paranoiaque (AR) à 2.30, 6.43. Sujets courts à 3.48, 8.01. En pleins phares (A) à 3.51, 8.07. Fin à 10.59 hres.

RIALTO. — Le pont de la rivière Kwai (AA) à 12.30, 4.40, 8.50. Pourquoi Paris ? (AR) à 3.20, 7.30. Fin à 11.30 hres.

SILLERY. — Samedi, matinée pour les jeunes: Les boucaniers des Caraïbes (AA) à 2.00. En soirée, La balade des sans-espoirs (AR) à 7.30. James Bond 007 contre Dr No (AR) à 9.16. Fin à 11.00. Dimanche: La balade des sans-espoirs à 1.00, 4.33, 7.53. James Bond 007 contre Dr No à 2.46, 6.06, 9.41. Fin à 11.25.

STE-FOY (SALLE ALOUETTE) The Sound of Music (T) sur réservation à 8.15 hres. Matinée à 2.15 hres. (9e semaine).

STE-FOY — SALLE CHAMPLAIN Nouvelles et sujets courts à 1.00, 4.20, 7.40. L'incorruptible (AR) à 1.14, 4.34, 7.54. Films à venir à 2.44, 6.04, 9.24. Le trafic d'esclaves (P) à 2.50, 6.10, 9.30. Fin à 11.00. (2e semaine).

ST-ROMUALD. — Samedi: Les flèches brûlées (AA) à 7.30. Le zinzin d'Hollywood (T) à 9.00. Matinée pour les jeunes: Un de la réserve (T) et Le zinzin d'Hollywood à 1.30. Dimanche: Les flèches brûlées à 1.00, 4.00, 6.50, 9.50. Le zinzin d'Hollywood à 2.30, 5.20 et 8.20 hres.

STUDIO 9. — Les Godelureaux (D) à 7.30 et 9.45 hres.

VICTORIA. — Le pont de la rivière Kwai (AA) à 12.30, 4.40, 8.50. Pourquoi Paris ? (AR) à 3.20, 7.30. Fin à 11.30 hres.

LA TÉLÉVISION

A QUEBEC

4 CFCM-TV | 5 CKMI-TV | 11 CBVT-TV

Dr André Dorion, o.d.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
EDIFICE MARCEL MASSICOTTE
869 EST, RUE ST-JOSEPH — 529-9642

AUJOURD'HUI

SAMEDI

CANAL

8.30 A.M.
11 — Musique

9.13
11 — Aujourd'hui à CBVT

9.15
11 — Cours universitaires — Géographie humaine.

10.00
4 — Musique
11 — Musique

10.40
4 — Horaire commenté

10.45
4 — Dessins animés

11.30
4 — En matinée — "Rocambole" — Adultes — Mélodrame, avec Pierre Brasseur et Sophie Desmarets. Un chenapan des bas-fonds de Paris se fait passer pour le comte de Cheny. Bons intentions. Injustice et méfaits.
11 — Tour de terre

12.00 P.M.
11 — La souris verte

12.30
5 — Music
11 — Pépinot

12.45
4 — De tout, de tous

12.58
5 — Opening

1.00
4 — Safari
5 — CBC Sports Presents — Championship Series
11 — Le curling

1.30
4 — De Paris à Broadway

2.00
4 — De tout, de tous
5 — CBC Sports Presents — Baseball Preview 66
11 — Elles

2.30
4 — La sieste — "Ce soir, les souris dansent" — Adultes, avec réserves — Drame policier, avec Mick Micheyl et Howard Vernon. La police est à la recherche de l'assassin d'un maître luthier. Jeu sans relief. Milieu dépravé.

3.00
11 — Don Quichotte

3.30
11 — 100 millions de jeunes

4.00
4 — Les Petits Bonshommes
5 — Wrestling
11 — Sir Winston Churchill — L'occupation des Nazis en France, en Belgique, en Pologne, en Hollande, en Yougoslavie et en Grèce.

4.30
11 — Images en tête — "Saint François, ménestrel de Dieu" — Tous — Esquisse biographique. Quelques épisodes de la vie de saint François. Mise en scène remarquable. Ton poétique. Joie, charité, confiance en Dieu.

5.00
4 — Défi au danger
5 — CBC Sports Presents — "The Masters"

5.30
4 — Théâtre O'Henry

CANAL

6.00
4 — Banque Boni
5 — Teen Club

6.30
4 — Camping pour tous
11 — Téléjournal

6.45
4 — Nouvelles et météo
11 — Langue vivante

7.00
4 — Jeunesse d'aujourd'hui
5 — Beverly Hillbillies
11 — Jeunesse oblige à gogo", avec Daniel Giraud. Invités: Les Habits Jaunes, Dany Aubé, Line André, Marthe Fleurant et Richard Proulx.

7.30
5 — The Untouchables

8.00
4 — Comment ? Pourquoi ? avec Janette Bertrand
11 — La poule aux oeufs d'or

8.30
4 — A la brunante — "Investigations criminelles" — Adultes — Film policier, avec Edward G. Robinson et Paulette Goddard. Les enquêtes d'un policier new-yorkais. Jeu plein de nature. Tendance positive. Milieux interlopes.
5 — NHL — Hockey — 2nd Semi Final: Toronto at Montreal
11 — Soirée du hockey — 2e partie, semi-finale A: Toronto à Montréal

10.00
4 — Nouvelles et météo

10.13
4 — Nouvelles sportives

10.15
5 — The Juliette Show — Invités: Yvette Brind'Amour, M. Josef Raevsky et Alexandre Zelkine. Collection de mode parisienne.

10.20
4 — Hong-Kong

10.45
5 — Sports Unlimited
11 — C'est écrit dans le ciel

11.00
5 — CBC-TV News
11 — Téléjournal

11.09
5 — Penthouse 5: "First Taste of Love"

11.16
11 — Nouvelles sportives

11.20
4 — Adagio — "Le miracle de Fatima" — Tous — Film religieux, avec Gilbert Roland et Angela Clark. Récit des apparitions de Fatima. Belles photographies.

11.30
11 — Cinéma — "Le Judas" — Adultes et adolescents — Drame psychologique, avec Antonio Vilar. Parce qu'il interprète le rôle du Christ dans une Passion, un homme ambitieux et cruel évolue peu à peu. Vilar excellent. Oeuvre valable sur le plan moral et religieux.

12.29 A.M.
5 — Sign Off

1.00
4 — Fin des émissions
11 — Fin des émissions

DEMAIN

DIMANCHE

CANAL

8.30 A.M.
11 — Musique

9.09
11 — Aujourd'hui à CBVT

9.11
11 — Cours universitaires — Biologie humaine, avec M. Jean-Jacques Lussier, de l'université d'Ottawa. 27e leçon: les glandes endocrines (3e partie).

9.58
11 — Cours universitaires — Invitation biblique, avec le R. P. André Legault, c.s.c., 27e leçon: Initiation biblique.

10.30
5 — Music

10.45
11 — Cours universitaires — Histoire de la musique.

10.58
5 — Opening

11.00
4 — Musique
5 — Church Service

11.30
4 — En matinée — "Le secret de Soeur Angèle" Adultes — Drame, avec Sophie Desmarets et Raf Vallone. Une jeune religieuse amène un meurtrier à la résignation devant le sort que lui réserve la justice. Note mélodramatique. Oeuvre positive. Générosité.
11 — Le jour du Seigneur

12.00 P.M.
5 — London Line

12.15
5 — Sacred Heart Program

12.30
5 — The Living Word
11 — Bonjour dimanche

12.45
5 — Crossroads

1.00
4 — Horaire commenté
5 — Heritage
11 — Récital

1.05
4 — Symphonie de Boston

1.27
5 — CBC-TV News

1.30
5 — Country Calendar
11 — Les travaux et les jours

2.00
4 — Carnet de voyage
5 — Through The Eyes of Tomorrow
11 — Grand Prix

2.30
4 — Ciné-dimanche — "Resurrection" — Adultes — Drame social, avec Doris Duranti et Claudio Gora. Séduite par un bel officier, une jeune fille va de déchéance en déchéance. Adaptation intéressante du roman de Tolstoï. Rachat par l'acceptation de la souffrance.
11 — Magazine international des jeunes

3.00
5 — NHL Semi-Final, Game 2: Détroit at Chicago
11 — Eliminatoires du hockey — 2e partie, semi-finale, série B: Détroit à Chicago

3.45
4 — Jouez Bilopage

4.00
4 — En toute franchise

4.30
4 — Télé-Quilles

4.45
5 — CBC Sports Presents: "The Masters"

5.00
11 — Signe du temps

CANAL

5.30
4 — L'homme invisible
5 — Hymn Sing
11 — L'heure des quilles

6.00
4 — Nouvelles
5 — Voyage To The Bottom Of The Sea

6.15
4 — Québec en marche

6.30
4 — Jeunes talents Catelli
11 — Expo 67

7.00
4 — Ciné-spectacle — "Derrière le Miroir" — Adultes — Drame, avec James Mason et Barbara Rush. Intoxiqué par un médicament, un homme en arrive à vouloir tuer son fils. Oeuvre de qualité réalisée avec brio. Grande puissance dramatique. J. Mason excellent.
11 — Walt Disney présente

7.30
5 — Flashback

8.00
5 — Ed Sullivan
11 — Music-Hall — Invités: Patachou, Shirley Théroux, Jean Philippe, Jacques Desrosiers, Vo Anh Tuan, chanteur vietnamien; Ciro et Rosa Montoya, danseurs espagnols, et Alberto Megales, guitariste.

8.30
4 — La belle époque — Margot Campbell et Serge Laprade vivent avec nous les belles années.

9.00
4 — Perry Mason — Aventures d'un avocat aux prises avec le crime.
5 — Bonanza
11 — Le jardin extraordinaire

10.00
4 — Aventures dans les îles avec le capitaine Troy
5 — Seven Days
11 — Film — "Chaque pays fête grand homme" (—)

10.30
11 — La grande guerre

11.00
4 — Nouvelles et météo
5 — CBC-TV News
11 — Téléjournal

11.09
5 — Weekend Report

11.13
4 — Nouvelles sportives

11.14
5 — Sign Off

11.16
11 — Sport-dimanche

11.20
4 — En fin de soirée — "Sainte Jeanne" — Adultes — Drame, avec Jean Seberg et Richard Widmark. La vie de Jeanne d'Arc. Ensemble assez réussi, mais un peu froid. Interprétation inégale.

11.30
11 — D'hier à demain — "Les Lapons", documentaire de Perhost. Les quatre saisons d'une famille lapone qui s'adonne à l'élevage des rennes.

12.30 A.M.
11 — Fin des émissions

12.55
4 — Fin des émissions

LUNDI

CANAL

9.30 A.M.
5 — Music

9.58
5 — Opening

10.00
5 — Holiday Cartoons
11 — Musique

10.30
5 — Friendly Giant

10.45
5 — Chez Hélène

10.58
11 — Aujourd'hui à CBVT

11.00
4 — Musique
5 — Butternut Square
11 — Cours scolaire — L'univers des figures.

11.20
5 — Vancouver Honeymoon

11.30
11 — Long métrage — "Troisième cheminée à droite" — Adultes et adolescents — Comédie, avec Bervil Guisol et Jacqueline Cadet. Apprenant qu'une jeune fille va quitter son appartement, un sans-logis installe sa tente sur le toit de la maison.

11.50
5 — CBC-TV News

12.00 P.M.
4 — Dessins animés

12.15
4 — Horaire commenté

12.20
4 — Nouvelles — Editorial — Météo — Sports

12.30
4 — De tout, de tous

1.00
4 — Palmarès
11 — Téléjournal

1.05
11 — Long métrage — "Fernand Cowboy" — Adultes, avec réserves — Comédie, avec Fernand Raynald et Dora Doll. Les aventures d'un Parisien parti au Texas pour prendre possession d'un "saloon" dont il a hérité. Agréable, mais inégal. Tenues légères.

1.30
4 — TV Bingo

2.00
4 — Féminité

2.30
4 — La sieste — "Trois garçons, une fille" — Adultes — Drame familial, avec Gaby Morlay et Suzy Carrier. Quatre jeunes gens dont le père entretient une liaison tente de ramener l'ordre dans leur foyer. Sujet intéressant. Notes d'humour.

2.55
5 — Opening

3.00
5 — To Tell The Truth
11 — Femme d'aujourd'hui

3.25
5 — Take Thirty

4.00
4 — Capitaine Bonhomme
5 — World in Contrast
11 — Bobine

4.30
5 — Razzle Dazzle
11 — La boîte à surprise

5.00
4 — Télé-Popeye
5 — Cartoons
11 — Les enquêtes Jobidon

5.30
4 — Furie

COTES DES BOURSES

Toronto

MINES	ventes	haut	bas	ferm.
Acera	4512	19	18½	19
Acme Gas	1000	32	32	32
Acme	18500	1	½	½
Advocate	700	445	435	435
Agnico	100	150	150	150
Akaitcho	2100	61	60	60
All Pitch	4000	17½	17½	17½
Am Larder	1000	28	28	28
Ang Am	14100	124	115	121
Ang Ruyn	300	251	251	251
Ang U Dev	3300	78	76	78
Ansil	55500	16	13½	13½
Area	5000	108	100	100
Armore	5000	24	24	24
A Arc	18600	30½	27½	28
Argosy	553	34	34	34
Atl C Cop	1500	165	161	161
Aunor	400	320	320	320
Bnkno	48200	135	115	119
Bankfield	8100	17	17	17
Bankfield	8100	17	17	17
Barnat	500	61	61	61
Baska	4200	14	13½	13½
B-Dqu	20	15	15	15
Belcher	1550	50	48	48
Belletere	3000	29½	28	28
Bethlm	1840	628	635	6 5
Big Nama	4275	52	52	52
Black Bay	5000	15	14	14
Bl Hawk	11000	124	120	121
Bralorne	1750	360	355	355
Broul Reef	250	17	17	17
Brunswk	145	15	14½	15
Bounty Ex	1183	23½	23½	23½
Bunk H	15300	33	32	33
C Mines	286453	45	32	45
Camflo	1900	350	335	350
Camp Chib	37 5	11¼	10¼	11
C Tung	17630	310	295	310
C Dyno	2100	170	170	170
C Faraday	1700	343	330	330
C Jamieson	3500	145	139	143
Cdn Keely	8000	12½	12	12
C Lencourt	5875	18	17½	18
C Malart	3000	10	10	10
Candor	22166	17	16½	17
Canfer	34825	103	86	99
Cantrj M	7 750	47	42	43
Captain	2000	23	23	23
Cariboo	2000	64	61	64
Cassiar	400	15¾	15¾	15¾
Cent Pat	2350	190	153	185
Chest	17300	23	22	23
Chib-K	17500	28	26	28
Chi M	16900	78	72	77
him	10000	154	145	145
Coch Will	400	470	450	460
Coin L	11100	46	44½	44½
Comb Met	2000	27	25	26
Conigo	1500	24	23	23
Con-Key	700	11	11	11
C Shaw	13300	70	67	67
C Bellek	5500	12	11½	11½
Cons Brew	1168	27	27	27
C Call	24000	16½	16	16½
CG Arrow	2000	23	22	22
C Hall	32300	129	121	124
C Marben	1650	500	485	495
C Marcus	1000	57	56	57
C Mogul	2000	335	330	330
C Morrisn	7850	220	204	216
C Mosher	100	104	104	104
Con Negus	9058	15½	15	15½
C Nich	17000	20½	20	20
C Rambler	3190	272	265	270
C Red P	13700	16½	15	15
Conwest	1150	795	785	785
C Core	29650	80	76	78
op Fields	6000	154	148	150
Cop-M	44691	17	15	17
Coulee	32100	79	75	76
Courvan	500	23	23	23
Cowich	4900	96	95	95
Craigmt	650	13¾	13	13¼
Cstland	3000	27½	27½	27½
Crowp	30250	14	12½	13
Daerg	38500	18	17	18
D'Aragon	6000	18½	18	18
Deer Horn	2000	36	35	36
D'Elda	625517	83	66	68
Delhi Pac	1000	17½	17½	17½
Denison	2164	43¾	42¾	43½
Dicknsn	300	475	470	475
Discovry	800	205	202	205
Donal	29450	15½	14	14
Dunraine	8700	56	52	56
Duvan	11500	19	17	17
East Sull	1000	905	890	890
Eldor Yk	835	12¼	12	12
Glacier	5000	13	12	12½
Glenn	10200	14	13½	13½
Goldrim	6600	44	41	42
Gortdrm	1100	295	280	280
Gradore M	5978	44½	42½	44½
Gradr Rts	500	2	2	2
Granisle	4050	495	485	490
Granduc	200	385	385	385
Grandroy	8310	27½	25	27½
Gren Pnt	19600	140	135	140
Guich	11000	10	9	10
Gulf L	1500	10	9	10
Gunnar	1516	205	191	195
Hastings	1600	250	246	246
Hdway	139100	39	36	38
Heath	38100	9	7½	9
Hollinger	1180	25	25	25
Hurs Bay	770	85	84½	84¾
Hydra Ex	2000	22½	22½	22½
Int Bibis T	500	96	96	96
Int Ken	36000	23½	20	23½
Irish Cop	6000	26½	26	26
Iron Bay	1600	265	258	265
Iso	2700	190	181	183
jaye Exp	4000	23	22	22
jelex	39700	47	45	44½
joliet	3200	32	32	32
jonsm	11500	23½	22½	23
joutel	3740	102	100	102
jowsey	6200	76	73	75
Kam Ktia	17170	445	410	445
Kerr Add	9573	12	11¾	11¾
Klyr Dsd	17366	70	64	70
K Anacon	1466	257	251	251
Kopan	5700	13	13	13
Lab Min	200	34	34	34
L Dufault	4375	12¼	12	12¼
Lakehead	7300	31	30	30
Lake Lyn	1000	27	27	27
L Osu	7000	18	17½	18
L Shore	2000	395	380	380
La Luz	1675	27¾	26¾	27
Langis	3500	32	31	31
Latin AM	500	9½	9½	9½
Leitch	500	540	535	535
LL Lac	1100	208	201	201
Lorado	4700	119	117	119
Louvi	26200	41	29	40
Macassa	80	240	240	240
Madsen	3300	180	175	175
Malartic	1000	84	84	84
Man Bar	1080	22	22	22
Manok MS	2000	14	14	14
Marchant	100	220	220	220
Martin	200	50	50	50
Matach	7000	11	10	11
Matagmi	930	16	15¾	16
Maybrun	2000	23	23	23
Mc Intyre	35	91	90	90
Mc Adam	8800	94	90	90
McWat	7200	64	63	63
Mentor	4000	61	61	61
Merril	24900	124	116	123
Meta Uran	7000	13	12	12
Metal Min	952	165	160	164
Midrim	2700	44½	44	44½
Min Ore	11000	12½	12	12½
Mcneta	100	90	90	90
Mt Wright	5000	38½	37½	38
Multi	16127	269	262	265
Nat Expl	3000	16	16	16
Nealon	2500	12	11	12
New Ath	1300	25	25	25
N Bid	19500	6½	5½	6½
New Cal	6000	62	62	62
Newconx	26	760	760	760
Nconex w	1000	370	365	370
N Goldvue	7000	7½	7	7½
N Harri	228	14	14	14
N Hos	27350	310	291	310
N jas	11000	6½	6½	6½
N Kel	46025	11	9½	10½
Nlund	13000	21	20½	21
N Myla	31900	27	25	27
N Que Ragl	250	565	560	565
N Sen	1524090	60	53	58
Nick Rim	3500	14½	14	14½
Nisto	43650	24	22½	23
Nor Acme	3500	15	15	15
Norgold	6200	16	15½	16
Norlartic	300	7	7	7
Norlex	260 0	20	17	17½
Normetal	50	450	450	450
Norpax	26400	15½	15	15
N Coldstm	84	76	76	76
N Rank	7700	45	43	44
Northcal	3500	44	43	44
North Can	1000	175	170	170
Northgat	3157	775	760	760
Nudul	8500	17	16	17
Obaska	22500	16	15	16
Obrien	20700	174	165	170
Opemska	3706	101¼	995	101½
Orchan	1300	415	410	415
Osisko	9000	43	41½	43
Pamour	1800	175	165	165
Paramea	2500	12	11½	11½
Patinc	525	11½	11¼	11¾
Pex Int	210250	39	35	39
Pce Exp	85933	32½	29	29½
Prless	11000	13	12½	12½
Perron	500	9	9	9
Pick Crow	1000	25	25	25
Pine Point	510	62	61½	62
Placer	893	27¼	27¼	27½
Porc Pay	33	11	11	11
Pow Rou	50	11½	11½	11½
Preston	125	11½	11½	11½
Probe M	3382	37	36½	37
Purdex	6000	16	14	16
Pyramid	1825	11½	11¼	11½
QMI	20	231	231	231
Que Chib	1500	17	15	17
Que Lith	100	360	360	360
Q Man	21200	37	35	36
Q Mattgmi	50	12	12	12
Que Surg	750	38	38	38
Quemont	700	10¾	10¼	10¾
Quonto	6500	9	9	9
Radiore	3 00	100	97	100
Ravrock	9600	160	156	158
Renable	700	190	190	190
Rio Algom	7170	20¾	20¼	20¼
Rix Athab	4500	35	32½	32½
Rockwin	6900	75	75	75
Roman	4100	895	880	885
Rowan	121185	11½	8½	10½
Ryanor	2500	22	21	21
Salem	2 500	23½	22	23½
San A	19800	8	7	7½
Sartinco	1200	22	22	22
Satel	11800	33	31	31
Sherritt	3120	585	575	580
Sil Eureka	230	190	185	185
Silvflds	200	340	330	330
Silmag	55350	55	52	53
Sil Mill	11700	24	22	24
Sil Stand	1600	147	143	145
Siscoe	1100	230	227	227
Stanrck	1150	220	210	220
Starratt	100	5	5	5
Steep R	3058	630	625	630
Sud C	14400	28	26	28
Sullivan	1450	610	600	600
Sunburst	2000	12	12	12
Teck Corp	21754	585	575	580
Texmont	4200	117	114	114
Texore	7000	38	37	38
Tex-Sol	4543	32	32	32
Thom L	2000	67	65	65
Tombill	2120	135	121	131
Torbrit	4700	103	98	103
Tormont	5000	16	15½	15½
Tribag	20700	141	130	140
Trin Chib	2000	10½	10	10½
Tundra	250	70	70	70
U Asbestos	5875	390	375	385
U Buffad	19100	66	62	65
UCL Mine	3000	19½	19½	19½
Un Keno	200	440	440	440
U Mindam	383	17	17	17
Utd Porc	2500	15½	15	15½
Upp Can	300	160	160	160
Urban Q	8000	27	23	23
Wasmac	300	138	136	138
West Mine	2940	575	570	570
White Star	4800	36	35	36
Wilco	66400	48	45	45
Willroy	1300	180	179	179
Winch	13000	5½	5½	5½
Windfall	400	33	31	31
Win-Eld	100	27	27	27
Wr Harg	7550	188	183	184
Yale	27450	27½	25½	26½
Yk B	10750	212	204	210
Young HG	4290	7	7	7
Yukon C	18300	150	134	137
zenmac	16200	34	32½	34
zulapa	25300	31	29	29

Total des ventes: 6,379,000.

PETROLES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
All Rox	187	18	18	18
Alminex	1233	455	450	450
A Led	185985	38	34	36½
Anchor	1000	17	17	17
Asamera	1700	330	330	330
Banff	14610	19⅝	18⅝	19
Calvert	4500	33	32	33
CS Pete	1400	315	315	315
C Dehi	127	270	270	270
C Ex Gas	2700	445	440	440
C Gridoil	2145	495	495	495
S High	14350	68	64	64
C Homstd	843	250	240	250
C Ll Pete	3500	27	26	26
Cdn Sup O	640	20⅜	20⅞	20⅞
Cent Del	990	11⅞	11⅜	11⅜
Charter O	1100	430	425	430
Chieftan D	1655	760	750	750
C West P	724	158	155	155
Dev-Pal	115	206	206	206
Dome Pete	300	16¼	16⅛	16⅛
Dynam	32445	440	420	440
Fargo	1000	325	325	325
French Pt	1255	455	450	450
Gr Plains	1210	13⅞	13⅝	13⅝
Gt C Oilds	290	11⅞	11¾	11¾
Int Heli	10166	194	188	192
Midcon	6200	71	69	69
Mill C	31328	245	230	242
Nat Pete	100	246	246	246
N Cont	1500	36	36	36
N Americn	500	48	48	48
NC Oils	500	415	415	415
NCO pr	125	40	40	40
Numac	5100	160	156	160
Okalta	2000	23	23	23
Permo	11000	33⅓	33	33
Petrol	1000	72	72	72
Place G	27360	285	270	276
Ponder	600	50	50	50
Prairie H	500	340	340	340
Provo Gas	6816	256	246	246
Ranger	7200	250	250	238
Scurry Rn	7488	26½	25½	25⅞
Spoon	172250	135	128	131
Stanwell	500	34	34	34
Triad Oil	4950	237	235	235
Union Oil	880	28½	28¼	28¼
U Canso	2728	330	320	330
Un Reef P	3500	32	30	32
vando	16600	11	10	10
Wespac	7700	24	22	23
Wsburne	600	129	125	125
W Decalta	7917	415	400	405
Wilshire	200	700	700	700

TITRES LES PLUS ACTIFS

(Par la Presse Canadienne)

Titres	ventes	haut	bas	ferm	ch.
INDUSTRIES					
Peel Elder	57839	27½	24¾	25⅜	—⅛
Alumint	17694	43⅛	42¼	43	+⅝
Clairtone	12125	8¼	7¼	8¼	+¼
Bank Org	10775	5¼	5	5¼	+⅛
Int Sti P	10592	7¼	7	7⅛	+⅛
PETROLES					
A Leduc	185985	38	34	36½	— 1
Spooner	172250	135	128	131	+ 2
Dynamic	32445	440	420	440	+ 5
Mill City	31328	245	230	242	+ 7
Place	27360	285	270	276	— 9
MINES					
N Senat	1534090	60	53	58	+ 4
D'Elda	625517	83	66	66	—16
C Mine	286456	45	32	45	+11
Pax Int	21 250	39	35	39	+2½
Hdway	139100	39	36	38	+ 2

Si la loi le permettait

L'usine de Donohue Bros pourrait fonctionner 7 jours par semaine

On prévoit que l'usine de papier-journal de la compagnie Donohue Bros. Ltd. pourrait fonctionner sept jours par semaine en 1966 si la production le dimanche est autorisée par le gouvernement; c'est ce que déclare le président, M. Mark Donohue, dans le rapport annuel aux actionnaires. Il en résulterait une augmentation de la production et des expéditions, ce qui aurait des répercussions favorables sur les profits. La compagnie bénéficiera au cours du second trimestre d'une augmentation de $5 la tonne, fonds américains, du prix du papier-journal.

L'augmentation moyenne de la consommation de papier-journal aux Etats-Unis et au Canada depuis 1960 est de 234,000 tonnes par année, soit un taux de croissance de 2.7%, et on estime que la consommation en Amérique du Nord atteindra près de 10,000,000 de tonnes en 1970, à comparer à 9,050,000 tonnes en 1965. Pour répondre à cette demande accrue, de nombreux projets d'expansion sont en voie de réalisation au Canada et aux Etats-Unis; les administrateurs de la compagnie sont à étudier des projets semblables.

En 1965, de nouveaux sommets ont été atteints dans la production de papier-journal au Canada, et dans les expéditions principalement aux Etats-Unis où environ 79% de la production canadienne est vendue. La consommation aux Etats-Unis a atteint un nouveau record de 8,450,000 tonnes, soit une augmentation de 4.6% sur l'année précédente. La compagnie a bénéficié des conditions favorables de ce marché, souligne M. Donohue. L'usine a fonctionné à pleine capacité en 1965 et à raison de sept jours par semaine pendant quatre semaines au dernier trimestre.

Des améliorations pour augmenter le capacité de production et pour assurer un meilleur contrôle de la qualité ont été effectuées dans l'usine au coût de $776,247. L'effet de ces améliorations sur la production n'a été réalisé qu'en partie en 1965. La compagnie en bénéficiera davantage pendant l'année en cours. Les immobilisations dans la forêt ont coûté $252,037.

Tel que déjà annoncé, le profit net de l'exercice 1965 s'est élevé à $1,492,854 ou l'équivalent de 83 cents par action, à comparer à $1,563,313 ou 87 cents par action en 1964. La différence provient d'une légère diminution des expéditions et de l'augmentation du coût de fabrication.

Avant impôts, le gain sur le change étranger s'élève à $828-269 à comparer à $817,212 en 1964.

Au cours du dernier exercice la dette à long terme a été réduite à $3,145,000 et le fonds de roulement s'est accru de $765,033 au montant de $7,-242,299.

Informations financières

DROITS
GRADORE MINES LIMITED (autrefois Yukeno Mines Limited): — La compagnie a vu ses actions être admises sur la Bourse Canadienne à son ouverture le 28 mars 1966 pour être transigées sur une base régulière. Les détenteurs d'actions de cette entreprise, inscrits le 30 mars 1966, ont le privilège de souscrire à 50 cts chacune aux actions, sur la base de 1 pour 1, et ces dernières se vendent ex-droits depuis le 28 mars 1966 et l'offre expire le 13 mai 1966. Leur symbole au téléscripteur est "G D R Rts."

TRANSACTIONS SUSPENDUES
MALARTIC HYGRADE GOLD MINES LIMITED: — Les actions de la compagnie viennent d'être immédiatement suspendues par la Bourse Canadienne, vu un jugement de la Cour Supérieure du Québec, du district de l'Abitibi, déclarant la compagnie en faillite.

INSCRIPTIONS ADDITIONNELLES
OCEAN FISHERIES LIMITED: — 201,000 actions additionnelles ordinaires, sans valeur au pair, de la compagnie, ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à son ouverture le 28 mars 1966. Elles sont réservées pour fins d'émission lors de la conversion des débentures subordonnées, amortissables, 6¼% convertibles, de la série "A".

THE GREAT LAKES PAPER COMPANY LIMITED: — 50,000 actions ordinaires additionnelles, sans valeur au pair, de la compagnie, ont été inscrites le 28 mars sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal, à son ouverture. Elles sont réservées pour fins d'émission, conformément aux options sur des actions de l'entreprise, en vertu du plan en cours.

AGASSIZ MINES LIMITED: — 2,000,000 d'actions additionnelles, sans valeur au pair, de la compagnie, ont été inscrites le 28 mars 1966 sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne, à son ouverture. Cette inscription est conforme à l'inscription du capital-autorisé de la compagnie de 3,000,000 à 5,000,000 d'actions.

MARCHE ETRANGER

Argus Corp	200	13⅛	13⅛	13⅛
CBAL B wts	200	625	625	625
Salada	200	9¾	9¾	9¾
A Arcadia	500	32	32	32
Agnico	1100	165	150	165
Aunor	200	320	320	320
Aluminex	700	475	475	475
Bralorne	100	375	375	375
Chib M	100	375	375	375
Cochwill	700	505	460	460
C Gillies	1000	7	7	7
C Nichol	100	20	20	20
Coulee	500	87	87	87
Cowichan	300	118	118	118
Cop Corp	500	85	85	85
Dickenson	200	535	535	535
Dynamic	1000	480	480	480
Gunnar	200	210	210	210
Kam Kotia	300	465	465	465
K Anacon	500	290	290	290
Leitch	900	600	600	600
Multi-M	4200	315	290	290
Mill City	500	250	250	250
Madsen	200	180	180	180
N Bord	1000	12	12	12
Opemska	200	10½	10½	10½
Place	2100	335	325	325
Rayrock	100	164	164	164
Siscoe	1400	239	235	235
Steep Rock	650	650	630	640
Spooner	7700	155	140	140
Triad Oil	300	240	240	240
Thom L	100	75	75	75
Un Keno	225	480	480	480
Yk Bear	600	225	215	225

Change

Allemagne (mark)	26.97 cents
Angleterre (livre)	3.61¾
Autriche (schilling)	4.20⅛ cents
Belgique (franc)	2.17⅛ cents
Bulgarie (lev)	92.31 cents
Danemark (couronne)	15.70 cents
Etats-Unis (dollar)	1.08
France (franc)	22.10 cents
Hollande (florin)	29.84 cents
Hongrie (forient)	09.30 cents
Italie (lire)	.001738 cent
Mexique (peso)	8.68 cents
Norvège (couronne)	15.14 cents
Pologne (zloty)	27.00 cents
Roumanie (leu)	18.00 cents
Suède (couronne)	20.99 cents
Suisse (franc)	24.95 cents
Tchécoslovaq. (couronne)	15.17 cents
Vénézuéla (bolivar libre)	24.13 cents
Yougoslavie (dinar)	08.64 cents

Les versements d'indemnité et de rentes se sont accrus de 10.4% par rapport à '64

L'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie rapporte que les versements d'indemnités d'assurance-vie et de rentes effectués en 1965 se sont élevés à $848,967,000, ce qui représente une augmentation de 10.4 pour cent sur 1964.

Les indemnités versées aux détenteurs de polices ont continué de se maintenir à un niveau plus élevé que les indemnités versées après décès; elles se sont chiffrées par $558,530,-000, soit 65.8 pour cent de tous les versements, et représentent une augmentation de $53,393,-000 comparativement aux indemnités versées aux détenteurs de polices, l'an dernier. Ces montants représentent les dotations échues, les indemnités d'invalidité, les rentes, les rachats de polices et les dividendes sur polices.

Les dividendes distribués aux détenteurs de police ont atteint un nouveau sommet de $168,918,000, représentant 30.2 pour cent de tous les versements effectués aux détenteurs de polices. Les rentes versées se sont élevées à $151,593,000.

Les indemnités après décès se sont chiffrées par $290,437,-000 en 1965, soit une augmentation de 10.1 pour cent par rapport à 1964. Les polices ordinaires d'assurance-vie constituent 55.4 pour cent de ce total; les polices d'assurance collectives, 41 pour cent, et les polices industrielles, 3.6 pour cent.

Expansion accélérée de Domtar au cours de l'année dernière

MONTREAL — Au cours de l'année 1965, Domtar a poursuivi son programme d'expansion à rythme accéléré. On a consacré $66,500,000 aux installations et à l'outillage, soit plus du double des $28,900,000 dépensés en 1964.

Le rapport annuel de Domtar de 1965 indique des immobilisations brutes de $527,200,000 à la fin de l'année, y compris les $74,800,000 affectés aux travaux de construction en cours. Ces chiffres sont à rapprocher des $465,200,000, qu'on rapportait à la fin de 1964, en incluant les $16,000,000 consacrés aux travaux en cours.

Tel qu'annoncé antérieurement, le revenu net pour 1965 a atteint le niveau record de $26,600,000 ou $1.80 par action ordinaire; le total correspondant pour 1964 était de $25,000,-000 ou $1.69 par action ordinaire. Les ventes ont atteint un nouveau sommet de $406,800,-000 comparativement à $386,-000,000 en 1964.

Les travaux en cours à Lebel-sur-Quévillon ont nécessité des déboursés représentant une bonne partie des dépenses entraînées par les installations et l'outillage. C'est à Lebel-sur-Quévillon que Domtar construit une fabrique de pâte kraft blanchie au côut de $61,000,-000. La date prévue pour la mise en marche des opérations sera respectée.

Au cours de l'année, le Conseil a aprouvé la construction d'une fabrique de produits chimiques, à Lebel-sur-Quévillon. La construction de cette fabrique représente un investissement de $9,000,000. Ce nouvel établissement utilisera le sel Sifto de la Compagnie pour produire des agents de blanchiment et du Sulphate de soude. Ce projet a pour but d'intégrer sous un seul toit les diverses opérations chimiques que nécessite la fabrication de la pâte.

La nouvelle machine à papier fin de la fabrique de Cornwall a été installée et elle a été mise en marche au début de 1966. Elle accroîtra de 69,-000 tonnes la capacité annuelle de la fabrique.

On doit compléter au cours de la présente saison le programme de modernisation de $12,000,000 à Windsor (Qué.). On fera de même pour le programme d'expansion des installations pour la fabrication de la pâte et du carton-doublure qu'on a entrepris à Red Rock (Ont.) au coût de $20,000,000.

Au début de l'année 1966, on a entrepris la construction d'un second four à la fabrique de produits d'argile de Cooksville (Ont.). Ce four doubiera la capacité annuelle de cette fabrique en produisant 24 millions de briques supplémentaires.

Domtar fait présentement construire une usine de poudres de fer de $3,000,000 à Ridgway (Pensylvanie). Cet établissement doublera la capacité de production de la division des poudres métalliques de Domtar Chemicals Limited et servira à répondre à la demande du marché américain. On prévoit que l'usine sera terminée à l'automne.

L'expansion de Domtar se poursuit avec l'acquisition de deux entreprises spécialisés en emballage. Il s'agit de la Plastic Packaging Products Ltd., à St-Laurent, en banlieue de Montréal, et de la Wallaceburg Packaring Ltd., de Wallaceburg (Ont.).

Profit net trimestriel moindre à la Canadian British Aluminium Co.

MONTREAL, 5 (CNW) — Le profit net de Canadian British Aluminium Company Limited, déduction faite de l'impôt sur le revenu, pour le semestre finissant le 31 janvier 1966 s'établit à $2,-120,000, soit 53 cents par action (classe "A" et "B". Pour la période correspondante l'an dernier, le profit net fut de $2,137,000 ou 54 cents par action, et pour le dernier exercice annuel il s'est élevé à $4,744,000 ou $1.19 par action.

Tel que mentionné dans le rapport annuel de 1965, la compagnie ne compte pas atteindre, cette année, l'augmentation prévue de ses revenus par suite de la réduction des inventaires au cours de l'exercice précédent.

La production pour les six premiers mois de l'exercice en cours se chiffre par 51,200 tonnes courtes, à peu près la même que pour le deuxième semestre de l'exercice précédent. Les livraisons se sont chiffrées à 51,100 tonnes courtes, au regard de 58,900 tonnes courtes pour les six mois précédents alors que les inventaires étaient en voie de réduction à des niveaux proportionnels à la production.

LA BUANDERIE LEVIS LIMITEE

Emission d'obligations, première hypothèque, série "A"

$150,000.00, 6½%, échéant le 1er mai 1967.

Rachat total par anticipation

OBLIGATIONS SERIE "A"

LA BUANDERIE LEVIS LIMITEE, ci-après désigné "la Compagnie", par la présente donne avis que conformément aux droits que la Compagnie s'est réservés dans l'acte de fiducie souscrit par elle, en faveur de TRUST GENERAL DU CANADA comme fiduciaire, le 7 juin 1957, devant le notaire Lavery Sirois et enregistré au bureau d'enregistrement de Québec sous le numéro 436361, la Compagnie rachètera par anticipation LE PREMIER MAI MIL NEUF CENT SOIXANTE-SIX (1er mai 1966), date dite de rachat, toutes ses obligations première hypothèque, actuellement en cours de la série "A", datées du 1er mai 1957 et qui resteront alors en circulation, en payant le prix de cent un pour cent (101%) de leur valeur nominale, plus l'intérêt couru à la dite date de rachat sur présentation et remise des dites obligations avec y attachés tous les coupons d'intérêt non échus à la dite date de rachat à toutes succursales dans la Province de Québec de la Banque Canadienne Nationale, au choix du détenteur.

De plus, la Compagnie donne avis qu'elle déposera avant la dite date de rachat, entre les mains du fiduciaire, les fonds requis pour le dit rachat et que par suite de ce dépôt les dites obligations cesseront de porter intérêt à compter de la date fixée pour ce rachat, soit le 1er mai 1966.

Par ordre et pour le compte de
LA BUANDERIE LEVIS LIMITEE
TRUST GENERAL DU CANADA
Fiduciaire
Québec, le 31 mars 1966.

J. E. Laflamme Limitée
Fondée en 1928
ACHATS ET VENTES
OBLIGATIONS ET ACTIONS
116, Côte de la Montagne, Qué. C.P. 67. Tél.: 692-1626
Membre de l'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières

J.-G. Delagrave — Olivier Samson
Barry & McManamy
Courtiers en valeurs
Membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne.
132 RUE ST-PIERRE, QUEBEC — TEL.:692-1262

Garneau, Boulanger
Limitée
VALEURS DE PLACEMENT
MEMBRE DE : L'ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIERS EN VALEURS MOBILIERES
105, Côte de la Montagne, QUEBEC 2
Tél.: 692-1840

Indemnités après décès : $83.4 millions au Québec

L'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie communique que les indemnités après décès versées dans la province de Québec par les compagnies d'assurance-vie se sont élevées en 1965 à $83.4 millions, comparativement à $80.3 millions en 1964.

En 1965, les compagnies ont versé $46,588,000 sur 16,510 polices d'assurance-vie ordinaire; $4,807 000 sur 13,430 polices d'assurance-vie industrielle; et $32,028,000 sur 12,940 certificats d'assurance collective.

CITE DE CHARLESBOURG

CITE DE CHARLESBOURG

AVIS PUBLIC

APPEL D'OFFRES

La Cité de Charlesbourg demande des soumissions pour l'exécution de travaux conformément aux plans et devis préparés par M. Michel Tremblay, Ingénieur de la Cité, et devant faire l'objet des contrats suivants, à savoir :

66-V-01 : TROTTOIRS ET CHAINES DE RUES

66-V-02 : PAVAGE

Les entrepreneurs peuvent se procurer copie des plans, devis et formules de soumissions au bureau de l'ingénieur de la Cité, à 7575, Boulevard Henri-Bourassa, en y faisant un dépôt de $25.00, qui sera entièrement remboursé par la Cité, sur remise en bon ordre des documents retirés, avant le 15ème jour suivant la date ultime ci-après citée pour la réception des soumissions.

Pour être considérée, toute soumission devra être :

a) Conforme aux plans et devis, et faite sur les formules officielles fournies par l'ingénieur de la Cité;

b) Accompagnée d'un chèque certifié à l'ordre de la Cité pour un montant au moins égal à 10% du montant total de la soumission déposée;

c) **Remise avant 5.00 heures p.m., heure normale de l'Est, le 22 avril 1966, au bureau du soussigné, à 7575, Boulevard Henri-Bourassa, Charlesbourg;**

Toutes les soumissions seront ouvertes publiquement, le même jour, en présence des intéressés, à compter de 5.05 heures p.m., dans la Salle Civique, à 7575, Boulevard Henri-Bourassa, Charlesbourg.

La Cité de Charlesbourg ne s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. L'adjudication qui sera faite ultérieurement par le Conseil de la Cité de Charlesbourg, s'il y a lieu, n'aura cependant force et vigueur qu'après que les approbations requises par la Loi auront été accordées en conséquence.

Une somme égale à 5% du prix total de la soumission déposée sera confisquée, par la Cité de Charlesbourg, par prélèvement direct à même le montant au moins égal à 10% du prix total de la soumission déposée, par chèque certifié annexé avec chaque soumission, a) pour toute soumission retirée après que le délai de réception des soumissions aura été écoulé, b) ou dans le cas où le soumissionnaire choisi refuse ou néglige de signer tout ou partie du contrat par devis et marché, ordinairement passé devant le notaire de la Cité de Charlesbourg, pour authentiquer l'adjudication faite par le Conseil.

Chaque soumission devra être déposée dans une enveloppe cachetée, séparée pour chaque contrat, et chaque enveloppe devra porter la mention du numéro de contrat.

Charlesbourg, ce 9 avril 1966.

Le Greffier de la Cité :
PIERRE-G. DORION, avocat

AU C.P. LE REVENU NET DU RAIL A DIMINUÉ DE PLUS DE $2 MILLIONS

MONTREAL, 4 — Le Canadien Pacifique, dans son 85ième rapport annuel, déclare pour l'exercice 1965, un revenu net de $41.5 millions provenant du rail et de sources diverses et de $25.6 millions de Canadian Pacific Investments Limited, sa filiale en propriété exclusive.

Le revenu net du rail et de sources diverses, après déduction des frais fixes et exclusion des revenus du CPI, a été inférieur de $2.6 millions à l'exercice 1964. Le revenu ne de CPI accuse une augmentation de $6.4 millions.

Des $25.6 millions nets rapportés par CPI, la compagnie-mère a reçu le montant de $20.1 sous forme de dividendes. Le solde a été viré au compte du revenu non réparti de CPI.

Les $41.5 millions du revenu net provenant de l'exploitation ferroviaire et de sources diverses autres que la CPI, après attribution de dividendes de 4% sur les actions privilégiées, ont donné $38.1 millions de revenu disponible pour dividendes sur actions ordinaires et pour réinvestissements ou $2.65 par action ordinaire. Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires se sont élevés à $1.25 par action, au regard de $1.50 pour l'exercice précédent.

Les revenus reçus de la CPI ont été répartis en vertu de la déclaration de dividendes supplémentaires de $1.40 par action ordinaire, soit 40 cents de plus que l'exercice précédent. Ainsi, le total des dividendes sur les actions ordinaires de la société-mère a atteint $2.65 par action pour 1965, soit un accroissement de 15 cents par action sur 1964.

L'année 1965 a produit un volume sans précédent de biens à transporter, portant les revenus du rail à un nouveau sommet de $518 millions, un accroissement de $7.9 millions sur le précédent sommet atteint en 1964.

Les revenus nets du rail ont été de $40.2 millions, soit $3.2 milions de moins qu'en 1964, après déduction faite d'une provision de $29.7 millions pour impôts sur le revenu. Le taux de rendement sur le montant net du capital investi dans le chemin de fer a été de 3.2 pour cent.

Une somme de plus de $60 millions — la plus élevée depuis 1957 — a servi à la remise en état de locomotion diesel et à l'achat de wagons-marchandises en 1965. Le rapport note que les commandes de matériel neuf de 1966 seront d'une importance comparable, "en accord avec les excellentes perspectives d'expansion du trafic marchandises ferroviaire".

Les affectations prévues pour 1966 se chiffreront à $97,674,516 millions. Les principales dépenses seront affectées à l'achat de nouvelles locomotives-diesel et wagons, d'immeubles, à la voie ferrée, à la signalisation et au réseau de télcommunications.

Le rapport souligne aussi une année généralement satisfaisante pour toutes les autres exploitations du Canadien Pacifique. L'exploitation de la flotte de navires a rapporté un bénéfice de $111,000, alors que l'année 1964 s'était soldée par une perte de $385,000; les revenus nets provenant des services de télécommunications ont atteint $2.8 millions, une augmentation de $749,000 sur l'année précédente; d'autre part, les services aériens de la Société ont réalisé un bénéfice net de $7.2 millons en comparaison de $4.8 millions en 1964.

L'exploitation des hôtels appartenant à la société de chemin de fer s'est soldée par une perte de $76,000, alors qu'elle avait rapporté un bénéfice de $1.8 millions en 1964. Les résultats de 1965 ne tiennent pas compte de $1.1 million de revenus des hôtels Royal York et Empress, vendus aux Hôtels du Canadien Pacifique Ltée, une filiale de CPI, le 1er janvier et le 1er juillet, respectivement.

La Canadian Pacific Oil and Gas Ltd., filiale de Canadian Pacific Investments Ltd., a réalisé des revenus nets de $7 millions, une augmentation de $300,000 sur 1964; quant à son autre filiale, Marathon Realty Co. Ltd., le revenu net pour l'exercice s'est établi à $762,000, au regard de $531,-000 pour 1964.

Le revenu net de la Pacific Logging Co. Ltd., une autre compagnie de Canadian Pacific Investments, a atteint $1.4 million, une diminution au regard de $1.7 million pour 1964, expliquée en grande partie par la baisse des profits réalisés sur la vente de terrains boisés. Les Hôtels du Canadien Pacifique Limitée ont déclaré un revenu net de $518,000.

Le bénéfice net de la Consolidated Mining and Smelting Co., dans laquelle la CPI détient une participation majoritaire, s'est élevé à $53 millions, après consolidation de ses comptes avec ceux de ses filiales en propriété exclusive et de la Pine Point Mines Limited. Les revenus correspondants de 1964 s'étaient élevés à $39.6 millions.

Les détails des placements de la CPI au 31 décembre 1965, acompagnés de données comparatives pour 1964, figurent séparément dans le rapport. A l'exclusion des filiales en propriété exclusive et des compagnies contrôlées, le placement, en actions et en obligations s'élevait à $190.5 millions en fin d'exercice. La valeur au marché de ce placement s'établissait à environ $192 millions.

Le compte de la répartition du capital-actions est inscrit en détail au rapport. Le répartition du total des droits de vote du capital-actions au 31 décembre 1965 était la suivante: Canada, 54.97%; Royaume-Uni et autres pays britanniques, 21.31%; Etats-Unis, 17.16%; autres pays 6.56%.

BENEFICES NETS

Par la Presse Canadienne

Sogemines Ltd, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1965: $4,297,312, soit l'équivalent de 91 cents l'action au regard de $3,174,602, ou 68 cents pour l'exercice précédent.

Tappan - Gurney Ltd, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1965: déficit net de $27,215 au regard d'un bénéfice net de $58,583 pour l'exercice précédent.

The Charterhouse Group Canada Ltd, pour l'exercice terminé le 11 novembre 1965: $431,781 au regard de $326,608 pour l'exercice précédent.

Dominion Dairies Ltd, pour l'exercice terminé le 25 décembre 1965: $817,807, soit l'équivalent de $1.51 l'action au regard de $782,895, ou $1.44 pour l'exercice précédent.

Canadian British Aluminium Co. Ltd, pour le semestre terminé le 31 janvier 1965: $2,-120,000, soit l'équivalent de 53 cents l'action au regard de $2,-137,000, ou 54 cents pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Western Pacific Products and Crude Oil Pipelines Ltd, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1965: $1,791,464, soit l'équivalent de $1.07 l'action au regard de $1,069,917, ou 64 cents pour l'exercice précédent.

Imbrex Ltd, pour la période de huit mois terminée le 31 décembre 1965: $196,678, soit l'équivalent de 26 cents l'action.

A.J.E. Chi'd est élu président de Burns Food

TORONTO — Le conseil d'administration de Burns Foods Ltd annonce l'élection de M. Arthur J. Child au poste de président et directeur général de Burns Foods Ltd. Il succède à M. F.C. Klasing qui, pour des raisons personnelles, a annoncé sa retraite.

M. Child fait carrière dans l'industrie canadienne des conserveries de viandes depuis 30 ans. De commis de bureau chez Canada Packers, il devint auditeur en chef en 1928, secrétaire en 1946 et président et membre du conseil d'administration en 1952.

En 1960, il devint président de Intercontinental Packers Ltd, de Saskatoon, Sask. Depuis, cette compagnie a connu un essor sans précédent pour devenir la quatrième plus importante compagnie du genre au Canada.

M. Child est directeur de nombreuses associations et corporations au Canada et aux Etats-Unis. Il fut président de la Canadian Institute of Internal Auditors, en 1948-49, et écrivit en collaboration le manuel "Internal Control". A la suite de ses études en sciences économiques à Harvard, il écrivit également le livre intitulé: "Economics and Politics in U.S. Banking".

Conférencier à l'université de Toronto au cours de la dernière année, il détint aussi le titre de professeur associé de l'université de Saskatoon, en Saskatchewan. M. Child est bilingue, ayant étudié à l'université Laval, de Québec, et dirigé de nombreuses firmes au Québec.

La crise des hypothèques arrête la production et augmente l'inflation

(J.-Y. Gélinas)

TORONTO — Une crise dans le marché des hypothèques pour les habitations augmente les tendances croissantes d'inflation dans le pris de revient des maisons et ralentit la production dans le pays tout entier, a déclaré le président de l'Association Nationale des Constructeurs d'Habitations, M. Jean-Yves Gélinas, de Montréal.

Parlant à un banquet de l'industrie de la construction parrainé par le Salon de l'Habitation, M. Gélinas a déclaré:

"Au cours du mois dernier, en visitant nos associations en Ontario, j'ai été averti du sérieux de cette situation. Au cours de la fin de semaine, mes craintes ont été confirmées alors que des représentants de toutes les sections du Canada indiquaient qu'ils connaissaient actuellement une pénurie d'argent pour la construction dans leur région.

"La situation en elle-même est bien ironique. Nous ne ménageons aucun effort pour améliorer chaque phase de notre travail de construction — la production, l'architecture, l'emploi du temps, les techniques améliorées — tout ceci est très encourageant, mais l'ingrédient essentiel à une industrie saine de construction — les prêts hypothecaires — est loin de faire l'affaire. Un système démodé qui semble surtout conçu à faire de notre industrie un outil efficace dans la bataille qui est livrée pour garder l'économie général du pays sur la bonne voie.

"Je pense pouvoir dire au nom de l'industrie de la construction toute entière que nous en avons assez de ce rôle. Ce n'est pas juste pour nous en tant qu'hommes d'affaires; ce n'est pas juste pour les fabricants, leurs employés et pour tous ceux qui gagnent leur vie dans le domaine des constructions d'habitations et, plus que tout, ce n'est pas juste non plus pour le public qui a besoin de maisons. A la suite de cette politique poursuivie par les gouvernements au niveau fédéral au cours des années, le public a été forcé de subir une montée en flèche du pris des habitations — et pour une grande partie de la population ces prix sont maintenant hors de leur portée".

Le président de l'ANCH a fait remarquer que le gouvernement, en cherchant à réduire l'inflation, prend des mesures délibérées pour réduire les fonds hypothécaires mais à la disposition des Canadiens en vertu de la LNH.

"Nos membres ont déjà subi les inconvénients de cette nouvelle politique qui a même supprimé à la Société Centrale d'Hypothèques et de Logements son rôle de prêteur résiduaire. Dans certaines régions, la SCHL a refusé d'approuver des prêts pour des maisons prévendues à des candidats propriétaires.

"Il semble même que cette politique ne ralentit absolument pas les tendances de l'inflation, mais au contraire qu'elle contribue à l'inflation. Avec la pénurie actuelle des maisons à vendre, sans argent hypothécaire en vue pour produire des nouvelles constructions et étant donné la demande sans cesse croissante pour des maisons, rien ne peut empêcher aux prix de la construction de monter. Et si vous combinez la situation actuelle avec l'application de la taxe de vente de 11% imposée sur les matériaux de construction, vous avez un exemple excellent de ce qu'elle peut contribuer à l'inflation. Il nous semble pourtant que l'achat de maison représente la meilleure protection qu'une famille possède contre l'inflation".

Le président de l'ANCH a fait appel au gouvernement et aux associations de prêts privés afin qu'ils prennent leurs responsabilités face à la situation actuelle. Il a déclaré: "Si le gouvernement a l'intention de conserver son contrôle sur les taux d'intérêts LHN, il doit être prêt à accepter ses responsabilités comme prêteur résiduaire.

"D'autre part, les institutions de prêts devraient se préparer à prendre leurs responsabilités comme prêteurs dans le marché des prêts conventionnels. Dans la plupart des cas, l'argent qu'ils ont investi appartient aux détenteurs de police et en plaçant cet argent dans le marché des hypothèques d'habitations, ils aident leurs détenteurs de police à profiter des avantages de leur propre investissement".

Il faudrait une meilleure gestion des pêcheries du monde

MONTREAL. — Le poisson pourrait jouer un rôle beaucoup plus important pour la satisfaction des besoins grandissants de nourriture, avec une "gestion intelligente et prévoyante des pêcheries du monde", estime la Banque de Montréal, dans sa Revue des Affaires de mars, qui vient de paraitre.

Après avoir constaté que durant la période d'après-guerre, la production mondiale de poisson et le commerce international des produits de la pêche ont augmenté plus vite que la population du monde, la B de M dit qu'une expansion plus grande de la production et du commerce du poisson est nécessaire "pour répondre à la demande sans cesse croissante d'aliments riches en protéines dans le monde".

Les ressources en poisson, "bien qu'énormes, ne sont pas inépuisables" et l'on réclame de plus en plus des mesures de conservation pour assurer les meilleures pêches possibles sur une longue période.

"Ce qui complique le problème de la conservation du poison, c'est la nécessité d'obtenir la coopération de nombreux pays qui font la pêche dans une région donnée. Le Canada, de concert avec les Etats-Unis, a donné au monde l'exemple d'une politique de conservation des pêcheries communes et il est maintenant partie signataire à sept accords internationaux qui régissent les pêcheries du Pacifique-nord, du nord-ouest, de l'Atlantique et des Grands Lacs".

PROGRES AU CANADA

La B de M fait observer que le total des prises de poisson dans le monde s'est accru de plus de 150 pour cent entre 1948 et 1964, si on y inclut "la poussée phénoménale" des pêcheries d'anchois au Pérou et au Chili. Mais l'accroissement des prises au Canada a été inégal, encore que le total de la production se soit accru de 30 pour cent entre 1960 et 1964. En 1965, d'autres hausses de la production et des prix ont porté la valeur des prises de l'industrie canadienne de la pêche à un nouveau sommet.

En 1965, les pêcheries canadiennes du littoral de l'Atlantique ont produit 1,675 millions de livres de poisson, d'une valeur à l'arrivage de $95 millions, dont plus d'un quart pour le homard. Sur la côte du Pacifique, le total des prises dépasse 620 millions de livres, d'une valeur de $46 millions. Le saumon n'a donné que 14 pour cent des prises en poids, mais plus de la moitié en valeur.

Depuis quelques années, la pêche commerciale dans les lacs et rivières du Canada a donné entre 110 et 135 millions de livres par année, d'une valeur de $13 millions. Mais les Grands Lacs ne sont plus la principale source de la pêche intérieure, plus de la moitié des prises provenant actuellement des provinces de la Prairie et des Territoires du Nord-Ouest.

PRODUITS DE LA PECHE

"Une petite partie seulement de la production canadienne de poisson, poursuit la B de M, est destinée à la consommation alimentaire sur le marché intérieur. On en exporte une grande quantité et l'on transforme jusqu'à 25 pour cent des prises en huile et en farine de poisson pour le marché mondial grandissant de ces produits".

La transformation en farine et en huile absorbe presque toute la pêche aux anchois sur la côte occidentale de l'Amérique du Sud, ce qui explique le changement marqué qui s'est produit dans l'utilisation de la pêche mondiale ces dernières années. En 1964, ces produits, qui servent surtout à l'alimentation du bétail, comme engrais et pour des fins industrielles, ont représenté environ un tiers de la pêche mondiale, au lieu de seulement 13 pour cent il y a six ans.

"La valeur du commerce mondial du poisson et des produits du poisson sous toutes les formes a triplé durant la période de l'après-guerre. Parmi les grands exportateurs, le Canada ne le cède qu'au Japon. La valeur des produits des pêcheries canadiennes que l'on exporte, fait remarquer la Revue des Affaires de la B de M, a augmenté également, mais pas aussi fortement que pour tous les pays réunis".

CITE DE QUEBEC

CITE DE QUEBEC
BUREAU DU GREFFIER

Québec, le 4 avril 1966.

AVIS

est par les présentes donné qu'à une séance du Conseil de Ville de Québec, tenue le 29 mars 1966, le règlement suivant a été lu pour la première fois : No 1525 — "Concernant la construction des bâtisses" (re : construction de piscines extérieures, publiques et privées)

Que la deuxième et dernière lecture pour adoption dudit règlement aura lieu à la prochaine séance du Conseil, le 14 avril 1966.

Qu'il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau du soussigné durant les heures de bureau.

(signé) **L.-P. Desjardins,**
Greffier de la Cité.

CITE DE QUEBEC
BUREAU DU GREFFIER

Québec, le 4 avril 1966.

AVIS

est par les présentes donné qu'à une séance du Conseil de Ville de Québec, tenue le 29 mars 1966, le règlement suivant a été lu pour la première fois : No 1527 — "Pour décréter la construction de piscines comme travaux d'hiver remédiateurs au chômage et un emprunt de $23,800.00".

Que la deuxième et dernière lecture pour adoption dudit règlement aura lieu à la prochaine séance du Conseil, le 14 avril 1966.

Qu'il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau du soussigné durant les heures de bureau.

(signé) **L.-P. Desjardins,**
Greffier de la Cité.

CITE DE QUEBEC
BUREAU DU GREFFIER

Québec, le 4 avril 1966.

AVIS

est par les présentes donné qu'à une séance du Conseil de Ville de Québec, tenue le 29 mars 1966, le règlement suivant a été lu pour la première fois : No 1526 — "Concernant la rue Bruneau" (prolongement).

Que la deuxième et dernière lecture pour adoption dudit règlement aura lieu à la prochaine séance du Conseil, le 14 avril 1966.

Qu'il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau du soussigné durant les heures de bureau.

(signé) **L.-P. Desjardins,**
Greffier de la Cité.

CITE DE QUEBEC
BUREAU DU GREFFIER

Soumissions pour publication des annonces et avis officiels de la Cité.

Québec, 6 avril 1966.

AVIS est par les présentes donné que des soumissions publiques, endossées "SOUMISSIONS POUR ANNONCES ET AVIS OFFICIELS" seront reçues au bureau du soussigné, d'hui au MARDI, 12 avril 1966, à 3 heures p.m., pour la publication des avis et annonces officiels de la Cité de Québec, au cours de l'année fiscale 1966-67.

Pour plus amples informations et formules de soumissions, s'adresser au Bureau du Greffier, Hôtel de Ville, Québec.

(signé) **L.-P. Desjardins,**
Greffier de la Cité.

ENCAN SANS RESERVE

EQUIPEMENT DE CONSTRUCTION

★ EN EXCELLENTE CONDITION ★

Remis en ordre pour travaux éventuels (au coût de $61,000). Maintenant en vente apr suite de changement de politique de la compagnie.

13 TRACTEURS ET CHARGEURS

I.H.C. TD-25, 3 TD 24; 2 TD-182; TD 18A; TD-9; CASE 750.
CHARGEURS PAR L'AVANT : Caterpillar 977H; HOUGH 1½ v.c.; 2 CASE 420; GRADALL 2460 Tandem.

PELLES — NIVELEUSES — GRATTES

Bucyrus 22B, boue arrière; Byers 71, boue arrière.
Grattes Austin Western & Warco (complète avec extirpateurs; 2 American, 12 v.c.

COMPRESSEURS PORTATIFS, ETC

Air Trac I.R. Mod. CM-2; GARD. DEN, Mod. AT.
4 COMPRESSEURS PORTATIFS : Jagear 600; Holman 150; Schram 125, etc.; Devilbiss 150 (atelier) Le Roi Tractair, etc.

ROULEAUX-VIBRATEURS & MACHINES A REVETEMENT

Rouleau-Vibrateur Rosco; vibrateur 13 roues; Vibra-Plus de Bros; rouleau Gallon; Machine à chaines Etnyre; Machine à revêtement Barber Green 10 pds.

EQUIPEMENT A BETON : Tandem Mack avec malaxeur 5½ v.c. marque Rex; malaxeur 1 vge; brouettes; Compresseur-déchargeur de ciment en vrac; Concasseurs et pointes; polisseuse de ciment; scie Clipper 18"; **CAMIONS :** Tracteur GMC, cabine élevée; camions de service; Dompeuse 5 t.; dompeuse 3 t.; Cabine et chassis AC-184; Tandem Diamond-T. Remorques, autos, wagonnettes, Jeeps, etc.
ACCESSOIRES & PIECES pour tracteurs, chargeurs, pelles, camions, etc.

★ 2 MARTEAUX-PILONS ★

Remorques (floats) 10 tonnes, 15 tonnes, 25 tonnes — remorques à tiges.

MACHINERIE & DIVERS : Perceuses, Vibrateurs, marteaux à air, arrache-poteaux, épandeuses, soudeuse 300 amp. ;unités motorisés Diesel et gazoline; usine génératrice, pompes à eau, tuyaux d'aluminium; boyaux à air; boyaux de plastique, polisseuses, chaufferettes, etc.

COUILLARD CONSTRUCTION LTD — COATICOOK, Qué

(19 mi. de Sherbrooke, 90 minutes de Montréal par Autoroute)
ENCAN: 15 AVR. 11 h. a.m. — EXAMENS et DEMONSTRATIONS 13 et 14 avril.

(Apportez lettre de référence de votre Banque)
CATALOGUE BILINGUE SUR DEMANDE

MAYNARD'S TROIS GENERATIONS GARANTIE-CAUTION **AUCTIONEERS**

1233, West Georgia Street, Vancouver, B.C. — 682-1033
Suite 1106, Prudential Bldg., King & Yonge Sts., Toronto, Ont. — 363-8779

Province de Québec,
Cité de Giffard.

AVIS PUBLIC et, par la présente, donné par Jacques Simoneau, greffier de la Cité de Giffard, que le conseil de la dite Cité a adopté en première lecture à la séance du 22 mars 1966 et en deuxième lecture, le 4 avril 1966, le REGLEMENT NUMERO 464 amendant le règlement numéro 352 de la Commission des Loisirs tel qu'amendé par le règlement numéro 450 cela, afin de distraire de l'article 3 des dits règlements numéros 352 et 460, la recommandation d'un représentant des paroisses pour siéger au sein de la Commission des Loisirs de la Cité de Giffard.

Les intéressés pourront prendre connaissance du dit règlement au bureau du sousigné.

Ce règlement entrera en vigueur suivant la loi, soit le jour de sa publication.

Donné en la Cité de Giffard, ce 7e jour du mois d'avril 1966.

JACQUES SIMONEAU,
Greffier de la Cité.

CITE DE SILLERY
DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Cité de Sillery demande des soumissions pour la fourniture de pierre de granit pour la construction de bordure de rue.

Pour être considérée, toute soumission devra être :

a) Faite sur les formules officielles, fournies par l'Ingénieur de la Cité;

b) Remise avant huit heures et trente (8.30) heures P.M., lundi le 18 avril 1966, au bureau du soussigné à 1445, avenue Maguire.

Toutes les soumissions seront ouvertes publiquement à compter de huit heures et trente (8.30) heures du soir, le 18 avril 1966, au cours d'une séance générale du Conseil de Ville de la Cité de Sillery tenue à l'Hôtel de Ville, 1445, avenue Maguire, Sillery.

La Cité de Sillery ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Chaque soumission devra être déposée dans une enveloppe cachetée portant la mention : "Soumission pour fourniture de pierre pour bordure de rue".

JEAN-PIERRE JOBIN,
Asst-Greffier.

$650,400,000 d'assurance-vie vendus aux Canadiens en janvier

L'Association canadienne des compagnies d'assurance - vie communique que les Canadiens ont acheté pour $650,400,000 d'assurance-vie en janvier 1966, soit une augmentation de 11.1% par rapport au chiffre de janvier 1965 qui était de $585,600,000.

Les achats d'assurance-vie ordinaire, en janvier, se sont élevés à $503,000,000 comparativement à $465,200,000 pour la période correspondante de 1965.

Les achats de polices industrielles d'assurance-vie ont atteint en janvier le total de $1,-000,000, soit une baisse par rapport au chiffre correspondant de janvier 1965 qui était de $1,100,000.

Les achats d'assurance-vie collective qui étaient de $119,-300,000 en janvier 1965, sont passés à $146,400,000 en janvier 1966.

Voici par province, les chiffres des achats d'assurance-vie ordinaire en janvier 1966 et en janvier 1965 (en milliers de dollars).

Janvier

	1966	1965
Alberta	$38,600	$35,500
Colombie-Britannique	50,600	35,700
Manitoba	19,200	17,800
Nouveau-Brunswick	9,100	8,800
Terre-Neuve	3,500	3,300
Nouvelle-Ecosse	13,700	12,700
Ontario	202,000	177,100
Ile-du-Prince-Edouard	1,100	1,200
Québec	150,400	158,300
Saskatchewan	14,700	14,800
TOTAL	$502,900	465,200

ASSURANCE-VIE ORDINAIRE — Assurance-vie vendue généralement en tranches de $2,000 ou plus, avec primes annuelles, semestrielles, trimestrielles ou mensuelles.

ASSURANCE-VIE INDUSTRIELLE — Assurance-vie émise pour da faibles montants ne dépassant pas normalement $1,000 et jamais $2,000. Les primes sont hebdomadaires ou mensuelles et sont généralement perçues à domicile par un représentant de la compagnie.

ASSURANCE-VIE COLLECTIVE — Assurance-vie émise généralement sans examen médical pour un groupe donné, en vertu d'un contrat collectif. Les polices sont généralement remises à un employeur pour le compte de ses employés. Les membres du groupe détiennent chacun un certificat attestant qu'ils sont assurés. L'assurance-crédit n'est pas comprise dans ce relevé.

Mars a été un mois record pour la G.M.

Oshawa, le 6 avril 1966 — Les concessionnaires General Motors du Canada ont vendu plus de voitures et de camions au cours du mois de mars qu'en aucun mois depuis l'établissement de la société General Motors au Canada, selon une nouvelle communiquée par la compagnie aujourd'hui. Le total des ventes du mois de mars s'élève à 40,747 voitures et camions de type nord-américain, soit un gain de 1,357 véhicules par rapport au record mensuel précédent, établi en avril 1965.

Les ventes de voitures de tourisme durant le mois de mars se sont élevées à 34,187 à rapprocher de 31,972 en mars 1965 et 33,429 en avril 1965, le mois record précédent. Les ventes de camions s'établissaient à 6,560 contre 5,690 en mars l'an dernier et 5,961 en avril 1965.

Shell investit $4 millions à St-Boniface

La raffinerie de pétrole brut de la Shell Canada Limited, située à St-Boniface, au Manitoba, sera agrandie par l'adjonction d'une nouvelle unité d'hydrocraquage dont le coût s'élève à plus de $4,000,000 déclarait récemment M. W. J. Dubesky, directeur de cette raffinerie.

L'unité a été conçue pour augmenter la transformation du brut en essences et en distillats de haute qualité afin de répondre à la demande toujours croissante du marché. La construction doit commencer à la fin de l'été, en 1966, pour être parachevée dans les douze mois. Autant que possible, on aura recours à la main-d'oeuvre et aux fournisseurs de la localité.

La nouvelle unité d'hydrocraquage sera la deuxième en importance au Canada, la première unité du genre ayant été installée à la raffinerie Shell de Sarnia, en Ontario.

Londres

LONDRES. (Reuter) — Le marché est resté calme aujourd'hui à la Bourse de Londres; mais le ton de base est demeuré ferme. Des titres industriels ont réalisé de petits gains.

Les valeurs canadiennes ont été généralement fermes; mais Consolidated Mining, International Nickel et Noranda ont baissé un peu. Banque Royale du Canada et Banque Toronto-Dominion ont été ternes parmi les banques canadiennes.

Shell a augmenté considérablement et les autres pétroles ont été fermes. Hudsons Bay a récupéré un peu de terrain par di hier.

Dans les papeteries, Bowater a baissé tandis que Reed Paper a été faible.

Les aurifères et les cuprifères ont faibli en raison de l'incertitude relative à la crise rhodésienne.

CARRIERES et PROFESSIONS

CONSTABLES-POMPIERS DEMANDES

QUALIFICATIONS REQUISES

A) Etre citoyen Canadien
B) Etre résidant et domicilié dans la Ville de Québec-Ouest ou la Cité de Québec et les banlieues.
C) Etre âgé d'au moins 19 ans révolus.
D) Peser au moins 160 lbs.
E) Mesurer au moins 5 pi. 8 po., pieds nus.
F) Posséder un certificat d'études de 9ième année ou plus.
G) Etre jugé de bonne conduite, de bonnes moeurs et être reconnu de bon jugement par le Conseil de Ville d'après l'enquête du Chef de Police.
H) Etre exempt de toute infirmité ou maladie chronique, suivant certificat émis par un médecin désigné par le Conseil de Ville.
I) Subir et réussir les examens d'admission obligatoires.
J) Les candidats devront se présenter à 83 Avenue Plante, entre 9.00 hrs. a.m. et 5.00 hrs. p.m., du lundi au vendredi et s'adresser au Chef de Police.

N.B. Il est inutile de vous présenter si vous ne rencontrez pas les exigences requises.

JULES-ANDRE HOUDE,
CHEF DE POLICE ET FEU,
VILLE DE QUEBEC-OUEST.

PROPOSITION DE VENTE ATTRAYANTE

avec

Texas Refinery Corp. of Canada Limited

Gains de première année pouvant s'élever à $10,000. Autres avantages comprennent voyage gratuit à Nassau en janvier, pour lequel vous pouvez vous qualifier facilement. Si vous avez entre 30 et 55 ans, possédez une automobile et voulez commencer une carrière fascinante, envoyez informations sur vous-même à :

Gérant de Division, P. O. Box 70, Station R,
Toronto 17, Ontario.

Entrevue personnelle dans les deux semaines.

LA CITE DE QUEBEC

POMPIERS

La Cité de Québec recherche des candidats pour combler environ 36 emplois de pompier. Les candidats doivent être domiciliés dans la Cité; être âgés d'au moins 19 ans au 1er mai 1966, mais de moins de 26 ans; mesurer au moins 5'7", pieds nus; être en parfaite condition physique et médicale; posséder une formation scolaire non intérieure ou équivalente à neuf années d'études régulières. La formation acquise dans un institut de technologie, une école d'arts et métiers ou une école de l'automobile est considérée. Excellentes conditions de travail.

Pour renseignements additionnels et inscription, s'adresser au

Secrétaire du Service des Incendies,
Georges-E. Emond, suite 108, Hôtel de Ville,
Québec 4 — Téléphone 522-7041, poste 125.

GAINS POUR VOUS

Doublez vos revenus par affaire agréable chez vous, le soir et toute la journée si vous préférez. Demandez renseignements gratis à

BUSINESS Dept. A.D. ABITIBI, Qué. BARRAUTE

PROFESSEURS DE FRANÇAIS

COMMISSION DU SERVICE CIVIL
Gouvernement du Canada
OTTAWA

ECHELLE DE TRAITEMENT : $5,724 - $11,130

RELEVEMENTS ANNUELS : $318

Allocation accordée à ceux qui possèdent une expérience de l'enseignement d'une langue seconde : $318 par année jusqu'au maximum prévu.

AVANTAGES : Régime de pension, congés de maladie cumulatifs et gratification à la retraite.

QUALITES MINIMA REQUISES : Un diplôme universitaire (Arts, Education ou Pédagogie), et deux ans d'expérience dans l'enseignement d'une langue seconde. Une parfaite maîtrise du français est essentielle.

Les postes seront disponibles au mois d'août 1966. Les professeurs bénéficieront d'un entraînement préparatoire aux méthodes audio-visuelles.

Veuillez vous inscrire auprès de la **Commission du service civil, Ottawa 4,** et utiliser à cette fin une formule de demande CSC 100F que vous pouvez vous procurer au bureau le plus proche de la Commission du service civil ou du Service national de placement, ou dans les bureaux de poste les plus importants.

Veuillez mentionner le numéro de concours 66-4412.

l'Action est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulations.

Directeur de l'information : **Rosaire Tremblay**
Chef du service des nouvelles : **Joseph-Louis Houde**
Directeur du tirage : **Joseph-R. Delisle**
Directeur de la publicité : **Louis-Philippe Vézina**

"L'ACTION" est imprimé et édité par la Compagnie de publication, L'Action Sociale Limitée, 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Le ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Pour toute annonce classée acceptable par téléphone, composez

522-4771

et demandez le poste 44

TARIF D'ABONNEMENT "L'ACTION"

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous :

Beauport, Cap-Rouge, Champigny Charlesbourg, Charny, Château-d'Eau, Courville, Giffard, Gros-Pin, Lac-St-Charles, Ancienne-Lorette, Les Saules, Lévis, Loretteville, Notre-Dame-des-Laurentides, Orsainville, Québec, Québec-Ouest, St-David, St-Emile, Ste-Foy St-Romuald, Sillery, Village Huron Ville de Montmorency.

40 cents par semaine ou $17.00 par année; $8.75, 6 mois; $4.50, 3 mois, pour nos abonnés qui payent directement à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs : 35 cents par semaine ou $15.00 par année; $7.75 6 mois; $4.25, 3 mois.

Par la poste

Dans les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick :
1 an, $12.00; 6 mois, $6.25; 3 mois, $3.50

Ailleurs au Canada :
1 an, $15.00; 6 mois, $7.75; 3 mois, $4.25

Etats-Unis et pays étrangers :
1 an, $25.00; 6 mois, $12.50; 3 mois, $6.25

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires grand'messes, messes de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "l'Action Sociale", les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate **et comme suit :**

1 insection : 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;
25 insections consécutives ou plus : 08 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissances, fiançailles ou mariages communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A NOS ANNONCEURS !

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.

Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION.

A louer — Divers

2 BUREAUX à louer avec résidence si désirée, aussi 2 flats au 2ième étage, meublés, chauffés, éclairés, un avec balcon. S'adresser à 710, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-2347.
59214 26-3 (1 ms. 6 fs) 7

Animaux à vendre

28 VACHES à vendre, clair de est. St-Ephrem de Beauce. M. Léo-Paul HAMEL. Tél.: 163, le soir.
59120 23-3 (18 fs) 10

PONEYS de 1 à 7 ans, voiture, harnais, selle Western. S'adresser à M. Wilfrid Houde, St-Etienne, Lauzon, cté Lévis. Tél.: 832-3655.
59382 2-4 41 2fs) 10

VENDONS chiens enregistrés, vaccinés, Cockers, Boston Bulls, Berger Allemands, Colleys, Boxers ,aussi chiens pour cultivateurs, autres petites races, ainsi que chiens pour laboratoires, expérience médicale. Communiquer, LEBOEUF KENNELS REG'D, St-Casimir, cté de Portneuf. Tél.: 29.
59491 9-4 (1 fs) 10

A vendre — Divers

Nous sommes distributeurs autorisés des pièces

Beatty et McCLARY EASY

SERVICE POUR TOUT APPAREIL

QUEBEC SERVICE DES LAVEUSES INC.

213, 3e Avenue, Québec — Tél.: 529-8479
59414 9-4 (l.mer.v. au 6-8) 21

ATTENTION

Camionneurs et contracteurs

Faites faire vos toiles neuves, tentes de camping et vos réparations, chez :

VICTORIEN DESCHAMPS

100, rue des Champs. Tél. : 663-0565
59459 9-4 (16-4) 21

Appartements à louer

ST-SAUVEUR, 2 pièces avec salle de bain, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, poêle électrique, réfrigérateur et stationnement compris, entrée seule sur la rue, non meublé, $65.00 par mois. Tél.: le jour: 683-0781, après 6 heures 849-8633.
59264 29-3 (12 fs) 13

NEUFCHATEL, Loretteville, désirerais une grande chambre, ou 2 appartements dans la paroisse St-André ou environ, pour une personne seule. Tél.: 842-7354.
9-4 (3 fs) 14

Argent à prêter

PREMIERE hypothèque 7%, 20, 25 ans, deuxième hypothèque, jusqu'à 85%, 10, 15, 20 ans, Ville et campagne, Société immobilière Frontenac, 1535, Garnier 681-2802. Soir: 623-9620.
59143 24-3 (1 ms) 15

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaires, CREDIT HYPOTHECAIRE INC., 38 Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage.
59107 28-3 (1 ms) 15

N'EMPRUNTEZ pas ailleurs, avant de nous consulter Comparez nos conditions, notre service sur première et deuxième hypothèque. Les investissements Hypothécaire du Verger inc., 466, de la Couronne. 529-4982.
10-3 (1 ms) 15

1ère et 2e HYPOTHEQUES. Québec, Lévis et banlieue. DEMERS, FORTIER, DEMERS. 41½ rue d'Auteuil, Québec. Tél.: 525-4909.
58556 3-3 15

PARTICULIER

PREMIERE et deuxième hypothèque, prêts temporaires, taux raisonnable. — Soir: 681-4715.
10-3 (1 ms) 15

PAR TELEPHONE

PREMIERE, deuxième hypothèque, prêts temporaires, taux raisonnable, consentis, dans la même journée, I.H.D. Inc. — 529-4983.
10-3 (1 ms) 15

A vendre — Divers

EQUIPEMENTS de boucheries neufs et usagés HOBART, Balance, hache-viande, trancheurs, scies, délicatisseur. VICTOR BUTCHER'S SUPPLY INC., 775 Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-4934.
59316 2-4 (mar.j.s. au 28-4) 21

PIANO à vendre, payé $900., bon marché, état neuf, foyer électrique et divers. Tél.: 522-6963.
59489 6-4 (6 fs) 21

MATERIAUX de plomberie et outillage de plomberie en parfaite condition à vendre. Aussi congélateur commercial. S'adresser à Tél.: 524-3382.
59479 6-4 (6 fs) 21

TELEVISION "Marconi" bon état, poêle pour le charbon, le bois ou à l'huile. Tél.: 523-9478.
59299 31-3 (1 2fs) 21

GROS POELE blanc avec brûleur, en très bonne condition, $70.00. Pour informations, Tél.: 653-3780.
59298 31-3 (12 fs) 21

REFRIGERATEURS usagés à partir de $35.00, garantie 30 jours. Aussi réparation de pièces. Simard Laveuse Service, 385, 13e Rue, 523-7953.
59060 23-3 (1 ms, 6 fs) 21

DEPART 1er mai, mobilier et appareils électriques, frigidaire etc., un an d'usure, aussi peintures, appareils à polycopier (miméographe) et articles de toutes sortes à sacrifier. Tél.: 527-5361.
59297 31-3 (12 fs) 21

SERIE d'anglais sur disques, neuf, à sacrifier. Aussi petites chaises de camping, prix du manufacturier. Pour informations, s'adresser le soir seulement à Tél.: 522-6291.
59135 23-3 (1 ms, 6 fs) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente. Canadiana. Aussi échangeons romans d'amours, marabouts, cartes postales anciennes. COMPTOIR DU LIVRE, 29 rue St-Valier Est. — Tél.: 525-6402.
59322 4-4 (1 ms 6 fs) 21

EQUIPEMENTS de restaurants usagés poêles à patates frites, tables à salade, tranche patates, silex, poêles à hot dogs, grille-pain, mélangeurs, laveuse de vaisselle, peleuses de patates "Hobart", machine à Bar-B-Q — VICTOR BUTCHER'S SUPPLY INC., 775, Côte d'Abraham, Québec — Tél.: 522-4934.
59066 28-3 (1 mer. s. au 25-4) 21

CONCENTRES DU CHEF, indispensable pour réussir une bonne soupe. Aussi succulent dans patates pilées, sauces. Exigez (Du Chef) chez votre épicier. Sinon appelez a: 663-3548.
58932 21-3 (1 ms + 6 fs) 21

RUPTURE ménage complet avec machine à coudre automatique, vendrait en bloc ou séparément. Visible à l'entrepôt, termes, à sacrifier avant départ de M. GREGOIRE Tél.: 523-3789 ou 529-9648.
58979 17-3 (1 ms. 6 fs) 21

CAUSE: départ, un poêle 30 po. entièrement automatique modèle récent, offre raisonnable acceptée. Carosse luxe bleu tout chromé $35.00. Robe de mariée ¾, 11-12 ans, $50.00. 872-2077.
59270 30-3 (12 fs) 21

LOT de télévisions garanties 1 an, réfrigérateur, poêles, laveuses excellentes condition, termes faciles. Achetons, vendons, échangeons. Location de télévision $12.00 par mois. R.-M. ELECTRONIQUE, 430 St-Vallier Ouest. S'adresser à Tél.: 529-3522.
58768 11-3 (1 ms) 21

LOT de stock neuf à prix d'occasion vérifié, lit continental $29.97, set de chambre complet $78.00, set de cuisine $37.88, réfrigérateurs 11 pieds cubes $147.00, machine à coudre $53.00, poêle 4 ronds $114.22, set de salon lit $63.80, laveuses $98.00 stéréo AM-FM noyer $154.00, tapis. Aussi réfrigérateurs usagés $50.00, laveuses $25.00, téléviseurs $40.00. Prenons vos échanges. Ouvert tous les soirs. Voir FOYER DU MEUBLE, 239, St-Vallier Ouest. Tél.: 529-9648.
58839 11-3 (1 ms) 21

A VENDRE meubles usagés pour chalet, télévision "Emerson" 27 pouces, un divan, catalogne de plancher. Pour informations, Tél.: 683-7692.
7-4 (3 fs) 21

SET de boudoir, divan et fauteuil en cuir, set de cuisine avec buffet, poêle à gaz, table à cartes antique, catalogne et couvertes de laine. Pour informations, Tél.: 522-7667.
59550 9-4 (2 fs) 21

A vendre — Divers

POMPE à eau profonde état de neuf, 3 ans d'usage $100.00, set de salon $25.00. Pour informations. Tél.: 832-3270.
7-4 (3 fs) 21

A VENDRE lavabo et calorifère en bonne condition bon marché. Pour informations, tél.: 527-7521.
7-4 (3 fs) 21

ROBE de mariée, voile diadème, grandeur 10 ans, $25.00. Pour informations, Tél.: 661-8669.
59509 7-4 (4 fs) 21

MOBILIER de chambre, 4 morceaux style moderne, noyer solide, parfaite condition. Pour informations — Tél.: 623-2621.
59497 7-4 (12 fs) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.

VENDONS meubles et tout autre article. Nous avons le plus grand choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110, rue ST-PAUL. Tél. : 692-0317.
58726 11-3 (1 ms) 21

A BAS PRIX

MACHINE crème glacée molle et équipement usagé de restaurant. Aussi poêle à patates frites, etc. LES ENTREPRISES ST-LAURENT, 1194, St-Jean, Québec 4.
59268 30-3 (1 ms) 21

COFFRE FORTS

1, 46 de Hauteur — 31 largeur — 29 profondeur. 1, 65 hauteur — 39 largeur — 28 profondeur. 1, 42 hauteur, — 20 largeur — 32 profondeur avec chambre forte. 2 pupitres de banque épreuve du feu avec 16 classeurs pour cartes. 2, coffres anti-vol dans bloc béton. MONARCH SAFE. Tél.: 522-3306.
59488 6-4 (6 fs) 21

HENRI TURCOTTE LTEE
RABAIS PRINTANIER

MEUBLES et appareils ménagers neufs à prix d'aubaine. Mobiliers de chambre, bureau, commode, Lits continentaux, Lits superposés, Lits pliants, Matelas à ressorts, Divan-lit, Mobiliers de cuisine et de dinette, cuisinières électriques, Réfrigérateurs, Lessiveuses, Téléviseurs, Radio-Stéréo, Fournaises à l'huile. NOUS GARANTISSONS LES PLUS BAS PRIX DE LA REGION DE QUEBEC, Facilités de paiement si désiré. Ouvert tous les soirs HENRI TURCOTTE LTEE, 350, rue de la Couronne, Québec. Téléphone: 529-3365.
59385 2-4 (6 fs) 21

Lessiveuses — Sécheuses
Poêles — Repasseuses
Aussi pièces en mains

Beatty

43, Ave Bégin, Lévis
BUREAU J.-G. COUTURE
Téléphone — 837-5393
59188 31-3 (mar.j.s. au 28-5) 21

AUBÉ ESTAMPES
plus creuses, meilleures
746, RACINE QUEBEC
Tél.: 524-2783
59314 2-4 (s. au 23-4) 21

Bateaux

BATEAU à vendre en fibre de verre, 14½ pieds, neuf, aubaine. Pour informations, Tél.: 623-7768.
59547 9-4 (12 fs) 27 A

Bicycles

BICYCLETTES filles et garçons, grandeur 20", $31.50, grandeur 24" $36.50. PAUL TURCOTTE, 210, 13e Rue, Québec.
59485 6-4 (12 fs) 28

Bureaux à louer

ARRIERE "Holliday Inn" 6 à 700 pieds carrés pour bureaux, 3150, rue HOCHELAGA, Ste-Foy. Jour: 656-9818; soir: 681-0807.
59284 30-3 (12 fs) 37

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs. Nettoyage de fournaises, Ajustement carburateur avec garantie. Huile à poêle traitée au Kleen-Flo, huile à fournaise (Service gratuit). Eug. Desroches & Fils Limitée, 569 ouest, St-Vallier. — 525-4946.
58858 14-3 (1 ms) 35A.

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises, distributeurs, carburateurs A.P. et pompes aussi distributeur des brûleurs Lynn. Ajustement de carburateurs. Seul dépôt de Service autorisé A.P. à Québec. Service Rapide. L. Parent, 198, 3e Avenue. Tél.: 524-4990.
58772 14-3 (1 ms) 35A.

Chambres à louer

CHAMBRE et pension si désirée Quartier St-Jean-Baptiste, permis de cuisine. Pour informations, Tél.: 525-9010.
59278 30-3 (12 fs) 44

QUARTIER St-Roch, grande chambre, propre, permis de cuisine, réfrigérateur, eau chaude, libre, S'adresser à Tél.: 524-0502.
59251 29-3 (12 fs) 44

BELLE grande chambre avec eau courante, maison neuve, entrée privée, avec permis de cuisine, face à l'école Normale Laval, près du Boul. de l'Ententte, 631, Baillargé, St-Sacrement.
58670 (4-3 (1 ms, 6 fs) 44

CHARLESBOURG, St-Rodrigue ,chambre pour monsieur ou demoiselle, 2 messieurs ou 2 demoiselles, tranquille, pas d'enfants, accès au téléphone, télévision, permis de cuisine. Tél. :626-4960.
59252 29-3 (12 fs) 44

FOYER AVE MARIA

CHAMBRES confortables, lavabo, prix raisonnable. S'adresser: FOYER AVE MARIA, 511, rue St-Jean, Québec.
59387 2-4 (6 fs) 44

Chambres et pension

HAUTE-VILLE grande chambre double (deux lits continentaux) 2 personnes avec pension. 476, Richelieu. Tél.: 529-7720.
59282 30-3 (12 fs) 46

MAISON privée, pour personne âgées de préférence monsieur. Site enchanteur. Proximité des autobus, magasins, hôtels, église, très bonne nourriture. Pour informations, Tél.: 872-2624.
59351 1-4 (12 fs) 46

Chalets à louer

LAC ST-CHARLES, 20 x 24, fini pour l'hiver $400. pour l'année.
Pour informations, Tél.: 842-2841.
59434 6-4 (1 ms) 50

ST-ANTOINE DE TILLY, Villa, 2 étages, 5 pièces, meublé, foyer, solarium, planchers bois dur, site enchanteur, terrain ornementé d'arbres fruitiers et fleurs. Matin et soir. Tél.: 522-6203.
59383 2-4 (12 fs) 50

Chalets à vendre

QUATRE saisons, endroit idéal pour personnes ou groupement désirant bénéficier d'une administration de grande tranquillité tout en bénéficiant de toutes les commodités. Endroit idéal pour la pêche et le ski. Prix d'aubaine sur la Rive Sud en direction de St-Lambert Lévis. — Ecrire Case Postale 1964, L'ACTION, Québec.
59532 9-4 (1 fs) 51

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne de Forsyth Dental Infirmary, Boston, — Fermé les mardis et jeudis soirs. — 571, 3ième Avenue, Québec 3. Tél. Bur.: 524-3312 — Rés. : 527-3375.
59062 24-3 (1 ms) 74

Chevaux à vendre

Toujours en main grandes quantités de chevaux, venant de l'Ontario, livraison par vanne à Québec et N.-B.

Achetons aussi à prix raisonnable, tous chevaux pour abattre.

ALYRE LABRIE, Ltée
Pintendre, comté de Lévis
Rés.: 837-9239 — 837-8989
Tél.: Bureau: 837-7124
58893 18-3 (j.v.s. au 14-5) 55

Clavigraphes

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'abraham, Québec. — Tél.: 522-1539. Agent exclusif Clavigraphe OLYMPIA. Vente service, Location machine additionner, Ameublement de bureau.
59105 28-3 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. — Tél.: 525-5158.
59233 31-3 (1 ms, 6 fs) 60

UNDERWOOD

AGENTS exclusifs CLEMENT & CLEMENT Inc., 555 est, boul. Charest. Tél.: 529-9244 — Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans carbone, fournitures.
58891 17-3 (1 ms) 60

Commerce à vendre

GROSSE BOULANGERIE associé $10,000., très gros Motel, acompte $25,000. Gros garage acompte $10,000. 7 logements chauffé $5,000. Salon Coiffure $4,000. échange. Acompte. LUCIEN COURTIER 653-9945.
59461 7-4 (6 fs) 66

EPICERIE à vendre, coin route 1 et route 5, autres revenus. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. S'adresser à L. Vallière, St-Etienne, cté Lévis. Tél.: 832-4330.
59153 24-3 (j.v.s. au 16-4) 66

EPICERIE licenciée à vendre, cause: santé. Pour informations, s'adresser à Tél.: 661-3506.
59438 5-4 (12 fs) 66

PLAN d'embouteillage Coca-Cola, acompte $50,000. COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE. Demandez E. Roy. Tél.: 529-8121.
59362 2-4 (12 fs) 66

EPICERIE-BOUCHERIE licenciée avec propriété, acompte $19,000. COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE, demandez E. Roy. Tél.: 529-8121.
59362 2-4 (12 fs) 66

MOTELS HOTELS, maison de chambres, restaurants épiceries, ou tout autre commerce, aussi commerces demandés. Consultez: COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE, 321, St-Paul, Québec. Tél.: 529-8121
59412 9-4 (1 ms, 6 fs) 66

DIRECT du propriétaire, épicerie boucherie licenciée, chiffre d'affaire $200,000., grand terrain de stationnement, magasin de 50 pieds de façade. Aussi 2 logements privés. Casier 1958, L'ACTION Québec.
59146 24-3 (15 fs) 66

HOTEL LICENCIE, Scott, en opération, 20 chambres, bar, salon, salle dîner. Cause vente: maladie. Bon chiffre d'affaires. Acheteur sérieux. Conditions faciles. MLS. ROULEAU, courtier, M. ST-HILAIRE. Tél.: 653-9107 ou 653-9112.
58169 12-2 (v.s. au 21-5) 66

QUARTIER latin maison de chambres avec logement privé, 8 pièces, acompte $7,000. COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE. Demandez E. Roy. Tél.: 529-8121.
59537 9-4 (12 fs) 66

Commerces demandés

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux, avec comptant. Immeubles Belvédère Ltée, courtier. — Tél.: 681-6358.
59266 30-3 (1 ms) 66 A

Divers

VENDONS, échangeons, louons: poêles, réfrigérateurs, de toutes marques, CENTRE DES BAS PRIX ENR., 1188, 1ère Avenue. Tél.: 524-5513.
58754 8-3 (1 ms), 6 fs) 75

BOUILLON pour malades, vieillards, goûters de bridge, collations d'écoliers, délicieux avec croûtons rôtis. Exigez "Du Chef" chez votre épicier. Si non Tél. : 663-3548.
58932 21-3 (1 ms, 6 fs) 75

GREGOIRE NET ENR.

COMMERCIAL et industriel, lavage de planchers de magasins. Pour informations, Tél.: 623-2492.
59516 9-4 (2 fs) 75

Fourrures

REPARATION, transformation, le soir seulement. — Pour informations, Tél.: 623-7049.
59452 6-4 (12 fs) 95

Ecoles

CONVERSATION ANGLAISE Cours privés seulement, Méthode directe, réaliste et logique. Discrétion et efficacité assurées. Tél.: 524-4726.
59021 19-3 (1 ms, 6 fs) 81

ENSEIGNEMENT de l'Anglais par correspondance. Prof. A. M. DUCHARME Inc., Casier Postal "202", St-Sauveur, Québec 8, P.Q.
59240 29-3 (12 fs) 81

COURS PAR CORRESPONDANCE
SECONDAIRE 8e à 11e année, garçons, filles et adultes,
INSTITUT RAYMOND
1475, Chemin Ste-Foy, Québec 6.
59324 4-4 (1 ms) 81

STENOTYPIE: Cours du Jour ou Cours du Soir. Méthode internationale enseignée par des professeurs qualifiés. Service d'aide de placement gratuit. Pour plus de renseignements: Ecrivez, téléphonez ou présentez-vous à: Ecole de Sténotypie de Québec, 67 Buade, Québec. — Tél.: 524-7619.
58892 17-3 (1 ms) 81 j.n.o.

ETUDIEZ l'électrolyse, traitement pour destruction des poils superflus. Carrière nouvelle et rémunératrice que vous pratiquez aussi bien à temps partiel que complet. Cours jour et soir: Ecole d'Electrolyse Onyx, 530 St-Jean, 524-8220 (Détenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées).
59361 2-4 (1 ms) 81

INSTITUT LATIN

COURS CLASSIQUE PRIVE, versification à Philo II. Prospectus gratuit. Professeur P.-E. Belleau, INSTITUT LATIN, 836, rue d'Aiguillon, Québec 4. Tél.: 523-3754.
59308 1-4 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS

JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE. Cours de la 6e à la 12e année commerciale et scientifique. (Examens du ministère de l'Education), Conversation anglaise, comptabilité supérieure, Ste-Geneviève, Québec. Tél.: 529-3751 sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques, 722, Côte — 681-2808.
58722 10-3 (1 ms) 81

INSTITUT THOMAS INSTITUTE

JOUR et SOIR. Conversation anglaise. Cours commercial anglais et français. Cours spéciaux, sténographie, dactylo, comptabilité. 31 D'AUTEUIL. — Tél.: 522-7490
59058 22-3 (1 ms) 81

BART SCHOOL

751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. — Jour, soir. Spécialité: conversion anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE: TEL.: 522-5889 — 522-6160 — 653-1853.
59341 4-4 (1 ms) 81

Entrepreneurs

JOS. BEGIN & FILS INC.
CONSTRUCTION

Aussi construction à l'épreuve du feu et menuiserie générale, 1800, DE LA RONDE. Tél.: 661-1301.
59416 9-4 (s. au 30-4) 88

Femmes, filles demandées

FILLES demandées pour coudre. Pour informations se présenter à PERFECTION CORSET, 28 Champlain.
58574 2-3 (1 ms, 6 fs) 90

BEAUTY COUNSELOR. Possibilité de revenus supplémentaires, travail régulier ou à temps partiel. Une carrière bien à vous. Appelez 653-1775.
59437 5-4 (6 fs) 90

MADAME ! Carrière intéressante, carrière lucrative: faites votre salaire vous-même. S'adresser CASIER 1950, L'ACTION, Québec.
58540 1-3 (1 ms) 9 fs 90

FILLES de campagne demandée, références, très bon salaire. S'adresser: FOYER AVE MARIA, 511, rue St-Jean, Québec.
59386 2-4 (12 fs) 90

VENDEUSE PLEIN TEMPS

DEMANDEE, dans magasin de confection pour dames à St-Roch. Expérience requise. Pouvant fournir des références. Ecrire à CASIER 1965, L'ACTION, Qué.
9-4 (6 fs) 90

TELEPHONEZ AUJOURD'HUI
Commencez à gagner demain avec...
AVON
523-7706
TERRITOIRES LIBRES: St-Martyrs, St-Dominique, St-Sauveur, St-Roch, Ste-Claire d'Assise, St-François d'Assise.
9-4 (3 fs) 90

Garages à vendre

ST-FERREOL, avec 2 logements, direct du propriétaire. Pour informations, Tél.: 626-5789 ou 263-3345.
59483 6-4 (3 fs) 101

Hommes demandés

AUGMENTEZ VOS REVENUS en offrant notre plan de bourses d'études. Travail agréable et rémunérateur. — Téléphonez entre 10 heures et midi à 623-3020.
6-4 (3 fs) 103

Hôpital maternité

POUR MERES célibataires, service social professionnel, consultation placement en foyer de pension ou en foyer de travail, rémunéré, orientation médicale et sociale. Prendre rendez-vous avec madame GHISLAINE REID-BROCHU ou ses assistantes, 43 d'Auteuil, Québec 4, C.P. 129, H.-V., Tél.: 529-1751.
59346 2-4 (mar.j.s. au 30-4) 106B

Immeubles

EDIFICE A BUREAUX, loué avec bail au gouvernement. Revenu annuel net, $24,000., prix $180,000. Acompte $50,000. COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE. Demandez E .Roy. — Tél.: 529-8121.
59212 26-3 (12 fs) 111

Instruments de musique

3 AMPLIFICATEURS et 2 guitares à vendre. Pour informations, Tél.: 523-7641.
9-4 (3 fs) 115

Grande Réduction
ACHETEZ MAINTENANT
Chansons—Instruments de Musique—Comptant ou mise de côté
Crédit Populaire
Accordage et réparation de pianos
FRED TREMBLAY
448, 1ère Avenue - Tél.: 524-1090
58769 12-3 (mar.j.s. au 9-4) 11a

SPECIAUX

Saxophone Alto	$189.95
Saxophone Tenor	$249.95
Trompettes. Spécial	$ 29.95

avec étuis
ST-CYR & FRERE
754, St-Joseph Est, Québec
Tél. : 522-1233 - 522-1234
58773 14-3 (j. mer. s. au 9-4) 115

P. GAGNE & FRERE
302, DUROCHER, QUEBEC

Orgues électriques Electrohome
Choix complet d'accordéons de toutes marques "GAGNE" etc., etc.,
Spécialité: réparations d'accordéons de toute sortes.
Tél.: 525-8601
59315 2-4 (j.s. au 30-4) 115

Logements à louer

STE-ODILE, 3 pièces plus chambre de bain, chauffé avec balcon "220". Pour informations, Tél.: 524-4752.
59445 5-4 (6 fs) 118

3780 CHEMIN STE-FOY, rez de chaussée, 4 pièces non chauffé, $50., libre 1er mai. Tél.: 653-3979.
59359 2-4 (12 fs) 118

ORSAINVILLE, 6 pièces $60.00 par mois, libre immédiatement .Pour informations, Tél.: 623-0888.
59384 2-4 (12 fs) 118

PAROISSE St-Malo, 3 pièces, modernes, chauffées, prix $63.00. RAYMOND BELANGER. Tél.: 523-5352.
2-4 (12 fs) 118

AVENUE MONCTON, 7 pièces chauffées, eau chaude à l'année. Pour adultes, s'adresser à Tél.: 683-9853.
59527 9-4 (6 fs) 118

GIFFARD, 6 pièces modernes $70.00, non chauffé, stationnement, cour, près hôpital St-Michel-Archange. S'adresser à Tél.: 822-1733.
59528 9-4 (4 fs) 118

ST-FIDELE, logement à louer, 4 pièces, chauffé, $75.00 par mois. Pour informations, s'adresser à Tél.: 525-9012.
49540 9-4 (12 fs) 118

ST-SAUVEUR, 3 pièces, salle de bain, moderne, chauffé, très propre à 133, ST-FRANCOIS ouest, Tél.: 523-4330.
59545 9-4 (2 fs) 118

ST-JEAN-BAPTISTE, logement à louer, rue St-Patrice, 6 appartements avec bain, pas chauffé, Tél.: 527-5854.
59543 9-4 (12 fs) 118

160 Boul. de l'Entente, 5 grandes pièces, chauffé, eau chaude, stationnement $95.00 par mois. Tél.: 527-5157, 527-0734, 523-3518.
59534 9-4 (12 fs) 118

SILLERY, 5 pièces, chauffé, eau chaude, coin Maguire et Chemin St-Louis. Tél.: 683-7176.
59183 25-3 (14 fs) 118

ST-THOMAS D'AQUIN, sous-sol, 4 pièces plus chambre de bain, chauffé, meublé, éclairé. S'adresser: 2124 LOUIS-JOLIET, Ste-Foy.
59462 6-4 (8 fs) 118

ST-MALO, en face de l'église, 3 appartements ½ plus chambre de bain, entrée "220", plancher de bois dur, Conviendrait pour nouveaux mariés ou couple âgé. S'adresser à: 296, MARIE DE L'INCARNATION, appt 2. Demandez Marcel Bisson.
59486 6-4 (3 fs) 118

ST-DOMINIQUE, 4 pièces ,bien situé, balcon vue sur les plaines, très propre, tranquille, près église, magasins, 390, Chemin St-Louis. Tél.: 681-8680 ou 692-1086.
59468 6-4 (12 fs) 118

RUE LEARMONT, St-Dominique, 4 pièces moderne, refait à neuf, 2 chambres à coucher, 290, Chemin St-Louis, Appt 16. Tél.: 681-8680 ou 692-1086.
59467 6-4 (12 fs) 118

STE-ODILE, grand 5 pièces plus salle de bain moderne. Pour informations, Tél.: 628-4647.
59350 1-4 (12 fs) 118

Immeubles

IMMEUBLES BELVEDERE LTEE

Courtiers
873, St-Vallier Ouest, Tél.: 681-6358

Maisons et commerces à vendre

BANLIEUE, 2 plein-pied à échanger pour bâtisse à revenus.

STE-CLAIRE D'ASSISE 6 logements, 4 pièces, non chauffés, briques, a/c $6,500.00.

CHARLESBOURG, beau plein-pied, 6 pièces chauffées, acompte discutable.

ST-JEAN-BAPTISTE, propriété en bon ordre, comprenant logements, flats et chambres rapportant $8,532 plus entrepôt et garage dépenses $1,900 se vendra pour $60,000. Conditions faciles et finance 20 ans.

STE-FOY, louée en chambres revenus $4,620 par an, conditions discutables.

BANLIEUE, propriété 1 logement 8 pièces et 4 logements 4 pièces, prix d'aubaine $18,700.

QUEBEC-OUEST, 4 logements rapportant $2,280 pour $17,000, conditions discutables.

BOISCHATEL, propriété 7 pièces, genre plein-pied, sous-sol fini, $8,500, a/c $2,500.

LES SAULES, plein-pied 5 pièces pour $11,000.

MAISON de chambres, flats bons revenus, accepterais échange, plein-pied ou créances.

ST-THOMAS D'AQUIN, propriété 8 logements chauffés, bons revenus. Acompte $10,000.

ST-PASCAL, propriété 6 pièces chauffées, beau terrain. Prix $10,000.

STE-FOY, joli plein-pied 7 pièces, pierres et briques, bien située.

LIMOILOU, 12 logements, bon rapport. Prix $80,000.

6 LOGEMENTS, construction 4 ans, chauffage à l'eau et thermostat. Prix $34,000.

STS-MARTYRS, 3 grands logements chauffés. Prix $30,000.

VILLENEUVE, 6 logements 4 pièces, non chauffés, $36,500. Acompte $5,000.

LIMOILOU, 3 logements 5 pièces non chauffés. Acompte $5,000.

PLACEMENTS — Plusieurs logements très modernes bien situés. Acompte $75,000.

VILLE DUBERGER, propriété neuve 2 logements 3 pièces et un 6 pièces. Accepterais échange.

SILLERY, propriété 2 étages, sous-sol fini. Prix $20,000.

ST-ALBERT, 6 logements 5 pièces, briques. — Acompte $7,000.

20 MILLES DE QUEBEC, propriété 6 pièces non chauffée, belle vue sur le fleuve. Prix $5,000.

NOTRE-DAME-DU-CHEMIN, 5 revenus, coin de rues commercial, excellente location. Acompte $6,000.

SILLERY, 8 logements. Acompte $10,000.

COMMERCES

NOUVEAU GENRE de restaurant à Québec avec franchise, bons revenus, bon commerce pour couple marié.

GARAGE 50 x 50, terrain 200 x 250. Acompte $20,000.

LAUNDROMAT, bon chiffre d'affaires, à sacrifier cause départ.

BANLIEUE, hôtel licencié, grill pour au-delà de 200 personnes, commerce florissant, en opération depuis au-delà de 15 ans. Prix et conditions sur demande. Echange considérée.

HAUTE-VILLE, tabagie - épicerie à sacrifier, cause départ. Commerce de 25 ans. Toute offre raisonnable sera considérée.

HAUTE-VILLE, salon de coiffure bien établi, 5 employés, très intéressant à $12,000.

RESTAURANT bien équipé pouvant asseoir 50 personnes, à prix d'aubaine.

RESTAURANT de banlieue, échangerais pour hôtel ou motel.

CURB - SERVICE, sur grande route, bien situé, échange discutable.

RESTAURANT licencié, bien situé. Accepterais échange.

COMPTOIR-LUNCH, bien situé. Accepterais chalet ou créances en échange.

CLUB DE CHASSE et de pêche, 20 lacs, 18

AUTOMOBILES

AUTOS A VENDRE

ACCESSOIRES — PIECES — REPARATION — SERVICE

Autos à vendre

"CHEZ LAURENTIDE"
GRAND CHOIX
DE
VOITURES USAGEES

1965 FAIRLANE
6 cylindres, automatique, garantie de voiture neuve — $1,990

1963 FALCON
sedan, une voiture primée, en parfaite condition sur tous rapports — $1,250

1964 FALCON
sedan, automatique, radio, moteur neuf, garantie 90 jours à 100% — $1,750

1963 FAIRLANE
sedan, 6 cylindres, avec radio. Une aubaine à ne pas manquer — $995

1964 FALCON
sedan, automatique, très propre, couleur "beige" — $1,690

1962 RAMBLER
American, Coach, très propre — $650

1964 FALCON
sedan, avec radio, très bon mécanique. En spécial à — $1,250

1962 FALCON
Station-Wagon, automatique, blanc, intérieur rouge. Pour faire vos commissions, madame — $850

1964 FALCON
V-8, automatique, radio, propre comme un sou neuf — $1,750

1961 CORVAIR
Station - Wagon, automatique, radio, blanc — $850

1964 RAMBLER
Classic, coach, en très bonne condition. Seulement — $1,350

1961 FALCON
Station - Wagon, automatique, radio. Une réelle aubaine. Seulement — $375

CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT

LAURENTIDE AUTOMOBILES INC.

JEAN CHAMPOUX, prés.

25 sud, rue Dorchester — 525-8181

9-4 (1 fs) A.V.

Festival d'aubaines
de
Voitures usagées
européennes

RENAULT - VOLKSWAGEN - AUSTIN
ANGLIA VAUXHALL - CONSUL
SUNBEAM et encore des RENAULT

Prix à partir de $150.00

FACILITES DE FINANCEMENT
D'ASSURANCE SUR PLACE

Ajustées ! Inspectées ! De vraies aubaines !

Premiers arrivés, premiers servis !

NOS VOITURES SONT PRETES A PRENDRE LA ROUTE

CARETTE AUTOMOBILES LTEE

2060 boul. Charest, ouest — Tél. : 681-7398

59544 9-4 (1 fs) A.V.

L'UNIQUE POSTE D'ECHANGE

GRANDE VENTE PRINTANIERE

1965 PONTIAC, hard-top, Parisienne, 8 cylindres

1965 PONTIAC, Parisienne, décapotable

1963 PONTIAC, Laurentian, Sedan, automatique

1965 PARISIENNE décapotable, 8 — $3,050.

1965 PONTIAC hard-top, 8 cyl. — $2,595.

1961 CHRYSLER Saratoga, sedan — $1,295.

1964 OLDSMOBILE 88 hard-top — $2,295.

1964 MERCURY sedan, radio — $1,595.

1962 CORVAIR automatique, radio — $750.

1960 FORD sedan — $695.

1963 CONSUL — $795.

1964 ACADIAN station-wagon — $1,395.

CHEZ L'AMI GIGUERE

BUICK — PONTIAC — VAUXHALL — ACADIAN

CARREFOUR LAURENTIEN ET BOUL. HAMEL

Tél. : Jour : 529-1351 — Soir : 529-1354

59455 9-4 (1 fs) A.V.

Autos à vendre

"OK" **LE PLUS GRAND CENTRE** **"OK"**

de voitures usagées "OK" de la vieille capitale

NOUS VOUS OFFRONS

PLUS

1965 **CHEVROLET** Impala Hard-Top 2 portes V-8 très propre, toute équipée — $2895.

1963 **OLDSMOBILE** Starfire Hard-Top, vraiment recommandable — $2395.

1963 **Volkswagen** modèle "500", radio, à l'état de neuf — $1195.

LA PORTE AUTOMOBILES LTEE

"OK" **565 BOUL. HAMEL - 529-4561** **"OK"**

Renseignez-vous sur les fameuses garanties offertes malgré nos bas prix

59531 9-4 (2 fs) A.V.

Lui, y a trouvé ça... chez
LAHOUD STE-FOY INC.

1960-2 Volks, de luxe, une "bleue" une "verte" — $195.00 ch.

1962 Volks, de luxe, "anthracite" — $750.00

1965 Acadian Beaumont, sedan, 4 portes, V-8, radio, "Gold" — $2,250.00

1963 Chevrolet, Bel Air, sedan, 6 cyls, aut. radio, "noire" — $1,395.00

1963 Pontiac Strato, sedan, 4 portes, 6 cylindres, "bleu" — $1,395.00

1964 Pontiac Parisienne, Hard-Top, 4 portes, "rouge" — $2,495.00

Joyeuses Pâques
A TOUS NOS CLIENTS ET AMIS

9-4 (1 fs) A.V.

MEILLEURES VALEURS
A PLUS BAS PRIX

1963 CHEVROLET, Sedan — $1,450.

1964 CHEVROLET, automatique — $1,625.

1964 FORD — $1,350.

1963 VOLKSWAGEN — $850.

1963 OLDSMOBILE 98 décapotable — $2,550.

1964 OLDSMOBILE, Sedan — $2,400.

1961 MONARCH — $1,200.

1964 CONSUL, Cortina — $950.

1965 CHEVY II, automatique, radio — $2,200.

1965 FORD, L.T.D. Hard-top, 4 portes — $3,250.

1964 PONTIAC, automatique, radio — $1,575.

1965 PONTIAC, Parisienne, décapotable, 2 portes, tout équipée — $3,195.

1963 CHEVROLET, Panel De Luxe — $1,175.

1962 CHEVROLET, Vannette — $1,475.

1964 CHEVY, Vanne — $1,525.

VASTE CHOIX DE PETITES VOITURES EUROPEENNES A PRIX DEFIANT TOUTE COMPETITION

ROGER BARRE
Autos et Camions

Centre de l'auto et camions usagés à Québec
1095 Canardière. 529-3335

9-4 (1.mer.s. au 13-4) A.V.

FAITES 20 MILLES ET ECONOMISEZ PLUS !

1965 FORD Fairlane "500" Hard Top
62 BUICK, hard top, 2 portes, équipée.
1962 PONTIAC,
1961 CHEVROLET
1960 OLDSMOBILE super "88" tout équipé
VASTE CHOIX D'AUTRES MODELES

DORCHESTER AUTOS Ltée

Dépositaire : PONTIAC-BUICK-ACADIAN-VAUXHALL
Vendeur autorisé des roulottes L'ISLET

Tél. : 645-3344 (Ste-Claire)

59529 9-4 (1 fs) A.V.

VOITURES USAGÉES
C'est le temps des aubaines !

A VOUS D'EN PROFITER AU PLUS TOT !
NOUS VOUS OFFRONS UN VASTE CHOIX.

FRADET AUTO ENR.

105, boul. HAMEL, coin Marie-de-l'Incarnation — Tél.: 681-6231
CONDITIONS FACILES — OUVERT LE SOIR

59317 2-4 (s. au 23-4) A.V.

FORD Galaxie "500", Station-Wagon 1964, 9 passagers, en parfait ordre. — Pour informations, Tél.: 837-0692.
59513 7-4 (12 fs) A.V.

BEAULE Automobile, Achats, ventes, tous genres, 25, 3e Avenue, 529-8477.
59166 29-3 (1 ms) A.V.

STATION-WAGON camionnette 1964 Ford Comet, 4 portes, 2 bancs, 6 cylindres, automatique, 2 couleurs servo-direction, très propre. Directement du propriétaire. Informations, Tél.: 683-9909.
59271 30-3 (12 fs) A.V.

AUBAINE Comet 1965 V-8, transmission régulière, radio, en très bon ordre $1950.00. — Pour informations, Tél.: 681-5096.
59535 9-4 (12 fs) A.V.

Volvo Canadienne 1964

1965 Volvo automatique, 1964 Oldsmobile Hard Top, 1964 Volkswagen, 1964 Chevrolet sedan, 1964 Buick Spécial, 1963 Rambler, 1963 Galaxie XL, 1962 Oldsmobile Starfire convertible, 1962 Renault, 1962 Volvo Sport, 1962 Volkswagen, 1962 Cadillac coupé de ville, 1961 Singer Gazelle automatique, 1961 Chrysler sedan, 1960 Dodge convertible, 1960 Dodge sedan, 1959 Monarch Hard-Top, 1959 Pontiac, TURMEL AUTOMOBILE, 1385, Dorchester-Nord, Québec, Tél.: 522-2793.
58561 4-4 (1 ms) A.V.

RINFRET AUTOS

1966 Volkswagen, 1965 Buick décapotable, 1965 Chevrolet Impala, 2-1965 Peugeot, 1964 Buick, 1963 Bel-Air, 1963 Corvair, 1962 Pontiac Parisienne, 1953 Pontiac convertible, 1963 Anglia, 1962 Volkswagen 1961 Thunderbird convertible, 210, Du Pont, Québec. — Tél.: 523-4708.
58817 11-3 (1 ms) A.V.

Voitures d'occasions

Toutes marques, tous modèles aux meilleurs prix

AUTOMOBILES INC.

1240 Boul. Charest Ouest
681-0671
401, 1ère Avenue
529-6866

59413 9-4 (1 fs) A.V.

HUDON AUTOS

AVEC GARANTIE. — 1965 Chevrolet, 1965 Mustang, 1965 Ford, 1964 Chevrolet, transmission ordinaire, 1964 Pontiac, 1964 Camionnette, Chevrolet, 1964 Buick, 1964 Cadillac décapotable, 1964 Chevelle, 1963 Ford Hard-Top, 1963 Pontiac, 1963 Chevrolet, 1963 Starfire, 1962 Mercury, 1962 Galaxie, 1962 Camionnette 3 bancs "Ambassador" 1962 Buick, 1961 Volkswagen panel, 1961 Buick Sedan, 1961 Pontiac, 1961, Gordini, 1961 Chevrolet, 1961 Chrysler, 1961 Envoy, 1961 Fiat "1100", 1960 Pontiac, 1960 Monarch, 1960 Hillman décapotable, 1959 Vélox, 1959 Peugeot, 1957 Cadillac décapotable, 1956 Dodge Custom Royal, 1956 Dodge Panel, 1956 Oldsmobile, 1956 Plymouth, 1956 Chevrolet camionnette, 1956 Chevrolet, 1955 Oldsmobile, 1955 Ford. 1955 Buick transmission ordinaire et plusieurs autres. 1299 DORCHESTER, Coin Julien. — Tél.: 525-4769.
59395 2-4 (6 fs) A.V.

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées de toutes marques. Aussi WINCH (Grues) USAGEES. Achetons chars usagés accidents et "scrape". LUDGER FERLAND ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec. Tél.: 524-2920.
59411 5-4 (1 ms) A.A.

MAURICE POIRIER INC.

PIECES NEUVES et usagées de toutes marques d'automobiles et camions — Différentiel, transmissions, radiateur, grilles, moteurs. Hoist ruxtell. Attention spéciale au courrier. S'adresser à 589, 1ère AVENUE. Tél.: 529-0661.
59356 2-4 (mar.j.s. au 31-5) A.A.

Autos demandés

HUDON AUTOS

ACHETONS COMPTANT, Hudon Autos Enr., 1299, Dorchester-Nord, coin Julien. Tél.: 525-4769.
59325 4-4 (1 ms) A.D.

ACHETONS autos comptant LEO RINFRET, 210 DU PONT QUEBEC. Tél.: 523-4708.
59307 1-4 (1 ms, 6 fs) A.D.

Toits de décapotable

SPECIALITE: Toit de convertible, vitres d'autos. DUPONTE AUTO TOP, 215, 2e Avenue. Tél.: 523-4207.
58879 12-3 (1 ms, 6 f) T.D.

Autos à vendre

Chez Turmel Auto

1962 CADILLAC Coupé de Ville — $2,250.

1964 OLDSMOBILE Jetstar, hard-top — $2,150.

1961 JAGUAR 38 sedan — $1,250.

1962 STARFIRE décapotable — $1,750.

1960 DODGE décapotable — $795.

1965 VOLVO sedan, automatique, radio — $2,250.

TURMEL AUTO

1385 rue Dorchester — Tél. : 522-2793

59494 9-4 (1 fs) A.V.

CHAMPLAIN AUTO FORD INC.

777 BOUL. CHAREST OUEST

Division des

VOITURES USAGEES

TEL. : 681-0611

Magnifiques choix de voitures de tous les modèles et marques 1960 à 1965

Votre échange ou comptant minime
VENEZ NOUS CONSULTER

Joyeuses Pâques à nos clients et amis

59539 9-4 (1 fs) A.V.

Vous avez besoin d'une bonne

VOITURE USAGÉE ?

Vous aurez ce que vous cherchez

au rendez-vous de la qualité

CHEZ HUDON

1299 RUE DORCHESTER

(coin Julien)

TEL. : 525-4769

59542 9-4 (1 fs) A.V.

CHEZ RAMBLER

1965 CHEVROLET, Impala 4 p. Hard Top
1964 RAMBLER Classic de luxe, 4 portes aut. radio
1964 CHEVROLET sedan automatique, radio
1963 RAMBLER Classic 4 portes, Autom.
1963 CHEVROLET, 4 portes, Autom., radio
1963 VOLKSWAGEN, radio, chaufferette à gaz

PAVILLON "RAMBLER" INC.

Dépositaire : RAMBLER — JEEP

2025 ouest, boul. Charest - 681-4631

(au pied côte Myrand)

59538 9-4 (1 fs) A.V.

Bas prix — Qualité

1965 BUICK Wild Cat — $3990
1963 PONTIAC Hard-Top — $1995
1964 VOLKSWAGEN "1500" STATION WAGON

1963 BUICK Hard-Top — $1995
1963 PONTIAC sedan
1962 FORD Pick-up — $1150

Jos. Bouchard Automobiles Ltée

Pontiac — Buick — Acadian — Vauxhall — G.M.C.

Boul. Ste-Anne - Château-Richer

Tél. : 822-0571 — 524-7417

59525 9-4 (1 fs) A.V.

Camions à vendre

4 remorqueuses
Tout équipées
PRIX D'AUBAINE
BEAVER AUTO PARTS
126, Rang St-Ange
Ancienne-Lorette
Tél. : 872-2795
59453 7-4 (2 fs) C.V.

Garage — Service

GARAGE ANDREWS

60 ST-VALLIER-EST, Québec, accessoires d'automobiles, neufs et usagés, Bicycles, réparation. Plusieurs automobiles usagées et puissant remorqueur à vendre. Ouvert 24 heures par jour. — Tél.: 523-3738.
59493 9-4 (1 fs) G.S.

Réparations d'Autos

AUTOMOBILISTES
DEBOSSAGE PEINTURE

BOUTET & FILS, 264, rue Caron, Québec. Tél. : 523-3370.
58257 21-2 (1 mer. v. au 20-4) R.A.

Banque de sang

On sait que la banque de sang de la Croix-Rouge à Québec alimente 66 hôpitaux répartis dans l'est de la province. Pendant l'hiver, les cliniques de donneurs de sang ont lieu dans la ville de Québec et les environs.

Avec l'arrivée du printemps, on constate que les cliniques ont lieu de plus en plus à l'extérieur. Ainsi, cette semaine, l'unité mobile du service de transfusion sanguine viste Jonquière, tandis qu'elle se rendra à Rimouski la semaine suivante.

Cependant, tout au long de l'année, la clnique fixe reste ouverte à la Croix-Rouge selon l'horaire habituel. Cette semaine, la clinique est ouverte les lundi, mercredi et vendredi de 1 hre à 5 hres, mais elle est fermée le lundi soir 11 avril.

A n'y rien comprendre

Il y a plus de molécules dans un verre d'eau qu'il y a de verres d'eau dans tous les océans du globe.

ARTS ET SPECTACLES

ARTS ET SPECTACLES

"LA NAISSANCE DU SOLEIL"

Par Jean ROYER

"Le gérant Gloscap, lorsqu'il vit venir les Blancs, perça son canot qui se changea en pierre : c'est aujourd'hui le Rocher Percé. Puis Gloscap s'étendit sur la grève et son corps devint montagnes : c'est aujourd'hui la chaine des Shickshocks."

Cette légende appartient à la mémoire du pays des Micmacs. Et est illustrée par un jeune Indien de dix ans pour l'album de bois gravés par les enfants de la réserve indienne de Maria que lançait cette semaine au Musée du Québec Françoise Bujold : "La naissance du soleil".

Ce livre d'art, d'un tirage limité à soixante-dix exemplaires, réunit une quinzaine de gravures sur bois d'acajou illustrant autant de légendes de la mythologie des Micmacs.

Ce livre, Françoise Bujold l'a réalisé avec la collaboration de Piel Petjo qui prépare un dictionnaire de la langue Micmac et une Histoire du Canada vue par un Indien, qui parle onze langues indiennes, qui a vécu avec les Indiens, les Cris, les Esquimaux), de Jacques Rousseau, professeur à Laval et préfacier de l'ouvrage, du maquettiste Pierre Guillaume, du père Roland Provost, de la réserve indienne de Maria, et de Marie-François Giol, qui a fait la traduction anglaise du texte.

Pour ce livre, Françoise Bujold, qui se sent "indienne, terriblement bien chez les Indiens", a raconté leur mythologie aux jeunes de Maria, ou Gespagégiag, et a choisi quinze prêts à tirer d'une douzaine d'enfants âgés de huit à onze ans.

Dans la réserve de Maria, la race des Micmacs est aujourd'hui réduite à 250 familles : "une race qui n'est pas morte, mais endormie, dit Françoise Bujold. Dont la mythologie est à sauver. Et qui sont plus Indiens qu'on le pense".

Et la mythologie de ces adorateurs du soleil est riche et fascinante. Dont le rite principal était celui de "la naissance du soleil", le 21 mars, premier jour du printemps. Où hommes et femmes se réunissaient sur la montagne Tracadière (le mont St-Joseph de Carleton, Baie des Chaleurs) ou sur le Mont Sainte-Anne, à Percé. Chantaient et dansaient autour d'un feu. Attendaient l'aube, vêtus de blanc (probablement de la peau de caribou traitée). Puis, se tournaient vers l'Est et attendaient la naissance du soleil, ou "nagoseteolasit".

Cette mythologie, le livre de Françoise Bujold nous en présente les principaux fragments. L'on fait connaissance avec les dieux et les esprits des légendes des Micmacs. Mento, le Grand Manitou, qui était comme "cette partie en nous de l'âme collective". Le grand-loup, l'archi-loup, le démon à corps d'homme et tête de loup, frère jumeau de Gloscap. Nisgma, dieu de la création constante, qui a créé le ciel, la terre, les oiseaux, le soleil, les animaux. L'oiseau Gitpo, du pays de Ginap, et qui voilait le soleil de ses ailes. Migmoes, le lutin qui vivait dans les souches et les fougères. Poôoinn, le sorcier des "sorciers envoyés en forêt pour refaire la civilisation à partir de rien". Et Gloscap, à l'origine du Rocher Percé, dieu qui croyait aussi qu'un jour Renard et Lapin pourraient devenir amis. Les Mentog, fantômes et esprits. Pieltjitj, l'oiseau migrateur : lorsqu'il chantait l'hiver, c'était l'annonce de la mort d'un être cher, au pays des Micmacs. (Alors que plus haut, au pays de Gilles Vigneault, à Natashquan, le même oiseau annonçait la joie, selon l'autre légende).

"La naissance du soleil", de Françoise Bujold, est un livre fascinant. Qu'il suffise ici de citer le début de la merveilleuse préface de Jacques Rousseau, pour apprécier le mystère-rendu par l'art des jeunes Indiens de la mémoire sachée des Micmacs :

"Dans la forêt conifèrienne, le long du portage usé par le mocassin millénaire, souvent j'ai écouté le Tsimoun Piéchich égrener sa nostalgie. Malgré le soleil, sa mélopée annonçait la pluie. L'oiseau ne se trompe jamais, car un esprit l'habite qui prévient l'averse prochaine. Mieux vaut cabaner. Bientôt les toiles d'araignées qui barrent le sentier de leur illustre dentelle, frémissant les goutelettes, se pareront de magie."

"Une multitude de génies animent les bois, nullement incommodés par l'avènement du christianisme. Des îlots de l'ancienne culture émergent du passé fabuleux, richesse folklorique inestimable pour le patrimoine canadien."

● Cette photo tirée de KWAIDAN, représente bien le caractère poétique et la tendresse qui se dégage de la première histoire : Le retour. KWAIDAN comprend trois autres histoires tirées de la légende mythologique japonaise.

● Françoise Bujold et son collaborateur Pierre Guillaume.

A l'O.S.Q.

Un grand chef d'orchestre Sergiu Celibidache

Sergiu Celibidache, chef d'orchestre de réputation internationale, fera ses débuts en Amérique en dirigeant trois concerts de l'Orchestre symphonique de Québec.

En plus de diriger le dernier concert de l'O. S. Q., lundi le 11 avril, Sergiu Celibidache dirigera le Requiem de Mozart, qui sera présenté le 20 avril en l'église St-Roch de Québec, et le lendemain à la Grande Salle de la Place des Arts, à Montréal.

"Un nouveau grand nom" écrivait le critique musical du journal de Prague : "Cecerni Praha". Un grand nom, certes, mais qui n'est pas nouveau. Sergiu Celibidache est chef d'orchestre depuis quelque vingt ans. Mais la réaction du critique peut se comprendre. Celibidache (Tché-li-bi-da-ké) s'inscrit comme un grand maestro dont on ne parle jamais ou pratiquement; il est en perpétuel état d'être découvert.

Cette découverte, elle s'est accomplie en 1964, lors du Festival de Prague qui se tient au printemps depuis vingt ans. Celibidache avait à faire ressortir son nom parmi ceux des plus grands chefs d'orchestre qui participent régulièrement aux Festivals de Musique en Europe : George Szell, Charles Munch, Zubin Mehta et Georg Solti. Acculé à une telle compétition, Celibidache a transformé en un triomphe retentissant ses débuts avec l'Orchestre philharmonique tchèque. Un critique écrivit à cette occasion : "Il a mis en lumière des qualités d'exécution de cet orchestre que nous n'avions qu'imaginées." Sous sa direction, la "Métamorphose" de Hindemith est devenue "une nouvelle découverte" et la Quatrième Symphonie de Brahms, "une perfection de couleur et de mouvements que l'on n'avait jamais connue auparavant".

Que les Tchèques aient pu voir Celibidache diriger leur orchestre est déjà un fait surprenant. Homme de conviction, passionné, "prêt à mourir de faim plutôt que de donner un concert de second ordre", Celibidache est devenu un artiste dans un exil qu'il s'est imposé à lui-même. Alors que la majorité des chefs d'orchestre n'exigent que trois répétitions avant un concert, Celibidache insiste pour en tenir environ dix.

On sait par exemple, qu'il a consacré six répétitions pour parfaire les "Variations pour orchestre" de Webern, une oeuvre d'une durée de six minutes ! Les musiciens qui ont travaillé sous sa direction s'accordent à dire que le résultat obtenu vaut bien tout le mal qu'on s'est donné. Le violoncelliste de réputation internationale, Gregor Piatigorsky parle d'un concert qu'il donna avec lui à la Scala : "Son accompagnement fut inoubliable. Je jouais un concerto que j'avais joué des centaines de fois auparavant, mais avec Celibidache, il m'apparut comme une oeuvre entièrement nouvelle. Je n'ai jamais réussi à comprendre pourquoi un chef d'orchestre si merveilleux était si peu connu et si peu en demande."

La raison en est que les exigences de Celibidache en matière de répétitions présentent de sérieux problèmes sur le plan financier. C'est pourquoi il n'a jamais dirigé un orchestre aux Etats-Unis. Il est cependant à remarquer que Celibidache dirige quelque 50 concerts par année, surtout en Italie, en Allemagne, en Scandinavie, en Israël et en Amérique latine. Il se refuse également à enregistrer des microsillons, parce que "même en stéréo, la musique est reproduite à deux dimensions alors que la musique elle-même est à trois dimensions."

Maintenant âgé de 54 ans, cet homme au teint basané, aux yeux vifs sous de longs cheveux bouclés, a fait des conventions depuis 1933, à l'époque où malgré l'opposition de ses parents, il quittait sa Roumanie natale pour aller étudier la musique à Paris et plus tard, durant les années de guerre, à l'université de Berlin. A la fin du conflit, il prit en main l'Orchestre philharmonique de Berlin et, seul, il réussit à le replacer au rang des grands ensembles internationaux. Et lorsque Wilhem Furtwangler fut réinstallé à son poste de chef d'orchestre en 1962, après avoir vu son dossier de nazi relégué aux oubliettes, Celibidache quitta l'orchestre pour poursuivre son existence solitaire.

Aujourd'hui, il dit encore : "Ma maison, ce sont les chambres d'hôtel que j'habite". C'est un chef d'orchestre, sans contrat d'enregistrement. Sa seule richesse : son talent et une vision exaltée des choses. Il dit lui-même : "Je n'ai jamais accepté de compromis".

(Traduction libre d'un article publié dans le "Time", édition du 4 juin 1965.)

● SERGIU CELIBIDACHE — "Ce n'est pas faire de la musique que de transformer n'importe quoi en n'importe quoi. Il faut d'abord savoir ce qui a été écrit, exactement, fidèlement, pour ne pas en faire une abberration d'une inculture profonde..." (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

CINE WEEK-END

Après deux ans d'absence, CINE-WEEK-END est revenu à Québec. Le public cinéphile de Québec et des environs ira voir, à partir de cette fin de semaine, et jusqu'au 24 avril, le chef-d'oeuvre de Kobayashi, KWAIDAN, qui raconte quatre légendes mythologiques japonaises.

Ciné-Week-End avait présenté aux Québécois, les 26-27 mars, et les 2-3 avril, la nouvelle version des "Vacances de Monsieur Hulot", de Jacques Tati, dont le sens aigu de l'observation a donné naissance, il y a 15 ans, à une nouvelle forme de comique cinématographique.

Ciné-Week-End est un centre de culture cinématographique. Une initiative de M. J.-A. Lapointe (bientôt devenue une affaire de famille et d'amis), ce centre de culture entend proposer à un public éveillé au cinéma les grands films de la production internationale, les classiques, Dreyer, Tati, Renoir, et les chefs-d'oeuvres incontestables qui ont fait vibrer les publics de tous les pays du monde, Kobayashi, Felini, Resnais.

Comme centre de culture, Ciné-Week-end offre ses films à des prix populaires, dans des conditions de visionnement plus propices, et prépare également à l'intention de tous ses membres une fiche culturelle gratuite de huit pages, signés par M. Léo Bonneville, directeur artistique.

Ciné-Week-end éprouve certains problèmes d'organisation, dont celui de profiter d'une location permanente d'une salle pourvue du matériel technique, 16 mm. et 35 mm. Il y a toujours le problème de trouver de bons films, mais ce n'est pas là le plus sérieux, même si la cote morale que Ciné-Week-End observe réduit quel que peu le choix. A ce sujet, les dirigeants en voient pas là un obstacle puisque, selon eux, le répertoire des films à déconseiller et à proscrire ne représente pas celui du beau cinéma, ou du cinéma artistique, lequel n'a pas besoin de jouer sur les cordes équivoques du goût du public pour faire valoir sa qualité propre. Un beau sujet, traité avec bon goût, en faisant appel à la meilleur technique et à l'invention poétique du réalisateur, voilà ce qui attire le public non pas à se distraire, mais à se cultiver, à communiquer avec un auteur, avec une pensée. Le siècle a trouvé dans le cinéma sa forme d'expression privilégiée, et c'est ce qui motive le public à aller voir un film de Fellini, ou de Kobayashi, comme il assiste à un concert, ou à une pièce de théâtre.

Ciné-Week-End est appelé à connaître une certaine expansion; ses dirigeants veulent rejoindre la plus grande partie du public du Québec, et pour ce faire iront installer leurs projecteurs dans plusieurs autres villes : Chicoutimi, Rimouski, Sherbrooke, Trois-Rivières, etc.

CINE-WEEK-END présente ses films à l'auditorium du Collège des Jésuites, sur la rue Joffre, le samedi et le dimanche soir. On insiste, pour permettre des conditions de projection favorables, sur la ponctualité du public : il sera interdit de pénétrer dans la salle durant la projection d'un film.

KWAIDAN, présenté en fin de semaine, samedi et dimanche soir, est composé de quatre histoires mythologiques, traitées suivant les normes de la poétique de Kobayashi, avec une technique révolutionnaire (surtout pour les procédés de la couleur). Salué dans le monde comme un chef-d'oeuvre incontestable, KWAIDAN sera sous-titré en français.

(J. G.)

SAMEDI, LE 16 AVRIL AU CAPITOL

● Samedi, le 16 avril au Théâtre Capitol, le Théâtre du Rideau Vert présentera la brillante comédie de Marcel Mithois : "CROQUE MONSIEUR", la comédie dont parle tout Montréal qui aime rire. Jean Dalmain et Janine Sutto en sont les vedettes, avec Arlette Sanders, Michelle Moris, Réjean Roy, Ulric Guttinquer, Roland Ganemet, Françoise Lemieux, Jean Perraud, Robert Rivard, José Barrio. Mise en scène de Jean Dalmain, décors d'Aras, costumes de François Barbeau. Une comédie à ne pas manquer.

Un trésor

La collection permanente du Musée des Beaux - Arts de Toronto comprend 3,800 articles, assurés pour plus de $4,500,000.

● Ciné-Week-End vous offre une opportunité unique de voir le film KWAIDAN chef-d'oeuvre de KOBAYASHI. Prix spécial du jury au Festival de Cannes 1965. Ciné-Week-End présente ce film à la Salle Marquette du collège des Jésuites, 950, rue Joffre, Québec.

SALLE MARQUETTE, 950, Joffre, Québec

(COLLEGE DES JESUITES)

ciné-week-end

samedi et dimanche à 8 heures précises

KWAIDAN

(sous-titres français)

CINEMASCOPE — COULEURS — TROIS HEURES

de MASAKI KOBAYASHI

réalisateur de *La Prière du Soldat* et de *Harakiri*

CE QU'EN PENSE LA CRITIQUE:

MONTREAL STAR:
KWAIDAN is by far the most beautiful . . .
— Sydney Johnson

THE GAZETTE :
KWAIDAN is undoubtedly one of the most important films of the year. On no account miss it.
— Jacob Siskind

LE DEVOIR :
Fraîcheur, aridité, prodiges. KWAIDAN . . . , constituera la pièce maîtresse de ce Festival, comme il avait du reste fait à Cannes.
— Alain Pontaut

LA PRESSE :
Fascinant . . . Fantastique . . . KWAIDAN un film à voir.
— R.G.

MONTREAL-MATIN :
KWAIDAN c'est quelque chose de spectaculaire, d'extraordinaire, mais surtout d'ineffable.
— Guy Deshaies

SEQUENCES :
On reste ravi de bonheur devant tant de beauté.
— Léo Bonneville

Chaque fois que vous verrez Kwaidan, vous aurez une chance de gagner un voyage au prochain Festival de Cannes (toutes dépenses payées) ou mille dollars en argent.

Samedi et dimanche, les 9 et 10 avril, à 8 h. précises.
ADMISSION $2.00

Centre de culture cinématographique

PALAIS MONTCALM

samedi soir 23 avril

LE THEATRE DU NOUVEAU MONDE

présentera

LA DALLE DES MORTS

de Félix-Antoine Savard

"Une pièce près du chef-d'oeuvre". Le Devoir

"Un très bonne interprétation". Le Journal

"Les décors et costumes sont très beaux". Photo-Journal

"Un spectacle très intéressant." Métro-Express

"Rossignol, une actrice splendide." The Star

"Un événement important." La Presse

Location: $1.50, $2.50, $3. $3.50

Commandes postales acceptées, si accompagnées d'un mandat-poste et une enveloppe retour affranchie.

THEATRE CAPITOL

Jeudi 28 avril

L'Association des Employés Civils et le Comité Culturel

présente

COLETTE BOKY

soprano

de renommée mondiale

Location, Orch.: 1 à 20, $4., 21 à 26, $3.50; 27 à 29, $3.; Balc.: A à G, $3.50; H à O, $2.50; P à U, $1.50; Loges, $4.50, taxe incluse.

Commandes postales acceptées, si accompagnées d'un mandat-poste et une enveloppe affranchie.

AUJOURD'HUI

THEATRE CAPITOL

vente des billets pour

LE THEATRE DU RIDEAU VERT

qui présentera, samedi le 16 avril, la comédie qui a fait courir et rire tout Montréal :

croque monsieur

de Marcel Mithois

Plus drôle que "Fleur de Cactus", plus drôle que "Chat en Poche" !

EN VEDETTES :

Janine Sutto et Jean Dalmain et 9 autres comédiens

Matinée à 2 h. 30 - Soirée à 8 h. 30. — Location, en matinée : .75¢, $1., $1.50, $2. Soirée : $1.50, $2., $2.50, $3.

PALAIS MONTCALM

Billets en vente au guichet

Les 3 Ménestrels

Il n'y aura que 2 représentations à Québec et ce, uniquement au Palais Montcalm, les Sam. & Dim., 16 et 17 avril, 8 h. 30 p.m.

"Les gags sont amenés au chronomètre" Le Figaro

"Un coup d'éclat" L'Humanité

"Une soirée que je vous recommande à "plume-que-veux-tu" " La Croix

Proposé pour 10 prix de l'Académie

MATINEE SPECIALE

Le 11 avril, 1966

20th Century-Fox présente de RODGERS et HAMMERSTEIN une production Robert WISE

Réalisée en TODD-AO COLOR par DE LUXE

THE SOUND OF MUSIC

JULIE ANDREWS · CHRISTOPHER PLUMMER

ROBERT WISE | RICHARD RODGERS | OSCAR HAMMERSTEIN II | ERNEST LEHMAN

9e SEMAINE

CINEMA Ste-FOY

SALLE ALOUETTE 656-0593

Siège réservé seulement. Guichet ouvert de 1 h. à 9 h. p.m.

Matinées sur Semaine 2.15h. $1.50
Matinées : Dimanche 2.15h. $2.00
Tous les soirs 8.15h. $2.00

Pour vente en groupe, s.v.p. Contactez le gérant 656-0593

L'Orchestre Symphonique de Québec

COMPLET

PALAIS MONTCALM - LUNDI LE 11 AVRIL

Huitième Concert Saison 1965-1966

au pupitre:

SERGIU CELIBIDACHE

—SCHUMANN —RAVEL —PROKOFIEFF

Suite des annonces de la page 18

On demande travail

MENUISIER expérimenté ferait réparations de toutes sortes. Pour informations, Tél.: 656-6380.
59503 2-4 (12 fs) 156 A

HOMME demande travail avec pick-up pour transport ou livraison à temps partiel. S'adresser à Tél.: 661-1203.
59237 29-3 (12 fs) 156 A

Pension pour enfants

INFIRMIERE licenciée prendrait bébés en pension. Pour informations, s'adresser à Tél.: 656-1651.
59478 6-4 (12 fs) 160 A

Poussins — Poulets

"SPECIAUX QUOTIDIENS BRAY" sur races de pondeuses de premier ordre, comprenant les productrices "Leghorns Cashman" efficaces pour alimentation rapide et autres races blanches ou brunes. Aussi cochets lourds et variétés en croissance, pour livraison rapide. Demandez liste. Agent: LA MAISON LANGEVIN, 281, de la Couronne, Québec. Tél.: 523-0619.
59481 7-4 (1 fs) 173

Réparations de laveuses

AUSSI: Réfrigérateurs, télévisions, stéréos, poêles, lessiveuses, sécheuses, enregistreuses. — Consultez : Service Maguire 681-7731. Service dans 24 heures.
58553 3-3 (1 ms, 6 fs) 188 A

REPARATIONS de laveuses de toutes marques, ordinaire et automatique. Avons pièces en stock pour un meilleur service. Ouvrage garanti. FOYER DES LAVEUSES ET MEUBLES, 239, St-Vallier ouest. Tél.: 529-9648.
58759 11-3 (1 ms) 188 A

BEATTY SERVICE

Réparation de laveuses Beatty, Connor, Bendix
Pièces pour toutes marques
QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES INC.
213, 3e Avenue,
Québec — 529-8479

59234 31-2 (mar.j.s. au 28-5) 188 A

Réparations de meubles

REMBOURRAGE MODERNE
REPARATION, transformation et remodelage de meubles, recouverts. 257, Notre-Dame-des-Anges, Québec. — Tél. : 522-7558.
58723 10-3 (1 ms) 189

Servantes demandées

AIDE-FAMILIALE demandée dans famille de Ste-Foy, travail à l'année, bon salaire, chambre seule, références, accessoires automatiques. Tél.: 653-3714.
59396 2-4 (6 fs) 198

Spécialistes

DR LEO ROBERT
EX-ELEVE DES HOPITAUX DE PARIS
Spécialité maladies de la peau et du cuir chevelu. 969, avenue des Erables, Québec. Tél.: 522-1003.
59231 31-3 (mar.j.s. au 28-5) 202

Tabac en feuilles

FUMEURS, ATTENTION ! J'ai les meilleurs tabacs en feuilles, plus bas prix du marché. Gros et détail. Liste de prix sur demande. Spécial: 50 cigares pour $2.35. Pipes à $0.95. RENE ST-JEAN, 304, de la Couronne, Québec.
59230 29-3 (mar.j.s. au 26-5) 204

AVIS AUX FUMEURS

40,000 livres de tabac à sacrifier à $0.50 la livre.
50,000 gros cigares à $0.05
Tabac à cigarettes en demi-livre, $1.40, marques O-B, N-C, Pigalle, Valdor et Arcadia. JOSEPH TREMBLAY, 245 rue St-Vallier Ouest, Québec.

58297 17-2 (mar.j.s. au 16-4) 204

Télévision à vendre

INCROYABLE ! seul atelier reconditionnant votre télévision, trouble de chassis, jobbé $12, garanti, lampes neuves 17-21-24 pouces, $18.95 garantie 12 mois. Télévision $30. à $190, garanties 1 an. Location $10.00 par mois montants versés crédités si désireux d'acheter. PLANTE & GAGNON, 773, rue St-Vallier Ouest. Tél. : 681-5496.
58[illegible] 19-2 (j.v.s. au 21-4) 209B

Terrains à vendre

VILLENEUVE, terrain à vendre, près église et écoles. Pour informations, Tél.: 661-6475.
59392 2-4 (12 fs) 210

LAC ST-CHARLES, 80 x 70, $300. chacun, conditions faciles, autres terrains près d'un lac. — Pour informations, Tél.: 842-2841 ou 839-9374.
59436 5-4 (1 ms, 6 fs) 210

ST-RODRIGUE, magnifiques terrains près église, ecole, différentes grandeurs égouts, aqueduc, 10% comptant, 1% par mois. Hâtez-vous pour un meilleur choix ODILON HAMEL, Tél. : 623-2767.
58890 17-3 (j.v.s. au 14-5) 210

BEAUPORT, Dumoncel, face au parc, 60 x 75, $3,500. comptant. Pour informations, Tél.: 824-4608.
59515 9-4 (2 fs) 210

LIMITES de ville, abord nouveau boulevard Montmorency et d'Estimauville, grand terrain en partie ou en entier, 5 maisons rapportant grosse somme par mois, excellente occasion à un prix convenable, cause maladie. Lauréat Dupuis, 1605 D'Estimauville, 663-6292.
59546 9-4 (1 ms) 210

Terres à vendre

75 ARPENTS, Route Nationale, 30 milles de Québec, maison, grange, $3,500. Québec Epicerie licenciée $20,000. comptant $3,000. Bar Salon $30,000. comptant $4,500. Echange LUCIEN COURTIER. Tél.: 653-9945.
59460 6-4 (6 fs) 212

ST-HENRI de Lévis, 108 arpents, grange neuve combie français couverte en tôle, poulailler, hangar, maison, 9 appartements, chambre de bain, chauffage eau chaude, au bois, puit artésien, sucrerie, verger, tout le roulant et animaux. S'adresser à Xavier Cadoret, St-Henri de Lévis. Tél.: 138 W1-2 à vendre, cause: santé.
59551 9-4 (3 fs) 212

Terres demandées

ACHETERAIS terre boisée ou autre près de Québec. Pour informations. — Tél.: 626-0813.
59104 26-3 (1 ms) 213

Vendeurs demandés

VENDEUSES de bas nylon, de très bonne qualité, demandée. Pour informations, s'adresser à Tél.: 523-7655.
59254 29-3 (12 fs) 214

VENDEURS possédant expérience de la vente du tapis à domicile avec références, bon salaire, voiture fournie si nécessaire. Ecrire en donnant antécédents à CASIER POSTAL 2331, Québec.
58754 8-3 (1 ms, 6 fs) 214

VENDEURS AGRESSIFS, AMBITIEUX, pour servir clientèle établie. Généreuse commission, boni, période d'essai, spéciaux, etc. . . Détails: FAMILEX, 1600, Delorimier, Montréal, Qué.
59495 9-4 (1 fs) 214

Voyages

EXCURSION Pâques à New-York. Autobus $59., train $69., Avion $99., transport, hôtels, tours, guide. Floride $339. Europe $399. Mexique $459. VOYAGES CHAMPLAIN. 781, Colline. 653-8593.
58678 5-3 (1 ms, 6 fs) 216 B

MOTS CROISES

PROBLEME No 69

HORIZONTAL

1—Manière d'étêter les arbres — Interjection.
2—Espace clos de murs — Perroquet — Apre au toucher.
3—Divinité de la mythologie grecque — Peintre hollandais né à Leyde.
4—Note de la gamme — Ville d'Allemagne.
5—Adj. démonstratif — Sentiment pénible, contrariété.
6—Enceinte de pieux — Monceau — Petite pièce dans laquelle s'habillent les acteurs.
7—Entier, complet — Négation.
8—Carte à jouer — Procédés habituels — Pronom personnel.
9—Semblable — Branche de rotang.
10—Titre des descendants de Mahomet — Gris brun — Fin, rusé.
11—Renvoyer — Ecrivain suisse né à Nyon.
12—Chef-lieu de c. (Finistre) — Lettre grecque.
13—Division du compas — Roisé.
14—Prénom masculin — Interjection — Serré, mal à l'aise.
15—En qui l'on peut se fier — Rétablir ce qui était détruit.

VERTICAL

1—Variation — Oraison dominicale — Col.
2—Grosse moulure ronde — Ensemencer.
3—Posséda — Pointe de terre qui s'avance dans la mer — Canal dans lequel coule une rivière — Art. contracté.
4—Champignon gélatineux — Terme du jeu de bridge — Ruisseau.
5—Troisième personne — Bison d'Europe.
6—Graminacée — Titre anglais de noblesse — Petit vent frais et doux.
7—Légumineuse — Mollusque.
8—Symbole chimique — Propre — Maigre, décharné — Interjection.
9—Rendre moins agréable — Fleuve de l'Ukraine.
10—Battement des artères — Mot dit aussi substantif — Eglise principale dans certaines villes italiennes.
11—Du verbe user — Poète persan né à Nishapour.
12—Conjonction — Argile jaune — Action d'ensiler.
13—Changement dans le plumage — Ce qui frappe l'ouie — Habitation — Pic des Pyrénées.
14—D'une dévotion excessive, étroite — Prénom masculin.
15—Amusement soumis à des règles — Guides — Percer.

PROCUREZ-VOUS à la Librairie de L'ACTION la Clef des Mots Croisés Par F. J. F. — PRIX : $0.35

SOLUTION DU PROBLEME No 68

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	D	■	F	I	C	■	P	H	O	L	I	O	T	E	
2	P	E	N	I	B	L	E	■	A	■	E	■	H	A	N
3	■	C	■	N	I	■	A	V	E	R	E	■	U	T	
4	B	I	O	■	S	■	E	L	I	T	E	■	E		
5	A	D	O	S	■	T	H	E	■	A	D	I	G	E	
6	G	E	L	■	D	I	A	■	E	■	A	R	A	N	Y
7	O	R	■	S	U	C	R	A	T	E	■	E	R	E	
8	T	■	K	■	R	■	M	I	A	■	A	■	E	■	Y
9	■	M	E	S	■	B	E	R	L	I	N	E	■	M	I
10	P	A	L	O	S	■	B	I	L	S	■	Y	A	N	
11	■	T	A	L	E	R	■	Z	E	■	E	■	M	I	T	E
12	C	■	T	I	S	O	N	■	R	■	R	■	L	I	E
13	A	G	■	N	A	T	A	L	■	C	A	L	■	N	
14	M	E	R	■	A	■	R	■	S	E	M	I	N	A	L
15	P	R	E	B	E	N	D	E	■	T	A	N	■	L	

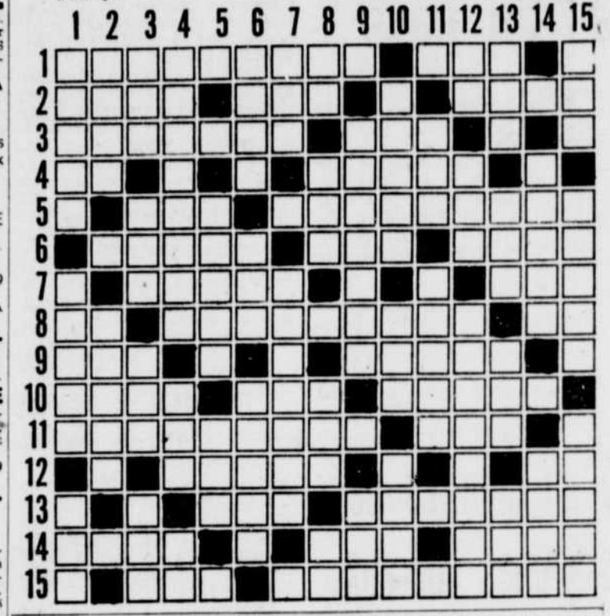

Décès de M. Pierre Renauld

M. Pierre Renauld, concierge à l'école Maria-Goretti, Charlesbourg, est décédé au Centre hospitalier Notre-Dame-du-Chemin, à l'âge de 60 ans. Il était l'époux de dame Corine Hamel et domicilié au 7270, boulevard Cloutier.

Outre son épouse, il laisse ses fils et filles, gendres et belles-filles : MM. et Mmes Roger Grenier (Pierrette), Louis Renauld (Marie-Claire Caron), François Cliche (Yvette Renauld), André Renauld (Lucienne Julien), Victor Levesque (Thérèse Renauld), Augustin Renauld (Léliane Fortier), Mlles Pauline, Cécile et Marie-Claire Renauld, François et Jean-Eudes Renauld; son père, M. Jos. Renauld; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : MM. et Mmes Adélard Renauld (Germaine Renauld), Napoléon Boulet (Marie-Berthe Renauld), Charles Renauld, Edouard Hamel (Marie-Ange), Mmes veuves Alfred Tremblay (Albertine Hamel), A. Baker (Lucienne Hamel), J.-B. Hamel (Gertrude Grenier), M. et Mme Augustin Gaboury (Simone Hamel), M. Albert Brochu.

Les funérailles auront lieu lundi en l'église de Charlesbourg et l'inhumation se fera au cimetière paroissial. Les restes mortels sont exposés aux foyers funéraires de J. Bouchard & Fils, 115, 80e Rue Est.

Mme Herm. Bédard décédée à 69 ans

Mme Herménégilde Bédard, née Elmire Auger, est décédée à son domicile ,au 8040, boulevard Bourassa. Elle était âgée de 69 ans et 10 mois.

Elle laisse dans le deuil ses fils, sa fille, son gendre et ses belles-filles : MM. et Mmes Fernand Gauvin (Madeleine Bédard), Chs-Henri Bédard (Emma Roy), Gabriel Bédard (Pauline Bédard); ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : Mmes Yves Effie Coughlin, Joseph Lessard, Adélard Bruneau et Maurice Auger, MM. et Mmes René Bédard, Ismaël Bédard et Georges Bédard. Elle comptait aussi plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu lundi en l'église St-Charles de Limoilou. Les restes mortels sont exposés aux foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 115, 80e Rue, Charlesbourg.

Décès de dame Marie-Josèphe Tremblay

Dame Angéline Hamel, épouse de feu M. Marie-Joseph Tremblay, ex-employé au Palais de Justice, est décédée le 7 avril 1966 à l'âge de 92 ans et 11 mois. Madame Tremblay demeurait au 1034 ave Hollande, Québec.

Mme Hamel laisse dans le deuil sa nièce: Mme Lucien Gendron (Marguerite Delormier) de Montréal.

Mme Tremblay repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46 ouest St-Cyrille. Les funérailles auront lieu lundi le 11 avril 1966 en l'église St-Charles Garnier et l'inhumation au cimetière Belmont.

Décès de dame Hormidas Langevin

Madame Hormidas Langevin, née Eugenie Després, épouse en 1e noces de feu Arthur Morel et en 2e noces de M. Hormidas Langevin, est décédé le 6 avril, à Montréal, à l'âge de 60 ans et 9 mois.

Outre son époux elle laisse dans le deuil sa fille et son gendre:

M. et Mme Roland René, (Jeanne d'Arc), sa mère Mme Phidime Després, ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs;

Mme Vve Octave Pettipas, M. et Mme John Bond, M. et Mme Jos Roach, Mme Vve Hormidas Cyr, M. et Mme Roméo Derépentygny, M. et Mme Wilfrid Bouffard, M. et Mme Augustin Després, M. et Mme Antoine Després, M. et Mme Simon Després, M. et Mme Emile Langevin, M. et Mme Albert Gingras, M. Pierre Cantin, M. et Mme Antonio Langevin, M. et Mme Rosaire Langevin, M. et Mme Eugène Allaire, Mme Maurice Renaud, M. et Mme Georges Savard.

La dépouille mortelle est exposée à 535, des Oblats.

Les funérailles auront lieu lundi le 11 avril en l'église Saint-Malo.

L'inhumation se fera au cimetière Saint-Charles.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Germain Lépine Ltée de Québec.

M. Roger Bergeron décédé à 41 ans

M. Roger Bergeron, demeurant au 1475 rue de la Ronde, est décédé à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, à l'âge de 41 ans. Il était l'époux de dame Cécile Thibault.

Outre son épouse, il laisse ses enfants: Gaétan et Linda Bergeron; ses beaux-parents, M. et Mme Jos Thibault; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Alexandre Jobidon (Irène Bergeron), Fernand Laberge (Jeannette Bergeron), Roger Williamson (Thérèse Bergeron), Raymond Fortin (Rolande Bergeron), Lucien Lepire (Simone Bergeron), Fernand Bergeron (Lorette Dubé), Robert Bergeron (Ghislaine Giguère), Claude Bergeron (Diane Michaud), John Bégin (Marie-Jeanne Thibault), André Thibault (Cécile Pouliot), de Montréal, Jean-Marie Thibault (Jeanne Boudreau). Il laisse aussi plusieurs neveux et nièces, oncles et tantes.

Les funérailles auront lieu lundi en l'église de St-Pascal-de-Maizerets. Les restes mortels sont exposés aux foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1740 rue Bardy.

Le pétrole enrichit

En Libye, où le revenu moyen des citoyens était de $40 par an en 1951, la découverte de riches dépôts de pétrole a vraiment apporté l arichesse. Aujourd'hui, les Libyens ont en moyenne revenu annuel de $425.

Jeunes chutes

Pour les géologues, qui jouent souvent avec des nombres considérables, les chutes Niagara sont toutes jeunes: elles ont fait leur apparition il y a seulement 100,000 années.

Mort de monsieur Lucien Couture

M. Lucien Couture, époux de Dame Lucille Nadeau et demeurant au no 423, 9ième Avenue à Charny, est décédé accidentellement le 7 avril à St-Rédempteur à l'âge de 45 ans et 3 mois.

Outre son épouse, il laisse sa fille, Diane; sa mère, Mme Philias Couture de Breakeyville; ses beaux-parents, M. et Mme Joseph Nadeau de St-Lambert; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs M. et Mme François Lavertue (Yvonne) de Breakeyville; Mlle Lucienne Couture de Breakeyville; M. et Mme Louis Laprise (Jeanne d'Arc) de Breakeyville; M. et Mme Pamphile Couture (Bernadette Fontaine) de St-Jean C.; M. Lionel Couture de Breakeyville; M. et Mme Joseph Bilodeau (Yvonne Nadeau); M. et Mme Maurice Nadeau (Laure Gagné) de Lévis; M. et Mme Léo Gagné (Alice Nadeau) de Giffard; M. et Mme Léopold Lessard (Corinne) de Québec-Ouest; M. et Mme Lucien Gagné (Emilienne) de Giffard; M. et Mme Pierre Cantin (Antoinette) de St-Télesphore; M. et Mme Roger Nadeau (Laurette Réhaume) de St-Lambert; M. et Mme Joseph Lapointe (Simone Nadeau) de Lépis; M. et Mme Léo Couture (Yvette Nadeau) du Lac St-Jean; M. et Mme Marcel Nadeau (Laurette Aubé) de St-Lambert.

Les funérailles auront lieu lundi à 4 heures en l'église de Charny et l'inhumation se fera au cimetière paroissial.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires de Claude Marcoux Ltée, 821, 10ième Rue à Charny.

Mme Napoléon Bégin meurt âgée de 85 ans

Mme Napoléon Bégin, née Eveline Létourneau, demeurant au 2057, boulevard Père Lelièvre, est décédée à l'âge de 85 ans.

Elle laisse dans le deuil ses fils et filles, gendres et belles-filles: MM. et Mmes Paul-H. Bégin (Diane St-Maurice), Olivier Bégin (Léopoldine Drolet), Adjutor Bégin (Zélia Lafrance), Etienne Bégin (Rolande Normand), Armand Bagin (Louise Deblois), J.-Chs Bégin (Fernande Grenier), Léopold Sanfaçon (Marie-Jeanne Bégin), Roland Fortier (Carmelle Bégin), Adrien Renaud (Monique Bégin), Jean-Paul Picard (Gertrude Bégin) ,ainsi que la R. S. St-Paul-Léon (Angeline), des Srs de la Charité; son beau-frère et ses belles-soeurs: MM. et Mmes Elzéar Bégin, Mmes veuves Jean-Chs Bégin, Adolphe Guy et Ernest Bégin. Elle comptait aussi plusieurs petits-enfants et arrière petits-enfants.

Les funérailles auront lieu lundi, en l'église de St-François-Xavier, à Ville-de-Duberger. Les restes mortels sont exposés aux foyers funéraires J. Bouchard & Fils, 270, Marie de-l'Incarnation.

Mme J.-P. Côté meurt à 35 ans

Mme Jean-Paul Côté, née Lucille Drolet, demeurant au 8147 Place Beau-Site, Charlesbourg, est décédée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Elle était âgée de 34 ans.

Outre son époux, elle laisse ses enfants: Alain, Dominique et Francine; ses parents, M. et Mme Louis Drolet (Irène Bernier); ses soeurs, Mme Jean-Paul Gagnon (Louisette Drolet), Gaston Garneau (Marcelle Drolet), Claude Fleury (Francine Drolet), Mlles Claudette et Andrée Drolet; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Roland Genest (Simone Côtéb, Mlle Jacqueline Côté, MM. Michel Côté, Jean-Paul Gagnon, Gaston Garneau et Claude Fleury.

Les funérailles auront lieu lundi à Charlesbourg. Les restes mortels sont exposés aux foyers funéraires Sylvio Marceau, 270, rue Marie de l'Incarnation.

Décès de Mme Connely

Mme veuve Michel Connolly, née Corine Lenghan, demeurant chez sa nièce, Mme Frank Poulin, au 110 rue Gamelin, est décédée à l'âge de 86 ans et 11 mois. Elle laisse plusieurs neveux et nièces, ainsi que des beaux-frères et belles-soeurs, ces derniers sont de Montréal.

Les funérailles auront lieu mardi en l'église de Notre-Dame-de-Pitié. Les restes mortels sont exposés aux foyers funéraires Sylvio Marceau, 270, rue Marie-de-l'Incarnation.

· dignité
· courtoisie
· discrétion

LA CIE HUBERT MOISAN
directeurs de funérailles
253 est St-Joseph
Québec 2.
524-2473

M. J.-Ludger Beaulieu décédé le 6 avril

M. J.-Ludger Beaulieu, né à Rivière-du-Loup, le 9 mai 1891, époux de dame Emilienne Frenette, est décédé subitement le 6 avril.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Dr Rémy Beaulieu, o.d., Pierre Beaulieu, d.o., Louise Beaulieu, d.o., Claire Beaulieu, i.l., Hubert Beaulieu, t.p., Blanche Beaulieu, l.ph.; ses belles-filles: Mme Rémy Beaulieu (Monique Blanchette), Mme Pierre Beaulieu (Marguerite Pelletier); ses petits-enfants: Michèle, Jacques, Jean, Claire, Charles, Suzanne, Simon, José et Johanne; sa belle-mère, Mme J.-E. Frenette; ses beaux-frères et belles-soeurs: Révde Mère Ste-Louise-de-Marillac, supérieure à l'Hôtel-Dieu de Gaspé, M. et Mme Fernand Frenette, M. et Mme Jean-Marc Frenette, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée à 1584, Chemin St-Louis.

Les funérailles auront lieu lundi le 11 avril, en l'église de Cap-Rouge.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Germain Lépine Ltée de Québec.

Mme Antoine Paradis décédée à 88 ans

Madame Antoine Paradis, épouse de feu Antoine Paradis, est décédée le 6 avril 1966 à l'âge de 88 ans. Madame Paradis demeurait au 875 ave Bégin, Québec.

Madame Paradis laisse dans le deuil son fils, ses filles, ses belles-filles et ses gendres: Révérende Soeur Marie Stella, des Soeurs de la Charité de St-Louis, Mme Aline Pépin, Mme Simone Toohy, M. et Mme Lionel Paradis (Jeanne Paquet), M. et Mme Léonce Bergeron (Cécile), Mlle Jeannette Paradis, M. et Mme Jean-Marie Bruneau (Madeleine), M. et Mme Roger Godbout (Paule), M. et Mme Guy Dussault (Rachel).

Madame Paradis repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils, Ltée, 975, Marguerite-Bourgeoys. Les funérailles auront lieu lundi le 11 avril 1966 en l'église des Sts-Martyrs-Canadiens et l'inhumation au cimetière de Charny.

Mme Jacques Lemieux décédée le 6 avril

Dame Vina Johnston, épouse de feu Monsieur Jacques Lemieux, est décédée le 6 avril 1966. Madame Lemieux demeurait au 2041 rue Dallaire, Ste-Foy.

Madame Lemieux laisse dans le deuil ses fils, ses filles, sa belle-fille et ses gendre: M. Maurice Lemieux, M. et Mme George Lemieux (Ginette Séguin), M. et Mme Jean-Louis Boutet (Jacqueline Lemieux), M. et Mme Gérald Ross (Danielle Lemieux), de Montréal; ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs: Mme Fred Kirchner, de Montréal, Mme Percy Johnston de Montréal, Mgr Marie - Joseph Lemieux, Archevêque d'Ottawa, M. et Mme Narcisse Lemieux, M. et Mme Léopold Hamel, Mme Arthur Grier, Mme Hermann Fortier, de Montréal, M. le bâtonnier et Mme Ross Drouin, M. Henri-Paul Hamel, ainsi que plusieurs neveux et nièces et petits-enfants.

Madame Lemieux repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils, Ltée, 975 Marguerite - Bourgeoys. Les funérailles auront lieu lundi le 11 avril 1966 en l'église St-Patrick et l'inhumation au cimetière St-Colomban.

NOUVELLE ADRESSE
A.-F. BARDOU
ENR.
FLEURISTE
1664 Ch. St-Louis
527-3568
59313 2-4 (s. au 23-4) S.A. j.n.o.

Fleurs José
Coin Henri-Bourassa Canardière
523-6901
623-2950
FLEURISTE
12-2 (1 fs) S.S.

Camélia
ENR.
Spécialiste
FLEURS PERMANENTES
870, Côte d'Abraham — Québec
525-7417

décès

LAMBERT. — A l'Hôpital Laval, le 8 avril 1966 à l'âge de 73 ans et 11 mois, est décédé M. l'abbé Joseph Lambert, curé de St-Louis de Pintendre.

La translation des restes aura lieu lundi à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, 58 avenue Bégin à 2 heures 30, pour l'église de St-Louis de Pintendre où le service aura lieu mardi à 10 heures, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.
9-4 (1fs)

MARION. — A Montréal, le 5 avril 1966, à l'âge de 52 ans et 11 mois, est décédé M. Joseph Marion, époux de dame Cécilia Demers.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ de la résidence de M. Philias Abel, à 9 heures 40, pour l'église de Ste-Croix de Lotbinière et de là au cimetière paroissial.
9-4 (1 fs)

SERVICES SPÉCIAUX

Faites
ENTREPOSER
vos FOURRURES
dès maintenant
JOS. ROBITAILLE
Enr.
Marchand de Fourrure
700 Richelieu — 522-3288
58888 15-3 (1 ms) S.S.

ENTREPOSAGE
FOURRURES
Réparation manteaux sur ordre
ESTIMES GRATUITS - ECHANGES.
VAILLANCOURT & FRERE
246, des Oblats. Tél.: 524-3747
58887 15-3 (mar.j.s. au 12-5) S.S.

ENTREPOSAGE de FOURRURE
HENRI DION
576, de Mazenod
35 ans d'expérience
TEL.: 529-9702
59487 7-4 (12 fs) S.S.

DIAMANT
LE PLUS BEAU CADEAU
Un diamant sur bague, jonc, épingle, boucles d'oreilles, etc.

Faites remonter vos alliances sur les nouveaux modèles
SATISFACTION GARANTIE
Escompte Spécial !
DIAMANTAIRE — HORLOGER IMPORTATEUR
Omer Rousseau
802 - EST, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC
COIN MGR GAUVREAU
9-4 (1 fs) S.S.

Monument de Distinction

SOLIDE ET GARANTI
Fait par la manufacture la mieux organisée . . . Achetez directement de la manufacture. Visitez nos ateliers et voyez la différence.
Catalogue sur demande.
Laforce & Fils
1029, St-Vallier Ouest.
QUEBEC. TEL.: 527-0854
59312 2-4 (s. au 23-4) S.S.

Meilleurs prix en ville
MONUMENTS en beau granit, poli, solides, de première qualité. Directement de la manufacture à vous. Attention spéciale aux clients de l'extérieur. Prix réduits. Ecrivez-nous, cette annonce vaut $10. de réduction.
AGENTS DEMANDES
Villeneuve & Frère
1050 CANARDIERE
Tél.: 523-7482 - 523-5394

avis de décès

BEAULIEU — A Québec, le 6 avril 1966, à l'âge de 74 ans, est décédé M. J.-Ludger Beaulieu, époux de dame Emilienne Frenette, demeurant à 555, St-Félix, Cap-Rouge.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, 1584, Chemin St-Louis, à 9 heures 30, pour l'église de Cap-Rouge et de là au cimetière paroissial. 7-4 (2 fs)

BEDARD. — A Charlesbourg, le 7 avril 1966, à l'âge de 69 ans et 10 mois, est décédée dame Elmire Auger, épouse de feu M. Herménégilde Bédard, demeurant à 8040, boulevard Henri-Bourassa.

Les funérailles auront lieu lundi, le 11 avril, à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 115, 80e Rue est, à 8 heures 50, pour l'église de Charlesbourg et de là au cimetière de Charlesbourg.

Le trajet se fera en automobile.
7-4 (2 fs)

BEGIN. — A Québec, le 6 avril 1966, à l'âge de 85 ans, est décédée dame Evelyne Létourneau, épouse de feu M Napoléon Bégin, demeurant à 2057, boulevard Père Lelièvre.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 9 heures 10, pour l'église de St-François-Xavier et de là au cimetière St-Charles. 7-4 (2 fs)

BERGERON. — A Québec, le 7 avril 1966, à l'âge de 41 ans et 5 mois, est décédé M. Roger Bergeron, époux de dame Cécile Thibault, demeurant à 1475 de la Ronde .

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1740, Avenue Bardy, angle de la Canardière, à 8 heures 50, pour l'église de St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière St-Charles.

BELANGER. — A l'hôpital Général, le 7 avril 1966, à l'âge de 76 ans, est décédée Mlle Léonora Bélanger, fille de feu M. François-Xavier Bélanger et de feu dame Léda Cignac.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires de l'Hôpital Général, 260, Boul. Langelier, à 8 heures 45, pour l'église de Notre-Dame des Anges, et de là au cimetière de Ste-Foy, où un libéra sera chanté.
9-4 (1 fs)

BILODEAU. — A St-Lazare de Bellechasse, le 7 avril 1966, à l'âge de 75 ans et 9 mois, est décédé M. Fortunat Bilodeau, époux de feu dame Léontine Côté.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ des salons mortuaires de St-Lazare, à 9 heures 45, pour l'église de St-Lazare et de là au cimetière paroissial.
9-1 (1 fs)

BOISSEAU. — A Québec, le 7 avril 1966, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Alfred (Alphy) Boisseau, époux de dame Lucrétia Robitaille.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures 30.

Départ du Pavillon St-Dominique, 145, St-Cyrille Ouest, à 9 heures 20, pour la chapelle du Pavillon et de là au cimetière St-Charles. 9-4 (1 fs)

COUTURE. — A St-Rédempteur, le 7 avril 1966, à l'âge de 45 ans et 3 mois, est décédé accidentellement M. Lucien Couture, époux de dame Lucille Nadeau, demeurant à 423, 9ième Avenue, St-Rédempteur.

Les funérailles auront lieu lundi, à 4 heures.

Départ des salons Claude Marcoux Ltée, 821, 10e Rue, Charny, à 3 heures 50, pour l'église de Charny et de là au cimetière paroissial. 9-4 (1 fs)

COTE. — A Charlesbourg, le 6 avril 1966, à l'âge de 33 ans, est décédée dame Lucille Drolet, épouse de M. Jean-Paul Côté, demeurant à 8147, Place Beau Site.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 9 heures 30, pour l'église de Charlesbourg et de là au cimetière St-Charles.
7-4 (2 fs)

DOYLE. — A Québec, le 7 avril 1966, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Gérald Doyle, époux de dame Béatrice Langistre, demeurant à 343, Lafayette.

Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures 30.

Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 9 heures 15, pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Patrice.
9-4 (1 fs)

GARNEAU. — A Québec, le 5 avril 1966, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Désiré Garneau, époux de dame Olive Loupret, demeurant à 704, 2e Avenue.

Un libera sera chanté samedi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de St-Zéphirin de Stadaconna et de là au cimetière St-Charles. Le service sera chanté lundi, le 11, à 9 heures. Le trajet se fera en automobile.
6-4 (3 fs)

GENDREAU. — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 6 avril 1966, à l'âge de 73 ans et 11 mois, est décédée M. Joseph Gendreau, époux de dame Délima Côté.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Laurent Normand, 115 rue St-Louis, Montmagny, à 9 heures 45, pour l'église de St-Thomas et de là au cimetière paroissial
7-4 (2 fs)

GIRARD. —A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 5 avril 1966, à l'âge de 66 ans et 8 mois, est décédé M. Johnny Girard, époux de dame Joséphine Noël.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ des salons mortuaires Laurent Normand, 115 rue St-Louis, Montmagny, à 9 heures 30, pour l'église de Notre-Dame du Rosaire, et de là au cimetière paroissial. 6-4 (3 fs)

LEMIEUX. — A Québec, le 6 avril 1966, est décédée dame Vina Johnston, épouse de feu M. Jacques Lemieux, demeurant à 2041, Dallaire, Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975, Marguerite-Bourgeoys, à 8 heures 45, pour l'église de St-Patrick et de là au cimetière St-Colomban.

Le trajet se fera en automobile.
7-4 (2 fs)

PARADIS. — A Québec, le 6 avril 1966 ,à l'âge de 88 ans, est décédée dame Antoine Paradis, demeurant à 875, avenue Bégin, appartement 4.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975, Marguerite-Bourgeoys, à 8 heures 45, pour l'église des Sts-Martyrs et de là au cimetière de Charny.

Le trajet se fera en automobile. Un libera sera chanté à Charny.
7-4 (2 fs)

PELLETIER. — A Ste-Perpétue le 6 avril 1966, à l'âge de 44 ans et 10 mois, est décédé accidentellement M. Patrice Pelletier, fils de feu M. Albéric Pelletier et de dame Hermine Pelletier.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire à 9 heures 45, pour l'église de Ste-Perpétue et de là au cimetière paroissial. Le salon sera fermé à 11 heures du soir.
7-4 (3 fs)

PICARD. — Au Village Huron, le 8 avril 1966, à l'âge de 82 ans et 1 mois, est décédé M. Georges Picard, époux de dame Alvine Vincent.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ des salons mortuaires Antonio Falardeau, 30, St-Joseph, à 9 heures 45, pour l'église du Village Huron et de là au cimetière paroissial. 9-4 (1 fs)

RENAUD. — A Québec, le 8 avril 1966, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Pierre Renaud, époux de dame Corinne Hamel, demeurant à 7270, Boul. Cloutier, Charlesbourg.

Les funérailles auront lieu lundi, à 3 heures

Départ des foyers funéraires J. Bouch

Pâques fleuries à Québec

- Jeune fille en contemplation devant des lys
- Ce "bibi" pour madame à Pâques
- Les lapins en chocolat font l'envie des jeunes

DIEFENBAKER CRITIQUE LA PROCÉDURE DU JUGE SPENCE

OTTAWA PC—La Commission d'enquête Spencer a tenu sa première séance en secret et sans autoriser la présence de procureur pour les personnes sommées de se présenter.

Le juge Wishart Spence a indiqué jeudi que les personnes dont les noms avaient été mentionnées dans les documents et les témoignages présentés devant lui mercredi, avaient été informées au sujet de celle-ci.

M. John Diefenbaker n'a pas tardé à critiquer cette procédure "extraordinaire" qui a été qualifiée de "très étonnante" par l'ancien ministre de la Justice, M. Davie Fulton.

Au cours d'une entrevue, le juge Spence a révélé que l'enquête avait été officiellement ouverte mercredi et que des documents avaient été déposés.

Les personnes auxquelles il a été fait allusion durant cette première séance ont reçu une copie ou des résumés des dépositions qui ont été faites à celle-ci.

Le ministre de la Justice, M. Lucien Cardin a déclaré jeudi qu'il est prêt à témoigner le premier devant le juge Spence qui doit mener une enquête dans l'affaire Munsinger.

Le juge Spence a indiqué que les documents déposés à l'audience inaugurale constitue la base sur laquelle l'enquête doit débuter. Ceci tend à prouver que les policiers de la Gendarmerie royale, dit-on, ont témoigné à cette première séance, ont officiellement identifié les dossiers de la police, première mesure nécessaire pour questionner les témoins au sujet de leur contenu.

Les prochaines audiences de la commission dépendront de la disponibilité des personnes consentantes à comparaître, a noté le juge Spence qui a refusé de divulguer si les autres audiences se tiendront à huis clos ou en public.

Il a indiqué que les personnes appelées à comparaître pourront se faire accompagner d'un procureur, mais pas nécessairement à toutes les séances.

FAITS DIVERS

VOL A MAIN ARMEE CHEZ CREDICO

Quatre cagoulards armés de revolvers de petit calibre ont perpétré un vol à main armée, vers 8.30 hres, hier soir, à la compagnie de finance Credico, à l'intersection de la rue d'Aiguillon et de la côte d'Abraham. Le montant du méfait serait de l'ordre de $900.

Les voleurs vêtus de cagoules de ski bleues et de "blue jeans" ont obligé les sept commis et le gérant à se coucher par terre pendant qu'ils s'appropriaient toutes les valeurs négociables qu'ils pouvaient trouver. Plusieurs personnes ont vu sortir les quatre jeunes gens et une très bonne description a été remise à la centrale de police. Les agents d'une auto-patrouille qui faisait une ronde dans le secteur ont intercepté trois jeunes hommes dont la description concordait avec celle des voleurs, mais après vérification, ils furent relâchés.

Une enquête a été instituée en rapport avec cette affaire. Personne n'a été molesté, et les arrestations ne sauraient tarder.

UN MORT A BERTHIER-EN-BAS

Une collision frontale impliquant deux automobiles a fait un mort dans la nuit de jeudi à vendredi, à Berthier-en-Bas. La police provinciale a identifié la victime comme étant M. Maurice Lepage, du 2674 de la rue Dieppe, à Ville Jacques-Cartier.

Le corps de M. Lepage a été transporté à la morgue Normand de Montmagny. Une enquête a été instituée.

TRAVERSIERS D'ETE

Depuis 5h., ce matin, les traversiers d'hiver qui faisait la navette entre Québec et Lévis ont laissé leur place aux bateaux d'été. En vue de permettre les manoeuvres de changements, dès 10h., hier soir les employés n'acceptaient plus les automobiles, et seuls les piétons pouvaient traverser le St-Laurent par les traversiers. Comme d'habitude, les bateaux feront le trajet tous les 20 minutes.

Pilotes de choix

L'Aviation royale de Suède est reconnue pour sa sévérité et sa perfection. Elle n'accepterait en fait qu'environ quatre seulement sur 100 candidats offrant leurs services comme pilotes.

CALENDRIER

SAMEDI, LE 9 AVRIL 1966
SAMEDI SAINT

Demain :
PAQUES

SOLEIL: Lever: 5.35 Coucher: 6.39
LUNE: Lever: 0.03 Coucher: 8.25

Les marées, samedi 9 avril
Hautes: 8.47 a.m. — 9.22 p.m.
Basses: 4.01 a.m. — 4.50 p.m.
Les marées, dimanche 10 avril
Hautes: 9.30 a.m. — 10.08 p.m.
Basses: 4.34 a.m. — 5.32 p.m.
Les marées, lundi 11 avril
Hautes: 10.17 a.m. — 11.06 p.m.
Basses: 5.08 a.m. — 6.18 p.m.

PHASES DE LA LUNE D'AVRIL
Pleine lune le 5, à 6 h. 13 a.m.
Dernier quart. le 12, à 0 h. 28 p.m.
Nouvelle lune le 20, à 3 h. 25 p.m.
Prem. quartier le 27 à 10 h. 49 p.m.
N. B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

MON HUMBLE CONVICTION

Il n'est pas plus difficile à Dieu qui nous a tracé la voie, d'être présent dans tous les tabernacles du monde, que d'être l'auteur de cet espace SANS FIN dans lequel se meuvent des milliards et des milliards d'astres de dimensions qui dépassent l'imagination.
(Espace payé par H. P.)

Le prince Charles ne viendrait pas au pays

Ottawa PC — De source bien informée, on apprend qu'il est peu probable que le prince Charles vienne inaugurer le parlement des jeunes en 1967.

Certaines rumeurs voulaient que le prince vienne inaugurer le parlement des jeunes, le 1er juillet de l'an prochain, mais il semble que la famille royale ne veuille pas que l'héritier au trône britannique soit mêlé de trop près aux cérémonies officielles tant qu'il ne sera pas plus âgé. Le prince Charles aura 18 ans le 14 novembre.

Si on s'attend donc que la reine Elisabeth et le prince Philip viennent au Canada à l'occasion de l'Expo 67, il est peu probable que Charles les accompagne.

Ce projet de parlement des jeunes n'est d'ailleurs pas tout à fait précis.

Le secrétaire d'Etat, Mlle Judy LaMarsh, a en effet fait savoir aux communes le 5 avril dernier que la commission du centenaire n'avait pu encore trouver de formule satisfaisante à ce sujet.

C'est le député conservateur de Brandon-Souris, M. Walter Dinsdale, qui le premier a parlé de la visite du prince Charles en 1967 en demandant aux communes, au premier ministre, s'il songeait à inviter le prince pour venir inaugurer le parlement des jeunes.

Programme varié au congrès de la Fédération des jeunes libéraux

OTTAWA (PC) — Un programme pour le moins varié, avec ministres du cabinet "sur la sellette" et un party aux liqueurs douces pour les délégués des high schools, attend ceux qui assisteront, la semaine prochaine, au congrès annuel de la Fédération des jeunes libéraux.

Le ministre du Commerce, M. Robert Winters, le ministre de la Défense, M. Paul Hellyer et le ministre des Mines, M. Jean-Luc Pépin, se succéderont sur la sellette et répondront aux questions des 400 délégués attendus aux assises de trois jours, à compter du 15 avril.

Pour les étudiants de high schools, il y aura un party — aux liqueurs douces seulement — le premier jour du congrès et un déjeuner spécial, toujours pour ces mêmes étudiants, le matin du dernier jour.

Le premier ministre Pearson et le premier ministre Louis Robichaud, du Nouveau-Brunswick, seront au nombre des orateurs spéciaux à ce congrès dont le thème est "un manifeste politique pour jeunes Canadiens".

Un étudiant en droit de Toronto, David Smith et Frank Shunock, un avocat de Sault-Ste-Marie, aspirent à la présidence de la Fédération, poste présentement détenu par Michel Robert, de Québec.

Trois sociétés françaises de tabac s'installeront près de Louiseville

PARIS AFP—Trois sociétés françaises de tabac vont installer une unité de production près de Louiseville, dans la province du Québec, annonce-t-on à la délégation générale du Québec à Paris et à la SOFICAL Société de financement industriel, commercial et agricole.

Le capital de la nouvelle société va se monter à $1,200,000 et sera réparti de la manière suivante: SOFICAL Bastos 51 pour cent, SEITA Service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes: 33 p.c., Société JOB: 15 p.c.

Les délais de construction des usines et les délais d'approvisionnement dans les qualités de tabacs requises font penser que la production de cette nouvelle entreprise franco-canadienne ne débutera pas avant 18 mois environ.

Les fabrications de la nouvelle société auront pour objet d'offrir aux fumeurs canadiens des cigarettes de goûts fort divers, et notamment des gauloises et des gitanes dont la SEITA avait déjà commencé l'exportation vers le Canada.

125 des recommandations de l'enquête Glassco approuvées

OTTAWA (P.C.) — Le gouvernement a approuvé à l'heure actuelle 125 des recommandations de la Commission royale d'enquête Glassco sur l'organisation du gouvernement, a annoncé hier le ministre du Revenu, M. Benson.

Parmi les recommandations approuvées dont a parlé M. Benson, on remarque le transfert des pouvoirs administratifs de plusieurs départements, une refonte des départements de bien-être dans le ministère de la Santé et la création d'un bureau de propriétés mobilières au ministère de la Défense.

D'autres recommandations seront soumises à l'approbation du Parlement sous forme de lois. Parmi celles-ci, on remarque la création d'un conseil scientifique qui conseillera le gouvernement sur les octrois scientifiques, la formation au ministère de la Production de défense d'un bureau central des achats pour tous les ministères et élaboration d'une politique pour la mise au rancart des dossiers publics.

Le ministère de la Production de défense émettra des standards qui s'appliqueront à l'achat des véhicules par les ministères. De plus, chaque ministère et chaque agence nommera son chef du personnel et son responsable des affaires financières afin de décentraliser l'administration.

M. Benson a ajouté que les autres recommandations du rapport Glassco seront étudiées soigneusement.

Les recherches aériennes pour retrouver le Cessna présumément tombé dans le fleuve, sont suspendues

QUEBEC PC — Les recherches aériennes entreprises en vue de retrouver les occupants d'un petit appareil privé qui est présumément tombé entre Rivière-du-Loup et Lauzon le 25 mars ont été suspendues indéfiniment jeudi.

Le lieutenant d'aviation René Leroux a déclaré qu'on attendait maintenant les rapports des divers corps qui font aussi enquête comme par exemple la Sûreté provinciale du Québec.

Par ailleurs, il a déclaré qu'on avait demandé l'aide du ministère fédéral des Transports afin de faire des recherches dans le fleuve St-Laurent, en face de Lauzon où certains témoins ont rapporté avoir vu tohber un objet enflammé.

En fin d'après-midi hier, toutefois, le capitaine G.-E. Gaudreau, qui est responsable de la garde côtière à Québec, n'avait reçu aucun instruction à cet effet.

SPENCER
ET SPIRELLA
Tous genres de Corsets, Ceinture pour dames, hommes et enfants
Brassières, corsets — Supports orthopédiques, maternité ceintures chirurgicales, etc . . .
Mme C.-E. Pelletier
Spécialiste en corseterie médicale Marchande
1091, rue St-Jean Est, Québec 4
Tél. : 522-7553

LE BATONNIER
JEAN-PAUL GALIPEAULT, C.R.
JEAN GALIPEAULT, LL.L.
L'HON. ANT. GALIPEAULT, C.R.
"CONSEIL"
AVOCATS
580, Grande-Allée Est,
Suite 50 — Tél. : 525-4621

NOUVEAUX DUPLICATEURS
NEUFS et USAGES
SCOLAIRES
Représentant exclusif
"ROTO"
Procédé liquide (alcool) et stencils (encre) Machines à : Photocopier, dicter additionner, perforer, plier adresser, collater, relier, clavigraphe, couteau à papier brocheuse, etc

A.B.C. Stencil, Machines et Ameublement de Bureau Inc.
1375 ouest, boul. Charest (Centre Charest)
coin avenue St-Sacrement
Tél : 681-0535
Etablie depuis 23 ans

CLINIQUE BEDARD
CURE DE DESINTOXICATION ET REHABILITATION DE L'ALCOOLIQUE
Pour informations :
Dr Alexandre Bédard
1165, Claire-Fontaine
Tél. : 525-7164

ASSEMBLEE
CAISSE POPULAIRE ST-ESPRIT DE QUEBEC
18 AVRIL
L'assemblée générale annuelle des membres de la Caisse Populaire du Saint-Esprit pour la reddition des comptes de l'année et l'élection des officiers aura lieu à la salle paroissiale du Saint-Esprit sur la 8e Rue, à Québec LUNDI, le 18 avril 1966, à 8 hres p.m.
J.-Thomas Payeur, gérant.

Le Cyril Anne
115 rue Ste-Anne — Québec

1-2-3 pièces
$95.00 et plus
OCCUPATION MAI
● Poêle ● Réfrigérateur ● Fenêtres panoramiques ● Ascenseur ● Service de concierge ● Buanderie ● Stationnement
Pour renseignements: 529-3636

Verres de Contact
Centre d'Application de Lentille Cornéenne
DR FERNAND BELLEMARE, M.D.
425 est, Boul Charest
Québec — 529-3694

Marc Gilbert et Audre Letourneau
Ingénieurs civils
990, ave. Bégin
TEL. : 681-6151

Benoit Dumais Ltée.
2320 rue Mont Thabor — Québec 3, P.Q.
TEL. : 523-2977
Maisons modèles: Loretteville, Tél.: 842-1647 Orsainville, Tél.: 626-1704
ENTREPRENEUR GENERAL
Conseillers en immeubles et prêts hypothécaires

les radios d'autos on connaît ça !
VENTE et SERVICE
DROLET RADIO D'AUTO
495 RUE CARON QUEBEC 2 P.Q. 529-0301

L'ACTION
offre à la
FUTURE MARIEE
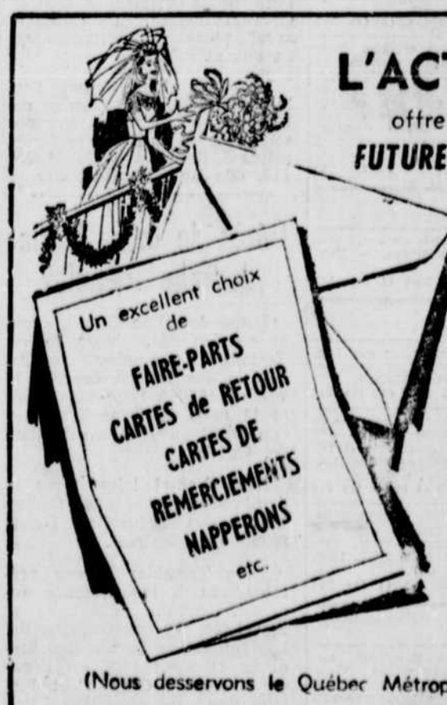

Prenez rendez-vous avec un de nos vendeurs qui vous soumettra échantillons, prix et tous les renseignements désirés sur cette papeterie.
Signalez : 522-4771
demandez le local 19
(Nous desservons le Québec Métropolitain)

Cours d'anglais à domicile

HENRI BERGERON
annonceur professionnel bilingue de réputation internationale est le principal collaborateur de la Méthode POLY-GLOT qui vous permet d'apprendre à parler anglais, vite, bien et à peu de frais, à domicile. Déjà, des milliers de personnes ont eu recours à la Méthode POLY-GLOT et toutes s'accordent à dire qu'elles ont appris à parler anglais en un temps record. La Méthode POLY-GLOT, spécialement conçue et destinée à l'homme moderne, enseigne l'anglais de façon audio-visuelle, si bien qu'il se grave naturellement dans votre mémoire. La Méthode POLY-GLOT n'exige pas de vous des aptitudes particulières, ni beaucoup de temps, c'est vous qui FIXEZ le rythme de vos études, vous apprenez chez vous, quand il vous plaît. Nul, n'est trop jeune, nul n'est trop vieux pour apprendre à parler anglais. CHEZ LUI, avec la Méthode POLY-GLOT. Le coupon ci-dessous sera le début de votre succès. Remplissez-le sans tarder.

POLY-GLOT INC. (1963)
344, rue St-Roch, Québec.
1650, Berri (Palais du Commerce), Suite 523, Montréal
Veuillez me faire parvenir, sans obligation de ma part, les renseignements concernant la "METHODE POLY-GLOT" de conversation ☐ anglaise ☐ française ☐ italienne ☐ espagnole.
NOM _____
ADRESSE _____ TEL _____
VILLE _____ COMTE _____
OCCUPATION _____ AGE _____
A-4-66